

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13504 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 29 JUIN 1988

La France dans le Pacifique

L'accord de dimanche sur la Nouvelle-Calédonie devrait avoir pour première conséquence de remplacer l'affrontement armé entre communautés par des négociations autour d'un tapis vert. Certes, l'entente sera difficile. Mais, si ce compromis est avalisé sur le terrain, le sang devrait cesser de couler et le Caillou quitter l'actualité brûlante. Tant mieux pour le territoire, tant mieux aussi pour l'image de la France dans le Pacifique sud.

Depuis des années, les efforts de Paris pour faire reconnaître sa place de puissance à part entière par les pays de la région se heurtaient à la perpétuation d'une situation coloniale, ou considérée comme telle, en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'à la poursuite des expériences nucléaires à Mururoa. Viscéralement antinucléaires, bien que l'Australie ait offert jadis ses vastes espaces aux essais des bombes britanniques, les pays du Pacifique se sont toujours opposés aux tests, et continueront de le faire. Mais ils sont réalistes et ils savent que la stratégie de dissuasion bénéficie en France d'un consensus.

Tout autre était la situation en Nouvelle-Calédonie. Canberra et Wellington savaient que la politique à la hussarde de MM. Chirac et Pons était contestée non seulement à l'Elysée, mais aussi par M. Barre. Après avoir soutenu en son temps le « plan Pisani », Australiens et Néo-Zélandais ne peuvent que se satisfaire du nouvel accord. Le chef de la diplomatie néo-zélandaise, M. Marshall, l'a qualifié de « pas en avant ». Dès la réélection de M. Mitterrand, le premier ministre de Canberra, M. Hawke, avait prêché aux pays voisins la patience et la modération.

Le temps n'est plus aux rivalités franco-britanniques. En dépit de désaccords importants, M. Marshall déclarait, en mars, que « la France a un rôle à jouer dans le Pacifique sud ». Soucieux de préserver le caractère de « mare nostrum » occidentale du plus grand océan de la planète et d'en écarter d'éventuelles ambitions soviétiques..., voire libyennes, attirées par l'instabilité calédonienne, les Australiens trouvaient déplorable que leurs relations avec la France soient moins bonnes que celles qu'ils entretiennent avec l'URSS.

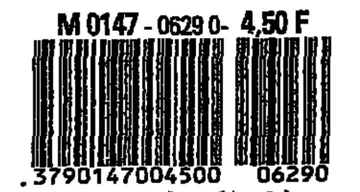
Une fois l'hypothèque calédonienne levée, la France pourra poursuivre le renforcement de ses positions dans une atmosphère plus favorable. Ses efforts dans le domaine de la coopération seront regardés avec moins de méfiance. La Nouvelle-Calédonie réconciliée et la Polynésie mieux équilibrée devraient s'intégrer progressivement dans ce petit monde d'atolls et d'archipels à l'étonnante cohésion interne. Autonomes dans leurs provinces, les Canaques vont pouvoir nouer ouvertement des liens avec leurs « frères » mélanésiens et polynésiens. M. Lafleur lui-même veut faire de Nouméa, en dix ans, « la vraie vitrine de la France » dans la région.

Il n'est pas possible d'être une grande puissance sans une diplomatie à l'échelle de la planète. En prenant la place qui est la sienne dans le Pacifique sud, la France devrait conforter sa position dans une région dont le rôle ne cesse de s'accroître dans le jeu économique mondial.

Une certaine déception chez les indépendantistes canaques

(Lire page 9 l'article d'ALAIN ROLLAT.)

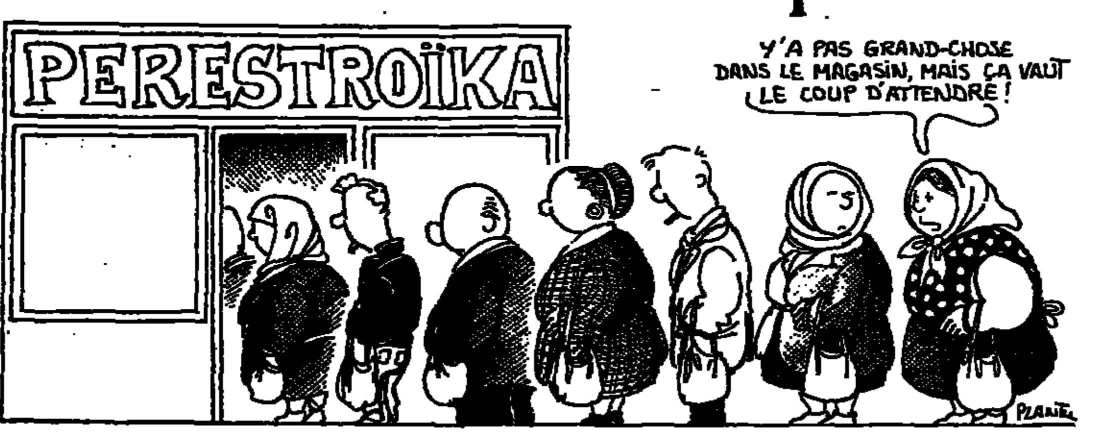
M 0147 - 0629 0- 4,50 F



3790147004500 06290

L'ouverture de la conférence du Parti communiste

M. Gorbatchev propose de démocratiser les institutions soviétiques



M. Mikhaïl Gorbatchev a ouvert par un long rapport, le mardi 28 juin, la dix-neuvième conférence nationale du PC soviétique. Il a notamment proposé une réforme profonde du système politique allant dans le sens d'une démocratisation, par un renforcement du contrôle exercé sur le parti par les assemblées élues.

MOSCOU
de notre correspondant

Le peuple soviétique, a déclaré le mardi 28 juin M. Gorbatchev à l'ouverture de la dix-neuvième conférence du parti, ne pourra pas réaliser les objectifs de la « *perestroïka* » sans procéder à une réforme du système politique. Insistant beaucoup sur le développement du rôle des soviets (les assemblées élues), le secrétaire général a notamment proposé que les « *premiers secrétaires du Parti communiste* [à chacun des niveaux où il en existe] *deviennent présidents des présidiums des soviets* » de niveau correspondant.

Cette réforme reviendrait, de fait, à faire confirmer par les Parlements la désignation des premiers secrétaires dans la mesure où l'on imagine mal, *a priori*, que le parti maintienne à sa tête un homme qui aurait été désavoué par la *représentation populaire*. Bien que cela n'ait pas été explicitement dit, cette proposition pourrait aussi conduire à une confusion des fonctions de secrétaire général du Parti soviétique et de chef de l'Etat, puisque ce qui serait vrai au niveau des républiques, des régions et des villes, devrait aussi l'être au niveau fédéral.

Si elle était adoptée, cette réforme impliquerait à la fois un renforcement du rôle du parti (qui trouverait là une nouvelle légitimité), mais aussi l'établissement – tant réclamé dans les discussions qui ont précédé la conférence – d'une forme de contrôle social sur le parti. Ce contrôle demeurerait naturellement très relatif, puisque la composition des soviets n'est certainement pas en passe d'échapper au contrôle du parti. Mais il n'y en a pas moins là *une évolution importante qui vise* à briser la situation actuelle dans laquelle le seul vrai centre de pouvoir est aux comités du parti tandis que les soviets font de la figuration.

Plus significativement encore on fait, là aussi, un pas vers un système de type présidentiel puisqu'un secrétaire général élu chef de l'Etat par le Parlement fédéral aurait une autorité redoublée – et serait aussi beaucoup *plus à l'abri d'une révolution* de palais au sein du Kremlin.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4 et nos informations pages 5 et 32.)

Collision à la suite d'un défaut de freinage

Une quarantaine de morts gare de Lyon

Quarante-deux morts, trente-deux blessés, tel était, le mardi 28 juin en fin de matinée, le bilan encore provisoire de la catastrophe ferroviaire, survenue la veille à 19 h 8 au troisième sous-sol de la gare de Lyon, à Paris. Ces chiffres s'expliquent par la violence avec laquelle un train de banlieue en provenance de Melun, privé brusquement de freins, est venu s'encastrer dans une autre rame en instance de départ pour Villeneuve-Saint-Georges.

Le visage de Jacques Chirac se tourne sans cesse vers le trou noir du quai en sous-sol. Au-delà, il le sait, commence une longue pente que le train fou de Melun a dévalée. A quelle vitesse ? 80 kilomètres/heure ? Davantage ? Les yeux du maire de Paris suivent les rails, et se reposent sur cette montagne de tôle déchiquetée qu'attaquent avec rage des dizaines de pompiers.

Comme Louis Mermaz à ses côtés, le maire de Paris, figé d'horreur, imagine la course libre de la rame, ces derniers mètres, sous la lumière crue des néons et, enfin, le choc. Invraisemblable. Terrible. Jacques Chirac ne sait plus comment qualifier le spectacle qu'il fixe. « *C'est absurde* », répète-t-il au ministre des transports, qui acquiesce doucement de la tête, hébété lui aussi. « *Absurde. Incompréhensible.* » Le premier wagon de ce qu'on appellera, tout au long de cette nuit maudite, « *la rame percutrice* » a littéralement coupé en deux le wagon du train de 19 h 4, qui, comme chaque soir, s'apprêtait – mais, malchance du « dispatching », sur un autre quai que d'habitude, et avec quelques minutes de retard – à partir pour Villeneuve-Saint-Georges, bourré de passagers pressés.

Vers 23 heures, Jacques Chirac et Louis Mermaz, bousculés par l'activité de ruche des secours, ont compris ce que les voyageurs rescapés, les familles des victimes accourues de banlieue, ignorent encore, là-haut, à l'air libre : les socles des deux wagons encastrés reposent l'un sur l'autre. Même à se toucher, par endroits. « *Deux crêpes de plusieurs centaines de tonnes du métal le plus lourd* », commente un policier. Sur le quai, tout le monde sait que, pour les malheureux prisonniers de ce pressoir, il n'y a plus rien à faire depuis longtemps. Depuis la collision, à 19 h 8. Pudiquement, on a posé des couvertures sur ce qui pouvait dépasser de morceaux d'êtres humains, une main, un pied, une touffe de cheveux...

Toute la soirée, le bilan officiel des morts restera faux, par respect pour ceux qu'on ne peut approcher, ceux dont il ne sera possible de repérer la « *silhouette* » qu'au petit jour, à l'abri des regards, par l'emploi de moyens de levage et de traction qu'on n'emploie plus qu'au-delà de la vie.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)

L'opposition face au nouveau gouvernement Rocard

La crise des droites

La composition du deuxième gouvernement de M. Rocard devait, selon toute probabilité, être connue le mardi 28 juin en fin de journée, après le retour de M. Mitterrand du sommet de Hanovre. Ce gouvernement devait être marqué plus par l'ouverture vers la « société civile » que par de nouvelles tentatives d'ouverture politique vers le centre.

A l'Assemblée nationale, M. Giscard d'Estaing (UDF) a été élu président de la commission des affaires étrangères avec l'accord des socialistes.

(Lire nos informations page 32.)

par Jean-Marie Colombani

S'il n'y avait eu l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, la France aurait pu continuer de croire qu'elle avait réélu à sa tête... M. Giscard d'Estaing, tant il est, depuis le 9 mai dernier, omniprésent.

S'il n'y avait eu l'élection de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, la droite aurait pu continuer de croire qu'elle avait gagné les élections législatives, et que M. Giscard d'Estaing était fondé à s'indigner qu'elle ne fût pas, ès qualités, conviée à gouverner.

En quelques jours, le pouvoir s'est matérialisé et la majorité qui le soutient s'est incarnée. Mais la France n'est toujours pas réconciliée. Le gouvernement que MM. Mitterrand et Rocard s'apprêtent à former ne sera pas d'« union nationale », ni même de « *grande ouverture* », selon la terminologie chère à l'ancien président.

Sommes-nous pour autant, comme l'affirme ce dernier, *menacés par ce « mal endémique »* de notre vie politique, le « *morcellement* » ? La droite l'est, à coup sûr. Pour elle, la crise est là. L'habileté de M. Giscard d'Estaing et la sainte alliance des notables, au sein de l'URC, ont masqué, le temps d'un scrutin législatif, une réalité que l'élection présidentielle avait révélée et qui, désormais, reprend ses droits.

(Lire la suite page 11.)

La Biennale de Venise
300 artistes de 25 pays

La quarante-troisième Biennale de Venise, consacrée aux arts visuels, a été inaugurée, dimanche 26 juin. Vingt-cinq pays et près de trois cents artistes y sont représentés. Les Italiens s'y taillent la part du lion, avec un pavillon géant. On peut y découvrir aussi des artistes non conformistes des pays de l'Est, et tenter de saisir ce qui anime la très jeune création et son *éclectisme « néo » sous* diverses formes. Le peintre américain Jasper Johns et le pavillon italien ont reçu les grands prix.

Celui des jeunes est allé à l'Américaine Barbara Blum. L'Italien Enzo Cucchi et l'Anglais Tony Cragg ont eu droit à une mention spéciale du jury.

(Lire page 15 l'article de GENEVIÈVE BRÉERETTE.)

Le sommaire complet se trouve en page 32

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 • USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

BIBLIOGRAPHIE

« LE CHANTIER UNIVERSITAIRE » de L. Paye-Jeanneney et J.-J. Payan

Un plaidoyer antijacobin

ELLE est historienne ; il est mathématicien. *Fille et belle-fille de deux* anciens ministres du général de Gaulle (1), Laurence Paye-Jeanneney se dit *« de sensibilité barriste » ;* fils de postier et *« produit de la méritocratie républicaine »,* Jean-Jacques Payan est militant socialiste, tendance Chevènement. Ils ont travaillé ensemble pendant cinq ans, de 1981 à 1986, alors qu'il était directeur général du CNRS, puis directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche. Et ils ont éprouvé le besoin de mettre noir sur blanc les réflexions contrastées que leur a inspirées cette expérience.

Sortant au lendemain du second tour des élections, leur livre en duo — *le Chantier universitaire* — apparaîtra comme un exercice particulièrement opportun d'ouverture. Mais, indépendamment de cette conjoncture, il constitue un essai passionnant, traitant tous les grands problèmes politiques et administratifs qui se posent aux universités. Mêlant, sur un ton simple et alerte, la théorie et l'anecdote, cette conversation entre deux esprits libres aborde — exemples à l'appui — une foule de questions épineuses, comme la politisation de l'administration, l'influence des cabinets ministériels et des syndicats, le recrutement et le pouvoir des présidents d'université ou la participation des étudiants au financement de leurs études.

Libérer le recrutement

Ayant été les acteurs d'une partie difficile au moment où se discutait la « loi Savary » sur l'enseignement supérieur, ils n'hésitent pas à dire crûment ce qu'ils pensent des comportements des uns et des autres : le corporatisme des syndicats, l'impuissance des présidents d'université, la versatilité des députés et des recteurs, l'égoïsme des mandarins, les hésitations du secrétaire d'Etat aux universités Roger-Gérard Schwartzenberg (qu'ils ont manifestement en piètre estime). Il est vrai que le combat qu'ils menaient n'était pas tout à fait en harmonie avec les idées qui prévalaient alors.

L'ancien directeur des enseignements supérieurs et sa collaboratrice sont en effet d'ardents défenseurs de l'autonomie des universités, avec tout ce que ce principe entraîne : concurrence entre les établissements, fin des diplômes nationaux, *liberté de fixer les droits* d'inscription.

Leur expérience administrative les a convaincus que cet objectif ne peut être atteint par une gestion centralisée de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi ils prônent la régionalisation des universités — pour celles, du moins, qui seraient volontaires. Selon eux, ce transfert de compétence est la conséquence logique des deux grandes évolutions qui doivent faire éclater le jacobinisme français : la loi de décentralisation et l'Acte unique européen. Seule une gestion décentralisée des universités peut leur assurer la liberté d'action et la capacité d'adaptation qui leur permettront d'affronter la concurrence internationale et l'échéance européenne de 1992.

La régionalisation doit donner plus de facilités aux universités pour mettre en place des formations nouvelles et organiser librement le recrutement, les tâches et les rémunérations des personnels. Bref pour être gérées comme des entreprises, responsables de leurs moyens et de leurs objectifs. Et allant jusqu'au bout de leur raisonnement les deux auteurs ont rédigé une *« proposition de loi permettant la création d'universités régionales autonomes »,* qu'ils livrent aux lecteurs en conclusion.

On imagine les interrogations qu'un tel programme ne manquera pas de susciter dans les milieux politiques et universitaires. Etant président de l'unviersité Joseph-Fourier de Grenoble, M. Payan l'a d'abord soumis au maire de sa ville, M. Alain Carignon, qui, en fervent régionaliste, l'a accueillie avec un vif intérêt. Du côté des responsables du Parti socialiste, la réponse est manifestement plus embarrassée. Maintenant qu'ils sont revenus aux affaires, *on attend leur réaction avec* curiosité. La gauche, qui a fait voter la décentralisation et qui fait campagne pour l'ouverture européenne, peut difficilement esquiver ce débat.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LAURENCE PAYE-JEANNENEY, JEAN-JACQUES PAYAN. *Le Chantier universitaire.* « Bâtir l'avenir ». Beauchesne. 253 p., 120 F

(1) M. Jean-Marcel Jeanneney, son père, a été ministre de l'industrie (1959-1962), ministre des affaires sociales (1966-1968) et ministre d'Etat (1968-1969). M. Lucien Paye, son beau-père, mort en 1972, a été ministre de l'éducation nationale (1961-1962).

HORIZON 1993

Une banque centrale pour l'Europe

par ANDRÉ FOURÇANS (*)

VEUT-ON, oui ou non, créer, dans un délai raisonnable, une banque centrale européenne (BCE) ? Telle est la question cruciale à laquelle doivent répondre les chefs d'État et de gouvernement réunis à Hanovre. Il y va de la crédibilité de leur engagement en matière d'union monétaire européenne. Certes, mettre en place une banque centrale européenne n'est pas chose facile. Certes, les problèmes, tant politiques que techniques, sont importants. Mais l'opération est fort heureusement possible.

En tant que rapporteur de la commission économique et monétaire du Parlement européen pour les questions de politique économique et monétaire, j'ai présenté au Parlement de Strasbourg des propositions de création de cette banque centrale. Une très large majorité, au-delà des clivages politiques, s'est dégagée en faveur de ces projets. Ce Parlement, élu au suffrage universel, représente les peuples d'Europe pour ce qui concerne l'expression des grands projets européens. Les chefs d'Etat et de gouvernement resteraient-ils en deçà de la volonté parlementaire ? Souhaitons que non.

Le président de la République a tenu durant la campagne présidentielle un discours très européen. Qu'il le concrétise en agissant franchement à Hanovre en faveur de la BCE ! Le chancelier Kohl, malgré des tiraillements internes à son gouvernement, s'est aussi exprimé en faveur d'une BCE. Les Allemands ayant pour l'instant la présidence de l'Europe, son influence sera donc prépondérante. On peut penser que les autres pays ne seront pas hostiles, même si certains, telle la Grande-Bretagne, ne font pas preuve d'un grand enthousiasme. Une volonté ferme et commune de la France et de l'Allemagne devrait donc permettre de surmonter les obstacles.

Les réticences les plus fortes viennent en fait de la Bundesbank, la banque centrale de la République fédérale, qui, on le sait, est largement indépendante du pouvoir politique de Bonn. Si cette indépendance est louable et nécessaire en matière de gestion monétaire, il serait choquant qu'elle bloque le processus. A François Mitterrand et à Helmut Kohl d'outrepasser ces résistances comme l'avaient fait Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt lors de la création du système monétaire européen.

Questions techniques et politiques

Cela dit, les questions techniques soulevées par M. Karl-Otto Poehl, le président de la Bundesbank, ont aussi des implications politiques et économiques qui ne peuvent pas être négligées. Et si l'on veut que la crédibilité du cheminement vers la BCE soit forte dans toute la communauté économique et financière internationale, mieux vaut avoir l'appui sans réserve de la Banque centrale allemande.

Comment faire ?

En reconnaissant la justesse des positions de fond de M. Poehl, même si cela doit se faire au détriment de notre orgueil national. Il veut une BCE largement indépendante des pouvoirs politiques. Il a raison. Il veut une gestion monétaire assurant la stabilité des prix, et les moyens pour ce faire. Il a raison. Il veut que la livre sterling entre dans le SME. Il a raison. Il veut une plus grande convergence des politiques économiques. Il a raison, même s'il néglige le fait qu'un SME renforcé et une BCE constituent d'excellents moyens, justement, pour assurer cette convergence. Il nous faut admettre que la baisse du taux d'inflation en Europe, et notamment en France, depuis quelques années, résulte pour beaucoup de la discipline que nous a imposé le deutschemark *via* le SME. L'arrimage des monnaies européennes au DM est sans doute la meilleure garantie de stabilité des prix qu'on puisse obtenir en France et en Europe.

Alors, comment, concrètement, tenir compte de ces faits, rassurer la Bundesbank et obtenir sa pleine coopération ?

D'abord en faisant chez soi ce qu'il faut faire au plan européen : donner une bien plus grande indépendance, rapidement, à la Banque de France. Ce serait, de la part de notre pays, une marque de volonté de rigueur et de sérieux en matière monétaire. Ensuite, il faut accepter de donner à la Banque centrale allemande un rôle particulier dans l'*application* de ce qui serait la politique monétaire de l'Europe.

J'entends d'ici les cris d'orfraie nationalistes vis-à-vis d'une telle suggestion ! Mais, si l'on veut l'Europe, il faut voir les réalités en face et reconnaître certains faits : la Bundesbank a la responsabilité principale et l'expérience de la gestion des principales monnaies du SME ; le deutschemark est la principale monnaie de réserve européenne. Sachons nous appuyer sur les faits porteurs d'avenir plutôt que de se recroqueviller sur la défense de pouvoirs illusoires...

Cela dit, si l'*application* de la politique monétaire européenne pouvait être confiée à la Banque centrale allemande, comme elle est confiée à la Banque centrale de New-York dans le cadre du Système fédéral de réserve américain (Fed), il est évident que la détermination et les choix de politique monétaire devraient être collégiaux.

Propositions concrètes

En s'inspirant du Fed, le système de banque centrale européenne pourrait être organisée comme suit. Un conseil de direction comprenant huit membres indépendants nommés pour une longue période (huit ans ?) d'après une liste proposée par la Commission de Bruxelles et le Parlement européen, les membres étant confirmés par les ministres de l'économie des pays de la Communauté (Conseil éco-fi). A ce conseil de direction seraient ajoutés cinq ou six gouverneurs des banques centrales des grands pays de la Communauté pour former le Comité de politique monétaire européenne (CPME), qui serait chargé de l'élaboration de la politique monétaire. Les autres gouverneurs participeraient à ce comité, mais n'auraient pas le droit de vote. On pourrait aussi imaginer un système de vote par rotation pour chacun des gouverneurs des autres pays, ou bien une procédure de votes pondérés, comme c'est le cas aujourd'hui aux conseils des ministres. Les éléments essentiels de la politique monétaire ainsi décidée seraient alors appliqués, on l'a dit, par la Bundesbank, comme le fait le Fed de New-York.

Une organisation de ce type assurerait l'indépendance de l'*institution* à l'égard des pouvoirs politiques et des banques centrales de chaque pays (par l'intermédiaire des huit membres du conseil de direction, qui ont la majorité des voix), tout en intégrant les responsables des principales banques centrales européennes. Celles-ci garderaient un rôle analogue à celui des banques centrales régionales aux Etats-Unis dans la mise en place cohérente et coordonnée des implications de la politique monétaire européenne pour ce qui concerne chaque Etat membre.

En outre, le conseil de direction devrait, deux fois l'an, présenter sa politique, et ses résultats, au conseil des ministres de l'économie et des finances de la Communauté, ainsi qu'à la commission économique et monétaire du Parlement européen (comme le fait le *chairman* du Fed américain au Sénat et à la Chambre des représentants).

Voilà, me semble-t-il, la direction à suivre. Et si l'on veut dès fin 1992, échéance prévue pour le grand marché européen, être en mesure d'assurer une véritable intégration monétaire, intégration nécessaire au bon fonctionnement d'un marché européen digne de ce nom, c'est dès aujourd'hui qu'il faut préparer la mise en place de la BCE. C'est dire l'importance cruciale d'une décision en ce sens au sommet de Hanovre. Un échec ferait sans aucun doute reculer l'Europe monétaire de plusieurs années.

(*) Député au Parlement européen (UDF).

Au courrier du Monde

MISE AU POINT

A propos de la « Lettre de la Nation »

Contrairement à ce qui est mentionné dans *le Monde* du 17 mars, page 8, selon une source anonyme censée représenter le RPR, ce n'est pas à titre bénévole que je m'occupais de *la Lettre de la Nation*, organe officiel du RPR. J'y étais salarié à temps complet, pour en assurer la rédaction en chef.

NICOLAS TANDLER
(Paris).

ÉCOLE

On peut rêver

Après un quart de siècle de pratique dans l'enseignement et au moment où un nouveau ministre prend ses fonctions, on a le droit de rêver un peu. J'ai donc rêvé que, pour préparer l'avenir, les mesures prises par le ministère de l'éducation nationale l'étaient dans le cadre de l'utopie directrice définie par les principes suivants :

1) L'enseignement est facultatif, gratuit, ouvert à tous et à tout âge. On ne peut toutefois s'inscrire à un enseignement sans avoir les certificats requis.

2) Les niveaux et la diversification des certificats sont tels, et cela dès l'enseignement primaire, que chacun peut trouver des filières à sa mesure. Chaque certificat, défini par un programme précis, sanctionne un savoir (lecture, mémorisation) et un savoir-faire (maîtrise de techniques). Aux employeurs, aux universités et aux écoles de dire à quels niveaux ils *recrutent.*

3) Les certificats sont décernés par des jurys spécialisés qui fonctionnent d'une façon permanente. Le candidat se présente lorsqu'il se juge prêt, s'il est recalé, il est ajourné pour une durée fixée par le jury. Tout succès peut être récompensé par une bourse.

4) L'essentiel du savoir est disponible sous forme de manuels et de cours magistraux audio-visuels. Ce matériel est proposé dans les établissements publics, mais on le trouve aussi dans le commerce, de sorte que chacun peut en partie se former chez soi.

5) Des professeurs en titre, garants du savoir, dirigeant des ateliers où la formation est personnalisée. Ils sont aidés dans cette tâche par des moniteurs dont le recrutement (étudiants; chômeurs, troisième âge...), les horaires et la *rétribution sont souples.*

6) La définition des niveaux sanctionnés par les certificats est harmonisée au plan national. En revanche l'organisation de l'enseignement est le plus possible décentralisée, y compris le budget. Une bonne gestion du personnel doit permettre d'exploiter aussi les heures où il peut y avoir une certaine demande (par exemple le soir et les week-ends).

Je pourrais développer longuement les implications, les mérites et les raisons de chacun de ces principes, et dire en quoi une utopie est utile. Mais de même que chacun a le droit de rêver, de même les autres ont le droit qu'on ne les prive pas du plaisir de gamberger. Et avouez qu'il y a là de quoi !

MICHEL PATILLON
(Le Mans).

ARMÉE

Les incidents de Mulhouse

Je ne puis laisser passer sans réagir un extrait d'un article de votre numéro du 23 juin dans lequel, rapportant les incidents qui se sont passés à Mulhouse il y a quelques jours, vous écrivez et je cite : *« Pour une fois que les protagonistes d'une telle expédition n'étaient pas des « paras » avinés partant casser du « bougnoule » dans une ville de garnison du Sud-Ouest. »*

Je récuse avec vigueur une affirmation qui tendrait, si elle était crédible, à jeter l'opprobre sur toute une catégorie de personnels et à mettre en doute le climat de tolérance auquel vous comme moi sommes spécialement attachés et qui fait l'objet de mon attention personnelle dans l'armée de terre.

GÉNÉRAL D'ARMÉE
GILBERT FORRAY,
chef d'état-major de l'armée de terre.

SÉRÉNITÉ

Heidegger au bac

Personne et surtout ni les enseignants ni les éducateurs ne peut ignorer la signification réelle mais aussi symbolique et morale du choix délibéré d'un texte de Heidegger proposé aux candidats de la série A, un choix insoutenable.

Les recteurs des académies de Paris, Créteil, Versailles doivent certainement déplorer aujourd'hui que leur vigilance ait été surprise.

Pourtant, depuis l'apparition du livre de Victor Farias : *Heidegger et le nazisme*, les Français peuvent maintenant tout savoir du nazisme de Heidegger. Non seulement on ne peut rien attendre de vraiment rigoureux d'un penseur qui confond délibérément les moissonneuses-batteuses et les chambres à gaz, mais, plus gravement, une pensée qui refuse tout prolongement moral n'est pas et ne sera jamais une pensée authentiquement philosophique (...).

La réflexion philosophique exige la sérénité. L'Université française, encore toute abasourdie, vient de redécouvrir les éléments d'un dossier accablant qu'elle avait préféré ignorer.

Dans un tel climat, on ne peut exiger d'un élève d'une classe de terminale qu'il examine avec sérénité le texte d'un homme qui a continué de verser sa cotisation au Parti nazi jusqu'en 1945. Et on peut craindre que des correcteurs ne puissent pas, légitimement révoltés, rester sereins.

JEAN-CLAUDE CASTAGNEYROL,
proviseur-adjoint de lycée.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Etranger

Au sommet européen de Hanovre

Les Douze créent un comité chargé de définir la procédure d'intégration monétaire

HANOVRE
de nos envoyés spéciaux

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze entendent accélérer leur progression vers l'union monétaire. Le compromis de procédure auquel ils sont parvenus, le lundi soir 27 juin, mais qui doit être encore confirmé mardi une fois les textes rédigés, donne sans conteste l'avantage à ceux – la grande majorité du conseil européen – qui souhaitent aller de l'avant. Mais il est néanmoins suffisamment flou pour que Mme Thatcher, peu convaincue de l'opportunité de hâter l'intégration monétaire, puisse accepter de participer aux travaux qui vont être entrepris.

La décision prévoit la création d'un comité chargé d'examiner les mesures concrètes qui pourraient *contribuer à la réalisation* progressive de l'union monétaire. La formulation prudente évite de faire référence, même comme objectif ultime, à la création d'une Banque centrale européenne. C'est là une institution dont le premier ministre britannique, elle l'a répété lundi, ne veut, à ce stade, absolument pas entendre parler. Elle avait manifesté le même rejet à l'idée d'avaliser le projet monnaie commune. *« C'était un problème qu'il fallait dédramatiser d'autant plus qu'une union monétaire implique bien en réalité une monnaie commune ! »*, a commenté M. Jacques Delors.

La composition du comité ne permet guère de se tromper sur les intentions de la majorité du conseil. *« Il ne s'agit pas d'un comité de routine »*, s'est exclamé M. Delors, sous-entendant que si tel avait été le cas, le projet d'accélérer la marche vers l'union monétaire se serait rapidement enlisé. Il comprendra certes les onze gouverneurs des banques centrales (éminents personnages dont on peut craindre qu'ils ne favoriseront pas une évolution dont l'aboutissement inéluctable sera de les priver d'une partie de leurs pouvoirs...), mais aussi trois « sages » ou experts plus « politiques » dont on devine qu'ils seront choisis parmi les partisans du mouvement. Enfin et surtout, la présidence du comité sera confiée à M. Delors, dont l'engagement en faveur d'une coopération monétaire plus active n'échappe à personne. Un second commissaire serait également désigné pour siéger dans le comité.

« C'est Jacques Delors qui pilotera le tout », a commenté M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, afin d'expliquer comment il fallait interpréter la décision de procédure sur le point d'être prise. Le rapport que le comité est chargé de rédiger devra être soumis aux ministres des finances dans moins d'un an, de telle manière que ceux-ci aient le temps de l'étudier pour être en mesure de soumettre leurs observations et conclusions au conseil européen qui se tiendra en juin 1989 à Madrid.

M. Delors a rappelé à quelles questions les sages ainsi désignés devraient chercher une réponse.

1) Veut-on une monnaie commune, et en cas de réponse positive, faut-il une monnaie unique ou bien une monnaie parallèle, qui circulerait *donc en même temps que* les monnaies nationales existantes ?

2) Qui la gérera ? Une banque centrale ou bien, à la manière des Etats-Unis, une banque de réserve fédérale qui cohabiterait avec les banques centrales nationales ?

3) Si la future monnaie commune envisagée devait être l'ECU, quelles mesures conviendrait-il de prendre sans attendre, au plan de l'utilisation privée mais aussi officielle, pour en développer la circulation ?

4) Quelles étapes et mesures de transition faudrait-il envisager avant d'arriver à l'union monétaire projetée ?

Les Douze, sauf rebondissement de dernière minute, ont donc choisi de différer l'affrontement. Quel sens aurait eu un éclat alors que les premières décisions n'auront, en tout état de cause, pas à être prises avant au moins un an ? Ce répit permettra aux sceptiques – Mme Thatcher n'est pas l'unique du genre, il en existe, comme chacun sait, au sein du cabinet ouest-allemand – de réfléchir, voire de freiner. En outre, une querelle ouverte aurait été du plus mauvais effet alors que la Communauté, presque ébahie d'avoir fait aussi bien, fête ici à Hanovre les succès de la présidence allemande et renouvelle, reconnaissante, pour un nouveau terme d'au moins deux ans, le mandat de M. Jacques Delors à la tête de la Commission européenne.

Vers le marché unique

En vérité, ce débat sur la nécessité de progresser plus vite vers l'union monétaire surgit aujourd'hui parce que la mise en œuvre de l'Acte unique, ce programme de relance de la Communauté décidé par les Douze en 1985, est une réussite. Ainsi l'adoption récente de la directive libérant complètement les mouvements de capitaux d'ici le 1er juillet 1990 implique, si l'on veut éviter trop de turbulences sur les marchés, des politiques monétaires plus étroitement coordonnées.

Les Douze s'apprêtent à souligner le caractère irréversible de leur progression vers le marché unique et à énumérer, pour raffermir les énergies, la liste des directives stratégiques qui devraient être adoptées au cours des mois à venir : l'harmonisation des règles bancaires, passage obligé pour la mise en place d'un Marché commun des services financiers ; l'ouverture généralisée des marchés publics et la poursuite de l'harmonisation des normes. M. Delors a attiré l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement sur les dossiers les plus difficiles.

1) Ceux qui concernent la fiscalité, depuis l'harmonisation de la TVA jusqu'au rapprochement de la taxation des revenus de l'épargne ;

2) La prise en compte de la dimension sociale du marché unique qui progresserait déjà de manière significative si les Douze approuvaient le projet des sociétés de statut européen présenté par la Commission, puisqu'il impose un régime d'association des travailleurs aux décisions de l'entreprise ;

3) La mise en place d'une politique commune en matière de télévision.

Ces deux derniers thèmes ont été également évoqués par M. Mitterrand. *« Il est choquant qu'on avance sur les capitaux et que les travailleurs soient au bord de la route... L'Europe ne peut se séparer de ses travailleurs ; çà n'avance pas. Je ne pourrai pas m'associer si rien n'est fait sur ce plan social »*, avait ainsi déclaré le président de la République.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TREAN.

Un nouveau bail pour M. Jacques Delors

M. Jacques Delors, reconduit pour deux ans dans ses fonctions de président de la Commission européenne, est né à Paris le 20 juillet 1925 dans une modeste famille de sept enfants. Boursier au lycée, il milite très tôt dans les rangs de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Rédacteur à la Banque de France en 1945, il suit des cours du soir et obtient une *licence en droit, une autre en* sciences économiques et le diplôme du Centre d'étude supérieure de banque. Syndicaliste actif à la CFTC, il entre, en 1962, au Commissariat du Plan comme chef du service des affaires sociales, puis devient chargé de mission auprès de M. Chaban-Delmas, premier ministre de 1969 à 1972.

Professeur à l'université de Paris-IX Dauphine, président de l'association Echanges et Projets, il rejoint les rangs du PS en 1974, dont il devient le délégué national pour les relations économiques internationales. Ministre de l'économie et des finances de mai 1981 à juillet 1984, il s'efforcera d'éviter les mutations trop brusques, demendant notamment au premier ministre, M. Mauroy, une « pause » dans les réformes.

A sa sortie de la Rue de Rivoli, où le remplace M. Pierre Bérégovoy, il prend la présidence de la Commission européenne en janvier 1985 pour deux ans, son mandat ayant été renouvelé en janvier 1987. En novembre dernier, il avait jeté l'émoi dans la classe politique en n'écartant pas l'hypothèse de devenir le premier ministre de M. Raymond Barre si celui-ci était élu président de la République. A la tête de la Commission de Bruxelles, il s'est fait le champion d'une Europe unie face aux Etats-Unis et au Japon, prenant une grande part à la signature de l'Acte unique européen, qui prépare l'échéance de 1992.

Première rencontre Chevènement-Scholz à Paris

La brigade franco-allemande devrait manœuvrer l'année prochaine sur le terrain

BONN
de notre correspondant

M. Rupert Scholz, ministre ouest-allemand de la défense, est en visite officielle, le mardi 28 juin, à Paris, où il rencontre son collègue français, M. Jean-Pierre Chevènement, et le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas. M. Rupert Scholz est un nouveau venu dans le gouvernement fédéral. Le chancelier Kohl l'a désigné en mai pour succéder à M. Manfred Woerner, qui occupe, depuis le 1er juin, le poste de secrétaire général de l'OTAN. Rien ne désignait *a priori* ce professeur de droit public de cinquante ans, qui n'a pas effectué de service militaire (appartenant à une génération parvenue à l'âge de l'incorporation avant la création de la Bundeswehr en 1955), pour occuper le poste de ministre de la défense.

De nombreux commentateurs ont interprété sa promotion comme la manifestation de la volonté du chancelier Kohl de placer au gouvernement un homme capable de faire contrepoids au très actif ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher. Tout cela n'est que *« spéculations »* pour M. Scholz, car *« la politique du gouvernement fédéral en matière de défense et de sécurité se fonde sur les lignes directrices définies par le chancelier, dont c'est la compétence. Cette politique est assumée et mise en œuvre par l'ensemble du cabinet. »*

Un marché unique européen de l'armement

M. Scholz, qui a déclaré récemment que l'on *« devait juger M. Gorbatchev à ses actes »*, ne serait-il pas pourtant plus réticent à l'égard du numéro un soviétique que M. Genscher, qui veut *« aider M. Gorbatchev »* et a affirmé à maintes reprises qu'il fallait prendre ce dernier *« au mot »* ? *« Les actes, c'est ce qui doit suivre les mots, je ne vois pas de contradiction »*, poursuit M. Scholz, pour qui *« le travail quotidien avec M. Genscher se passe très bien »*.

M. Scholz vient à Paris pour faire connaissance avec M. Chevènement, qu'il n'avait jamais rencontré auparavant. Cette visite s'inscrit, selon lui, dans la *« continuité »* de la coopération franco-allemande en matière de défense. Celle-ci s'est traduite, en 1987 et 1988, par d'importantes décisions : création d'une brigade commune, mise en place d'un conseil de défense et de sécurité le 22 janvier dernier. La fameuse brigade ? *« Les choses avancent bien. L'état-major a été constitué, et j'ai déjà reçu son chef et son adjoint qui m'ont informé de l'état d'avancement de ce projet. Au milieu de l'an prochain, on pourra voir cette brigade fonctionner sur le terrain. »*

Si M. Scholz estime que, dans l'immédiat, M. Chevènement et lui n'ont pas de décisions urgentes à prendre en commun, le conseil de défense franco-allemand, à son avis, va devoir se saisir bientôt d'une question très importante : *« L'élaboration d'une position commune franco-allemande face aux dernières propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement conventionnel. »* *« J'estime que ces propositions sont très intéressantes, car elles admettent qu'il existe des disparités, que les Soviétiques avaient toujours contestées. Aujourd'hui, ils en conviennent. C'est positif. Il faut saisir cette chance, et aboutir au plus vite à la définition d'une position occidentale commune dans le cadre de la conférence sur la réduction des armements conventionnels. »*

Sur la question du maintien et de la modernisation des armes nucléaires à courte et à très courte portée, sur laquelle le débat est particulièrement vif en RFA, M. Scholz se montre d'une grande prudence : *« La décision concernant les armes françaises de ce type appartient à la France seule, et il ne me semble pas qu'elle soit à l'ordre du jour immédiat. »*

MM. Scholz et Chevènement devaient évoquer la coopération franco-allemande en matière d'armement, un domaine où, à côté de réussites remarquables comme l'hélicoptère de combat, les deux pays ont pris des chemins divergents, comme dans le cas de la conception et de la réalisation de l'avion de combat des années 90.

M. Scholz est plutôt optimiste pour l'avenir : *« Plusieurs facteurs sont déterminants : il faut à la fois aboutir à la production d'armes les plus performantes possibles pour le prix le plus avantageux, et tenir compte des politiques industrielles nationales. Il faut respecter les intérêts industriels nationaux, comme ceux de la France qui a choisi l'avion Rafale de Dassault plutôt que la participation au chasseur européen. J'estime cependant que ces intérêts particuliers perdront de l'importance dans les années à venir. Si la coopération en matière de défense et de sécurité s'intensifie au sein de l'Europe occidentale, cela aura certainement des répercussions dans le domaine de l'armement. Le Marché unique européen contribuera lui aussi au rapprochement des industriels de l'armement après 1992. »*

LUC ROSENZWEIG.

Nouvelle phase dans la négociation sur le Cambodge

L'ONU soumet des propositions de règlement aux parties concernées

La négociation sur le conflit cambodgien est entrée dans une nouvelle phase avec l'intervention de l'ONU, qui a soumis des propositions de règlement aux différentes parties. Ces propositions, dont le contenu n'a pas été révélé, ont été transmises par M. Rafeeundin Ahmed, représentant spécial de M. Perez de Cuellar. Elles ont pour objet, a déclaré, le lundi 27 juin à New-York, le porte-parole de l'ONU, de *« fournir la base de négociations sur le cadre d'un règlement global du problème du Cambodge et la restauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est »*.

M. Ahmed est attendu jeudi à Phnom-Penh – où sa visite, en tant que représentant du secrétaire général des Nations unies, constituera une première – puis, vendredi, à Vientiane. Lundi, il a rencontré à Hanoï le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach. Il s'était déjà entretenu, samedi à Bangkok, avec le prince Sihanouk avant de rencontrer le lendemain, toujours dans la capitale thaïlandaise, les deux autres représentants de la résistance, MM. Khieu Samphan (Khmer rouge) et Son Sann (Front national). M. Ahmed doit retourner à Bangkok, en fin de semaine, pour s'entretenir de nouveau avec le prince Sihanouk avant de voir, dimanche, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddi Sawetsila, et son collègue indonésien, M. Ali Alatas.

L'initiative de M. Perez de Cuellar intervient à la veille de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), prévue les 5 et 6 juillet à Bangkok et à laquelle doit participer le prince Sihanouk. Les « Six » de l'ASEAN rencontreront ensuite, toujours dans la capitale thaïlandaise, M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain.

La tournée de M. Ahmed intervient également un mois avant la réunion, prévue le 25 juillet à Djakarta (Indonésie), d'un « cocktail » entre les factions cambodgiennes – y compris le régime de Phnom-Penh – et des Etats concernés par le conflit, notamment le Vietnam, la Thaïlande et l'Indonésie. Enfin, M. Ahmed doit se retrouver à Phnom-Penh au moment même où les Vietnamiens organisent des parades à l'occasion du retrait, qui doit s'étaler jusqu'à la fin de l'année, de quelque cinquante mille soldats sur les cent vingt mille que compte – selon des experts occidentaux – leur corps expéditionnaire au Cambodge.

Le rôle des Chinois et des Soviétiques

Pour quelles raisons M. Perez de Cuellar a-t-il jugé opportun d'intervenir dans des négociations qui paraissent encore à l'état d'ébauche ? Il y a eu, le 14 avril, l'accord de Genève sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, dans lequel l'ONU a joué, avec succès, le rôle d'honnête courtier. Depuis, il y a eu le sommet Reagan-Gorbatchev, à l'ordre du jour duquel le Cambodge a figuré. Enfin, la « nouvelle pensée » soviétique dans le domaine diplomatique, qui met notamment l'accent sur le règlement des conflits régionaux, a contribué à placer celui de la question cambodgienne au centre des discussions que Soviétiques et Chinois ont eues, du 13 au 20 juin, à Moscou.

Quelles que soient les pressions des Grands en faveur d'un accord, on en reste cependant au début d'un long processus. Tout en acceptant de se rendre à Djakarta – et d'y rencontrer le prince Sihanouk, – les Vietnamiens ont réitéré, lundi, leur refus de *« négociations directes Vietnam-Sihanouk »*, une exigence que la résistance cambodgienne a *remise sur le tapis*, le week-end dernier, à l'occasion d'une rencontre entre le prince, M. Khieu Samphan et M. Son Sann. Selon la radio clandestine des Khmers rouges, les trois hommes auraient, en effet, demandé qu'à Djakarta M. Nguyen Co Thach *« participe immédiatement »* à des négociations avec le prince.

Depuis plusieurs semaines, Moscou s'efforce de faire avancer le dossier cambodgien. La Chine – sans laquelle aucun accord sérieux ne peut se faire – en a pris acte, assouplissant quelque peu une position qui se résumait, l'an dernier encore, à exiger un retrait inconditionnel des troupes vietnamiennes du Cambodge. M. Perez de Cuellar a dû juger la situation assez mûre pour mettre en jeu le prestige de l'organisation internationale, tout en prenant la précaution de rappeler que son émissaire ne s'adressait qu'à des individus.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'ex-général Kenan Evren en visite aux Etats-Unis

Le président turc est reçu avec tous les honneurs par M. Reagan

Principal responsable du coup d'Etat militaire de 1980, l'ancien général Kenan Evren, président de la République turque, a reçu, le lundi 27 juin, des mains du président Reagan, la Légion du mérite, l'une des plus hautes distinctions américaines, pour services rendus par son pays pendant *la guerre de Corée*. La cérémonie se déroulait à la Maison Blanche, où le chef de l'Etat turc s'est entretenu avec M. Reagan au début d'une visite de six jours aux Etats-Unis, la première d'un président turc depuis vingt et un ans.

Ce séjour témoigne de la détente intervenue ces derniers mois dans les rapports entre les Etats-Unis et la Turquie, à la suite du rétablissement *progressif* de la démocratie dans ce pays. L'année dernière encore, la visite de M. Evren avait dû être reportée en raison des réserves du Congrès sur le programme d'aide demandée par l'administration pour Ankara. Troisième récipiendaire de l'aide américaine après Israël et l'Egypte, la Turquie, qui joue un rôle essentiel dans le dispositif de l'alliance atlantique au sud de *l'Europe*, avait *toujours été tenue* en suspicion par le Congrès, notamment à cause de l'affaire de Chypre. Ce dernier a accepté de voter pour cette année une aide militaire et économique de 520 millions de dollars.

Se félicitant de l'étroitesse des relations entre les deux pays, le président Reagan a lancé un appel au développement des échanges commerciaux et des investissements américains en Turquie. – *(AFP, UPI.)*

La « guerre des espions » entre le Canada et l'URSS

Pause entre Moscou et Ottawa

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le Canada a tenté, le lundi 27 juin, de sortir la tête haute de la « guerre des expulsions » qui l'oppose depuis dix jours à l'URSS. M. Joseph Clark, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, a convoqué l'ambassadeur d'URSS à Ottawa, M. Alexie Rodionov, pour lui annoncer que le Canada était déterminé à refuser de prolonger les visas de travail des ouvriers venus spécialement de Moscou pour reconstruire le consulat d'URSS de Montréal, ravagé par un incendie l'an passé.

Cette mesure s'appliquera tant que l'URSS ne reviendra pas sur sa décision d'empêcher vingt-cinq des trente-neuf employés soviétiques de l'ambassade du Canada à Moscou de reprendre leur travail. Sans traducteurs ni chauffeurs ni cuisiniers, les diplomates canadiens restés en poste dans la capitale soviétique ont, en effet, leurs tâches singulièrement compliquées depuis samedi.

Ottawa s'est toutefois abstenu de décréter de nouvelles expulsions, mettant ainsi fin à la surenchère qui a amené au total neuf diplomates soviétiques (sur les soixante-trois en poste au Canada) et trois canadiens à regagner précipitamment leurs pays ces derniers jours, sans compter les dix Soviétiques et les dix Canadiens déclarés *personae non gratae* par l'un ou l'autre des deux gouvernements.

Il n'en fallait pas plus pour que M. Rodionov s'estime *« satisfait »* et déclare la *« brouille »* terminée. M. Clark n'est pas allé aussi loin. Selon lui, il est trop tôt pour parler de *« trêve »* dans la dispute, et la balle est maintenant de nouveau *dans le camp soviétique*.

MARTINE JACOT.

Europe

L'ouverture de la dix-neuvième conférence fédérale

La dix-neuvième conférence nationale du PC soviétique – la première depuis 1941 – s'est ouverte au Palais des congrès du Kremlin, le mardi 28 juin, à 10 heures (heure locale, 8 heures à Paris). Elle réunit 4 991 délégués, qui ont d'abord élu, à l'unanimité, les 112 membres de leur présidium, ainsi qu'un secrétariat et des commissions de rédaction et de vérification des pouvoirs.

Les délégués ont ensuite approuvé un ordre du jour que l'agence Tass présente en deux points : 1) *« Mise en œuvre des décisions du vingt-septième congrès du PCUS, principaux résultats de la première moitié du douzième quinquennat et tâches des organisations du parti en vue d'approfondir la « perestroïka » ;* 2) *« Mesures de démocratisation ultérieure de la vie du parti et de la société. »*

M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général, a ensuite pris la parole. Les journalistes étrangers n'ont pas accès au Palais des congrès, mais la séance inaugurale de la conférence est retransmise en direct par la télévision.

Un débat très ouvert a lieu dans les journaux

MOSCOU
de notre correspondant

La conférence qui s'est ouverte le *mardi 28 juin au Palais* des congrès de Moscou est officiellement la dix-neuvième, mais peut-être en fait la vingtième. Car même si elle n'a pas été reconnue comme telle, une autre conférence, riche et vivante, s'est tenue auparavant, trois mois durant, dans les colonnes de la presse.

Pour le seul mois d'avril, la *Pravda* a ainsi reçu soixante-sept mille lettres et chaque jour tous les grands quotidiens ont consacré au bas mot deux pleines pages à cette discussion qui n'a pratiquement connu d'autres tabous que le bien-fondé de la révolution et la vertu du léninisme – souvent réduit d'ailleurs à l'antistalinisme.

Traditionnel exutoire d'une société bâillonnée, le courrier des lecteurs a, dans l'affaire, changé de nature. Hier, on écrivait aux journaux pour se plaindre. Aujourd'hui, célèbre ou inconnu, c'est pour faire publier de véritables manifestes, polémiquer, peser sur le cours des choses, et beaucoup des propositions avancées lors de cette préconférence se sont retrouvées, en moins vigoureuses, dans les « Thèses » adoptées par le Comité central.

Au début, juste après que la *Pravda* eut publié, le 5 avril, sa fameuse réponse au « manifeste » que les conservateurs avaient fait paraître le 13 mars dans *Sovietskaïa Rossia*, on était encore timide et prudent. Puis la liberté de ton des lecteurs a grandi, a fini par déborder dans les autres pages, et l'on pouvait ainsi lire dans le dernier numéro des *Nouvelles de Moscou* l'interview suivante d'un délégué à la conférence, premier secrétaire d'une ville de Sibérie. Question : *« On dit souvent à l'Ouest qu'une des causes freinant le développement de la société soviétique est le fait que nous n'ayons qu'un seul parti (...). Peut-être avons nous besoin d'un parti d'opposition ? »* Réponse : *« Cette idée-là surgit dans les conditions d'un centralisme forcené, lorsque le pouvoir appartient à l'appareil. Mais si, dans le futur, les collectifs de travailleurs et les soviets ont le pouvoir réel, si une atmosphère démocratique règne au sein du parti, alors la question d'un parti d'opposition tombera d'elle-même. »*

Sous-entendu : dans le cas contraire... Et avec cela, les *Nouvelles de Moscou* s'arrachent comme de la vodka et atteignent, à Vladivostok, 25 roubles au marché noir – plus du dixième d'un salaire moyen. Mais sans même parler des hebdomadaires de pointe, d'un quotidien à l'autre, les seuls titres trouvés dans ces pages elles-mêmes *intitulées* : « Votre position ? », « J'ai un avis », ou bien encore : « Je demande la parole ! » avaient un parfum de grande fièvre.

Beaucoup de ces titres étaient, en fait, des slogans : « Démonopolisation de l'information ! », « Confisquer notre propriété à la bureaucratie », « Eligibilité totale, révocabilité à tout moment ! », « *Etre un membre du parti, pas un rouage* », « Une loi sur le parti. » D'autres faisaient entrer dans les pages d'organes officiels le célèbre *« ils »* par lequel on désigne les maîtres du pays : « Comment ils nous effraient. » D'autres encore résumaient tout (« Renaissance de la conscience politique »), et l'une des lettres qui aura le plus marqué ces débats épistolaires traitait de la renaissance de la conscience tout court d'un membre du PCUS.

« La tête contre les murs »

« Je ne peux me départir, a écrit ainsi aux *Izvestia* un militaire de quarante-huit ans, *d'un sentiment de honte. Vingt ans durant, j'ai vu tout ce qui se passait dans le parti, et je me suis tu. Je me disais : autant se cogner la tête contre un mur. Intervenir ? Dire ce que je pense et ce que je sais que les autres pensent ? Et alors ? Ça ne changera de toute façon rien.* [Mais] *il devient de plus en plus difficile de se forcer à rester dans sa tranchée. (...) J'ai décidé d'en sortir* [car] *je veux que le parti n'ait jamais à rougir devant les générations montantes comme je rougis moi devant le regard interrogateur de mes enfants : où étais-tu, toi, le communiste, durant toutes ces années ? »*

Une réaction parmi d'autres à cette lettre : *« L'Allemagne a été écrasée par les chars, le Japon mis en pièces par les bombes atomiques, et nous qui avons un régime social d'avant-garde, des ressources humaines et naturelles immenses, nous, le pays victorieux, c'est tout juste si nous ne vivons pas plus mal que tous les autres. (...) »*

Que faire alors ? D'abord, instituer des « garanties », politiques, légales et constitutionnelles, contre le retour en arrière, la crainte constamment exprimée. Et pour cela, *« étendre, en premier lieu, la « glasnost »* en retransmettant à la télévision les sessions du Soviet suprême ; en publiant les sténogrammes des réunions du bureau politique ou en faisant connaître les opinions, le passé et la vie de dirigeants jusqu'à présent totalement désincarnés sur leurs photos retouchées.

Mais cela ne saurait suffire à conjurer les spectres de Staline et de Brejnev qu'il faut aussi éloigner par la limitation du nombre et de la durée des mandats (l'un des thèmes dominants) ; l'élection du secrétaire général au suffrage universel et secret ; la publication des projets de résolutions et rapports avant et non pas après leur adoption ; la définition précise de la notion de *« rôle dirigeant »* et des attributions du parti et de ses différentes instances ; la démocratisation des élections (toutes variantes possibles) et encore la suppression des fonctions réservées aux membres du parti.

Idée fréquemment avancée : si le parti est unique et représente les intérêts de tous, il lui faut *« demander l'avis des sans-parti »*, dans ses prises de décision bien sûr, mais aussi dans l'admission et la promotion de ses membres, car *« n'y a-t-il pas danger de voir la notion de souveraineté du parti se substituer à celle de souveraineté du peuple et des lois ? »*

Question toute rhétorique, en fait, car il n'est pas une seule lettre qui ne prenne en compte l'existence d'*« adversaires de la « perestroïka »*, ces *« conservateurs »*, ces partisans du *« système administratif autoritaire de gestion »*, ces *« chasseurs de grade »*, ces *« privilégiés »*, cette *« nomenklatura »* dont le silence finit par inquiéter plus que les protestations d'hier. Lettre publiée par *le Vingtième Siècle et la paix* : *« Nos dirigeants sous-estiment le danger que représente l'appareil bureaucratique. A tout moment, cette armée hautement disciplinée qui, pour l'heure, endure dans l'expectative bien des outrages peut se transformer en une armée qui attaque. Et alors nous, qui sommes en majorité inorganisés, nous ne résisterons pas. »*

Les « silencieux »

Dans l'*Industrie socialiste* : *« Qui entrave la « perestroïka » ? Où sont les racines de ce phénomène ? Nous savons parfaitement que ce mécanisme n'est pas désincarné (...), il faut donner des noms. »* Et l'on en donne souvent, ceux d'administrations et de ministères précis en tout cas et, dans *Novy Mir*, l'économiste réformateur Nicolaï Chmelev dénonce l'existence d'un *« complot tacite »* entre une certaine partie des autorités locales et une série d'administrations centrales.

Les *« silencieux »*, autre appellation de ces conservateurs occultes, font d'ailleurs d'autant plus peur que bien des témoignages démontrent qu'ils sont toujours assez forts pour avoir manipulé les élections des délégués à la conférence. Quand on n'a pas simplement évincé des réformateurs bénéficiant pourtant d'un soutien massif, on a seulement respecté les traditions. *« Trop tard ! »*, écrit ainsi un Léningradois à *Ogoniok*, qui avait publié un article sur la question – trop tard, car sur les 176 délégués de Léningrad, explique-t-il, 17 sont des parachutés de Moscou, 44 des représentants du parti et des organisations de masse, 21 d'institutions et entreprises diverses, 7 des officiers et 7 encore des responsables locaux du parti.

Quant aux 80 mandats restants, 52 sont allés à la *« classe ouvrière »*, 9 aux *« travailleurs des campagnes »*, 2 aux anciens combattants, 6 aux *« employés »* et 11 seulement, déplore-t-il, à des scientifiques, des enseignants, des médecins ou des artistes. Constante dans toutes les élections soviétiques, cette pratique des quotas sociaux a souvent été mise en cause, notamment par un critique littéraire, Iouri Bourtine, qui écrivait dans les *Izvestia* : *« Et si soudain, dans un soviet ou même au Soviet suprême, il n'y avait pas une seule trayeuse ou une seule ouvrière du textile et s'il n'y avait, disons, que dix ou vingt des premiers secrétaires d'élus, qu'y aurait-il de si terrible ? Et si venaient à leur place, par exemple, des économistes, des historiens, des essayistes, des metteurs en scène et des acteurs aujourd'hui populaires et militants, les affaires en souffriraient-elles ? Tout au contraire. »*

Une dernière citation, tirée de *Moscou Soir* : *« Et encore une chose : la conférence doit réprouver catégoriquement, comme contraire au marxisme-léninisme, l'idée introduite subrepticement par de piètres théoriciens véritablement obsédés, d'une hausse, prétendument indispensable, des prix des produits de première nécessité. »* Une telle véhémence était rare et ce problème-là, ce n'est pas pour les conservateurs qu'il est gênant, mais pour M. Gorbatchev.

B. G.

Les délégués

Aucune liste complète des cinq mille délégués au congrès n'a encore été publiée en URSS. Si l'on connaît les délégués d'une série de républiques et régions, ceux qu'envoie à Moscou la république la plus importante, la Fédération de Russie, n'est connue que de manière fragmentaire. Certains délégués ont d'ailleurs été tardivement rayés des listes, tels les anciens premiers secrétaires des régions de Sakhaline et de Iaroslavl, par trop compromis avec le régime brejnévien.

Mieux connue est la principale bataille qui a eu lieu pour l'élection des trois cent dix-neuf délégués de Moscou et s'est terminée en présence de M. Gorbatchev. Un certain nombre de réformateurs en flèche ont été finalement élus, malgré une forte contestation : citons notamment MM. Leonid Abalkine, directeur de l'Institut d'économie, Iouri Afanasiev, directeur de l'Institut des archives, et Elem Klimov, président de l'Union des cinéastes. Ont été battus, en revanche, Mme Tatiana Zaslavskaïa, sociologue, qui était pourtant la seule contestataire clairement identifiée du temps de Brejnev, les professeurs Gavriil Popov (malgré une tentative de « repêchage » entreprise par le comité de ville du parti), Chmelev et Guelman, ainsi que les écrivains Kariakine et Chatrov.

Il est possible que certains des candidats battus à Moscou aient bénéficié d'un « parachutage » dans d'autres circonscriptions. On sait par exemple que M. Eltsine, le très contestataire ancien chef du parti à Moscou, a été élu délégué *« sur recommandation, dit-on, de la direction nationale du parti »*, dans la république autonome de Carélie. De même, M. Korotitch, le directeur d'*Ogoniok*, est délégué de Kherson en Ukraine. M. Volkogonov, directeur de l'Institut d'histoire militaire et très en flèche dans le réexamen de l'histoire stalinienne, siège également au *Kremlin dans les rangs d'une* délégation non encore précisée.

Mentionnons enfin que le Haut-Karabakh a deux représentants à la conférence du parti : son premier secrétaire, M. Pogosian, qui se trouve ainsi être le seul Arménien membre de la délégation d'Azerbaïdjan, et son second secrétaire, un Russe.

M. T.

M. Gorbatchev propose la création d'une fonction présidentielle

(Suite de la première page.)

Bien que cela ne soit évidemment pas dit, M. Gorbatchev est en train de balayer l'institution parlementaire existante, de renouveler entièrement la représentation parlementaire et de créer une instance suprême, a bien des égards concurrente du comité central.

Car il est absolument clair, en effet, que la légitimité de cette instance pourrait très vite apparaître, dans les débats fondamentaux, au moins aussi importante que celle du comité central. L'espèce de coup d'Etat démocratique que lance là M. Gorbatchev est d'autant plus spectaculaire qu'il ne s'agit pas de perspectives lointaines puisque l'actuel Parlement devrait se prononcer dès l'automne sur ces propositions, afin que dès le printemps les nouvelles institutions soient en place.

Si la conférence appuie M. Gorbatchev (et les débats risquent de ce point de vue d'être extrêmement animés), il deviendrait pratiquement impossible d'écarter le secrétaire général puisque cela ne dépendrait plus seulement du comité central mais aussi de ce nouveau Congrès des députés.

Deuxième proposition de réforme spectaculaire, M. Gorbatchev a également demandé d'examiner non pas même la possibilité de créer ce « Mouvement patriotique national », mais les formes d'activité qu'il pourrait avoir. Autrement dit, sur le fond, la décision est en fait déjà prise de créer cette organisation – eu égard, a-t-il dit, à la nécessité d'avoir, dans le système du parti unique, un mécanisme permanent de comparaison des points de vue, de critique et d'autocritique. Or la création de cette organisation était réclamée depuis plusieurs semaines par de nombreux intellectuels réformistes, par les Républiques baltes et par plusieurs clubs politiques indépendants, afin de pouvoir regrouper *tous les partisans des réformes* et de faire apparaître ainsi un parti du mouvement.

Le parti du président

Ce n'est pas encore le pluripartisme, mais ce serait déjà, à côté du Parti communiste, le parti du soutien à M. Gorbatchev. En un mot, le parti du président qui a d'ailleurs, dans le même souffle, rappelé la nécessité de bien délimiter les fonctions du parti et de l'Etat, afin que le premier ne continue plus à jouer le rôle du second. Pour plus de sûreté, le Parti communiste a été informé par son secrétaire général que les effectifs de son appareil seraient réduits – par la suppression, en particulier, des organismes doublant les institutions étatiques.

Autre innovation : un conseil constitutionnel, élu en son sein par le Congrès des députés serait mis en place, parallèlement bien sûr, aux profondes modifications législatives qu'implique la garantie du respect des droits de l'homme et des libertés religieuses sur laquelle M. Gorbatchev s'est longuement étendu.

On comprend ainsi que le secrétaire général ait appelé les délégués – dès les premières minutes d'un discours-fleuve – à aller plus loin dans leurs débats et propositions que ne le font les dix « thèses » adoptées *il y a un mois par le comité central.* Les réformes politiques sont la *« question-clé »*, a-t-il affirmé, en expliquant la nécessité absolue d'y procéder par le fait que les forces d'*« entrave »* (c'est-à-dire la bureaucratie conservatrice) sont toujours à l'œuvre en Union soviétique.

Brossant un tableau sans complaisance des résultats des trois premières années de la « perestroïka », le secrétaire général a ainsi noté que les réformes économiques n'avaient pas donné tous les résultats escomptés, parfois en raison d'erreurs de calcul, mais aussi en raison d'une sous-estimation initiale du passif laissé par la période brejnévienne et du refus délibéré de certaines administrations, au niveau central comme sur le terrain, de faciliter et plus encore d'impulser les nouvelles méthodes de gestion.

Déclarant que la situation financière du pays était particulièrement alarmante, en raison du déficit budgétaire et des tendances inflationnistes qu'il suscitait, M. Gorbatchev a donc longuement insisté sur le besoin de favoriser l'initiative individuelle dans les campagnes et sur l'obligation non seulement d'accélérer, mais d'amplifier aussi les réformes économiques.

BERNARD GUETTA.

« Débats animés » au sein du bureau politique

Le bureau politique du Parti communiste soviétique est uni sur la nécessité des réformes mais divisé quant à leur ampleur, a déclaré le lundi 27 juin, au cours d'une conférence de presse le rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Viktor Afanassiev.

M. Afanassiev a ainsi mis en valeur le débat entre réformistes et conservateurs, et confirmé que les *« débats animés »* sur la « perestroïka » avaient également gagné le bureau politique. Celui-ci compte treize titulaires et sept suppléants sans droit de vote.

M. Afanassiev a indiqué que, grâce à sa position de rédacteur en chef de l'organe du parti, il avait assisté à des sessions du bureau politique, où *« le besoin de réformes n'est pas contesté »*, mais où il y a parfois *« des discussions animées »* et *« prolongées »* sur l'ampleur de la « perestroïka », les moyens d'y parvenir, les buts à atteindre.

Il a révélé en outre qu'une réunion du bureau politique après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl du 26 avril 1986 avait duré un jour et demi et qu'on y avait même discuté de l'avenir du nucléaire en URSS.

M. Afanassiev a expliqué que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev le temps de parole n'était plus limité, alors que sous Leonid Brejnev les orateurs avaient droit à dix ou quinze minutes. Il a estimé que des médias occidentaux avaient *« monté en épingle l'animosité »* entre membres du bureau politique, en s'abstenant de citer des noms. Il faisait, semble-t-il, allusion aux rumeurs de divergences entre M. Gorbatchev et M. Egor Ligatchev, gardien de l'orthodoxie.

M. Afanassiev a écarté la publication par son journal de la lettre ouverte d'un professeur de Leningrad, Nina Andreeva, dont le premier article dans le quotidien *Sovietskaïa Rossia* en mars dernier avait été taxé de *« manifeste antiperestroïkiste »* par la *Pravda*. Mme Andreeva avait également *envoyé son article, long de vingt-six* pages, à la *Pravda*, a-t-il dit, soulignant : *« Nous avons eu, dirons-nous, la sagesse de ne pas le publier. »* – *(AFP.)*

● **Tatars refoulés de Moscou.** – Quelque neuf cents Tatars de Crimée, venus de différentes régions d'URSS, ont été systématiquement refoulés de Moscou ces jours derniers, a affirmé M. Rechat Djemilev, l'un des dirigeants du mouvement tatar. Ils voulaient attirer l'attention des délégués de la conférence fédérale du PCUS sur leurs revendications. M. Djemilev a confirmé, d'autre part, qu'un grand nombre de Tatars avaient été blessés par les forces de l'ordre, au cours de la manifestation qui s'est déroulée le dimanche 26 juin à Tachkent, en Ouzbékistan, et qui réunissait, a-t-il précisé, vingt mille personnes. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – *Le Monde* du 28 juin annonçait que trente mille personnes avaient participé à la manifestation arménienne du samedi 25 juin à Paris. Il s'agissait en fait de trois mille personnes.

ITALIE

Les élections du Val d'Aoste et du Frioul confirment la perte d'influence des communistes

ROME
de notre correspondant

Un nouveau scrutin partiel portant sur deux régions – le Val d'Aoste et le Frioul-Vénétie-Julienne – a confirmé, les dimanche 26 et le lundi 27 juin, les tendances manifestées lors des derniers scrutins en Italie : baisse sensible du Parti communiste, désormais talonné par un Parti socialiste en constante augmentation, et excellente tenue de la démocratie-chrétienne.

Un peu plus d'un million d'électeurs (sur quarante-six pour l'ensemble du pays) étaient appelés à élire deux conseils régionaux, ainsi que différentes instances provinciales et communales. Une semaine après l'élection du nouveau secrétaire général du PCI, l'« effet Occheto » n'a pas eu lieu. Avec 17,2 % des voix, les communistes perdent près de 4 points et sont suivis à moins de 1 point par le PSI. Dans le Frioul-Vénétie, ils sont même devancés par les socialistes (17,5 % contre 17,7 %).

Comme lors des précédentes consultations, législatives ou « administratives », il y a superposition quasi parfaite entre les gains du PSI et les pertes du PCI.

Les dirigeants communistes font observer que le *« rééquilibrage »* au profit des socialistes, souvent présenté comme préalable à une *« alternative de gauche »* à la démocratie-chrétienne, s'accompagne en réalité d'une constante remontée d'influence de cette dernière.

On commence à évoquer en Italie un *« effet De Mita »*, le nouveau président du conseil démocrate-chrétien. Il serait certes hâtif de tirer des conclusions de deux mois et demi seulement de direction du gouvernement. Deux succès à des consultations partielles (1) ne font pas un renouveau. Mais le chef de la démocratie-chrétienne, dont l'entreprise était entourée d'un certain scepticisme, a su au moins conquérir le respect des médias et d'une fraction de l'opinion.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La précédente consultation partielle, le 29 mai, portait sur un peu plus de 15 % de l'électorat.

Europe

du Parti communiste d'URSS

Les dix thèses, «plate-forme pour la discussion»

Les « thèses » qui sont présentées à la conférence nationale du PC soviétique ont été approuvées le 23 mai dernier par le comité central. Il s'agit d'un long document, présenté comme une « *plate-forme pour la discussion* », où quelques formules inédites — sur l'« *Etat socialiste de droit* » par exemple — côtoient les références les plus classiques — « *centralisme démocratique* » et « *principes du socialisme scientifique* » entre autres.

Le texte se divise en dix parties qui regroupent de manière thématique un certain nombre de réflexions et quelques propositions relativement précises.

La première thèse porte sur la « Situation idéologique et politique ». Elle évoque le « *devenir d'un pluralisme réel des opinions* » mais souligne que « *les discussions ne sont fructueuses qu'en terrain socialiste et au nom du socialisme* ». C'est dans ce contexte qu'une « *importance vitale* » est donnée à la politique de transparence qui doit s'appliquer aux débats aussi bien sur les problèmes du présent que sur de « *nombreuses questions épineuses de l'histoire* ».

La démocratisation et le rôle du parti

La seconde thèse est consacrée aux « Problèmes du développement économique et social ». C'est l'une des plus longues, mais elle est peu novatrice. On y retrouve, en effet, la plupart des projets — autonomie financière des entreprises, réforme des prix, amélioration de l'approvisionnement — ou des critiques — contre le bureaucratisme et les méthodes de travail du Gosplan et autres organismes centraux — déjà formulés depuis le début de la « perestroïka ». Le texte est très balancé. On y lit que « *les possibilités offertes par la réforme sont manifestement sous-utilisées* », mais aussi que « *des milliers de collectifs de travailleurs ont su (...) accroître considérablement la productivité du travail et atteindre le niveau mondial de la qualité de la production* ». Ni triomphalisme ni pessimisme démobilisateur.

Même ton pour la troisième thèse, sur « *la science, l'instruction et la culture* », où sont notés à la fois des « *changements positifs* » et le « *manque de changements substantiels* ». Un coup de chapeau est donné à « *l'activité des associations et des unions de création qui existaient déjà et qui viennent d'être formées* ».

Concentrée en trois paragraphes, la thèse nº 4 est l'une des plus importantes. Traitant de « La démocratisation de la société soviétique », c'est elle qui réclame « *une réforme du système politique* », dont l'objectif est d'« *achever la formation d'un Etat socialiste de droit* » dans lequel les masses participent « *réellement (...) à la gestion de toutes les affaires publiques et sociales* ». Ce qui suppose qu'on se débarrasse « *de tout ce qui est lié aux conséquences du culte de la personnalité, aux méthodes autoritaro-administratives de gestion, au bureaucratisme, à l'éviction des travailleurs du pouvoir (...)* ».

C'est dans cette perspective que la thèse numéro 5 observe que « *le rôle du PCUS (...) apparaît sous un jour nouveau* ». On trouve là de multiples références aux « *principes léninistes* » qui doivent régir « *les relations du parti avec l'Etat* » — c'est-à-dire « *la délimitation nette de leurs fonctions* » —, « *l'activité des organisations de base* » — au sein desquelles doit régner une « *atmosphère d'ouverture, de discussions, de critique, d'autocritique* ».

Plus précis est le projet d'organiser, avant le prochain congrès (1991), « *l'attestation socio-politique des communistes, instrument efficace d'autoépuration et de renforcement du parti* ». Très vraisemblablement un examen destiné à vérifier comment chacun se détermine et se comporte en matière de « perestroïka ».

C'est à ce chapitre enfin que sont énoncées quelques suggestions très concrètes sur « *les modalités de formation des organes éligibles du parti* » (au scrutin secret et avec pluralité de candidatures), la limitation à cinq ans de la durée des mandats (renouvelables une fois et une seconde selon une procédure plus rigoureuse), la « *possibilité de renouveler en partie le comité central entre les congrès* » (ce qui ne semble pas devoir être le cas à l'occasion de cette conférence nationale), une réforme enfin des organismes « *de contrôle et de vérification au sein du parti* ».

Dans le prolongement des deux précédentes, la sixième thèse traite « *du rôle et des responsabilités des soviets* », assemblées élues qui « *restent sous une tutelle excessive des comités du parti* » et auxquelles il convient de « *restituer un pouvoir réel* ». C'est un autre aspect de la démocratisation. Sur ce sujet également, le texte est assez précis, il parle d'« *élargir considérablement les possibilités matérielles et financières des soviets locaux* », d'affirmer leur « *prééminence par rapport aux organes exécutifs* » (dont les membres ne pourront être en même temps députés), de limiter les mandats des élus, d'accroître la durée des sessions (actuellement un ou deux jours, deux fois par an, en général). Plusieurs de ces dispositions nouvelles s'appliqueraient également aux deux Chambres du Soviet suprême de l'URSS que l'on souhaite, en substance, voir jouer un rôle se rapprochant un peu plus de celui d'un Parlement national, un peu moins d'une docile Chambre d'enregistrement.

Nationalités et libertés

Ce vaste projet entraînerait « *une réforme du système électoral* », une limitation du nombre des mandats (on ne pourrait siéger, comme en France, dans plus de deux Assemblées élues), mais aussi un accroissement du rôle du gouvernement par rapport, si l'on comprend bien, à celui du parti. En même temps, une « *restructuration du système administratif d'Etat* » doit notamment permettre la suppression « *des échelons superflus* ».

La thèse nº 7, qui traite des « Nationalités », est l'une des plus brèves et des plus vagues. Le contexte de l'actualité, au Caucase et ailleurs, oblige à la prudence. Le Comité central se borne à estimer que « *les problèmes qui surgissent dans les rapports entre les nations [au sein de l'Union soviétique] doivent être réglés sur une base authentiquement démocratique, dans le cadre de la perestroïka* ».

Les relations entre l'« Etat et les citoyens » font l'objet des thèses 8 et 9. Elles envisagent une « *rénovation* » de la législation en fonction du principe : « *Est permis tout ce qui n'est pas interdit par la loi* ». Deux axes principaux se dessinent : l'un pour un « *accroissement substantiel du rôle de la justice* » dont les représentants ne doivent être « *l'objet d'aucune pression et ingérence dans leurs activités* » ; le second pour « *la création des conditions matérielles et juridiques [nécessaires] à l'exercice des libertés constitutionnelles (liberté de parole, de la presse, de réunion, de défilé et de manifestation dans la rue, la liberté de conscience, etc.* »

Dans un esprit voisin, le droit d'association est évoqué, sans être explicitement cité. « *L'étatisation des organisations de masses* » est regrettée (thèse 9) mais les « *nouvelles unions* », auxquelles on souhaite donner une « *base juridique* » et dont l'activité doit se développer, semblent être à vocation surtout culturelle, écologique, peu politique en tout cas. Là encore, cependant, « *toute activité sociale qui est menée dans le cadre de la Constitution et qui n'est pas contraire aux intérêts du développement de la société socialiste soviétique mérite d'être reconnue* ».

La dixième et dernière thèse est la moins originale car, traitant de la « Politique extérieure », elle reprend des thèmes déjà abondamment développés par M. Gorbatchev et ses collaborateurs. On retiendra seulement qu'y figure une brève « *analyse critique du passé* ». « *Soucieux de nous assurer la parité militaro-stratégique*, lit-on, *nous n'avons pas toujours mis à profit dans le passé les possibilités de garantir la sécurité de l'Etat par des moyens politiques et nous nous sommes laissés entraîner dans la course aux armements, ce qui n'a pas pu ne pas affecter le développement social et économique du pays et sa position internationale.* »

ALAIN JACOB.

HONGRIE

50 000 manifestants à Budapest contre les projets de M. Ceausescu pour la Transylvanie

Trente mille personnes, selon l'agence officielle hongroise MTI, cinquante mille, selon des observateurs occidentaux, ont participé, le lundi 27 juin, devant l'ambassade de Roumanie, à Budapest, à la plus grande manifestation dans la capitale hongroise depuis le soulèvement de 1956.

Le rassemblement, organisé par divers groupes indépendants, mais autorisé officiellement, visait à protester contre le projet d'« *aménagement du territoire* » roumain du président Nicolae Ceausescu, qui prévoit de raser près de huit mille des treize mille villages roumains. Un grand nombre de ces villages se trouvent en Transylvanie, où vivent, selon Budapest, deux millions de Roumains de souche hongroise.

Les manifestants se sont d'abord réunis, à 19 heures, sur la place des Héros, en plein centre de Budapest, puis ont marché dans les rues de la ville pendant deux heures avec des torches et des bougies allumées. Brandissant des pancartes aux noms hongrois des villages de Transylvanie, ou proclamant : « *Hitler, Staline, Ceausescu, tous les mêmes !* », « *Roumanie égale fascisme !* », « *Adolf Ceausescu !* » ou encore : « *Ceauschwitz, solution finale !* », ils sont arrivés devant l'ambassade de Roumanie qui, les volets hermétiquement fermés, était protégée par quelque deux cents policiers arborant, pour la première fois à Budapest, un équipement anti-émeutes (casque et bouclier).

Une délégation a été autorisée à franchir le cordon pour remettre une pétition à l'ambassade mais a trouvé porte close. La pétition, que les organisateurs ont décidé d'envoyer à toutes les ambassades à Budapest, ainsi qu'au pape et à Lech Walesa, « *avertit les autorités roumaines que la mise en œuvre de leur plan d'aménagement du territoire causera de graves dégâts physiques et mentaux aux membres des groupes nationaux* » (hongrois et allemand).

Les manifestants sont revenus vers 22 heures sur la place des Héros. La police n'est pas intervenue, se contentant de régler la circulation.

La télévision hongroise a retransmis des images du rassemblement dans son bulletin d'informations de lundi soir.

L'écrivain Istvan Csurka, auteur dramatique populaire en Hongrie et l'un des chefs de file de l'organisation d'opposition Forum démocratique, a déclaré dans un discours que jamais « *les relations entre la Hongrie et la Roumanie n'avaient été aussi mauvaises* ». « *Notre objectif peut être résumé en un mot : liberté pour les Hongrois qui vivent en Transylvanie* », a-t-il ajouté.

C'est la seconde fois qu'une manifestation sur le thème de la minorité hongroise de Transylvanie se déroule à Budapest. La première, le 1er février dernier, avait réuni quelque cinq cents personnes devant l'ambassade de Roumanie. La police n'était pas non plus intervenue.

Les dirigeants hongrois ont critiqué de plus en plus ouvertement ces derniers temps la politique roumaine à l'égard des minorités nationales. Lundi encore, le quotidien du gouvernement *Magyar Hirlap* réaffirmait que « *le plan d'aménagement du territoire roumain suscitait un profond ressentiment au sein de la communauté internationale. Nous élevons la voix contre les violations des droits de l'homme et pour que les gens puissent vivre normalement sur la terre où ils sont nés* ».

Selon le plan d'urbanisation des régions rurales adopté par la conférence nationale roumaine en 1982, et dont l'application doit commencer en septembre, quelque huit mille villages seront détruits et remplacés par cinq cents centres agro-industriels d'ici à l'an 2000. Le but de l'opération est de gagner 350000 hectares de terre arable pour augmenter la production de maïs de 2 millions de tonnes. Selon le plan, les futurs centres agro-industriels seront composés de maisons uniformes de deux à cinq étages.

La politique d'assimilation forcée de la minorité hongroise en Roumanie a déjà poussé des milliers de Hongrois de souche à franchir la frontière, plus ou moins légalement, pour se réfugier en Hongrie, provoquant le premier exode d'un pays socialiste vers un autre.

Le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a vivement critiqué la réforme territoriale roumaine en précisant qu'elle dépassait le cadre des « *affaires intérieures* » de la Roumanie. M. Grosz aura l'occasion d'en parler à M. Ceausescu lors de sa visite officielle à Bucarest prévue cet été. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire s'est réuni le vendredi 24 juin 1988, sous la présidence de M. Raymond Janot, conseiller d'Etat, président du collège, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1987.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé des AGF s'élève à 29 186 millions de francs, en hausse de 15 %.

A structure constante, la progression aurait été de 11,9 % : l'acquisition du groupe SENTRY, en Grande-Bretagne, participe, en effet, pour 2,5 % à la croissance du chiffre d'affaires, des changements de méthodes de consolidation de diverses sociétés du groupe y contribuant, d'autre part, à concurrence de 0,6 %.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit par secteur géographique :

	Chiffres d'affaires en millions de F	Répartition	Progression par rapport à 1986
Affaires directes en France	22 491	77,1 %	+ 11,7 %
Acceptations en France	1 690	5,8 %	+ 7,0 %
Etranger	5 005	17,1 %	+ 37,2 % *
	29 186	100,0 %	+ 15,1 %

* *Dont incidence de l'acquisition de Sentry : 17,6 %*

Les charges techniques (prestations payées et dotations aux provisions techniques, nettes de cessions en réassurance) et les charges de distribution et de gestion augmentent respectivement de 13,8 % et de 11 %.

Le taux de rendement moyen des placements ressort à 8,9 % contre 9,9 % en 1986.

Le résultat net consolidé (part du groupe) se monte à 1 750 millions de francs contre 1 601 millions en 1986, soit une progression de 9,3 %.

Les principales sociétés du groupe AGF

Les sociétés AGF IART, AGF VIE et AGF SA, ont contribué comme suit à l'activité du groupe :

AGF IART

Le chiffre d'affaires mondial s'établit à 11 272 millions de francs, en hausse de 14,6 %. Cette forte croissance, très supérieure à celle du marché, est particulièrement marquée pour les risques d'entreprises, tandis que le portefeuille automobile accuse une progression de 8 % avec une nouvelle augmentation du parc de véhicules assurés.

Les coûts d'acquisition et de gestion diminuent de près d'un point par rapport aux cotisations.

La société enregistre une diminution de son bénéfice d'exploitation qui s'élève à 43,1 millions de francs (contre 155,9 millions de francs en 1986) en raison de l'alourdissement de la charge des sinistres touchant plusieurs catégories et, notamment, les assurances collectives, la RC générale et le risque tempête.

Les plus-values sur cessions d'actifs, en forte hausse, permettent de compenser la réduction de ce résultat et de maintenir au global un bénéfice équivalent à celui de l'an dernier, 547,8 millions de francs contre 507,1 millions de francs en 1986.

Ce bénéfice permet de distribuer un dividende de 141 100 000 F qui, augmenté de l'impôt déjà payé au Trésor (70 500 000 F), forme un revenu global de 211 650 000 F.

Ce dividende de 141 100 000 F sera versé à raison de :

— 121 678 000 F à la société AGF SA, qui détient 733 000 actions des AGF IART (soit 86,24 %) ;

19 422 000 F à la Société centrale des AGF, qui détient 177 000 actions des AGF IART (soit 13,76 %).

AGF VIE

Cette société a repris, dans le cadre de la restructuration du groupe, l'ensemble du portefeuille d'assurance et de réassurance de l'ancienne société AGF VIE. Elle réalise un chiffre d'affaires de 11 787 millions de francs, en hausse de 9,3 % par rapport au chiffre comparable de l'an dernier.

Après trois années de forte expansion la branche Vie Individuelle enregistre une croissance plus modérée, (+ 10,1 %), en raison notamment de l'impact de la crise boursière sur les ventes du contrat MultiSicav, tandis que la branche Groupe progresse de 7,3 %.

Les provisions mathématiques atteignent en France 43 775 millions de francs, avec une progression de 17,3 %, représentant un accroissement de 6 461 millions de francs.

La charge des participations attribuées aux assurés en France s'élève à 2 885 millions de francs contre 2 337 millions de francs en 1986.

Le coûts d'acquisition et de gestion accusent une nouvelle baisse d'un point par rapport aux cotisations.

Les résultats d'exploitation font ressortir un bénéfice d'exploitation de 196,3 millions (non comparable à celui de l'an dernier du fait de la restructuration).

Comte tenu d'importantes plus-values réalisées sur des cessions de valeurs mobilières, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 877, 2 millions de francs.

Ce résultat permet de distribuer un dividende de 100 017 600 F qui, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (50 008 800 F), constitue un revenu global de 150 026 400 F.

Ce dividende, dont 87 400 000 F ont été versés sous forme d'acompte en décembre 1987, a été versé, à concurrence de 100 017.568 F, à la société AGF SA, qui détient la quasi-totalité du capital d'AGF VIE.

AGF SA

Au cours de ce premier exercice d'activité de holding, l'ancienne société AGF VIE, qui a pris la raison sociale AGF SA, a encaissé des revenus d'immeubles, de participations et de titres de placements pour 364 millions de francs, dont l'acompte sur dividende versé par AGF VIE de 87,4 millions de francs.

Compte tenu des charges de gestion, le bénéfice net de l'exercice s'élève, après impôts, à 280,9 millions de francs.

Ce résultat permet de distribuer à la Société centrale des AGF qui détient la totalité des actions d'AGF SA un dividende de 251 178 000 F, qui, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (125 589 000 F), constitue un revenu global de 376 767 000 F.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1987

La Société centrale des AGF, qui détient directement ou indirectement la totalité des actions des deux sociétés AGF SA et AGF IART, doit répartir à ses actionnaires *les dividendes qui lui sont versés par ces sociétés dans l'exercice même de l'encaissement*, en application de l'article L 322-12 du code des assurances.

Au cours de la présente année elle doit donc répartir les dividendes qu'elle va recevoir de ces deux filiales au titre de l'exercice 1987 soit 270 600 000 F dont :

— 251 178 000 F en provenance d'AGF SA ;

— 19 422 000 F en provenance d'AGF IART.

Chacune des 22 millions d'actions de 18,50 F de valeur nominale composant le capital social au 31 décembre 1987 recevra donc :

Dividende .... 12,30 F
Avoir fiscal .... 6,15 F
Dividende global .... 18,45 F

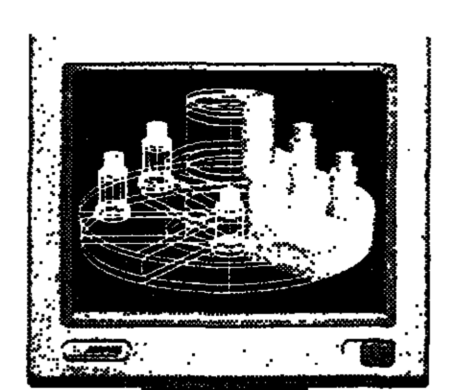
Chaque action AGF avait reçu au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividence net	Avoir fiscal	Revenu Global	Nombre d'actions rémunérées	Valeur nominale
1985	61,40 F	30,70 F	92,10 F	2 200 000	185,00 F
1986	90,00 F	45,00 F	135,00	2 200 000	185,00 F
1987 *	10,70 F	5,35 F	16,05 F	22 000 000	18,50 F

* *Après division du titre par dix, en novembre 1986.*

Quand on lance le micro-ordinateur le plus rapide du monde avant les autres, les autres suivent. Mais après.

ivre





nouveau 25-MHZ COMPAQ DESKPRO 386/25.

- *INTEL 80386, 25 MHz, 32 - bit*
- *unité de disquette 5"1/4 - 1,2 Mo*
- *5"1/4 - 360 Mo et 3"1/2 - 1,44 Mo en option*
- *1 Mo de RAM, extensible à 16 Mo*
- *carte graphique VGA (option)*
- *disque dur 110 Mo ou 300 Mo*
- *6 connecteurs d'extension libres*
- *60 % plus rapide que la plupart des micro-ordinateurs 80386 à 20 MHz.*

Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.
Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.
Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386s, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX.*
Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.
Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.
Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.
Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.

* 80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Ogilvy & Mather

COMPAQ
à suivre.

Afrique

La libéralisation en Libye

Le « printemps de Tripoli »

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Le colonel Kadhafi aime frapper les imaginations. Il excelle dans la mise en scène, adore les « coups » médiatiques. Mais, cette fois, lassitude, indifférence ou méfiance d'une population qui a appris, en près de vingt ans, à connaître son imprévisible « Guide », ce qui devait mettre la touche finale à une succession impressionnante de gestes spectaculaires fut loin de soulever les foules libyennes. C'est à peine si, en dehors de l'enceinte où se déroulait la cérémonie, l'on savait ce qui s'y passait.

Et, pourtant, il ne s'agissait pas moins, en cette première quinzaine de juin, que d'abolir la peine de mort en Libye, d'y garantir toutes les libertés, d'y assurer *« le droit de se déplacer librement partout dans le monde »*, d'y proclamer haut et fort que *« chacun est libre de son comportement »*, que *« la liberté est sacrée »*, que *« chacun a droit à une justice honnête et équitable »*... ; bref, d'adopter une charte des libertés et des droits de l'homme, dans un pays dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a jamais été réputé pour le libéralisme de son régime.

Dynamite, bulldozer et défenestration

Un corps diplomatique transporté — presque — au grand complet à quelque 1 200 kilomètres de la capitale, bon nombre de journalistes acheminés par les airs et par la route, des délégations étrangères réunies aux frais de la Jamahiriya, une retransmission télévisée en direct : tout avait été fait pour transformer Beida — localité située à environ 200 kilomètres à l'est de Benghazi — en centre mondial de la liberté. M. Yasser Arafat et le colonel Kadhafi lui-même apportèrent, par de longs discours, leur contribution à l'événement qui aurait dû, à en croire certains orateurs, reléguer toutes les précédentes déclarations ou chartes des droits de l'homme dans les musées de l'histoire.

Mais rien n'y fit, pas même une double *retransmission télévisée — à vingt-quatre* heures d'intervalle — de la même intervention du « guide de la révolution ». Il fallut bien se résoudre à l'admettre ; l'enthousiasme n'était pas au rendez-vous, hormis dans l'hémicycle où débattaient les membres du Congrès général du peuple (qui joue le rôle de Parlement), soucieux de parfaire la « chartre » — ou *« déclaration verte »*, comme suggéra de l'appeler un délégué — avant de l'adopter à l'issue de deux jours de « débats ».

C'est que, pour trois millions de Libyens, l'essentiel avait déjà été fait. A la manière habituelle du bouillant colonel ; par la dynamite, le bulldozer et la défenestration... de paperasserie administrative. L'essentiel, c'est-à-dire, après la libéralisation du commerce, l'ouverture des frontières et la suppression des visas de sortie.

Et, depuis le lundi 4 avril, date à laquelle le colonel Kadhafi annonça la suppression du poste-frontière avec la Tunisie, le « guide » a accumulé les initiatives visant à libéraliser son régime et à faire de la Libye *« le pays de la liberté »*, à l'heure où il se joignait au projet de Grand Maghreb aux côtés de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie.

Destruction de prisons, libération de la plupart des détenus — et de la quasi-totalité des prisonniers étrangers, un ressortissant franco-libanais, M. Abouzeid, restant, à ce jour, détenu, — limitation du rôle des « comités révolutionnaires », suppression des tribunaux d'exception, incitation à l'initiative privée en matière économique, et, enfin, l'annonce, le 25 mai, de la volonté libyenne de mettre un terme à l'aventure tchadienne : autant de mesures concrètes à propos desquelles certains n'hésitent pas à parler de *« printemps de Tripoli »*.

Mais qu'est-ce qui a bien pu pousser aussi soudainement le chef de la révolution libyenne dans cette voie inhabituelle ? Ou, comme le demandait tout récemment un hebdomadaire de Tunis, *Réalités*, dans une enquête consacrée au plus remuant des dirigeants du Maghreb, le colonel Kadhafi a-t-il véritablement changé, ou ne fait-il, tel un roseau, que plier ?

« Kadhafi n'avait, en réalité, plus le choix ; et la seule solution qui s'offrait à lui était de pratiquer une politique d'ouverture ou de disparaître », explique-t-on de source diplomatique à Tripoli, où l'on fait état d'un mécontentement qui ne fait que croître au sein de la population devant l'accumulation des épreuves. Depuis des années déjà, des magasins fermés ou vides. Une pénurie entretenue par l'absence d'importations. Une crise alimentée par l'effondrement des revenus pétroliers (22 à 23,5 millions de dollars en 1980, 5,5 milliards en 1987), doublée de dépenses énormes en armements. Un sentiment d'étouffement dû à un encadrement très serrés, très efficace, de la part des fameux comités révolutionnaires, garde prétorienne du régime. Mais, surtout, un malaise palpable, une épée suspendue au-dessus de chaque famille, un boulet traîné par la diplomatie, un gouffre pour les finances libyennes : le Tchad. Combien de victimes les ambitions tchadiennes du colonel Kadhafi ont-elles faites dans les rangs libyens ? Le chiffre est difficile à évaluer, peu de gens oseraient se lancer dans une estimation sérieuse. Mais, à chaque corps de soldat tué récupéré par sa famille, à chaque enterrement, cette même question, à voix de moins en moins basse : *« Pourquoi toutes ces dépenses, toutes ces épreuves, pour en arriver à toutes ces défaites ? »* Question que purent également se poser les Tripolitains lorsque, dans la nuit du 15 avril 1986, les avions américains bombardèrent impunément leur ville en dépit de l'importance des sommes englouties dans le surarmement du pays.

Le rôle de l'Algérie

Le mécontentement populaire pouvait-il dégénérer au point de provoquer une explosion ? Certes non, estime-t-on généralement en Libye, même si la saturation était de plus en plus visible. Des signaux se faisaient plus clairs, que Kadhafi ne pouvait plus ignorer, les critiques plus insistantes ; des tracts circulaient, des incendies ont éclaté que certains eurent vite fait d'attribuer à des cocktails Molotov. Mais plus que d'un mouvement de masse — dont l'éventualité est unanimement écartée sur place, — le danger pouvait éventuellement provenir, selon certains observateurs de la scène libyenne, d'une révolution de palais, d'un coup d'Etat, d'une *« solution à la tunisienne, qui coûta le pouvoir à Bourguiba »*.

« Poussé par la nécessité interne, isolé dans son désert, abandonné de tous, coincé entre la mer et trois murs clos, Kadhafi ne pouvait plus tenir », analyse un diplomate, en poste de longue date dans la capitale libyenne. Mais, si le colonel a prouvé par le passé qu'il savait jusqu'où aller trop loin, il a, en l'occurrence, su aussi se laisser persuader de l'extérieur qu'il se devait de sortir de son isolement et éviter l'asphyxie totale, tant à son régime qu'à son pays.

Dans cet effort de persuasion — de *« pressions »*, disent des diplomates, — l'Algérie a tenu une place primordiale. Et le désir manifeste des Algériens de jouer un rôle prépondérant dans le Grand Maghreb en gestation n'est certainement pas étranger à cet effort, en dépit de l'irritation dont ils font preuve en privé devant certains agissements de leur voisin.

Alger se serait également attelé à persuader le colonel Kadhafi de *« normaliser »* son régime en créant un parti unique. Certains dirigeants libyens pencheraient en faveur d'une telle innovation qui faciliterait incontestablement les relations avec les *« pays frères »*. *Mais la tâche* reste ardue tant la contradiction serait flagrante avec la « bible » de la Jamahiriya — le Livre vert de Kadhafi, — qui décrit le parti de type classique comme étant l'*« appareil de gouvernement de la dictature contemporaine »*, évidemment incompatible avec l'idée de *« pouvoir populaire direct »*, chère au « guide de la révolution ». Un pouvoir qui ne saurait s'exercer autrement que par les « Congrès populaire de base ».

Les Algériens ne sont apparemment pas les seuls à avoir su convaincre le colonel d'infléchir sa politique. Les Soviétiques auraient ainsi usé de l'influence que leur procure leur situation de fournisseur d'armes pour suggérer au « guide » cet infléchissement.

« Pourvu que ça dure »

En tout état de cause, l'heure, en Libye, est à la devise : « pourvu que ça dure ». Avec un sens aigu du pragmatisme, les Libyens veulent profiter au maximum de cette liberté nouvelle tant qu'elle leur est offerte. Et celle-ci a aujourd'hui pour nom Ras Djedir, poste-frontière avec la Tunisie, qu'ils ont été plusieurs dizaines de milliers à passer librement en quelques semaines : car, de toutes les initiatives récentes de Kadhafi, l'ouverture sur la Tunisie est incontestablement celle qui a la faveur de la population.

« Ce qui était impensable il y a encore peu de temps, à savoir prendre sa voiture et monter jusqu'à Djerba ou Tunis, représente pour les Libyens plus qu'une simple bouffée d'oxygène. C'est un véritable vent de liberté », observe-t-on de source occidentale à Tripoli. Mais si la cote de popularité du colonel semble avoir bénéficié de sa politique d'ouverture, les Libyens n'en ont pas pour autant perdu toute lucidité, conscients que le « guide » n'en est pas à un revirement près. Rien, en effet, s'accorde-t-on à dire à Tripoli, ne garantit que Kadhafi ne reviendra pas un jour ou l'autre sur ses décisions. Et, si un bulldozer a pu servir à abattre des prisons, ce même engin peut tout aussi bien servir à les reconstruire.

Cette prudence est particulièrement manifeste pour ce qui concerne le commerce. Plusieurs mois après la décision du colonel Kadhafi d'autoriser de nouveau — et même d'encourager — le commerce privé, celui-ci ne se montre pas particulièrement florissant. La moitié environ des boutiques de Tripoli ont rouvert, mais, dans la plupart de celles-ci, la poussière des années de fermeture ternit encore l'éclat des objets proposés, rarement d'une grande nouveauté.

C'est que les investissements restent discrets, ne dépassant guère le stade « artisanal », de l'avis d'un homme d'affaires, et, surtout, les importations ne sont qu'embryonnaires. Alors, pour le moment, on se contente souvent de ressortir *de vieux stocks, qui avaient été escamotés* il y a une dizaine d'années, lorsque le « guide » déclara hors la loi le petit commerce privé.

Le « printemps de Tripoli » n'en a pas moins suscité des vocations inattendues... dans l'armée. Nombres d'officiers, encouragés à la fois par ce que l'on considère ici comme la fin de la guerre du Tchad (même si, dans certaines chancelleries, on se montre circonspect quant aux intentions réelles de Kadhafi vis-à-vis de son voisin méridional) et par la libéralisation économique, se lancent dans le commerce, comme activité d'appoint ou dans une totale reconversion.

Le colonel semble laisser faire, sinon encourager, ce mouvement. N'ayant jamais eu une confiance aveugle en ses forces armées, qu'il a constamment soumises à un strict contrôle politique, le « guide » ne peut que se féliciter de voir ses officiers, au retour de la malheureuse aventure tchadienne, occupés à commercer plutôt qu'à comploter. Plusieurs précautions valant mieux qu'une, outre que les dépôts de munitions sont toujours placés sous la garde de fidèles du *régime, l'armée reste un terrain de* prédilection pour les comités révolutionnaires.

YVES HELLER.

TCHAD

La France complète à Abéché son dispositif antiaérien

La France a complété et renforcé son dispositif de défense antiaérienne au Tchad, dans le cadre du plan Epervier, en installant à Abéché, au nord-est du pays, de nouveaux moyens en missiles sol-air Crotale à courte portée.

Depuis la fin de l'année dernière, l'armée française a construit à Abéché une piste d'aviation en dur, longue de 2 800 mètres et large de 30, pour accueillir ses avions de combat les plus modernes qui ne pouvaient, alors, se poser que sur la seule piste de N'Djamena. Aujourd'hui, cette piste d'Abéché est opérationnelle et des moyens antiaériens la protègent, en particulier des missiles sol-air Crotale et des canons de 20 mm.

Outre les batteries mobiles de tir, l'armée de l'air française vient d'installer deux unités d'acquisition (radars et calculateurs) pour mettre en œuvre les Crotale sans devoir, le cas échéant, déployer ses Mirage F-1 en alerte pour jouer le rôle de radars d'acquisition volants.

Ainsi, la piste d'Abéché, qui est la plus proche des frontières du Tchad avec ses voisins libyen et soudanais, disposera des mêmes moyens antiaériens de défense rapprochée (Crotale et canons) que la piste de N'Djamena, dotée en supplément d'une batterie de missiles sol-air Hawk.

D'autre part, selon le bureau de l'AFP au Gabon, les ministres tchadien, libyen et gabonais des affaires étrangères se réuniront du 5 au 7 juillet à Libreville pour discuter de l'ouverture de relations diplomatiques entre Tripoli et N'Djamena *« dans l'esprit de la résolution prise lors du dernier sommet de l'OUA »*.

SÉNÉGAL

Prochaine table ronde entre le gouvernement et l'opposition

Une « table ronde » entre gouvernement et partis d'opposition au Sénégal s'ouvrira à Dakar, le 4 juillet, rapporte, le lundi 27 juin, le quotidien gouvernemental *le Soleil*. Des invitations en ce sens ont été adressées, samedi, par le président Abdou Diouf aux seize formations d'opposition. La moitié d'entre elles ont fait savoir, lundi, qu'elles refuseraient de participer à cette rencontre, dont le principe avait été acquis le 26 mai, après la rencontre entre le président Diouf et Mᵉ Abdoulaye Wade, chef de file du Parti démocratique sénégalais (PDS, principale formation d'opposition).

Cette rencontre avait contribué à détendre la situation politique après plusieurs semaines de vive tension marquées par les graves émeutes qui ont suivi les élections générales du 28 février, l'imposition de l'état d'urgence dans la région de Dakar et le procès de Mᵉ Wade et de ses collaborateurs.

Les huit petits partis hostiles à une telle « table ronde » ont posé comme préalables la démission du chef de l'Etat, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections. Parmi eux figurent And-Jeef et le Parti pour la libération du peuple (PLP), dont les dirigeants, MM. Landing Savane et Babacar Niang, s'étaient présentés à l'élection présidentielle. Ces formations estiment que le scrutin de février a été entaché de fraudes graves et que, par conséquent, le pouvoir actuel est illégitime.

L'important, dans la rencontre du 4 juillet, est que Mᵉ Wade, le plus représentatif des opposants, y participe. Au cours d'un « Club de la presse » de Radio-France Internationale, diffusé mardi, le président Diouf n'a pas écarté l'idée d'une entrée au gouvernement de membres du PDS. *« C'est une question de modalités, je ne peux en préjuger sans en avoir discuté avec tous les partenaires »*, a-t-il dit.

Le chef de l'Etat sénégalais estime que le dialogue avec l'opposition devra concerner tous les problèmes du pays, sauf le contentieux lié aux élections présidentielle et législatives. *« Il n'y a pas de contentieux électoral*, a-t-il dit *« les élections sont derrière nous. »*

Evoquant la crise scolaire, qui paralyse les lycées sénégalais depuis plus de cinq mois et l'université de Dakar depuis mars, M. Diouf a *accusé certains partis d'extrême* gauche, qu'il n'a pas cités, *« d'utiliser cette force de frappe estudiantine et scolaire »*. Il a déclaré que la plupart des revendications matérielles ou scolaires avancées par les étudiants et les élèves étaient *« justifiées »*, et que beaucoup avaient été satisfaites. Mais, a-t-il ajouté, il y a *« une fuite en avant et un refus de reprendre les cours. [...] Nous avons l'impression de nous heurter à un mur d'incompréhension, et ce mur est politique »*.

Proche-Orient

Le conflit entre M. Arafat et Damas

Le camp de Chatila est tombé entre les mains de dissidents prosyriens

BEYROUTH
de notre correspondant

Le camp palestinien de Chatila, où il ne restait plus que des ruines, est tombé, le lundi 27 juin, entre les mains des dissidents prosyriens d'Abou Moussa. Le dernier carré des combattants arafatistes a déposé les armes et a été transféré mardi à l'aube vers le camp d'Ain-el-Helouek à Saïda, dernier sanctuaire des partisans du dirigeant palestinien au Liban sud.

Les arafatistes tiennent encore le camp de Borj-Barajneh, dans la banlieue sud de Beyrouth, autrement plus vaste et beaucoup moins détruit que celui de Chatila. Mais ils sont encerclés et risquent d'y être, à plus ou moins long terme, pris au piège par leurs adversaires prosyriens, comme cela s'est passé à Chatila. Les arafatistes avaient pris le contrôle de ce camp ou de ce qui en restait au début de mai. Les rares locaux qui avaient survécu à la guerre chiito-palestinienne des années 1985-1988 étaient depuis pilonnés par les prosyriens, forts du soutien de l'armée de Damas, dont le déploiement autour de ce camp a été parachevé par son entrée, le mois dernier, dans la banlieue sud. La pression syrienne par Palestiniens interposés s'est fortement accentuée au cours des dernières quarante-huit heures, entraînant finalement la reddition des arafatistes.

Les termes de cette reddition ont été négociés par des officiers libyens, brusquement apparus sur la scène sans doute à la suite d'une démarche de M. Arafat auprès du colonel Kadhafi. Finalement, l'évacuation — *« honorable »* — est intervenue mardi à 4 h 30, en application d'un accord en six points comportant essentiellement, pour les arafatistes, le droit d'emporter leurs armes individuelles — comme en août 1982 lorsque les cambattants palestiniens de tous bords évacuèrent Beyrouth-Ouest assiégée par l'armée israélienne — avec la garantie de l'armée syrienne et sous la supervision des officiers libyens.

L'assaut sera-t-il donné rapidement à Borj-Barajneh, ultime bastion des partisans de M. Arafat à Beyrouth ? Ce camp a cessé d'être un sanctuaire, depuis qu'un chapelet de postes syriens l'entoure de trois côtés. Damas, à qui tout réussit ces jours-ci au Liban, pourrait être tentée d'y pénétrer. Mais l'hypothèse d'une phase de pourrissement préalable est également plausible. Elle correspond mieux aux méthodes consistant à digérer un acquis avant de passer à la phase suivante.

Cela étant, il est souvent arrivé par le passé qu'Arafat, éliminé quelque part au Liban, y resurgisse des mois, voire des années plus tard. Cela s'est produit au sud, où il est revenu en force et où il s'y trouve toujours, au nord, par intégristes interposés — à leur tour éliminés — et à Beyrouth, où l'éviction de ses troupes eut, en 1982, un retentissement mondial, avant qu'elles ne réapparaissent dans les camps. Les retournements d'alliances auxquelles se livre M. Arafat, qui est en bons termes à la fois avec les chrétiens, les druzes et le Hezbollah au Liban — n'ont d'égal que la constance de son conflit avec le régime syrien, sa rencontre avec le président Hafez El-Assad n'ayant rien changé au fond des choses. Une fois de plus l'OLP a mis Damas en accusation à propos de la chute du camp de Chatila. Le Liban, y compris Beyrouth-Ouest, qui s'enflammait jadis pour les Palestiniens, a assisté sans passion ni émotion à son agonie puis à sa mise à mort.

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL

Importantes mesures de sécurité à Jérusalem pour l'anniversaire de l'annexion de la Ville sainte

La police israélienne a pris, le mardi 28 juin, d'importantes mesures de sécurité pour faire face à toute éventualité à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'annexion du secteur oriental de la ville, qui devait être marqué par une grève générale de la population palestinienne. Dans son vingtième communiqué diffusé il y a une semaine, la Direction unifiée du soulèvement a appelé les habitants des territoires occupés à manifester, avec le slogan : de *« Jérusalem, capitale de l'Etat palestinien »*.

A la suite de heurts entre manifestants et forces de l'ordre, les autorités ont fermé une vingtaine d'écoles en Cisjordanie. La police a, en outre, décidé d'établir des barrages aux entrées de Jérusalem afin d'empêcher les jeunes Palestiniens des territoires occupés de pénétrer dans la ville. Dans la bande de Gaza, le couvre-feu a été prolongé dans plusieurs camps palestiniens.

Par ailleurs, vingt-cinq Palestiniens ont été arrêtés dimanche soir à Jérusalem. — *(AFP, Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

Les démocrates recherchent l'unité

WASHINGTON
correspondance

A moins d'un mois de la convention d'Atlanta, les démocrates, animés par un souci d'unité, s'efforcent d'éliminer, ou en tout cas de réduire, les points de friction entre les tendances. Ainsi, les représentants des deux principaux candidats à l'investiture démocrate se sont mis d'accord pour modifier les règles du parti dans un sens qui donne satisfaction à M. Jesse Jackson. Dans les futures conventions, le nombre des « super délégués » désignés par les dirigeants de l'appareil du parti et non élus dans les primaires ou les « caucus » (assemblée régionale) sera réduit de plus d'un tiers. *« Une victoire pour le peuple »*, a déclaré M. Jackson, qui avait souligné que le système des « super délégués » avait fonctionné à son détriment : avec 29 % des suffrages recueillis dans les primaires, il ne pouvait compter que sur cinquante-cinq « super délégués », alors que le gouverneur Dukakis, avec 42,5 % des suffrages, avait l'appui de trois cent soixante-deux « super délégués ».

En fait, la décision des instances du Parti est un compromis. M. Jackson n'a obtenu qu'un succès partiel : les gouverneurs et les parlementaires démocrates continueront d'être automatiquement désignés comme délégués ; seuls les membres du comité national ne le seront plus. Néanmoins, l'état-major du Parti a fait des concessions à M. Jackson, estimant qu'il était important de lui assurer un succès de nature à compenser l'amertume prévisible de ses partisans devant le refus à peine voilé, du gouverneur Dukakis de choisir le révérend noir comme son coéquipier, et le rejet, par la commission spécialisée, d'inscrire les propositions de M. Jackson dans le programme électoral officiel du parti.

Ce programme, élaboré à Denver, se veut modéré. Il ne prévoit aucune augmentation d'impôts, même si celle-ci devait affecter seulement des sociétés et des individus gagnant plus de 200 000 dollars par an, comme le recommandait M. Jackson. *« Nous voulons un programme qui ne nous aliène pas un nombre substantiel d'électeurs »*, a déclaré franchement le sénateur Graham de Floride. Beaucoup de démocrates pensent avec lui que l'engagement de M. Mondale d'augmenter les impôts fut une des raisons déterminantes de sa cuisante défaite à l'élection de 1984. De même, les amis du gouverneur Dukakis, représentant les trois quarts du comité du programme, ont rejeté la suggestion de M. Jackson d'un gel total des dépenses militaires.

Certes, le révérend noir pourra, de la tribune d'Atlanta, reprendre ses propositions sous forme d'amendements qui seront, à coup sûr, rejetés par la majorité de la convention, contrôlée par M. Dukakis. Le gouverneur aura ainsi une très bonne occasion de souligner, à l'intention de l'électorat, que le Parti démocrate a cessé d'être celui qui, traditionnellement, favorise une haute taxation ou une diminution des dépenses militaires.

« Nous sommes d'accord pour être en désaccord », ont déclaré les conseillers de M. Jackson, en ajoutant que leur patron leur avait recommandé de rappeler à leurs amis que *« la victoire finale en novembre était ce qui comptait avant tout... »* Jusqu'à nouvel ordre en tout cas, les amis de M. Jackson, tout en maintenant leur position, ne semblent pas vouloir prendre des décisions qui embarrasseraient M. Dukakis.

HENRI PIERRE.

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie après l'accord Lafleur-Tjibaou

Le président du RPCR, M. Lafleur, et le président du FLNKS, M. Tjibaou, se sont engagés, le lundi 27 juin, à ne pas ménager leurs efforts pour convaincre leurs partisans respectifs du bien-fondé de l'accord conclu, dimanche, à l'Hôtel Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. *« Je crois que cela sera relativement vite fait,* a déclaré M. Lafleur. *Je pense que dans ce que nous avons fait tout n'est pas bon pour chacun mais il y a du meilleur pour tout le monde. »*

« On s'est engagé en tant que responsables de mouvements ; il reste à recevoir l'appui de nos mandants,* a souligné M. Tjibaou. *Désormais on va tirer dans le même sens, on va travailler pour un même pays. Désormais, il nous est permis d'espérer qu'on va construire ensemble, dans la paix, pour toujours. »

Interrogé sur l'esprit de conciliation de M. Lafleur, le président du FLNKS a répondu : *« Nous n'avons pas encore compris ce revirement mais nous le saluons. Comme il est menacé dans sa santé, il voulait peut-être faire un testament pour ses enfants. »*

A Paris, le Parti socialiste a estimé que *« l'Histoire attribuera aux négociateurs le mérite d'avoir éloigné le risque d'un embrasement, peut-être d'une guerre civile »*.

Le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, a rendu hommage au *« grand sens des responsabilités »* de MM. Lafleur et Tjibaou, ainsi qu'à l'*« efficacité »* de M. Rocard.

Tout en jugeant *« inutile »* le recours à un référendum national, M. Madelin, délégué général du Parti républicain, a dit *« bravo ! »* à la conclusion de l'accord.

Seule note discordante, en métropole, le point de vue de M. Le Pen selon lequel cet accord serait *« doublement antidémocratique »* au motif que tous les partis concernés n'avaient pas été invités aux négociations et que le gouvernement ne voulait pas s'en tenir aux résultats du référendum du 13 septembre 1987. De l'avis du président du Front national, *« cette politique engage de façon évidente un processus inéluctable d'indépendance de la Nouvelle-Calédonie »*.

A l'Hôtel Matignon, on précise que le projet de loi sur l'administration directe du territoire par l'Etat, pendant un an, à compter du 14 juillet, sera soumis au Parlement *« très rapidement »* après son adoption par le conseil des ministres du mercredi 29 juin.

Selon des sources indépendantistes, le nouveau haut-commissaire de la République à Nouméa pourrait être l'ancien directeur général de la gendarmerie nationale, M. Jean-Claude Perrier, conseiller d'Etat, qui avait participé à la « mission du dialogue » envoyée sur place par M. Rocard. Il serait assisté de M. Jacques Iékawé, sous-préfet, originaire de l'île de Tiga (Loyauté), ancien secrétaire général adjoint du territoire.

Sur place, les seules réactions hostiles émanent de l'extrême droite. La section locale du Front national estime que *« la cause indépendantiste a fait un grand pas en avant »* et *« refuse de tomber dans le piège du consensus à tout prix »*.

Le Front calédonien considère, de son côté, que l'accord *« ne contient pratiquement pas de garanties pour les loyalistes »* et qu'il *« hypothèque l'avenir du territoire »*.

Dans les milieux indépendantistes, c'est la perplexité qui prévaut. Faute d'informations *« claires et précises »*, le bureau politique du FLNKS a retardé sa prise de position. Toutefois, l'Agence kanak de presse faisait état, lundi, de la *« surprise »* des militants locaux devant *« des résultats aussi rapides qu'inattendus »* et de l'existence d'un *« sentiment de déception »* : *« Les militants se demandent,* ajoutait l'organe du FLNKS, *s'ils ne seront pas une fois de plus trompés. »* Exprimant ses réserves sur plusieurs des dispositions retenues dans les deux annexes de l'accord, l'Agence soulignait : *« Les militants souhaiteraient une déclaration du premier ministre ou du président de la République pour cadrer la philosophie de ce projet car actuellement la perspective de l'indépendance n'est pas vraiment acquise. Nul doute que le président du FLNKS aura du travail à faire pour faire comprendre aux militants qu'il s'agit d'un compromis dans lequel les acquis font avancer la revendication de souveraineté de manière assez significative et définitive pour s'y engager. »*

Un compromis fragile, une certaine « déception » chez les indépendantistes

Jean-Marie Tjibaou vantait les vertus de la coexistence pacifique et Jacques Lafleur exaltait la compréhension mutuelle. Jacques Lafleur prêchait la conciliation, Jean-Marie Tjibaou en rajoutait. Jean-Marie Tjibaou rendait hommage aux concessions faites par Jacques Lafleur, Jacques Lafleur parlait au passé de ses *« adversaires d'hier »*... Extraordinaire dialogue ! C'était le lundi 27 juin sur Europe 1 et TF 1. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République et le président du Front de libération nationale kanak et socialiste, côte à côte, dialoguaient en partenaires, échangeaient des amabilités. Fantastique renversement de situation ! Hier, la violence ; aujourd'hui, la fraternisation.

Tout au long de la journée, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur n'avaient pourtant cessé de réaffirmer leurs différences politiques. Ils avaient sans cesse répété, l'un et l'autre, que le compromis conclu le 25 juin à l'hôtel Matignon n'était qu'un *« mauvais accord »* pour chacun des deux camps. Mais les deux hommes, inlassablement, privilégiaient la nécessité de donner la priorité absolue à la restauration de la paix civile.

Cela dit, Jacques Lafleur retenait surtout que le FLNKS reconnaissait le caractère incontournable de la majorité « loyaliste » et sa prédominance à Nouméa et dans l'ensemble de la région sud du territoire. Il appréciait que les Canaques acceptent de compter les authentiques Calédoniens d'origine européenne et leurs descendants au nombre des *« populations intéressées à l'avenir »* du territoire et donc susceptibles de participer au futur scrutin d'autodétermination. Il prédisait surtout, à terme, la fin du mouvement indépendantiste, laissant entendre que l'expérience de la gestion du FLNKS dans les « provinces » contrôlées par les amis de Jean-Marie Tjibaou suffirait à ramener la plupart des Canaques vers le giron de la République française : *« Chacun va démontrer dans sa région ce qu'il est capable de faire dans une espèce de compétition. Nous, nous allons, je l'espère, transformer notre région en une sorte de paradis économique et social, culturel et humain,* expliquait le député RPR dans les colonnes du *Figaro. Nous avons d'immenses projets pour faire en dix ans de notre région la vraie vitrine de la France dans le Pacifique de l'an 2000.* »

Pendant ce temps, au cours d'une conférence de presse, Jean-Marie Tjibaou faisait exactement le pari inverse. L'accord de Matignon présente à ses yeux plusieurs avantages. Il y voit la possibilité pour la communauté canaque de disposer, sous l'arbitrage de l'Etat, juge impartial, des *« outils de décolonisation »* indispensables pour *« préparer une indépendance viable »*. Il y trouve la garantie de pouvoir fournir à son mouvement le programme de formation de cadres qui lui permettra, le moment venu, d'accéder à l'indépendance *« dans de bonnes conditions »*. Il note que les contrats de plan, dont la signature avec l'Etat est prévue pour la période 1990-1998, devraient donner aux régions de l'intérieur de la Grande Terre et aux îles Loyauté, à tous les points de vue sous-développées, les moyens de faire un « grand bon en avant » pour que, le moment venu, la Kanaky ne se situe pas dans le peloton des pays les plus pauvres du monde.

Jean-Marie Tjibaou, qui a toujours préféré la charrue au fusil, a compris le parti économique, social et culturel que sa communauté pourrait tirer de cet accord-cadre... pour peu que Jacques Lafleur et ses amis acceptent de Michel Rocard ce qu'ils ont toujours refusé d'Edgard Pisani. Cette fois, la formule de l'« indépendance-association » n'est pas mentionnée dans le plan de Michel Rocard, mais Jean-Marie Tjibaou la discerne en filigrane. Il mise sur l'évolution démographique du territoire, plus propice aux Canaques qu'aux Caldoches, même si, toutes choses égales par ailleurs, aucun renversement électoral ne paraît assuré, en la faveur du FLNKS, avant... 2010.

Si l'accord de Matignon est appliqué dans l'esprit qui a présidé à sa conception, il se révélera, en effet, encore plus favorable aux Canaques que le plan d'Edgard Pisani. Les Canaques, peu à peu, aidés en ce sens par le pouvoir central, partageront mieux tous les pouvoirs avec les caldoches. Et s'ils demeurent indépendantistes à 80 % ils finiront par accéder à l'indépendance en douceur. A condition, bien entendu, que le pouvoir central ne change pas d'orientation. Une condition dont le caractère aléatoire — référendum national ou pas — n'échappe à personne, ni à Jean-Marie Tjibaou ni à Jacques Lafleur...

« J'irais planter des ignames »

Le plus extraordinaire dans l'accord de Matignon, c'est justement que ces deux jouteurs fassent fi de leurs préventions habituelles pour adhérer franchement à un dispositif dont l'issue dépend de tant de conditions incertaines que l'expérience du passé autorise le scepticisme.

Le comportement personnel de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou au cours de ces dernières quarante-huit heures est pourtant dépourvu d'ambiguïté. Le président du RPCR a clairement indiqué, lundi, qu'il se porte garant du respect de l'accord par son camp.

Jean-Marie Tjibaou, lui, n'a pas cherché à finasser. Il a avalisé en bloc la déclaration commune paraphée dimanche par les délégations du RPCR et du FLNKS ainsi que ses deux annexes, sans exprimer la moindre réserve sur ces textes complémentaires, malgré les réticences de ses propres lieutenants.

Alors que le « second » du FLNKS, Yeiwéné Yeiwéné, venait d'indiquer, lundi après-midi, qu'à ses yeux l'annexe numéro deux, portant *« dispositions institutionnelles et structurelles préparatoires au scrutin d'autodétermination de 1998 »*, ne pouvait être considérée comme *« signée »* par les délégués indépendantistes, Jean-Marie Tjibaou a dit le contraire.

Au cours de la même conférence de presse, quand Yeiwéné Yeiwéné a estimé que la délégation du FLNKS ne pouvait être engagée par la déclaration faite, dimanche matin, par le premier ministre sur les perspectives de la Nouvelle-Calédonie à moyen terme, le président du FLNKS a dit le contraire. Il est clair que Jean-Marie Tjibaou a l'intention de plaider personnellement pour l'ensemble du « paquet » devant le comité directeur de l'Union calédonienne, le 2 juillet, puis devant la convention du FLNKS le 15 juillet. Il mettra toute son autorité dans ce qu'il considère comme *« un engagement militant »* de sa part.

Pour lui, seuls l'avis contraire de la majorité des militants du FLNKS ou une réponse négative des Français au futur référendum national sur le projet de loi pourraient *« réduire à zéro »* cet échafaudage. Jacques Lafleur ne dit pas autre chose : *« Si qui que ce soit remettait en cause un seul point de l'accord, tout l'accord serait déchiré »*, précise-t-il.

« Le mérite du gouvernement a été de trouver des passerelles d'équilibre entre les positions divergentes des uns et des autres », souligne, pour sa part, Jean-Marie Tjibaou. Que ferait-il s'il était désavoué par sa base militante ? *« Je rentrerais chez moi à Hienghène, pour planter des ignames,* répond-il en souriant, *et Rocard, lui, s'en irait planter des choux... »*

Par quelle alchimie magique le « chef terroriste » de la « Kanaky » et le « suppôt du conservatisme » en « Caldochie » se retrouvent-ils ainsi au coude à coude, métamorphosés pour *« tirer dans le même sens »*, selon leur propre expression ?

La réponse à cette question relève plus de la psychologie que de la politique. Ce qui réunit aujourd'hui Jacques Lafleur à Jean-Marie Tjibaou, c'est une farouche volonté commune de ne plus voir leur « pays » verser dans la violence. Les morts d'Ouvéa hantent leur sommeil. A plusieurs reprises, au cours des négociations, le président du RPCR a fait allusion à son état de santé, altéré par de fréquentes alertes cardiaques. Il s'est exprimé comme un homme qui, parvenu au crépuscule de sa vie, aimerait *« faire quelque chose »*. *« Quelque chose »* pour sortir enfin sa terre natale de l'engrenage infernal qui la mine depuis si longtemps. Pour favoriser une réconciliation historique entre la communauté qu'il incarne et la communauté mélanésienne qu'il a si longtemps négligée. Pathétique prise de conscience...

Une franche explication

Le président du FLNKS, lui, a été profondément affecté par les dramatiques événements d'Ouvéa. Comme Jacques Lafleur, il dit : *« Plus jamais ça ! »* Chez lui aussi, le politique s'est effacé devant l'homme en cette nuit du 25 au 26 juin.

Mais il n'est pas toujours facile de faire de la bonne politique avec de bons sentiments. Quelque peu dérouté par l'aval de principe déjà donné par son président au plan du premier ministre, le numéro deux du FLNKS, Yeiwéné Yeiwéné, n'a pas caché son trouble. Il a même eu avec lui, samedi, avant le début des négociations à l'hôtel Matignon, une franche explication, comme disent les diplomates pour minimiser les disputes. Il l'a mis en garde contre les conséquences d'un accord conclu trop rapidement, contre les risques d'être enfermé prématurément par un cadre rigide et contre, surtout, les réactions de militants convaincus que l'indépendance était désormais à portée de la main. Une amitié profonde lie ces deux dirigeants de l'Union calédonienne qui se sont toujours parfaitement répartis les tâches à la tête du mouvement indépendantiste.

Ces liens se sont-il distendus depuis les responsabilités prises par Yeiwéné Yeiwéné dans le déclenchement de l'affaire d'Ouvéa, à l'insu, parfois, de Jean-Marie Tjibaou ? C'est possible. Les deux hommes, depuis deux mois, évitent d'aborder le sujet. Il n'en demeure pas moins que, lorsque, samedi, Jean-Marie Tjibaou a menacé de se retirer si son numéro deux refusait de l'accompagner à l'hôtel Matignon, Yeiwéné Yeiwéné s'est incliné. La solidarité a prévalu. Car Yeiwéné Yeiwéné sait bien, comme ses compagnons Léopold Jorédié et Caroline Machoro, qui partagent ses craintes, qu'une démission du président du FLNKS serait pire, pour le mouvement indépendantiste, qu'un médiocre compromis avec le gouvernement.

Le numéro deux du FLNKS, toutefois, avait convaincu Jean-Marie Tjibaou de rappeler fermement la position du FLNKS dès l'ouverture de la réunion du samedi. C'est ainsi que le président du FLNKS avait remis au premier ministre une lettre balisant sa participation aux conversations. *« Cette négociation ne concerne pas seulement la mise au point d'un statut interne d'un territoire de la République, mais également le processus permettant au peuple kanak de retrouver sa dignité dans une souveraineté restituée*, pouvait-on lire. *Cette négociation concerne au premier chef l'Etat français, depuis cent trente-quatre ans responsable du devenir de la Nouvelle-Calédonie, et les représentants du peuple canaque. C'est dire que l'Etat ne peut pas s'abriter derrière une position d'arbitre. Il n'est pas juge mais acteur (...). Compte tenu des humiliations et des souffrances que nous venons de connaître, il ne nous est pas possible d'engager immédiatement* (l'adverbe était souligné) *le peuple kanak dans une voie qui n'offre pas de perspective claire sur son accession à la souveraineté (...). Nous sommes un peuple qui a toujours été trompé. L'annonce d'une politique de décolonisation sans explication préalable ne pourra conduire qu'à la défiance, alors que nous avons tous besoin d'une large adhésion. »*

Au terme des négociations, dimanche matin, l'*« obligation de s'accorder »* à la fois avec Jacques Lafleur et avec Michel Rocard *« pour construire ensemble une case nouvelle »* l'avait emporté, chez Jean-Marie Tjibaou, sur tout sentiment de défiance. Et le président du FLNKS, qui ne saurait être suspecté de naïveté, se justifiait, auprès de ses lieutenants, avec un argument qu'ils pouvaient difficilement réfuter : *« C'était bâtir la paix ou faire la guerre. »*

Artisans de la paix, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur vont assumer ensemble le *« risque d'être condamnés »*, sur place, par leurs propres troupes. L'avenir du territoire dépendra d'abord de leur capacité de persuasion et d'entraînement. La réussite du plan de Michel Rocard sera entièrement liée à l'accueil qui sera fait à leur bonne volonté moralisatrice dans un territoire nourri de passions antagonistes.

Par un étrange paradoxe, le sort de l'accord de Matignon, qui suscite en métropole un quasi-consensus, va ainsi reposer, ces jours prochains, sur trois hommes aux destins divergents. C'est dire toute son importance, mais aussi toute sa fragilité.

ALAIN ROLLAT.

Ouvéa, deux mois après

Pèlerinage et règlements de comptes

Les quatre militants du FLNKS libérés après avoir été emprisonnés en métropole dans le cadre de l'enquête en cours sur les circonstances de l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué, le 22 avril, et sur la prise d'otages de Gossana, ont rejoint, le lundi 27 juin, leur île natale. Le chef politique et spirituel de la tribu de Gossana, Djubelly Wéa (*le Monde* du 21 juin), et ses trois compagnons ont souligné *« l'ampleur de la solidarité »* qu'il avait rencontrée durant leur séjour forcé dans la région parisienne. Ils ont retrouvé une île qui reste traumatisée par les événements qu'elle a vécus.

NOUMÉA
de notre correspondant

Un matin, Grégoire-Célestin, trois ans et demi, a gravement averti sa mère : *« Papa est mort, je ne vais plus à l'école. »* Son père, Samuel Dao, fait partie des victimes de l'assaut de la grotte de Gossana. Chaque fin d'après-midi, en rentrant des champs d'ignames, les jeunes de la tribu composent des refrains et des danses à la mémoire des dix-neuf *« martyrs »* ; sur le mode de l'épopée, on retrace leur coup de main et leur sacrifice.

Le site de la grotte est maintenant devenu un lieu de pèlerinage. Des délégations de tout l'archipel viennent *« faire la coutume »* devant le *« trou sacré »*. Le regard vissé au sol, les visiteurs se recueillent à l'entrée de cette cuvette corallienne encore jonchée de marmites, de bouteilles d'eau minérale, de treillis de combat et de piles électriques. Il est formellement interdit de déplacer une seule pièce de ce strict ordonnancement, sous peine de provoquer le courroux du totem du lieu, un serpent.

Car l'univers des tabous canaques ne souffre aucune entorse. Quelques jours avant la prise d'otages, des adolescents *« irresponsables »* se sont rendus coupables d'une grave faute coutumière en se baignant dans un trou d'eau sacré proche de la grotte. Le 22 avril, ils devaient « faire la coutume » avec le propriétaire du trou pour réparer l'offense. Mais, subitement, le commando FLNKS a surgi en trombe de Fayaoué et a pris possession des lieux avant que la cérémonie d'excuses n'ait eu le temps de se dérouler. L'équilibre des choses était rompu. Dès lors, l'endroit n'était plus protégé : Alphonse Dianou ignorait que les esprits ne veillaient plus à l'invincibilité de ses guerriers.

Deux mois après le début de l'affaire, la plaie est toujours à vif. Mais, l'armée disparue, la gendarmerie claquemurée à Fayaoué, la colère se retourne aujourd'hui contre les *« traîtres »*. Une guerre civile larvée a opposé, ces dernières semaines, Canaques FLNKS et RPCR. Une quinzaine de cases ou d'habitations ont été incendiées sur l'île.

Dans le district nord de Saint-Joseph, Téouta, la tribu d'Alphonse Dianou, s'est vidée de ses habitants. Devant l'occupation du village par l'armée, les familles FLNKS avaient traversé la forêt pour se réfugier à Gossana, une tribu « amie ». Puis est venue l'heure des règlements de comptes. Après l'assaut de la grotte, le vieux *« porteur de thé »* chargé de l'identification des corps a retrouvé les sept morts de Téouta regroupés par clans. *« Seul un Canaque collaborant avec l'armée pouvait faire un tel tri »*, concluent les indépendantistes. Peu après, les familles RPCR voyaient leurs cases incendiées l'une après l'autre. Elles ont dû se replier sur la tribu de Wénéki, dont le grand chef, Bazit est anti-indépendantiste.

Le petit bout de piste de caillou — à peine 1 kilomètre — qui sépare Gossana de Wénéki est devenu un no man's land enfiévré par l'espionnite. Les tensions politiques actuelles se greffent sur des clivages ancestraux. Gossana a toujours refusé de faire allégeance aux prétentions de la chefferie de Wénéki ; un contentieux qui s'est ensuite doublé, à l'arrivée des missionnaires, d'une rivalité entre protestants et catholique.

Sur le bord de la route, on peut croiser Mme Haewé, dont le fils Martin — le seul *« stagiaire libyen »* d'Ouvéa — est mort lors de l'assaut de la grotte. Mais la vieille dame n'en continue pas moins d'afficher de solides convictions anti-indépendantistes : *« C'est triste les dix-neuf morts de la grotte, mais cela ne serait jamais arrivé s'il n'y avait eu la mort de quatre gendarmes de la brigade. »*

Pour l'heure, ce face-à-face crispé reste contenu, codifié selon les règles canaques. Dans le district de Fayaoué, au centre de l'île, les choses commençaient à tourner à l'aigre après l'incendie de la case d'un militant anti-indépendantiste. Ses amis ont riposté et livré aux gendarmes deux jeunes indépendantistes. Pour stopper l'engrenage, Cyril Wenegei, le grand chef du district, convoquait aussitôt ses « sujets » et rappelait tout le monde à l'ordre. Chacun a admis, raconte un participant, qu'*« il ne servait à rien de se déchirer entre Canaques »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Rentrée des classes

M. Gilles Walter, enseignant au collège protestant de Fayaoué (île d'Ouvéa), nous a adressé la lettre suivante :

« Les écoles viennent de rouvrir leurs portes à Ouvéa. La première récréation a été impressionnante de silence. Les enfants, réunis par petits groupes, se racontaient l'histoire des dernières semaines presque à voix basse. Les mots *« fusil »*, *« canon »*, *« hélicoptère »* revenaient inlassablement.

Le matin même, dans le car de ramassage scolaire, ils avaient tous été fouillés par les gendarmes mobiles, mitraillettes à l'épaule. Quelle arme secrète pouvaient cacher les cartables, à part la perte d'un père, d'un frère ou d'un cousin ?

Dix-neuf morts, trente-trois prisonniers, c'est beaucoup pour une île de deux mille cinq cents habitants. C'est justice, clament certains. Dix-neuf Canaques morts pour quatre gendarmes, est-ce de l'arithmétique occidentale ? Est-ce cela la justice française ?

Pour justifier cette tuerie, le gouvernement de Jacques Chirac a affirmé que la vie des otages était en danger. Pourtant, à Ouvéa, tout laisse à penser qu'il n'en était rien. Des coutumes — présents tels que nattes, manous, casse-tête — avaient été préparées pour leur libération en signe d'« excuse ».

De plus, les porteurs de thé, ceux qui apportaient le ravitaillement à la grotte, répètent que les otages étaient très bien traités, et tous s'attendaient à une libération après le 8 mai. Qui croire ?

A côté de cette terrible interrogation, deux certitudes habitent les gens d'Ouvéa : l'armée a usé de torture pour découvrir l'emplacement de la grotte et a exécuté après l'assaut trois ravisseurs blessés et un porteur de thé. Ces certitudes proviennent de très nombreux témoignages. Si ces derniers sont contestés en métropole, ici ils ne sont remis en question par personne, RPCR compris. Pourquoi ?

Dans la culture orale des Canaques, la parole est sacrée et par là aucun habitant de l'île ne peut mettre en doute la parole donnée des témoins. L'idée qu'il y ait eu une désinformation voulue et organisée est un non-sens. Mettre en doute les témoignages de torture et d'exécutions commises, c'est faire injure aux deux mille cinq cents Canaques de l'île, et, par extension, à tous ceux de la Nouvelle-Calédonie ; c'est nier leur culture, leur coutume et donc leur existence.

La mise en lumière de la vérité ne pourra pas sécher les larmes des écoliers d'Ouvéa. Elle permettra peut-être d'atténuer leur désir de vengeance et freiner ainsi l'engrenage de la violence. »

Politique

La préparation des élections municipales à Marseille

Les militants socialistes choisissent M. Pezet

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Michel Pezet a été désigné, le lundi 27 juin, comme tête de liste du PS pour les prochaines élections municipales à Marseille, au terme d'un référendum auquel ont participé près de six mille militants appartenant aux soixante-trois sections de la ville. Il a obtenu 94,77 % des suffrages exprimés (1) face au maire socialiste de Marseille, M. Robert Vigouroux, qui avait publiquement récusé le référendum et a maintenu sa candidature comme tête de liste, passant outre cette procédure.

La désignation de M. Pezet, ratifiée à l'unanimité par le comité directeur fédéral, marque l'aboutissement d'une procédure dérogatoire qui avait été décidée le 15 juin par le bureau exécutif national du PS.

Deux approches différentes

Après que des « comités Vigouroux » eurent pris l'initiative d'une campagne en faveur du maire de Marseille, une conciliation avait été vainement tentée vendredi par le bureau exécutif du PS pour amener l'un des deux postulants à se retirer. Dans une lettre adressée au premier secrétaire de la fédération, M. Yves Vidal, dimanche, M. Vigouroux avait alors récusé le référendum, qui ne répondait pas, selon lui, « *aux critères qu'exige une normale démocratie* ». Dans cette lettre il se prononçait pour un audit de la fédération en suggérant une vérification des méthodes d'attribution des cartes qui avaient fait, dans le passé, l'objet de multiples contestations. « *Si ce référendum était entrepris*, avait-il souligné, *je demanderais à tous mes amis de s'abstenir dans une telle procédure.* »

M. Vigouroux n'ignorait pas en fait que le vote des militants ne pouvait que lui être défavorable. Or, malgré ses *consignes, trois sections seulement*, animées par des membres du courant Socialisme et République, ont finalement décidé de ne pas prendre part au référendum. Celui-ci constitue un succès pour M. Pezet, qui peut désormais se prévaloir de la légitimité du parti. M. Pezet a toutefois cherché à calmer le jeu en affirmant que le combat qui l'avait opposé à M. Vigouroux était celui de « *deux approches différentes de la vie politique* » et non pas celui d'« *ambitions personnelles* ». « *Je suis persuadé*, a-t-il déclaré, *que cela passera et que les militants se rassembleront pour la difficile bataille que nous aurons à mener l'an prochain.* »

M. Pezet a également pris soin d'expliquer que sa candidature n'obéissait à aucun sentiment de « *revanche* » ni à « *une volonté de puissance* ». « *Je me suis incliné devant le vote de dix-neuf collègues* », a-t-il ajouté en se référant au choix fait en mai 1986 par les partisans de Gaston Defferre au conseil municipal, qui avait désigné M. Vigouroux comme maire de Marseille. « *Aujourd'hui je demande qu'on s'incline devant le vote de près de six mille militants.* »

La question se pose néanmoins de savoir ce que va faire le maire de Marseille, qui s'est placé dans la logique d'une liste concurrente à celle de M. Pezet, s'appuyant, comme l'affirment les animateurs des « comités Vigouroux », sur « *la majorité silencieuse des Marseillais* ».

GUY PORTE.

(1) Sur huit mille treize inscrits, il y a eu cinq mille neuf cent trente-sept votants (74,09 %) et cinq mille huit cent soixante-treize suffrages exprimés. M. Pezet a obtenu cinq mille cinq cent soixante-six voix.

PROPOS ET DÉBATS

M. Badinter

Talents

M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, invité de « Sept sur sept », sur TF 1, le dimanche 26 juin, a commenté l'élection de *M. Laurent Fabius au « perchoir »* en soulignant que quatre présidents de l'Assemblée nationale étaient devenus présidents de la République. Tenu à un devoir de réserve de par sa fonction, M. Badinter a indiqué toutefois qu'il « *aime beaucoup* » M. Fabius, « *homme de tous les talents* ». Interrogé sur les recours concernant les élections législatives, l'ancien garde des sceaux a déclaré : « *Nous procédons très minutieusement, [...] avec beaucoup de scrupules, [...] mais nous essayons d'aller vite, car il n'est pas bon que pèse sur un député la menace d'une invalidation.* »

M. Hernu

Stabilisateur

M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, a déclaré, le dimanche 26 juin, qu'il faut « *redonner sa cohésion* » au Parti socialiste à l'aide de ceux qui sont des « *rassembleurs* » et faire en sorte que « *François Mitterrand puisse appliquer sa politique* ». Selon M. Hernu, qui s'exprimait sur la Cinq, « *le moment n'est pas venu de chercher qui sera candidat à la prochaine présidentielle* ». « *François Mitterrand est là, et ce parti, qui est le plus grand parti de France, a besoin d'un stabilisateur.* » Un groupe, selon M. Hernu, qui devrait compter « *des hommes et des femmes de la nouvelle génération Mitterrand* », dont Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Pierre Mauroy et lui-même.

M. Mermaz

Tarte à la crème

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, le dimanche 26 juin, au « Forum » FR 3-RMC, que l'ouverture « *ne doit par devenir la tarte à la crème de la vie politique française* ». « *Il faut prendre son temps*, a-t-il dit. *Il ne faut pas demander à des hommes et des femmes qui ont été élus sur des programmes, sur des démarches, sur des perspectives, de [...] changer brusquement d'attitude.* » Selon M. Mermaz, il revient au groupe socialiste « *de prendre les initiatives* ». Il a observé, d'autre part, que si les socialistes ne disposent que d'une majorité relative, la gauche atteint la majorité absolue.

La réunion du comité central du PCF

« Moins de bombes, plus d'écoles »

La session du comité central convoqué par la direction du PCF devait s'achever le mardi 28 juin. Lundi, les membres du « parlement communiste » ont entendu un rapport introductif de M. Georges Marchais consacré à la situation politique après les élections législatives et aux priorités du parti. Parmi la dizaine d'interventions du premier jour, celles de MM. Anicet Le Pors, Lucien Sève et Charles Fiterman semblent avoir été les plus marquantes. Le PCF s'apprête à lancer une campagne dans les universités sur le thème : « *Moins de bombes, plus d'écoles* ».

Le long document présenté par le secrétaire général du PCF s'attache, dans une première partie, à tirer les enseignements des derniers scrutins. Selon M. Marchais, l'objectif de marginalisation du PCF a échoué car « *le Parti communiste a obtenu son meilleur résultat depuis 1981* » *aux législatives. De même*, la tentative de rendre la droite « *plus faible et plus fragile* » a échoué. M. Marchais réaffirme que « *le glissement à droite reste une réalité marquante* ». Le dirigeant communiste propose d'engager une campagne en faveur de la représentation proportionnelle qui fera, sans doute, l'objet d'une résolution à l'occasion de cette réunion du comité central.

La deuxième chapitre du rapport détaille l'attitude que le secrétaire général suggère à son parti « *dans la période qui s'ouvre* ». S'appuyant sur une formule utilisée au dernier congrès, M. Marchais propose « *une démarche unitaire de rassemblement* ». Selon lui, « *les résultats des élections indiquent que nos arguments commencent — mais commencent seulement — à être entendus* ». M. Marchais rappelle longuement le sens politique des plus récentes initiatives politiques du PCF : « *Sans cacher aucune de nos craintes, nous avons appelé à voter Mitterrand en concevant cet acte politique comme une main tendue à tous ceux qui ont et auront besoin de se rassembler contre la politique d'austérité et pour le changement.* » La démarche fut identique après les législatives « *lorsque nous nous sommes déclarés prêts à prendre toutes nos responsabilités dans la situation nouvelle ainsi créée* ». *Idem* quand « *le bureau politique a renouvelé cet appel et regretté que François Mitterrand n'y ait pas répondu* ». Enfin, selon M. Marchais, le même souci a inspiré les dirigeants communistes quand ils ont « *contribué à déjouer les manœuvres de la droite en votant — sans pour autant, comme nous l'avons loyalement expliqué, nous compter dans la majorité — en faveur de Laurent Fabius* » pour la présidence de l'Assemblée nationale. Dernière preuve donnée par le secrétaire général : « *En ce qui concerne les élections municipales de l'an prochain, nous sommes favorables à ce que se poursuive notre coopération avec les autres élus de gauche, et disponibles pour continuer demain à gérer ensemble dans l'intérêt des gens des collectivités locales où existe une majorité de gauche, si les électeurs en décident ainsi.* » Pour autant « *ce ne sont pas les communistes*, ajoute immédiatement M. Marchais, *qui dirigent le pays. Ils ne participent ni au gouvernement ni à la majorité, puisque le président de la République ne l'a pas voulu* ». « *Leur responsabilité*, insiste-t-il, *n'est donc engagée en rien par la politique qui est et va être appliquée au sommet de l'Etat.* » Dans ces conditions, le dirigeant communiste invite ses camarades à déployer leur activité « *en direction de tous et sur tous les terrains. Et, comme toujours, la priorité des priorités revient naturellement à notre action à l'entreprise* ». « *Et nous accordons, comme on le sait*, précise-t-il, *une grande importance à la contribution que les communistes syndiqués à la CGT apportent à l'activité et au renforcement de celle-ci.* »

Une conférence nationale en novembre prochain

M. Marchais propose l'organisation d'une conférence nationale, les 12 et 13 novembre prochain, consacrée à l'amélioration et au renforcement de l'activité du parti, ayant pour thème : « *Faisons de chaque cellule, de chaque communiste, un artisan décisif de l'union pour se défendre, de l'union pour que ça change.* »

Décelant « *les menaces d'une nouvelle récession dans les pays capitalistes* », ainsi que sur l'emploi en France, le secrétaire général dénonce vigoureusement la perspective de l'Europe de 1992 qui, selon lui, constitue « *L'aliment principal de la bataille idéologique et politique des forces du capital* ». Il engage le comité central à consacrer, « *sans trop tarder* », l'une de ses sessions à « *cette importante question* », en rappelant en incidente que « *sur toutes les questions essentielles, les choix de classe sont communs aux dirigeants du PS et à ceux de la droite* ».

Après avoir réaffirmé « *le caractère réaliste* » des propositions économiques et sociales du PCF, M. Marchais se déclare favorable à « *l'annulation complète de la dette des pays les plus pauvres* », en soulignant que « *la proposition du président de la République de réduire d'un tiers cette dette demeure très en deçà du nécessaire* ».

La dernière partie du rapport a trait aux « *batailles politiques immédiates* » qui concernent la lutte sociale pendant les vacances d'été, le lancement, « *dès à présent* », dans les milieux scolaires et universitaires, d'une carte-pétition intitulée « *Moins de bombes, plus d'écoles* », et surtout la préparation des élections cantonales dont M. Marchais a indiqué qu'il refuserait le report au-delà de l'automne.

O. B.

Histoire : les difficultés recommencent

Si Léon Blum incarne le souvenir du Front populaire, il n'a pas tout fait et tout dit sur le sujet... tout seul. Ainsi, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 25 juin, il n'est pas le père de la formule « *Enfin, les difficultés commencent !* »

Plusieurs lecteurs, dont deux anciens journalistes — MM. Daniel Mayer, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, qui écrivait alors pour *le Populaire*, et Jean Piat, — qui recueillirent eux-mêmes cette formule, nous rappellent qu'elle fut prononcée par Alexandre Bracke, dit Bracke-Desrousseaux. M. Mayer nous précise que Bracke-Desrousseaux présidait le conseil national de la SFIO réuni à l'Hôtel moderne, place de la République, à Paris, après la victoire du Front populaire, en mai 1936, lorsqu'il eut ce mot.

Mort en 1955, Bracke-Desrousseaux, grand érudit et orateur réputé, était une « figure » de la SFIO. Fils du chansonnier Desrousseaux, auteur du célèbre *Petit Quinquin*, Alexandre Bracke avait été un ami de Jules Guesde. Directeur, en 1936, du *Populaire*, l'organe de la SFIO, philosophe et helléniste, il avait été élu député pour la première fois en 1912 et fut en 1935 vice-président de la Chambre des députés.

J.-L. A.

Le bilan des législatives en Polynésie française

M. Flosse (RPR) battu de 288 voix par M. Vernaudon (div. g.)

Le second tour des élections législatives en Polynésie française, qui a eu lieu le dimanche 26 juin, a surtout été marqué par la défaite de M. Gaston Flosse dans la circonscription est du territoire (*le Monde* du 28 juin).

L'ancien secrétaire d'Etat n'a pas réussi son pari. Il n'a pas rattrapé le retard qu'il avait au premier tour sur son adversaire, M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, qui fut l'un de ses plus virulents détracteurs au cours de ces dernières années et qui appartient à la nouvelle majorité conduite par M. Alexandre Léontieff, réélu dans l'autre circonscription face au candidat du RPR, M. Edouard Fritch, député sortant et gendre de M. Flosse.

Bien qu'il y ait eu 3 274 votants de plus que le 12 juin, M. Flosse a été battu de 288 voix. Cette meilleure participation a profité autant à son concurrent qu'à lui-même. M. Vernaudon rassemble 2 111 voix de plus contre 2 224 de plus pour M. Flosse.

Cette nouvelle défaite de l'ancien député RPR confirme que les « affaires » qui lui sont reprochées, et qui donnent lieu à des suites judiciaires, ont fortement altéré son image dans le corps électoral malgré une bonne résistance de sa part.

La Polynésie française dispose donc, désormais, de deux députés qui se situent dans la majorité présidentielle, bien que le soutien de M. Vernaudon aux orientations de M. Mitterrand se soit manifesté de façon plus explicite que celui de M. Léontieff. Celui-ci avait en effet récusé l'appui du Parti socialiste à sa candidature d'opposition aux options du gouvernement de M. Chirac en Polynésie.

● **M. Mauroy reçoit Jean-Paul Kauffmann à Lille.** — M. Pierre Mauroy a accueilli Jean-Paul Kauffmann à l'hôtel de ville de Lille, le lundi 27 juin. L'ancien premier ministre a dénoncé « *le terrorisme sans loi* », face auquel les Etats « *doivent raison garder* » et la France « *a su raison garder avec dignité* ». Jean-Paul Kauffmann avait passé trois ans à Lille, étudiant à l'École supérieure de journalisme, de 1963 à 1966. M. Mauroy a « *réprouvé le tribut, de plus en plus lourd, payé par la profession de journaliste pour l'exercice normal de sa mission.* »

● **Les comités Juquin se dotent d'une coordination nationale.** — Les comités qui s'étaient constitués pour soutenir la candidature Juquin se sont réunis les samedi 25 et dimanche 26 juin dans la banlieue parisienne. Pour les six cents délégués auxquels s'étaient joints une centaine d'observateurs (PSU, LCR, PAC, « de rénovateurs »), le mouvement doit continuer. « *Sortir du provisoire* » a été l'objectif de cette réunion. Une coordination nationale a été mise en place, comptant trois cents délégués environ, elle assurera la transition entre les élections et les assises qui auront lieu en novembre. Elle s'est dotée d'un exécutif de trente-deux membres et a décidé de se consacrer prioritairement à trois grandes questions : l'emploi, le problème calédonien et le vote des immigrés. En revanche, cette coordination n'a encore pris aucune décision pour les prochaines élections municipales.

Politique

La limitation du cumul des mandats

Champagne-Ardenne : l'UDF et le RPR se disputent la succession de M. Stasi

REIMS
de notre correspondant

Pour se conformer à la législation limitant le cumul des mandats, M. Bernard Stasi (UDF-CDS), député de la Marne et maire d'Epernay, a annoncé, le lundi 27 juin, trois jours après l'inauguration du nouvel hôtel de région, qu'il se démettait de la présidence du conseil régional de Champagne-Ardenne qu'il occupait depuis juillet 1981.

Sont candidats à ce poste MM. Jean Kaltenbach (RPR), maire d'Eurville, conseiller général de la Haute-Marne, vice-président du conseil régional, et Maurice Blin (UDF-CDS), sénateur des Ardennes et rapporteur général de la commission sénatoriale des finances. Le premier argue que l'alternance géographique doit enfin jouer en faveur de la Haute-Marne ; les amis du second rappellent l'accord national aux termes duquel la présidence de la Bretagne revient au RPR et celle de Champagne-Ardenne à l'UDF. Du coup, l'organisation d'une primaire n'est pas à exclure le 12 juillet, jour de l'élection du nouveau président.

M. Charles Fèvre (UDF-PR), député de la Haute-Marne, ayant cédé son siège au conseil régional à M. Le Blanc (RPR), son suivant de liste immédiat, les élus RPR sont désormais plus nombreux que les UDF (douze contre onze). Toutefois, la droite classique ne détient qu'une majorité relative. M. Stasi, qui bien sûr ne pouvait compter sur les cinq suffrages du Front national, avait ses budgets adoptés grâce à la non-participation au scrutin du groupe socialiste (quinze élus), le plus important de l'assemblée régionale.

Quant au vice-président, M. Bruno Bourg-Broc, également député de la Marne (RPR), il a choisi d'abandonner le mandat de conseiller général qu'il détenait depuis quinze ans.

DIDIER LOUIS.

● **Loire.** – M. Jean Auroux, député PS de la Loire et maire de Roanne, s'est démis de son mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1976. Le candidat socialiste dans ce canton de Roanne-sud devrait être M. Bernard Jayol, maire de Riorges.

Conseil d'Etat

Un « tour extérieur » non politique

« La désignation des titulaires des emplois publics doit se faire sans autre distinction que celle des vertus et des talents », rappelait M. Michel Rocard dans sa « Lettre aux ministres » du 25 mai.

Le Journal officiel du 24 juin apporte un début d'illustration, dans la rubrique « Nomination de maîtres des requêtes au Conseil d'Etat ». L'une de ces nominations était réservée « au tour extérieur ». Le gouvernement disposait, pour pourvoir le poste, d'une très grande latitude de choix et aurait pu s'autoriser d'une pratique constante, au cours des dernières années, accordant à l'appartenance politique un poids prépondérant. La dernière nomination non politique d'un maître des requêtes au tour extérieur remonte à 1980. Depuis lors, quatorze tours extérieurs réservés au gouvernement ont été pourvus.

Or la personne désignée – Mme Laurent, administrateur civil, jusque-là chargée des affaires sociales au secrétariat général du gouvernement – ne possède aucune attache partisane.

L'opposition face au nouveau gouvernement Rocard

La crise des droites

(Suite de la première page.)

« Depuis le 8 mai, assure avec quelque lucidité Philippe de Villiers, *tous les chefs de la droite voient trente-six chandelles.* »

Car il y a bel et bien, aujourd'hui, trois démarches, pour trois droites, lesquelles ne correspondent plus aux trois *familles dûment répertoriées*, le RPR, l'UDF et le FN.

Expérimentons, dit Raymond Barre ; on verra bien si ça marche, et ne laissons pas à François Mitterrand le monopole du discours sur « l'ouverture ».

Donnons un contenu permanent à l'URC, disent Valéry Giscard d'Estaing et Edouard Balladur, le premier plaidant pour un « *comité de coordination* », et annonçant même une première réunion pour le début du mois de juillet.

Intéressons-nous à l'extrême droite, et tâchons d'y puiser l'appoint qui nous fait défaut, demandent enfin Charles Pasqua et Bernard Pons.

Il va de soi qu'entre ces trois stratégies beaucoup hésitent. Il y a des barristes qui ne veulent pas se rapprocher des socialistes, des « gaullistes » qui récusent toute dérive extrême droitière et des giscardiens que révulse l'idée de réunir « *les deux moitiés de la France* ». Et, pour que le brouillage soit complet, aucun des stratèges ne dit tout à fait ce qu'il pense.

Raymond Barre n'a pas encore précisé s'il s'inspire du modèle allemand, et s'il envisage, à terme, une coalition gouvernementale avec l'actuel président. Valéry Giscard d'Estaing n'avoue pas qu'il souhaite avant tout reconquérir le leadership de la droite et spécule sur ses chances de rassembleur au cas où le septennat qui commence serait interrompu. Charles Pasqua, enfin, se garde bien de dévoiler par quels canaux lui parviennent, d'ores et déjà, les messages, sinon les conditions, de Jean-Marie Le Pen.

Si bien que, dans ce désordre qui s'installe et qui constitue l'atout principal des socialistes, la seule question qui vaille est de savoir comment les droites parviendront à gérer leurs différences. Autant dire que, avant de tracer les contours d'une nécessaire recomposition, il est urgent de prendre la mesure de cette crise. Celle-ci peut faire l'objet, comme on dit aujourd'hui, d'une lecture banale : il y a toujours eu, en France, selon une classification chère à René Rémond, des bonapartistes, des orléanistes et des ultras. Les droites n'ont exercé le pouvoir que grâce à la division des gauches, puis au spectre communiste, ou sous l'égide d'un grand fédérateur. C'est un tel dirigeant qui lui fait défaut aujourd'hui.

Le départ de Charles de Gaulle (1969), la mort de Georges Pompidou (1974) ont ouvert une période de « trop-plein » lourde de conséquences. Depuis quatorze ans, la droite a gagné une élection de justesse, en 1974 (quatre cent mille voix pour M. Giscard d'Estaing) et en a perdu deux (1981 et 1988). Depuis 1974 – le septennat même de M. Giscard d'Estaing en témoigne – elle n'a plus de chef de file incontesté, et elle est divisée en deux grands partis, dont les fondations sont obsolètes car elles reposent sur les querelles de l'après-Pompidou. Le RPR (1976) et l'UDF (1978) sont nés de l'élection de M. Giscard d'Estaing. Or, aujourd'hui, cette coupure ne correspond plus à grand-chose : dans chacune des deux familles, il y a désormais un centre, une droite et une extrême droite.

La complexité de la situation actuelle, et sa spécificité, s'explique désormais par quatre clivages principaux.

Le premier, qui va redevenir crucial au moment des élections municipales, est le traitement réservé à l'extrême droite. Les droites peuvent-elles être unies sur une même vision de la société ? Faut-il en exclure le FN, ou s'allier avec lui ? Et peut-on s'allier avec lui sans « *perdre son âme* », comme l'écrivit naguère Michel Noir dans nos colonnes ?

Au fait, n'est-ce pas ce même Michel Noir qui s'est vu, une fois de plus, rappelé à l'ordre par son mouvement « gaulliste », pour avoir évoqué, au lendemain des élections législatives, l'hypothèse de votes favorables à certains textes du nouveau gouvernement ? N'est-ce pas ce même mouvement qui est resté silencieux lorsque Claude Labbé, au même moment, déclarait que, « *chaque fois que Mme Veil prenait la parole* », elle développait l'antisémitisme ? Voilà au moins une indication de tendance, sinon du centre de gravité d'un RPR désormais dirigé par deux « durs », MM. Pons et Juppé. Quoi qu'il en soit de l'arbitrage futur de Jacques Chirac, ce débat fondamental reste ouvert.

Le libéralisme dominant

Il s'ajoute à celui qui sépare ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, ceux qui souhaitent continuer de vivre derrière les barbelés de leurs certitudes – le bien contre le mal, la droite contre la gauche, laquelle serait par définition indigne du pouvoir – et ceux qui, au contraire, remettent en cause les vieilles frontières et envisagent sans crainte une coopération à géométrie variable. Ceux-là commencent à peine à s'exprimer (comme en témoigne la création de l'UDC), à charge pour le gouvernement de ne point les décevoir.

La tâche paraît aisée, car au fil du temps, et sous la pression idéologique du FN, la droite a progressivement abandonné à la gauche les idées du centre. Elle est en fait particulièrement difficile, car la droite avait peu à peu absorbé les hommes du centre.

La question est donc de savoir si la droite sera capable de ramener ses électeurs vers une ligne modérée, ou bien si elle se scindera en deux : un bloc conservateur, renforcé et durci par l'appoint de M. Le Pen, et une famille qui le serait moins, et que manifestement M. Barre aspire à incarner.

Quoi qu'il en soit, le « libéralisme » n'est plus la « potion magique » qu'il fut en 1986. Le libéralisme aujourd'hui est tellement dominant – à preuve l'objectif commun à toute la classe politique : le grand « *marché unique » de 1992 – que plus* personne ne peut en revendiquer le monopole. Il reste donc, pour se distinguer, à mettre en valeur ses formes extrêmes. Mais l'inégalitarisme, cher à M. Pauwels, peut-il structurer une stratégie de reconquête du pouvoir ?

Celle-ci est, *in fine*, tributaire de l'issue de la guerre des chefs qui continue, à peine refermées les urnes du 8 mai. Qui la gagnera ? Valéry Giscard d'Estaing, grâce à la présidence de l'UDF, s'apprête à reprendre du service. Mais il n'est pas sûr que cette promotion suffise à le qualifier. Car, malgré les apparences – il est toujours « sonné » par son échec, – Jacques Chirac n'est pas disqualifié. Pas plus que Raymond Barre, comme en témoignent les enquêtes d'opinion. Tous trois devront tout à la fois écarter la génération des presque quinquagénaires, celle de Pierre Méhaignerie et François Léotard, et compter avec elle.

Les inconnues sont si nombreuses, et les cartes si largement redistribuées, que l'on peut se demander si celui qui tient la clé de la rénovation de la droite n'est pas... François Mitterrand. Déjà il s'emploie, en recevant non seulement MM. Giscard d'Estaing et Chirac, mais aussi MM. Barre et Méhaignerie, à souligner le « trop-plein ». Il dispose en outre d'un pouvoir d'anathème, contre ceux qui s'acoquinent avec le diable, et d'un pouvoir d'attraction.

Après avoir rénové la gauche et cassé l'adversaire, il lui reste à... aider à la recomposition de la droite. Pour mieux asseoir l'« alternance douce » qu'il a inaugurée au mois de mai dernier.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Défense

La France commandera aux Etats-Unis quatre nouveaux avions-cargos Hercules

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, le lundi 27 juin à Toul-Rosières (Meurthe-et-Moselle), qu'il avait donné un avis favorable à l'achat, par l'armée de l'air française, de quatre avions-cargos C-130 Hercules pour les besoins du Commandement du transport aérien militaire (COTAM). Ces quatre avions conçus par la société américaine Lockheed devraient être livrés en 1989.

A la fin de l'an dernier, le COTAM avait été autorisé à acquérir six avions-cargos C-130 Hercules par le précédent ministre de la défense, M. Giraud. Les trois premiers exemplaires, qui sont des versions C-130 H capables d'acheminer 19 tonnes à 3 800 km de distance, ont été livrés en décembre 1987 à la base d'Orléans (Loiret) du COTAM. Trois autres Hercules, qui sont des versions C-130 H-30 allongées par rapport à la précédente, devraient être livrés à l'automne prochain. Le COTAM estimait ses besoins à la valeur d'un escadron, soit douze avions.

Sur la base de Toul-Rosières, où il s'est fait présenter les différents avions qui équipent les unités de la défense aérienne, des forces aériennes tactiques et des forces aériennes stratégiques, M. Chevènement a annoncé qu'il était favorable à l'acquisition de quatre autres Hercules, dans la version « allongée ». Ces appareils neufs (et non pas acquis d'occasion, comme certaines informations le laissaient prévoir) devraient être livrés en 1989 au COTAM. Le coût d'un C-130 H-30 est évalué à 22 millions de dollars.

Par ailleurs, le ministre de la défense a indiqué que le chef de l'Etat se rendra, le 12 juillet prochain, sur la base de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), pour se faire présenter le premier escadron opérationnel de Mirage 2000-N.

Le Mirage 2000-N est la version de pénétration à basse altitude de l'avion de Dassault-Breguet, qui est armé d'un missile air-sol à tête nucléaire capable de larguer une charge thermonucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la puissance de la bombe d'Hiroshima) à une distance de 100 à 300 kilomètres (selon l'altitude) de l'avion qui le tire. Le premier escadron de Luxeuil-les-Bains, qui sera opérationnel le 1er juillet prochain, comprend quinze Mirage 2000-N. Deux autres escadrons, a précisé M. Chevènement, devraient être équipés du même missile air-sol à charge nucléaire.

Les séquelles des élections législatives dans la région Centre

ORLÉANS
de notre correspondant

La séance du conseil régional du Centre, que préside M. Maurice Dousset (UDF-PR), député de l'Eure-et-Loir, a été le théâtre, le mercredi 24 juin, d'une rude empoignade entre membres de l'UDF, provoquée par le maire de Blois, M. Pierre Sudreau. Motif : le « parachutage » du directeur des services administratifs de la région, M. François Burdeyron, dans la circonscription du Loir-et-Cher, lors des dernières élections législatives.

Parachutage malheureux mais aussi périlleux, puisque M. Burdeyron, jeune loup du Parti républicain, affrontait un ancien parachuté, M. Jack Lang. Candidat investi par l'URC, M. Burdeyron avait distancé, au premier tour, un « dissident » du Parti républicain, M. Pierre Fouquet, soutenu par les responsables locaux de l'UDF et du RPR, et, en particulier, par M. Pierre Sudreau, président d'honneur de l'UDF du Loir-et-Cher.

L'ancien ministre du général de Gaulle a vidé son sac sur la campagne menée par le candidat officiel de l'URC : utilisation, selon lui, des services et du matériel du conseil régional, du parc des voitures de la région exécutant un véritable « *ballet nocturne et diurne* » dans les rues paisibles de Blois. Second grief de M. Sudreau : en qualité d'administrateur civil et de directeur, des services de la région, M. Burdeyron était soumis à l'obligation de réserve et ne pouvait faire légalement acte de candidature.

M. Dousset, allant à la rescousse de son ancien directeur qui avait démissionné de ses fonctions au lendemain du second tour, a eu toutes les peines du monde à écarter un vote demandé par M. Sudreau, qui, s'il avait été défavorable, aurait peut-être contraint le président de la région à offrir sa démission.

M. Dousset a promis au maire de Blois d'ouvrir une enquête sur les conditions de cette campagne controversée et de déposer un projet de loi à l'Assemblée nationale soumettant les directeurs des services d'une région aux mêmes obligations de réserve que leurs collègues des autres collectivités locales ou des services de l'Etat.

RÉGIS GUYOTAT.

La catastrophe de la gare de Lyon

La SNCF et la police judiciaire s'efforçaient, dès le matin du mardi 28 juin, de déterminer les causes précises de la collision ferroviaire la plus meurtrière jamais survenue dans la capitale. Le bilan, encore provisoire de l'accident, intervenu lundi 27 juin à 19 h 08 au troisième sous-sol de la gare de Lyon, s'élevait mardi matin à au moins cinquante morts et trente-deux blessés, dont quinze grièvement, les sauveteurs prévoyant que les travaux de dégagement se poursuivraient encore toute la journée.

Le train Melun-Paris, qui est venu percuter contre un autre train de banliene à une vitesse de 70-80 km/heure, s'était arrêté en pleine voie quelques minutes avant la catastrophe. Peu avant Maisons-Alfort, un voyageur avait tiré le signal d'alarme. L'enquête devra déterminer si cet arrêt a pu avoir des conséquences sur les systèmes de freinage de la motrice, dont la défection est à l'origine de l'accident.

L'enquête, qui a été confiée au 7e cabinet de la délégation judiciaire, dirigé par M. Jean Tesseydre, devra aussi établir pourquoi le train de 19 h 04 à destination de Villeneuve-Saint-Georges, percuté à l'arrêt, n'est pas parti à l'heure prévue. Il faudra enfin tenter de savoir pourquoi le « train fou » est arrivé sur une autre voie que celle qui lui était destinée. Dernière anomalie : le train de 19 h 04 lui-même n'était pas sur sa voie habituelle.

Le ministre des transports, M. Louis Mermaz, a décidé, mardi matin, la création d'une commission d'enquête dont il a confié la présidence à M. Christian Malaurie, inspecteur général des transports et des travaux publics.

Un convoi sans frein

La cause immédiate de la catastrophe ferroviaire de la gare de Lyon a été la pression pneumatique insuffisante dont a disposé le mécanicien pour actionner le frein, c'est-à-dire un sabot frottant sur le bandage des roues. Les premières constatations faites par les techniciens de la SNCF font apparaître que cette défectuosité a été provoquée par le déclenchement intempestif du signal d'alarme dans le convoi à la hauteur de Vert-de-Maison (Val-de-Marne). Quelques minutes avant l'accident, un passager a tiré le signal, provoquant une chute de pression pneumatique, normale dans ce cas, et un arrêt du train. Le mécanicien a cherché vainement l'auteur de l'alarme, puis il a débloqué ses freins et réarmé le système de sécurité. Quels gestes a-t-il fait ? A-t-il respecté les procédures ? L'enquête dira exactement l'enchaînement des causes.

Elle devra aussi faire apparaître si le matériel roulant était dans un état normal. Certes, les éléments en cause ne sont pas tout jeunes puisque les cent cinquante-cinq « 5 300 » (une motrice et trois remorques) ont été fabriqués de 1966 à 1968 et de 1972 à 1975. Ces automoteurs de banlieue en acier inox n'en sont pas pour autant bons à mettre à la casse. Ce type de matériel peut rester en service sans difficulté pendant plus de trente ans, à condition de faire l'objet d'un entretien convenable.

La SNCF affirme qu'elle respecte scrupuleusement des cycles d'entretien fixés de longue date. Tous les jours, les agents vérifient leur machine selon une liste de vérifications et notent les anomalies sur un carnet de route. Notamment, ils essaient le frein au moment de la sortie du garage. Tous les dix-sept jours, les services d'entretien se livrent à un examen non mécanique. Tous les trois mois, une « visite limitée » a lieu. Tous les six mois, une « visite générale » et tous les ans une « grande visite », qui ausculte la motrice et les voitures sur toutes leurs coutures.

La SNCF consacre-t-elle assez de temps et d'argent à ce cycle préventif ? Pour son réseau de banlieue, elle a dépensé en 1986, 660 millions de francs sur un total de charges d'exploitation d'environ 4 milliards de francs, soit 16 %. Les premiers calculs laissent à penser que ce budget d'entretien a crû, en 1987, de 1 % ou 2 %. Les syndicats n'ont pas manqué de critiquer la politique de rééquilibrage des comptes de la Société nationale, qui s'est traduite par des économies budgétaires drastiques. Certains hauts cadres cheminots s'inquiétaient, à l'occasion de chaque discussion budgétaire, de la pression du ministère des finances qui conduisait à limiter aussi les dépenses d'entretien. Le président actuel de la SNCF, M. Philippe Rouvillois, alors directeur adjoint chargé des finances, était allé jusqu'à dire, à l'occasion du budget 1987, qu'on était parvenu à la limite au-delà de laquelle la sécurité du service public était mise en cause. La SNCF devra donc aussi vérifier que l'équilibre financier prévu par le contrat de plan en 1989 ne génère pas des effets nocifs et même meurtriers.

Pour l'instant, l'heure est à l'analyse plutôt qu'à l'élaboration des remèdes. Parmi ceux-ci figurera la modernisation des signaux d'alarme. Désormais, sur les rames de banlieue de la dernière génération, le voyageur alerte par interphone le mécanicien, et celui-ci arrête le convoi dans la première gare où les secours peuvent être portés, et non en rase campagne. Cette procédure évite les abus.

La SNCF pourra aussi se pencher sur la facilité avec laquelle le train fou a pénétré sur la voie où se trouvait un convoi en partance. Il paraît que la procédure d'aiguillage était normale, puisque le « carré » (arrêt absolu) était mis devant l'arrivant. Vain signal pour un train sans frein.

AL. F.

356 trains par jour

Ce sont quelque 8 millions de personnes qui empruntent chaque jour les transports en commun en région parisienne, essentiellement pour se rendre de leur domicile à leur travail, selon une migration quotidienne.

Pour faire face à cette demande particulièrement forte lors de deux pointes (8-9 heures et 18-19 heures), la SNCF et la RATP comptent surtout sur leurs réseaux ferrés. Le RER peut transporter jusqu'à 50 000 voyageurs par heure. En banlieue, c'est la SNCF qui assure l'essentiel des transports puisqu'elle gère un réseau de plus de 900 km, alors que les lignes RER et la RATP dépassent à peine les 100 km. Il faut dire que la SNCF dispose d'une infrastructure servant aussi pour les déplacements nationaux au départ des gares parisiennes de Lyon, Austerlitz, Montparnasse, Saint-Lazare, Nord et Est. Face à une demande croissante et à l'incompatibilité des trafics banlieue et grandes lignes, la SNCF a choisi d'enterrer plusieurs gares desservant la banlieue. C'est le cas à la gare de Lyon, à la gare d'Austerlitz et à la gare du Nord. Par exemple, la gare de Lyon comptabilise chaque jour 160 000 départs et arrivées dans 356 trains de banlieue.

Le matériel roulant mis à la disposition des voyageurs en grande banlieue est de 3 000 voitures représentant 50 milliards de places-kilomètre par an pour la SNCF et de plus de 900 voitures-kilomètre pour la RATP.

Actuellement, l'offre de transport en commun s'accroît peu, le regain de la circulation automobile ayant réduit à 1 ou 2 % l'augmentation annuelle de la demande. Sous la houlette du Syndicat des transports parisiens, la SNCF et la RATP F ont choisi d'interconnecter leurs réseaux pour offrir aux usagers un maillage et des correspondances permettant de se rendre de banlieue à banlieue. Les gares parisiennes représentent les pivots de cette nouvelle politique.

Les réactions

L'accident de la gare de Lyon a provoqué une vive émotion chez les responsables politiques et l'indignation des syndicats. Alors que le président de la République demandait, de Hanovre, où il participait aux travaux du conseil européen, à être tenu informé « *heure par heure* » du déroulement des opérations de sauvetage, le premier ministre, M. Rocard, le ministre des transports, Louis Mermaz, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et le maire de Paris, M. Chirac, se sont rendus sur les lieux lundi soir.

« *C'est un accident affreux* » a déclaré M. Michel Rocard, ajoutant : « *On a beau essayer de faire la paix, on ne peut pas la faire contre la nature ou la mécanique* ». M. Mermaz, qui s'était rendu gare de Lyon quelques minutes après l'accident, s'est déclaré « *très ému et angoissé en attendant de connaître le sort des voyageurs toujours bloqués dans les wagons* », saluant « *l'action remarquablement efficace des sapeurs pompiers* » s'acharnant à « *sauver les victimes encore incarcérées dans les tôles broyées.* »

« *C'est une des plus grandes catastrophes ferroviaires de notre temps* » a dit de son côté M. Jacques Chirac, qui avait quitté précitamment le concert de Michael Jackson, au Parc des Princes, pour rejoindre la gare de Lyon dès l'annonce de l'accident.

CGT : « La dégradation du service public. »

Les syndicats, tout en s'inclinant devant les victimes, ont demandé que les responsabilités soient clairement dégagées. La fédération CFDT des cheminots a réclamé la création d'une commission d'enquête afin de déterminer « *les causes détaillées* » de l'accident, rappelant sa requête de la mise en place d'une table ronde associant la direction de la SNCF, les syndicats et le ministère des transports, pour tenter d'améliorer les conditions de transport et de sécurité des chemins de fer. Le syndicat a demandé à la direction et aux pouvoirs publics de dégager tous les moyens tant humains que financiers afin d'éviter de telles catastrophes.

La fédération CGT des cheminots a, pour sa part, estimé qu' « *après l'accident d'Issy-les-Moulineaux du 24 décembre, la question des conditions d'exploitation des lignes de banlieue se trouve de nouveau tragiquement posée* ». L'accident de la gare de Lyon est une conséquence « *de la nocivité de la politique de rentabilité à tout prix, du désengagement de l'Etat concernant les investissements, en particulier ceux liés à la sécurité, de l'aggravation des conditions de travail et de la dégradation de la qualité du service public* », a affirmé, dans un communiqué, la CGT.

« *Au moment*, ajoute le syndicat, *où les procès concernant les catastrophes de Flaujac et d'Argenton-sur-Creuse ont permis de mettre en évidence les responsabilités de l'entreprise, celle-ci doit s'interroger, ainsi que les pouvoirs publics, sur leur politique de déclin de l'entreprise nationale et de compression massive des effectifs dictée par le contrat de plan signé entre l'Etat et la SNCF en avril 1985.* »

Des dizaines de morts dans deux trains enchevêtrés

(Suite de la première page.)

Alors, cinq décès, sept, bientôt dix... Les témoins de cette lutte contre la mort tentée par les pompiers n'ignoraient pas, dans la soirée, qu'il faudrait bien, le lendemain, annoncer d'autres chiffres. « *Plus de quarante morts* », explique un officier de la brigade de Paris, spécialisé dans les grandes catastrophes. « *Ils sont plusieurs dizaines là-dessous, c'est obligé.* »

Obligé, bien sûr. La rame du 19 h 04, wagon de première classe en tête, était bondée. Un habitué de la ligne, arrivé en retard, parvenu sur le quai quelques secondes après « *le fracas de bombe* », nous explique qu'ils sont nombreux chaque soir à choisir cette voiture, « *parce que la vue y est plus dégagée et qu'arrivé à destination on quitte plus vite la gare* ». Ce passager peut aller brûler des cierges dans toutes les églises de banlieue : il a « *raté le train* », comme il le dit et, après une heure et demie d'angoisse, a enfin appris que son épouse était, elle, rentrée plus tôt, ce jour-là.

Mais d'autres étaient à l'heure, dans cette gare moderne en sous-sol, orange et bleue, décor devenu dérisoire. Un passager d'un wagon épargné se souvient d'avoir entendu un cri par les haut-parleurs, juste avant le choc. Le conducteur du 19 h 04, apercevant soudain le convoi fou sortir de l'obscurité, n'a pas eu le temps de sauter sur le quai. Pas plus que les voyageurs de la première voiture, emmurés vivants ou morts, sous les boggies de « *la rame percutrice* ». Longtemps, les pompiers croiront avoir localisé toutes les victimes.

Blessés légers, blessés graves éjectés, cinq morts que la tôle en mouvement avait rejetés. M. Jacques Chirac, alerté alors qu'il était au Parc des Princes au concert de Michael Jackson, juste avant l'entrée en scène du chanteur, a lui aussi espéré que cette catastrophe allait rester dans les limites du supportable. Les premiers blessés qu'il a vus passer n'étaient pas trop atteints. Certains restaient conscients. « *On n'entendait que quelques râles*, explique un pompier. *Nous pensions avoir localisé tous les survivants. Tout ce silence était impressionnant. Alors, nous nous sommes mis au travail.* »

Les groupes électrogènes ont été mis en marche et les scies à métaux, les vérins, tout ce qui peut servir de poulie ou de treuil a été mis en action contre la tôle la plus accessible. MM. Jacques Chirac et Louis Mermaz ont d'abord vu passer devant eux des vivants. Puis un vivant et un mort, enveloppé dans un plastique blanc ; puis de plus en plus de silhouettes blanches, allongées sur des brancards. Après 23 heures, les pompiers ne luttent plus avec énergie qu'en quelques endroits de l'amas de ferraille. Les derniers survivants supposés, que des pompiers de petite taille ou des jeunes femmes du SAMU ont réussi à placer sous perfusion, ont parfois été sauvés par la mort de leur voisin de siège et, pour parvenir jusqu'à eux, il faut bien dégager les morts.

C'est M. Michel Rocard, arrivé après minuit en compagnie de M. Pierre Joxe, le ministre de l'intérieur, qui affrontera le spectacle le plus éprouvant. Le premier ministre lui aussi regarde, halluciné, cet assaut frénétique. « *Je suis ému* », répète-t-il. *C'est incroyable !* » Mais à lui, les sauveteurs ne prennent plus la peine de cacher l'horrible. S'il reste des survivants, dans ce tombeau sur roues, c'est forcément sous des cadavres.

Trop pressés pour ménager les sensibilités, les pompiers, de plus en plus rapidement, blessés eux-mêmes par la ferraille, extraient des corps incomplets pour parvenir, vérin après vérin, comme dans une galerie de mine, jusqu'à deux jeunes gens, conscients mais trop épuisés pour crier et dont les jambes sont broyées sous le métal. Le jeune homme, plus tard, sera amputé, au milieu des tôles, par des médecins-pompiers qui hurleront leur impuissance.

Pour une fille de vingt ans, ils se mettront à vingt, tirant sur des cordes, usant de toutes les astuces de la technologie des catastrophes et de la sidérurgie, dans ce tunnel étroit et bas de plafond, pour lui éviter la même opération.

Gare du malheur

A l'air libre, sur le parvis de la gare de Lyon, il y a longtemps aussi que les responsables des secours ont cessé de mentir aux familles. Des gardiens de la paix n'en peuvent plus, moralement, d'écouter les signalements décousus, lâchés dans des sanglots, de possibles voyageurs de la « *rame percutée* » de 19 h 04 de descendre constater que le mari ou l'ami est bien au compte des morts.

« *C'est toi qui lui dis* », prévient un jeune policier à son collègue de recherche qui fouille dans un tas de sacs, de malettes, de chaussures ensanglantées. « *Moi, je vais chialer.* » Il remontera quand même annoncer la sale nouvelle à une jeune femme assise sur le trottoir, à côté d'un panneau de la Croix-Rouge où ne s'inscrivent bientôt plus que des noms de décédés.

Dans cette gare du malheur, des signes de chance subsistent pourtant au long de cette nuit qui restera, selon un officiel de la SNCF, celle de « *la plus grande catastrophe ferroviaire de tous les temps dans la capitale* ». Ainsi, les familles, les voyageurs de la gare de Lyon, apprendront que le conducteur du train sans freins, venant de Melun, a alerté, le signal rouge dépassé, ses passagers. Les poussant devant lui, les sauvant, il a reflué le plus loin possible vers l'arrière de la rame, certain de l'issue, certain du choc, 600 mètres plus loin dans la gare.

Renonçant à toute prudence, la direction de la SNCF a, très tôt dans la soirée, énoncé une hypothèse. La plus vraisemblable : 8 kilomètres avant le quai, près de Maisons-Alfort, le train de Melun s'est brutalement arrêté sur sa voie par l'effet du signal d'alarme actionné par un voyageur pour une raison inconnue. La rame est repartie, mais ce coup de frein automatique a peut-être dégradé le système de freinage à double commande. Parvenu au feu rouge qui interdit à un convoi l'entrée, la plongée dans la gare souterraine, le machiniste a compris que ses freins ne répondaient plus. Il ignorait simplement, selon les premiers témoignages, que la rame de 19 h 04 pour Villeneuve-Saint-Georges se trouvait encore à quai...

Cette nuit d'horreur restera aussi, dans les annales des catastrophes nationales, comme celle de la vérité dite par des officiels. M. Philippe Rouvillois, président du conseil d'administration de la SNCF, a très vite réuni la presse, sans chercher à masquer ce qui, un étage plus bas, effrayait MM. Jacques Chirac et Lonis Mermaz : depuis près de trente ans, les rames de banlieue charrient leurs millions de voyageurs dans des trains qui peuvent ne plus s'arrêter lorsque les commandes automatiques restent muettes. En somme, que les trains peuvent devenir fous.

Le procureur de la République de Paris, M. Michel Raynaud, a lui aussi très vite expliqué qu'une enquête était en cours, les témoins interrogés, les conducteurs entendus, tous les spécialistes de la SNCF consultés. Le plus cru est sans doute le général Godon, commandant la brigade des pompiers de Paris, qui, dès 22 h 30, annoncera que « *la pire des hypothèses devait être envisagée* ». Des dizaines de morts resteraient compressés sous la tôle toute le nuit. « *S'il y avait des blessés sous l'amas de ferraille, juste après la collision de 19 h 10, ils sont décédés à cette heure-ci, écrasés.* »

Le général, qui, toute la soirée, encouragera de la voix ses hommes épuisés, ne se trompait que de quelques unités. Un jeune Noir, coincé sous le socle du wagon, était en train de mourir. Sauvé, de justesse, par l'acharnement d'une équipe de pompiers-découpeurs et par la grâce d'une jeune infirmière eurasienne, engouffrée, tenue à bras le corps par les pompiers. Une femme, vers 24 heures, pleurait doucement, sur son brancard, les mains sur le visage. Sauvée, elle aussi, les vêtements brûlés par la flamme d'un chalumeau.

Les pompiers maudiront pour longtemps ce quai en sous-sol. « *Impossible d'accès* », répétait le général. Un mur d'un côté, le long des deux rames encastrées. Un mur, au fond, comme butoir. Un quai sans dégagement pour tout lieu d'intervention. Un plafond peint de couleur vive pour adoucir les inquiétudes des claustrophobes. « *Une grue, des systèmes de levage nous seraient bien nécessaires* », proteste un officier qui commande au mégaphone une délicate manœuvre, à la main, sur le toit de la rame.

Dans le langage des pompiers, on appelle ces opérations de dentelle dans la ferraille la « *désincarcération des victimes* ». Dérisoire, inutile pour tout dire, pour ce wagon de 19 h 04 écrasé. Le sachant, l'aumonier des pompiers avait béni, très tôt dans la soirée, ces deux voitures qui n'en faisaient plus qu'une. Ces deux cercueils.

PHILIPPE BOGGIO.

Des précédents en France

Le télescopage de deux trains de banlieue en gare de Paris-Lyon a eu de nombreux précédents ces dernières années :

— **19 janvier 1981.** — Collision entre deux trains de la ligne A du RER à la station Auber à Paris : 1 mort, 71 blessés.

— **15 octobre 1981.** — Un train de marchandises percute contre une locomotive près d'Aubin (Aveyron) : 1 mort.

— **15 janvier 1982.** — Deux convois entrent en collision avec un camion à proximité de la gare d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) : 3 morts, 33 blessés.

— **6 juin 1983.** — Deux trains de banlieue qui se suivaient entrent en collision en gare de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) : 135 blessés.

— **13 février 1984.** — Une locomotive percute contre un locotracteur en gare de Lamarche (Vosges) : 1 mort, 3 blessés.

— **3 août 1985.** — Collision frontale entre un train Corail et un autorail sur un tronçon unique à Fleujac-Gare, près de Figeac (Lot) : 32 morts, plus de 160 blessés.

— **31 août 1985.** — Déraillement d'un train à Argenton-sur-Creuse (Indre), heurté ensuite par la motrice d'un convoi arrivant en sens inverse : 43 morts, 37 blessés.

— **24 décembre 1987.** — Deux trains du RER (ligne C) se heurtent à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) : 1 mort, 13 blessés.

CAMPUS



Les prix de l'électricité

EDF vient de remettre les prix du concours « 100 000 francs avec l'électricité », qui récompense des enquêtes réalisées par des étudiants de juniors entreprises autour du thème « Mieux connaître les avantages et les inconvénients de l'électricité ». Les enquêtes devaient être réalisées par des équipes de deux étudiants et menées dans une entreprise industrielle où l'électricité entre en concurrence avec d'autres sources d'énergie, comme le gaz ou le fioul. Les étudiants avaient pour objectif de mettre en évidence les économies réalisées grâce à l'électricité.

Vingt-quatre candidats ont concouru. Si les responsables d'EDF en regrettent le petit nombre, ils se félicitent de la qualité des études présentées. La première récompense, de 100 000 F, a été remise à Pascal Riche et Thierry Pereira, de Mines Services, pour un procédé de galvanisation de fils chez Tréfilunion. Le deuxième prix, de 50 000 F, a couronné l'étude de Robert Callens, de la junior action de l'IFAG-Lyon, pour une torche à plasma chez Peugeot. De nombreux lots ont aussi récompensé les juniors entreprises ayant présenté les études de meilleure qualité, celles ayant présenté le plus grand nombre d'études. Même les étudiants non primés ont reçu un lot de consolation.

Les études réalisées ne vont pas rester lettre morte, puisque EDF a l'intention d'en tirer bénéfice dans ses opérations commerciales.

T. Bd

● BTS agro-alimentaire

Le lycée agricole d'Yvetot proposera, à la rentrée prochaine un BTS agro-alimentaire par alternance (quarante-quatre semaines au lycée et quarante-sept en entreprise).

(Lycée agricole d'Yvetot. Tél. : 35-95-52-60.)

● Monde arabe

L'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM) tiendra sa troisième session du 4 au 6 juillet à L'Arbresle-la-Tourette, près de Lyon. Une vingtaine d'ateliers et une soixantaine de communications individuelles dont les sujets vont du Maroc à l'Afghanistan et des problèmes urbains médiévaux aux conflits contemporains seront présentés ; plusieurs centres de recherche et institutions exposeront leurs travaux.

(Le programme de cette session, de même que les actes de la session de 1987 peuvent être demandés à la Maison de la Méditerranée, 3-5, boulevard Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.)

● Logistique des systèmes

L'Ecole supérieure d'électricité vient de créer, en formation continue, un mastère spécialisé en « logistique des grands systèmes ». L'espace, le nucléaire, le pétrole, l'aéronautique, la défense et les industries du transport sont notamment les secteurs intéressés par ce mastère.

(Ecole supérieure d'électricité, plateau du Moulon, 91190 Gif-sur-Yvette. Tél. : (1) 69-41-80-40.)

(Publicité)

SOLDES D'ÉTÉ

ENCORE ET TOUJOURS DES SOLDES !
Quel mois de grâce ! En juin, on commence à tondre moins souvent sa pelouse, on a droit au jour le plus long, on rêve de maillots de bains éclaboussés, on hésite sur le choix d'un produit solaire (parce qu'on ne nous a pas lus attentivement), on feuillette les brochures d'agences de voyages, on se voit déjà descendre la passerelle d'un grand oiseau bleu ! Bref, un mois de bonheur, auquel, en point d'exclamation, s'ajoutent ces merveilleux soldes qui vous mettent le lin et la soie au prix d'une vulgaire rayonne !

• CACHEMIRE A – 40 %

Vivement la pluie, voilà ce que l'on se dit quand on entre dans la boutique Aquascutum, qui solde à des prix tout à fait shocking ! Voici, pour hommes et femmes, le célèbre et classique imperméable doublé, *avec une remise de 20 %*, la même pour ceux en coton et polycoton. Pour madame, uniquement, encore un imperméable mais réversible, pur coton à – 30 %. Tout n'est pourtant pas pluie ici, où l'on propose une remise de 40 % sur tout le prêt-à-porter hommes et femmes, tailleurs, chemises, vestes et même... sur le cachemire. Vite ! 10, rue de Castiglione Paris 1er.

• DÉPÊCHEZ-VOUS, CHEZ HECHTER...

Oh là, il faut faire très vite, même très très vite, si vous voulez profiter des soldes chez Daniel Hechter. Oui, les stocks sont très limités, et, si vous connaissez la mode de ce créateur parisien, vous savez qu'elle est désirable comme tout, et si en plus elle est soldée, alors là il faut se dépêcher ! Bref, le grand chic pour hommes et femmes dans des prix chocs et dans les deux boutiques, au 71, rue de Passy à Paris et au centre commercial de Créteil Soleil. Vite !

• TOUT DOIT DISPARAITRE

La plus belle mode italienne doit disparaître ! Voici des bonnes affaires pour vous madame... et aussi pour vous monsieur.
Par exemple, pour 100 F : des mini-jupes, des caleçons, des tee-shirts et des bodys en coton...
Pour 200 à 250 F : des robes de plage et de plein été.
Pour 300 F : des pantalons et jupes en gabardine de coton.
Signés de Krizia ou de Montana, voici des tee-shirts ! Faites aussi vos achats pour l'hiver, en été, avec des remises de 50, 60, 70 % sur manteaux, jupes, pantalons et ensembles ! 54, avenue Victor-Hugo, Paris 16e.

• PRIX BAS... ET SOLDES EN SUS !

Vous connaissez déjà, sans doute, Stephane men's club, qui, d'habitude, *vend ses articles 30 % moins* cher ! Dans sa boutique du 130, bd Saint-Germain à Paris, voici qu'il baisse encore les prix de 20 % pour ses soldes d'été ! Cela met les grandes marques à la portée de tous : Lapidus, Féraud, Laroche, Balmain, Courrèges... Et voilà un costume de ce dernier pour 950 F, des chemises Ted Lapidus à partir de 100 F, des pantalons (toute la gamme d'été) à partir de 150 F. Des vestes d'été lavables à 395 F. Bref, des prix en folie ! Comme on dit !

• L'HOMME SOLDÉ DE HAUT EN BAS !

Chez Marcel Lassance, l'homme qui habille le tout-cinéma et le tout Assemblée nationale, on solde la collection été ! C'est l'occasion de s'offrir ses superbes pantalons à partir de 250 F ou, si vous préférez, avec une remise de 50 % ! Les costumes en coton 1 750 F au lieu de 3 250 F. Toujours dans les coloris classiques mais, bien sûr, chez Marcel Lassance, les couleurs vives ne font pas peur ! Voici encore plein de chaussures classiques à boucles, style Richelieu. J'oubliais, plein de chemises aussi... 17, rue du Vieux Colombier Paris 6e, et 66, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e.

• DES SAHARIENNES A DES PRIX DÉSERTIQUES !

Chez Latreille, pour madame d'abord, les robes de style saharienne en toile lavable à 790 F sont maintenant soldées à 490 F ! Toujours pour madame, une chemise à manches courtes en polyester et coton et en mille coloris à 198 F au lieu de 399 F, des jupes imprimées en coton à 425 F au lieu de 625 F. Pour les hommes, des blousons de différentes couleurs à 499 F au lieu de 660 F, des pantalons en toile à 440 F soldés à 350 F, des vestes légères et à carreaux pour 699 F au lieu de 920 F. Aussi un rayon de chaussures très important. 62, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e.

• LE DÉPOT E. KHANH

Nous avons l'adresse qu'il vous faut, pour vous Messieurs. Oui, ici on vend aux particuliers bien que ce soit un dépôt ! Chut, c'est un secret ! Voici des pantalons en coton et lin pour 120 F, des costumes d'été en lin et coton à 650 F et des vestes de même mélange pour 390 F !
Etonnant non ?
Et, en fouillant un peu, vous trouverez aussi du Khanh pour vous madame !
6, rue Pierre-Lescot, Paris 1er.

• SUPER SOLDES CHEZ SUPER ZEGNA !

Ermenegildo Zegna, l'italien, dont la vocation est de toujours proposer ce qu'il y a de mieux : laine, cachemire et lin confondus, solde ! Vous vous rendez compte ? Du 2 au 9 juillet. Ainsi vous pouvez vous offrir ce superbe costume en lin ou coton à partir de 2 500 F seulement. Un blouson en cuir est à vous à partir de 2 900 F, les pulls en coton de 350 à 950 F, les sahariennes en coton de 1 000 F à 2 000 F. Les chemises et les polos, toujours en coton, à partir de 250 F et ainsi de suite... Le rêve, quoi ! 10, rue de la Paix, Paris 2e.

• ATMOSPHÈRE CHEZ HÉMISPHÈRES !

Les soldes chez Hémisphères vont jusqu'à 50 % de remise sur certains articles homme, femme, chaussures et accessoires de la collection été 88 ! Vous qui connaissez, vous y êtes déjà, bien sûr ! Pour monsieur, voici des vestes en lin à 980 F soldées à 680 F. Le pantalon en coton à 390 F au lieu de 540 F et les fameuses chemises avec une remise de 20 à 40 % ! Pour madame, voici une jupe en coton à 390 F au lieu de 620 F, et la robe de vos rêves qui valait 1 630 F ne vous coutera pas plus de 1 000 F ! Savez-vous tout ? Pendant les soldes, on organise un jeu où vous pouvez gagner une semaine au Japon ! 1, bd Emile-Augier, et 22, avenue de la Grande-Armée, Paris.

• TROIS FOIS MOINS CHER AU CLUB DES DIX

La médaille d'or de l'élégance pourrait être donnée à David Shiff et à son Club des dix. En effet, l'élégance s'y rencontre même deux fois. La première, grâce aux griffes qui s'y trouvent : Dior, Carven, Fath... Mais encore parce que les prix aussi sont très élégants. Oui, ici on vous propose deux costumes en super 100, cette laine ultra-légère et ultra-chic, pour le prix de 4 995 F ! Les deux ! Avec, en plus, un petit cadeau ! Voici encore deux costumes de grande marque pour 2 500 F. On croit rêver ! 4, rue Marbeuf et 58, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, au 1er étage.

• DES PARABOOTS A 450 F

Dans votre magasin Cobbler favori, le bonheur est à vos pieds : les chaussures sont en effet en soldes. Voici, pour hommes et femmes, dans des couleurs à la mode, des chaussures de bateau en toile à 150 F au lieu de 225 F. Les véritables mocassins américains sont vendus à 300 F au lieu de 395 F en marron ou en noir. Et puis, tenez-vous bien, des Paraboots en toile et cuir dans les beige et kaki pour 450 F au lieu de 745 F. Et encore des chaussures « trappeur » pour 700 F au lieu de 895 F.

SOLDES
HEMISPHERES
1 Boulevard Emile Augier. Paris 16e
22 Avenue de la Grande Armée. Paris 17e

Ermenegildo Zegna
SOLDES
Du 2 au 9 juillet 88
10, rue de la Paix, 2e - Tél. : 42-61-67-61



SOLDES
71, rue de Passy, 75016 Paris
Centre commercial
Créteil Soleil

ABIMODE SN.
Prêt-à-porter italien hommes et femmes
LIQUIDATION TOTALE DU STOCK

FEMMES		HOMMES	
Robe KRIZIA .... ~~5 200 F~~ →	1 500 F	Pantalon à partir de	300 F
Ensemble KOSHINO ~~3 800 F~~ →	1 700 F	Costume à partir de	2 000 F
Jupe à partir de	300 F	Chemise à partir de	200 F
Robe à partir de	400 F	Etc.	

54, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. : 45-00-01-82

MARCEL LASSANCE
SOLDES
à partir du
22 Juin 1988
17, rue du Vieux-Colombier
Paris (6e)
Galerie Point Show
66, Champs-Élysées

STEPHANE MEN'S DE LUXE
C'est le prêt-à-porter masculin des grands couturiers
T. LAPIDUS, P. BALMAIN, Guy LAROCHE, L. FERAUD, COURRÈGES, etc.
De 25 à – 35 % TOUTE L'ANNÉE
ET POUR LES SOLDES à – 50 % SUR LE PRIX NORMAL
Mais uniquement dans notre magasin du 130, bd Saint-Germain (cour).
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 19 h 30.

DÉPÔT
E KHANH
HOMMES ET FEMMES
DES GRIFFES DE QUALITÉ
DES PRIX AVANTAGEUX
UNE ADRESSE A NE PAS MANQUER
FACE AU FORUM DES HALLES - 1er ÉTAGE - MÉTRO, RER CHATELET-LES HALLES
(sortie Pierre-Lescot) Parking Forum
ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h, 6, rue Pierre-Lescot, 75001 PARIS

Aquascutum
SOLDES
à des conditions exceptionnelles de prix ses collections
Imperméables et trench
procédé Aqua 5 Imperméabilisation à vie
10, RUE DE CASTIGLIONE - PARIS 1er
OUVERT DE 10 h à 19 h



cobbler
LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHAUSSEUR
SOLDES
Chaussures
hommes - femmes - enfants
11, rue Monsieur-le-Prince, 75006 43-29-02-60
40, rue Saint-Honoré, 75001 42-33-98-48
30, rue de Miromesnil, 75008 42-65-82-09
14, avenue Mozart, 75016 46-47-41-46
50, rue du Bac, 75007 42-22-52-21
5, place des Ternes, 75017 42-27-09-23
Printemps Haussmann - Parly II - Vélizy II - Galeries Lafayette

LATREILLE
SPECIALISTE DU TRES BEAU VETEMENT
soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62 rue St André-des-Arts 6e
Tel: 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

Ça vient de sortir

Ne bronzez pas idiot

Le guide absolu à amener sur la plage cet été, c'est BCBG, un livre qui raconte le bon chic bon genre vu par Thierry Mantoux aux éditions Hermé. La première édition, parue il y a trois ans, s'est vue liftée sérieusement. Au fait, si vous croyez qu'un BCBG est un petit bourgeois coincé, vous n'y êtes pas du tout ! 95 F.

Les légumes d'art

Si vous vous posez la question de savoir, quand vous êtes au restaurant et voyez tous les légumes présentés d'une manière superbe : mais comment font-ils ?, ne vous la posez plus, allez directement dans un des magasins Geneviève Lethu qui, justement, vend des ustensiles qui font d'un citron, d'un melon ou d'une carotte une œuvre d'art ! 15 articles différents de 17 à 30 F. Points de vente : 42-60-83-70.

Chocolat d'été

Ne perdez pas la main ni le goût du chocolat parce que c'est l'été ! Grâce à Pierre Koenig et à ses chocolats d'été ! C'est tout nouveau ! Voici de superbes crottes au chocolat noir, amer à plus de 65 % de cacao, enrobant des pulpes de fruits : poire, fraise, cassis, citron, ananas, menthe... C'est à ne pas croire son palais ! Chez Pierre Koenig, 11, rue Pasteur, Metz. (16) 97-50-41-33 pour vente par correspondance.

Lingerie années 30

La lingerie Rochas, c'est tout un programme puisque Rochas en fut presque l'inventeur, du moins pour la lingerie moderne. Et, pour célébrer ce modernisme, voilà que Rochas fait des clins d'oeil aux Années folles avec des boutonnages et des gansements de satin. A partir de 175 F le slip jusqu'à 495 F le Body souple. 33, rue François-Ier, 75008 Paris.

Gardez vos pulls à vie

Voici « renov pull », une petite machine qui va changer la vie de vos pulls. C'est un rasoir, enfin presque, qui avale toutes les peluches de tous poils et donne une nouvelle vie à votre shetland et autre cachemire. L'idée est simple comme tout, il suffisait d'y penser. En vente par correspondance contre 119 F plus 12 F de frais de port chez Boomerang. Tél. : (1) 43-98-20-38.

Anti-bruit

Une solution simple et efficace pour enfermer dehors le bruit du piano du voisin, des voitures de la rue ou bien pour pousser des cris primaux sans déranger son environnement ! Voici « Semaphon-Kit », une innovation peu coûteuse qui consiste, en gros, à poser des plaques en « suspension » dans la pièce que vous souhaitez insonoriser ! Prix pour le m² : 380 F environ. Renseignements : Sempatap, tél. : (16) 89-51-02-22.

Lainez-vous au plus doux

Une nouvelle laine est née, et pas n'importe laquelle ! Elle vient d'une chèvre du nom de kinair que l'on élève en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette laine est d'une légèreté folle, d'un aspect brillant et d'une extrême finesse. Bien plus que le plus fin « duvet » de cachemire, vous vous rendez compte ? Elle se tricote en double et triple épaisseur. Demandez le kinair de Filatura Di Crosa. Grands magasins et spécialistes.

Les nouveaux blancs

Elle a déjà inventé la peinture qui ne coule pas, Valentine ! Mais elle a encore des secrets dans sa poche et vient de nous en livrer un ! Voici les blancs nuancés, des couleurs blanches dans des tons pastels ultra-tendres portant des noms sublimes comme « Esprit de mauve », « Reflet de perle » ou « Zéphir d'ivoire ». Cela ne vous donne-t-il pas envie de prendre un rouleau ? 160 F les 2,5 l. Marchands de couleurs.

Les bonnes affaires chez Jigger

Madame, vous rêvez depuis toujours d'un tailleur de cuir ou de peau, c'est le moment venu pour vous, car, chez Jigger, on en solde à des prix défiant toute concurrence ! Vous en trouverez aussi d'autres, des grandes marques, en prince-de-galles, ou fantaisie, en manches courtes, de coloris bleu, bleu dur, vert, rouge, jaune, fuchsia... Des ensembles en jersey de coton signés Côte à Côte pour 100 F et, de la même marque, des T-shirts brodés à 50 F ! N'oublions pas le rayon de chaussures avec des tennis de toutes couleurs à 50 F ! 15, bd Saint-Michel, à Paris.

G.P.

Société

JUSTICE

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

Etats d'âme

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Les débats de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône touchent à leur fin. A partir du mardi 28 juin, la parole sera aux gens de robe, avec, dans l'ordre, les conseils des parties civiles : la famille du juge Michel et les syndicats de magistrats, le réquisitoire de l'avocat général, M. André Viangalli, et les plaidoiries des avocats de la défense.

Cependant, la cour, après avoir longuement évoqué les circonstances ayant entouré la mort du juge Pierre Michel, a consacré, le lundi 27 juin, une journée à la personnalité des accusés. D'ordinaire, cet aspect du dossier est évoqué à l'ouverture du procès, mais le président, M. Bernard Fayolle, a préféré inverser le schéma habituel. C'est donc plusieurs jours après avoir entendu François Checchi avouer publiquement le meurtre du juge Michel que l'on apprendra que ce petit homme au visage de clown triste était le fils d'un marin. Ouvrier ajusteur, il donnait toute sa paie à sa mère.

A l'armée, il fut le « chauffeur du colonel », puis il y eut le chômage, les petits métiers et c'est Gilbert Hoareau, l'un des chefs du milieu marseillais, qui lui mettra « *le pied à l'étrier* », en lui faisant placer des machines à sous. « *C'est là que je suis tombé dans la marginalité* », a avoué Checchi, qui porte deux tatouages, l'un dédié à sa mère, l'autre à son épouse. Pour les experts, c'est un homme d'une bonne intelligence, aimant la vie et qui voulait « *devenir quelqu'un* ». Aucun témoin de moralité n'est venu déposer.

Une « force tranquille »

François Girard, trafiquant de drogue, accusé d'avoir, depuis sa prison, donné l'ordre que l'on tue le juge Michel, aurait dû être pâtissier. Issu d'une famille que l'on dit honorable, il avait quatorze ans lors du décès de sa mère et il a, un moment, été placé dans un centre d'éducation surveillée, alors qu'il n'avait encore aucune raison d'y être. Il affirme pourtant avoir eu une enfance heureuse et sans problème. Sportif, il sera plagiste ou manœuvre, mais, en 1969, c'est la première condamnation pour vol et violences à agent et, en 1973, il entre, lui aussi, dans le réseau des machines à sous...

D'une intelligence supérieure à la moyenne — « *Il sait ce qu'il dit et dit ce qu'il veut dire* », selon la formule du psychiatre qui le décrit comme sentimental, optimiste et sûr de lui. « *Il est désolant que les qualités d'esprit et de psychologie de Girard se soient mises au service de la délinquance* », a noté l'enquêteur de personnalité, en disant de ce grand blond athlétique : « *Il représente la force tranquille par excellence.* »

Ce n'est pas le seul paradoxe de François Girard, qui avait confié au psychiatre sa désapprobation de... la toxicomanie. Cette position a provoqué quelques murmures scandalisés dans la salle, qui n'ont pas ému le trafiquant. « *Ce n'est pas parce que je touche l'argent de la came que je suis pour la drogue* », a soutenu Girard, avant de lancer, sûr de sa logique : « *Je ne crache pas dans la soupe ; mais ce n'est pas parce que l'on est marchand de canons que l'on fait l'apologie de la guerre.* »

Cette étrange justification venait peu après que les jurés eurent écouté un éducateur, M. Rémi Warnery, venu parler du juge Michel, pour expliquer comment il avait travaillé avec ce magistrat pour faciliter la réinsertion des jeunes toxicomanes. « *Moi, quand j'interviens, c'est trop tard* », lui disait le juge, qui avait cependant accepté de rencontrer des drogués en dehors de son cabinet. A l'un deux, il avait dit : « *C'est le juge qui est venu vous voir ; c'est Pierre Michel qui vous serre la main.* » Et M. Warnery a souligné : « *Après la mort de Michel, il y a eu des échecs. Les jeunes toxicomanes se sont sentis orphelins. Je n'ai jamais autant été éducateur qu'avec le juge Michel.* »

MAURICE PEYROT.

L'un d'eux avait déjà été mis en cause dans l'affaire du Carrefour du développement

Deux policiers sont placés en garde à vue pour une affaire de drogue

Deux inspecteurs divisionnaires de la police de l'air et des frontières (PAF), dont l'un avait déjà été mis en cause lors de l'affaire du Carrefour du développement, ont été interpellés, vendredi 24 juin, dans le courant de l'après-midi, à l'aéroport de Roissy où ils travaillent. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir partie liée avec un réseau de trafiquants de drogue. Grâce à leur qualité qui leur permet de passer les postes de douane sans être l'objet de contrôles, ils auraient aidé à l'introduction d'un paquet d'héroïne brune de 7 kilos qu'un trafiquant, débarqué vendredi après-midi d'un avion en provenance du Moyen-Orient, voulait faire pénétrer en France.

Les deux policiers, Georges Bechouche et René Baudin, cinquante-deux ans, ont été interpellés à l'aéroport même, par leurs collègues de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), que dirige le commissaire Bernard Gravet. Placés en garde à vue dans les locaux de l'OCRTIS, ils devaient être présentés, mardi 28 juin, à Mme Christine Coste-Floret, juge d'instruction au tribunal de Bobigny.

Deux autres personnes ont également été interpellées dans le cadre de cette affaire. L'une, Florence Vedan, quarante ans, comptable, est une amie de l'inspecteur Bechouche ; l'autre, Nadi Hafiza, trente-neuf ans, est une Afghane vivant depuis longtemps en Europe, principalement en Espagne.

Correspondante des trafiquants en France, c'est à cette dernière que les deux policiers auraient remis la drogue dont la valeur est estimée à *quelque 7 millions de francs*.

Les policiers qui ont interpellé leurs deux collègues de Roissy semblaient disposer d'une information précise puisqu'ils surveillaient le secteur depuis quelque temps déjà. Le renseignement leur avait été fourni par un service de police étranger, à la suite de la confidence d'un trafiquant arrêté.

Le faux passeport d'Yves Chalier

Pour l'inspecteur Baudin, cette interpellation est la seconde de sa carrière. Le 20 janvier 1987, en *pleine nuit, il était emmené dans les* locaux de la brigade financière pour être entendu comme témoin dans l'affaire du Carrefour du développement. Huit mois auparavant, le 19 mai 1986, en compagnie de *M. Edmond Raffalli*, dirigeant d'un cercle de jeux parisien, il avait accueilli à Roissy, à sa descente d'avion, un émissaire d'Yves Chalier, alors en fuite au Brésil. Le voyageur rapportait de Rio un rapport accusateur contre M. Christian Nucci, ainsi que deux photos d'identité d'Yves Chalier qui devaient servir à la confection de son faux passeport fourni, sur ordres supérieurs, par la DST. Le rapport, parvenu par des voies « mystérieuses » au ministre de la coopération. M. Michel Aurillac, devait servir à nourrir le scandale du Carrefour du développement.

Interrogé par la brigade financière, puis par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, l'inspecteur Baudin avait reconnu avoir facilité le passage de l'émissaire d'Yves Chalier sur la demande du contrôleur général Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP), avec lequel il avait travaillé plusieurs années auparavant (*le Monde* du 23 janvier 1987). C'est à la suite de cette audition que M. Jacques Delebois, inculpé de falsification et d'utilisation de faux documents administratifs, avait failli être incarcéré. *Mais M. Yves Monnet*, procureur général de Paris, s'y était personnellement opposé après une pressante démarche de M. Charles Pasqua auprès de M. Chirac pour que cette arrestation n'ait pas lieu. Soumis à de fortes pressions, le juge d'instruction avait finalement laissé M. Delebois en liberté sous contrôle judiciaire.

L'inspecteur Baudin, interrogé comme simple témoin, n'avait pas été inquiété. Puis M. Pasqua avait opposé le « secret-défense » — toujours non levé — à la curiosité du juge d'instruction...

G. M.

La demande de mise en liberté du commissaire Jobic est rejetée

M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, a rejeté, lundi *27* juin, la demande *de mise en* liberté présentée par le commissaire Yves Jobic, inculpé de proxénétisme aggravé *depuis le mois de novembre 1987* et que le magistrat avait placé sous mandat de dépôt dans la nuit du 21 au 22 juin (*le Monde* du 23 juin).

Le policier qui, depuis le début, nie toute participation à cette affaire, est particulièrement soutenu par le syndicat des commissaires de police. Il a décidé d'interjeter appel de la décision de M. Hayat, devant la cour de Versailles.

RELIGIONS

Avant le sacre de quatre évêques par Mgr Lefebvre

Les catholiques traditionalistes semblent de plus en plus divisés

Seize nouveaux prêtres seront ordonnés, le mercredi 29 juin, à Ecône (Suisse), par Mgr Marcel Lefebvre. C'est le lendemain, le jeudi 30, devant 150 prêtres et une foule attendue de 6 000 à 8 000 fidèles, que l'évêque intégriste, en compagnie de Mgr Antonio de Castro-Mayer, ancien évêque de Campos (Brésil), consacrera 4 nouveaux évêques de la Fraternité Saint-Pie X (*le Monde* du 17 juin).

Jusqu'au bout, le Vatican aura voulu montrer qu'il avait tout fait pour éviter le schisme. Le cardinal Augustin Mayer, préfet des Congrégations pour les sacrements et pour le culte divin, était encore en visite, *à la fin de la semaine*, dans des communautés traditionalistes françaises. A Salzbourg (Autriche), où il accompagnait le pape, le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, a déclaré de son côté : « *J'espère que tous les catholiques se rendront compte que le pape a fait tout son possible pour éviter cette blessure à l'Eglise.* »

Les inconditionnels

En Autriche encore, le supérieur général du séminaire d'Ecône, l'abbé Franz Schmidberger, a fait transmettre au pape un message par l'intermédiaire de l'évêque auxiliaire de Vienne, Mgr Kurt Krenn, personnalité proche des traditionalistes, assurant Jean-Paul II que « *la Fraternité Saint-Pie X ne voulait pas de schisme* ».

Selon M. Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, les fidèles de Mgr Lefebvre dans le monde seraient de 60 000 à 70 000, dont 20 % environ seulement, *a-t-il* estimé, seraient prêts à le suivre dans le schisme. Les prises de position enregistrées avant les ordinations du 30 juin dans les milieux traditionalistes français permettent de distinguer trois types d'attitudes : celle des inconditionnels de Mgr Lefebvre ; celle des opposants à l'ordination d'évêques et celle des hésitants.

Aucune déclaration publique ne permet pour le moment d'envisager des défections au sein même de la Fraternité Saint-Pie X, qui regroupe 260 prêtres et presque autant de séminaristes en France, en Suisse, en Allemagne de l'Ouest, en Argentine et aux Etats-Unis. *Dans la mouvance* de la Fraternité, un certain nombre de personnalités et de communautés traditionalistes font déjà savoir qu'elles contestent la validité des excommunications romaines et soutiendront Mgr *Lefebvre quoi* qu'il arrive.

C'est le cas de l'abbé Coache, directeur d'un bulletin intégriste, *le Combat de la foi*, qui compterait six mille cinq cents abonnés du Père Innocent-Marie, prieur des dominicains d'Avrillé (Deux-Sèvres) ; de la Mère Anne-Marie, prieure des dominicaines de Fanjeaux (Aude) ; de Mère Marie-Christine, supérieure de sept carmels intégristes en France et en Suisse, qui est la propre sœur de Mgr Lefebvre ; enfin des abbés Lecarreux (Bourges), Sulmont (Amiens), etc.

Dans une déclaration commune, ils « *déplorent et rejettent les erreurs, les hérésies, toutes les compromissions infiltrées dans l'Eglise jusqu'au suprême degré* ». Pour eux, l'Eglise de Rome est « *défigurée et gangrenée par la secte conciliaire qui prêche une nouvelle religion, celle de l'homme* ». Ils contestent l'existence d'un schisme : « *Ce sont eux qui refusent le maintien de la tradition bimillénaire de l'Eglise qui se séparent d'elle.* » L'excommunication de Mgr Lefebvre, « *hérault de la foi et brillant défenseur de l'Eglise* », sera considérée comme « *nulle et non avenue* ».

Aussi bien à Ecône que dans les communautés traditionalistes, on évoque aujourd'hui les canons 1323 et 1324 du nouveau code pour plaider l'« *état de nécessité* » qui exempte de toute peine le sujet coupable d'une violation de la loi ecclésiastique. Une note, diffusée le vendredi 24 juin à Ecône, explique que « *la persistance, l'ordre et l'activité de l'Eglise sont menacés et lésés d'une manière considérable* », notamment dans les domaines de « *l'enseignement, la liturgie, la discipline ecclésiastique (...) Dans une situation de nécessité, les pasteurs de l'Eglise peuvent prendre des mesures extraordinaires pour protéger ou rétablir l'activité de l'Eglise* ».

Les opposants

Sans remettre en cause leur attachement personnel à Mgr Lefebvre, un certain nombre de personnalités de la famille traditionaliste française se sont déjà déclarées hostiles au sacre d'évêques schismatiques. Elles ont aussi signé un manifeste commun et fondé un groupe, appelé Fidélité et Résistance, qui pourrait une structure d'accueil pour les prêtre et les séminaristes de la Fraternité Saint-Pie X qui, après le 30 juin, pourront exprimer publiquement leur refus de désobéissance au pape.

A la tête de ce groupe, on trouve un prêtre perpignanais, l'abbé Tourniols-Duclos. Celui-ci avait célébré la messe et prononcé l'homélie au cours de la manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc organisée par le Front national aux Tuileries, le dimanche 1er mai dernier entre les deux tours de l'élection présidentielle. Il a été rejoint par Louis-Marie et Bruno de Blignières, fils d'Hervé de Blignières, ancien dirigeant de l'OAS. Le premier des deux frères est dominicain dans un *prieuré traditionaliste à Chéméré-le-*Roi (Mayenne). Bruno, ancien saint-cyrien, est un bénédictin ordonné par Mgr Lefebvre, transfuge du monastère de Flavigny (Côte d'Or) rallié à Rome en 1986. « Curé » de l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines), occupée depuis dix-huit mois, il s'était distingué, le 5 avril 1987, en déclarant en chaire à propos de l'évêque de Versailles : « *Thomas-Jaruzelski, même combat.* »

A leur côté, parmi les opposants au schisme de Mgr Lefebvre, on compte aussi M. Romain Marie, dit Bernard Antony, député européen du Front national, président du Comité Chrétienté-Solidarité et du centre Henri-et-André-Charlier, promoteur du pèlerinage intégriste annuel à Chartres, puis Yves Daoudal (*Présent, la Pensée catholique*), les responsables du Nouvel élan marial, organisateurs de pèlerinages dans le Midi de la France.

Ils entendent rester fidèles à la messe de saint Pie V, mais déclarent « *ne pas pouvoir suivre Mgr Lefebvre dans sa rupture avec le siège apostolique.* » « *Qu'on ne compte pas sur nous*, ajoute l'appel de Fidélité et Résistance, *pour accabler ceux qui se laisseraient tenter par la voie désespérée de la séparation. Mais nous sommes bien conscients d'exprimer la juste position des catholiques en rappelant notre fidélité au Vicaire du Christ et en renouvelant notre détermination de résistance à tout ce qui tend à démolir la foi catholique* ».

Ce texte a soulevé une grande colère au sein de la Fraternité Saint-Pie X. « *C'est une trahison*, dit l'abbé Paul Aulagnier, représentant pour la France de Mgr Lefebvre, ajoutant : « *Le Père de Bruo de Blignières, brillant colonel, avait plus le sens de la patrie que son fils le sens de l'Eglise* ». Quand à l'abbé Philippe Laguérie, « curé » de l'église parisienne occupée Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il a déclaré de son côté que « *de Blignières ne représente que lui-même. Ses fidèles de Port-Marly ne sont pas d'accord avec lui. Il aura les plus grandes difficultés à se maintenir, et la Fraternité pourrait récupérer ce lieu de culte* ». L'intéressé ne dément pas qu'une réunion « *houleuse* » s'est tenue le lundi 20 juin dans sa paroisse, mais il assure que des prêtres de la Fraternité, « *empêchés jusqu'au 30 juin de le rejoindre* », sont déjà prêts à le faire.

Parmi les adversaires de la décision de Mgr Lefebvre, il faut enfin citer l'association *Una Voce* pour la sauvegarde du latin. Son président, M. Henri Sauguet, membre de l'Institut, a écrit au fondateur d'Ecône pour le mettre en garde contre un geste qui aura « *des conséquences désastreuses pour l'unité de l'Eglise et l'avenir de la Fraternité que* [vous avez] *fondée* ».

Une grande partie des fidèles traditionalistes disent « *espérer encore un miracle* », et, avant de faire connaître leurs intentions, veulent attendre le sacre d'évêques par Mgr Lefebvre. « *Est-ce une trahison ou un acte prophétique ?* », s'interroge Dom Gérard Calvet lui-même, prieur du monastère bénédictin du Barroux dans le Vaucluse, l'une des personnalités les moins modérées du mouvement traditionaliste. Il ajoute pourtant : « *Quoi qu'il advienne, Mgr Lefebvre restera notre père spirituel.* »

Les hésitants

Président de l'association des Amis de Port-Marly, qui occupe l'église Saint-Louis, Christian Marquant avoue lui aussi « *ne pas comprendre certaines décisions de Mgr Lefebvre* ». « *Nous voulons rester obéissants à l'Eglise*, dit-il, *ce qui ne veut pas dire soumis en tout. Nous réclamons la messe et le catéchisme traditionnels, mais nous ne sommes pas un troupeau bêlant.* »

Le quotidien *Présent*, intégriste et lepéniste, semble également embarrassé. Il publie, sans commentaire, les textes intégraux venant de Rome et d'Ecône. Dans un éditorial en date du 15 juin, son directeur, Jean Madiran, se garde de se prononcer sur la question de l'ordination des évêques. Il dit seulement que « *dans la pire hypothèse où Mgr Lefebvre deviendrait schismatique, cela n'entamerait en rien notre entente cordiale et notre collaboration politique avec lui* ». Autre porte-parole de la « tradition catholique », Marc Dem, directeur du nouveau mensuel d'extrême droite, *le Choc du mois*, estime que pour sa part « [il] *ne consacrerait pas d'évêques* », mais croit, cependant, citant le cardinal Journet, qu'« *un schisme suppose plus qu'une simple désobéissance et même plus qu'une obstination dans la désobéissance...* »

HENRI TINCQ.

● **Jean-Paul II met en garde contre « le schisme ».** — *Jean-Paul II a exhorté, mardi 28 juin, les* partisans de Mgr Lefebvre à « *rester dans la maison du Père* ». Le pape s'adressait en latin aux cardinaux réunis au Vatican en consistoire, pour la création de vingt-quatre nouveaux cardinaux. Il a prononcé pour la première fois publiquement le mot « schisme ».

« *Nous sommes très attristés*, a dit Jean-Paul II, *par la nouvelle que l'un de nos frères dans l'épiscopat, qui, depuis plusieurs années, avait refusé l'obéissance au Saint-Siège et avait été frappé de la peine de la suspension* a divinis, *va procéder sans mandat apostolique à l'ordination d'évêques et rompre ainsi l'unité de l'Eglise, entraînant un bon nombre de ses partisans dans le schisme.* ». — (AFP.)

Le procès de Daniel Fazille

Une lettre de Me Brailly

A la suite du procès de Daniel Fazille, Me Stéphane Brailly, avocat de l'une des parties civiles, nous écrit :

Dans votre article du *Monde* daté 29-30 mai 1988 relatif au procès de Daniel Fazille, je constate que les citations que vous m'attribuez sont extraites de leur contexte, j'entends apporter les précisions suivantes.

Ma véhémence pour dénoncer les actes d'un pervers et pour révéler sa véritable personnalité ne saurait m'être reprochée.

J'ai rappelé que les méfaits de Fazille ont été jusqu'à ce jour excusés, la cour ignorant même le contenu des précédentes condamnations de l'accusé !

Mes propos enflammés n'étaient destinés qu'à dénoncer une carence de nos institutions à l'égard de tels crimes trop souvent qualifiés d'attentats à la pudeur.

En l'absence de volonté concrète de la part de l'accusé de se « soigner », *il* ne nous restait *plus*, à défaut de neurochirurgie ou de traitement chimique obligatoire, qu'à l'écarter le plus longtemps possible de notre société.

En conséquence j'ai demandé à la cour de condamner Fazille « à vie, mais seul ».

Au cours de cette plaidoirie j'ai regretté avant tout l'impuissance de nos institutions judiciaires, pénitentiaires et psychiatriques, c'est la raison pour laquelle j'ai demandé à mon confrère Agnès Fichot représentant l'association Enfance et partage d'intervenir à mes côtés et de se constituer partie civile dans le procès, pour lequel je me suis opposé au huis clos.

Je vous précise qu'étant avant *tout défenseur il était de mon devoir* de combattre l'arbitraire : laisser faire de tels actes, c'était participer à un crime contre l'enfant, contre l'humanité semblable à l'extermination raciale à la torture ou au génocide.

REPÈRES

Espace

Vulcain au banc d'essai

Une étape importante vient d'être *franchie dans le programme de dév*eloppement du lanceur européen Ariane-5 avec l'inauguration, à Vernon (Eure), d'un banc d'essai (PF-52) de certaines pièces du moteur Vulcain qui propulsera pour la première fois la fusée en avril 1995. Cette installation de 400 millions de francs, gérée par la Société européenne de propulsion, devrait permettre de tester en vraie grandeur la puissante turbopompe — soit l'énergie nécessaire à deux rames TGV pour aller de Paris à Juvisy — qui alimentera le moteur Vulcain en hydrogène liquide. Ce premier pas devrait déboucher sur la construction en Europe de cinq autres bancs d'essai, démontrant ainsi, comme l'a déclaré, M. Paul Quilès, ministre des PTT et de l'espace, « *que la coopération européenne dans l'espace est une nécessité technique, économique et politique* ».

Réfugiés

Crédits à l'étude pour l'OFPRA

Le ministère des affaires étrangères envisage de demander, dans le nouveau budget, des crédits supplémentaires pour l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), a précisé le porte-parole *du Quai d'Orsay* après l'annonce du départ du directeur général de cet organisme, M. Jean-Baptiste Brouste (*le Monde du 28 juin*). *Il ne s'agit pas* d'une « *démission* », selon le porte-parole, M. Brouste ayant été nommé, en mai dernier, directeur du Centre international de l'enfance. L'intéressé confirme cependant qu'il a « *demandé à être déchargé de ses fonctions* » neuf mois avant l'expiration de son mandat car, selon lui, l'« *OFPRA n'a plus les moyens en personnel d'assumer sa mission* ». Le porte-parole du Quai d'Orsay a *reconnu que la tâche de l'OFPRA a* « *considérablement augmenté* » mais en indiquant que les effectifs du personnel ont crû de 43 % entre 1982 et 1987 et de 8 % entre 1986 et 1988.

ARTS

La 43e Biennale de Venise

Les canaux de l'ouverture

La Biennale de Venise, en crise une fois de plus, n'avait toujours pas, il y a six mois, de directeur pour le secteur des arts visuels. Et une fois de plus le miracle s'est accompli. Tout était prêt le 26 juin pour l'inauguration officielle.

Giovanni Carendente, à qui est revenu, en février, la responsabilité de la machine, avait promis d'être efficace. Il l'a été, en directeur qui dirige, quitte à bousculer certaines habitudes de concertation, quitte à entrer dans les commissions et à y imposer ses choix, quitte à resserrer son programme autour de propositions moins ambitieuses que lors des éditions passées. Sans doute peut-on attribuer pour une bonne part au manque de temps la décision d'abandonner le principe d'un thème général, propice aux grandes démonstrations historico-critiques et censé coordonner depuis 1972 l'ensemble des manifestations.

La Biennale, édition 88, n'a donc pas de thème susceptible de provoquer comme toujours débats, discussions et polémiques autour des lectures de l'art moderne et contemporain. Mais elle annonce un autre objectif fort louable : être, pour reprendre l'expression de son directeur, la « maison des artistes », en les présentant mieux, en faisant d'eux des vedettes, plutôt que les critiques.

A commencer par les Italiens, à qui a été rendue la totalité du pavillon central, remis dans son état d'origine, pour y faire le point sur la situation d'aujourd'hui, en confrontant des artistes de plusieurs générations, et auxquels ont été ajoutés quelques étrangers travaillant en Italie. Le choix surprend quelque peu, car là où l'on pouvait s'attendre à retrouver nombre de célébrités issues d'Arte Povera, un seul y figure en force : Kounellis, avec un grand environnement de sacs de charbon, serrés par des rails contre des plaques de métal placées haut, comme des métopes sur un temple. En fait, l'exposition se décompose en quatre sections de quatre artistes chacune, et pas un de plus.

L'une propose les nouveaux développements de la peinture abstraite, dont on retient surtout les peintures noires très strictes de Burri et les découpes de formes colorées d'Accardi. La deuxième est vouée aux figures de l'ex-trans-avant-garde, où Paladino, qui dispose d'un espace scandaleusement grand, s'effondre dans l'emphase, entre Don Judd, Beuys et quelque étrusquerie ; où Chia donne dans la peinture tapisserie façon Lurçat, moins la couleur ; où Clemente met un peu moins mal ses figures en pots ; où seul Cucchi s'en tire vraiment en martelant de grandes géographies d'or et d'argent.

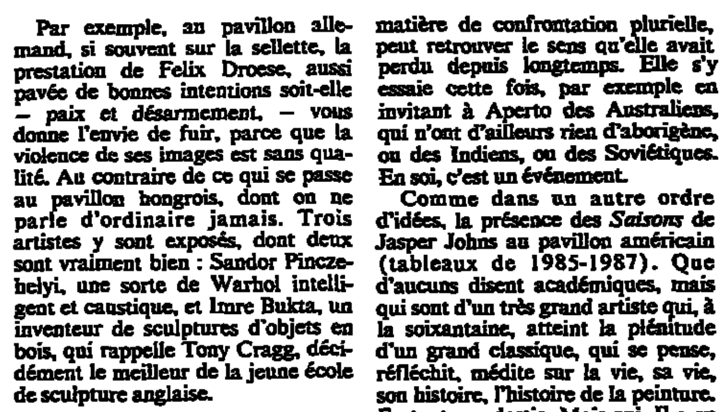
C'est dans la troisième section, celle des usagers de supports plurimédia, que l'on retrouve Kounellis, déjà évoqué, et le petit monde de Baruchello, un artiste un peu négligé dont les boîtes et les reliefs font semblant de raconter des histoires. La quatrième section est celle de la vague traditionnelle des peintres travaillant entre « nature et mythe », dont Morlotti le cézannien, présent aussi, hors des Giardini, dans une petite exposition historique consacrée au Fronte Nuovo del Arte (aux Archives historiques de l'art contemporain, sur le Grand Canal), un épisode important de l'art italien de l'après-guerre, et dont Guttuso a été une des figures actives.

En hommage à Monet

Restent, pour finir le parcours, les salles des « italianisants » tels le Hollandais Dibbets, toujours fidèle à ses jeux de perspectives complexes, Sol LeWitt, qui donne dans les volumes pleins, non moins complexes, entourés de dessins de murs aux couleurs de cassoni ; l'Allemand Lüpertz, devenu à Cortone sculpteur de vieux sujets mythologiques, et Twombly, qui, romain depuis longtemps, cède à l'envie de faire des panneaux peints qu'on imagine parfaitement adaptables à des intérieurs rococo, dans lesquels il apporterait la note verte et fraîche d'un salon d'été, en hommage à Monet, par nymphéas interposés.

Giovanni Carendente, dont on peut dire pour être gentil au sortir du pavillon italien, qu'il a cherché à planifier une sorte de pluralisme réparateur d'oublis et d'injustices, aime aussi la sculpture. Il en a voulu parmi les Italiens et plein les jardins. De la grande, signée par des grands, œuvrant dans des directions, là encore, fort diverses, de Chillida à de Kooning, mais mal logés dans le seul terrain neutre du territoire : l'allée principale, au point qu'on les voit peu.

L'intérêt, certes, mais relatif et limité de l'exposition italienne devrait jouer en faveur des expositions proposées dans les autres pavillons, directement gérés par les pays participants – une trentaine. Comme toujours, on y trouve du bon et du médiocre. Mais, cette fois, peut-être pas exactement où l'attend l'habitué des Giardini.



DOROTHY ZEIDMAN

Jasper Johns : « Fall » (1986)

Par exemple, au pavillon allemand, si souvent sur la sellette, la prestation de Felix Droese, aussi pavée de bonnes intentions soit-elle – paix et désarmement, – vous donne l'envie de fuir, parce que la violence de ses images est sans qualité. Au contraire de ce qui se passe au pavillon hongrois, dont on ne parle d'ordinaire jamais. Trois artistes y sont exposés, dont deux sont vraiment bien : Sandor Pinczehelyi, une sorte de Warhol intelligent et caustique, et Imre Bukta, un inventeur de sculptures d'objets en bois, qui rappelle Tony Cragg, décidément le meilleur de la jeune école de sculpture anglaise.

Structures primaires

Au pavillon espagnol, Susana Solano n'est pas mal non plus. Ses structures primaires, austères, en forme de cages et de cabines grillagées, sont aussi intéressantes à voir à la lumière des petites pièces d'Oteiza, le vieux Basque qui ne sculpte plus, mais qui a beaucoup donné et passe pour être un des pères de Chillida.

Autre bon artiste : Markus Raetz, au pavillon suisse. Il a son rythme personnel et son mode intimiste pour traiter de petites choses visuelles. Il est connu, sinon absolument reconnu, comme bien d'autres artistes de la Biennale. Notamment Viallat, que Bernard Ceysson, commissaire pour la France, a choisi de présenter, et qui reste très digne et rigoureux dans son propos strictement pictural, mal aimé, aussi conceptuel soit-il.

La France et quelques autres pays, trouvant leur espace trop petit pour montrer ce qu'ils ont choisi de montrer – Ballet, Favier, Laget pour la France, la jeune sculpture pour la Hollande, Felice Varini pour la Suisse – ont pris des annexes en ville. Ces jeunes artistes nous ramènent à l'esprit général de la section Aperto, dont les quatre-vingt-six participants, sélectionnés par une commission internationale, alignent dans les travées des corderies de l'Arsenal des propos dont il n'émerge vraiment pas grand-chose.

La jeune création d'aujourd'hui, si prompte à s'emparer de tout, et même de ce qui s'est fait très récemment, au début des annés 70, voire 80, est, selon Aperto 88, néo-conceptuelle, néo-dada, néo-minimaliste ou néo-constructiviste, mais surtout sans dogmatisme. Elle se cherche non sans humour, non sans ironie du côté de l'objet plutôt que du meuble (la Biennale a bien dû se situer par rapport à la dernière *Documenta* de Kassel, très design, très urbaine), mais, à l'occasion, peut tâter de la peinture, du chromo, de la sculpture traditionnelle, de l'écrit.

Pour le moment, les ambitions paraissent assez modestes. Mais il faut toujours se méfier des eaux dormantes. Et après tout, les chapeaux ectoplasmiques de Barbara Blum, américaine, triomphante – elle a eu le prix des moins de quarante ans – ne sont pas si mal balancés dans son environnement plein d'ondes invisibles.

Mais c'est vrai que la Biennale manque de piquant. Et c'est vrai qu'on peut toujours penser que ce genre de grande rencontre n'a pas beaucoup de sens aujourd'hui, où l'information a bien d'autres façons de circuler. Et c'est faux, car, plus que jamais, partout se fait sentir le besoin d'élargir le champ artistique, d'ouvrir la scène internationale à des pays périphériques. Pour le meilleur et pour le pire ; pour le marché, sûrement, mais pas seulement. L'asphyxie réelle menace.

Alors, la Biennale de Venise, dont la structure est exemplaire en matière de confrontation plurielle, peut retrouver le sens qu'elle avait perdu depuis longtemps. Elle s'y essaie cette fois, par exemple en invitant à Aperto des Australiens, qui n'ont d'ailleurs rien d'aborigène, ou des Indiens, ou des Soviétiques. En soi, c'est un événement.

Comme dans un autre ordre d'idées, la présence des *Saisons* de Jasper Johns au pavillon américain (tableaux de 1985-1987). Que d'aucuns disent académiques, mais qui sont d'un très grand artiste qui, à la soixantaine, atteint la plénitude d'un grand classique, qui se pense, réfléchit, médite sur la vie, sa vie, son histoire, l'histoire de la peinture. En toute modestie. Mais oui. Il a eu le lion d'or. C'est un peu bête, il n'en avait pas besoin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

ARCHITECTURE

Les grands projets culturels à l'IFA

Au sens large

Une exposition initialement organisée par la mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme, récemment convertie en secrétariat d'Etat, présente à l'Institut français d'architecture (IFA) (1) les « grands projets culturels ».

Il faut prendre le terme « culturel » au sens large : ces grands projets ont pour point commun de n'être pas à Paris, tout en ayant en principe comme zone de rayonnement l'ensemble de la France. Tous n'ont pas une architecture remarquable (Paris aussi réserve des surprises...), mais le talent de quelques-uns compense soit les limites culturelles du projet, comme au Centre de recherches sur la Provence antique, d'Henri Giriani, à Arles, soit une zone de rayonnement moyennement nationale, comme la médiathèque de Villeurbanne, due au Suisse Mario Botta (*le Monde* du 6 février).

On ne s'étonne pas de retrouver les noms les plus brillants : Sarfati (Centre d'archives du monde du travail à Roubaix), Hauvette (Ecole Louis-Lumière à Marne-la-Vallée), Reichen et Robert (la Grande Halle de Tony Garnier), ou, dans sa version la plus provocatrice, Nouvel (Opéra de Lyon). On ne s'étonne pas de voir accéder à une renommée nationale des noms jusqu'à présent moins familiers, comme celui de Patrick Bouchain pour le CNAC de Grenoble.

Mais, lorsqu'on voit le projet choisi pour le musée de la même ville, et lorsqu'on connaît celui qu'avait proposé Henri Gaudin, on se demande si le label « grand projet » est convenable en toutes circonstances, et si le secrétariat d'Etat aujourd'hui constitué ne devrait pas être plus pointilleux sur la compétence ou la composition de jurys, à l'heure où la décentralisation a donné tant de pouvoirs aux maires. Il ne faut pas encourager les erreurs architecturales, même par pure charité politique.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ IFA, 6, rue de Tournon, 75006 Paris, jusqu'au 3 septembre.

(1) M. Jean Millier vient d'être nommé président de l'IFA, en remplacement de M. Claude Robert, directeur de l'architecture, qui occupait provisoirement ce poste depuis trois mois (*le Monde* du 10 juin). M. Millier, âgé de soixante et onze ans, a notamment été président du Centre Georges-Pompidou et de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. Il aura fort à faire pour préserver l'autonomie financière de l'Institut et garder ce remarquable centre de recherche et de diffusion à l'abri des appétits, des clans et des intérêts partisans, et pour l'aider à retrouver son équilibre entre dynamisme et sérénité. Par ailleurs, l'IFA devait inaugurer, mardi 28 juin, son nouveau Centre d'archives du vingtième siècle, qui ouvrira ses portes aux chercheurs en janvier 1989.

VENTES

Valentin le débauché

On a retrouvé quatre toiles inconnues de Valentin de Boulogne. Elles devraient être vendues le 28 juin à Paris.

C'est l'histoire miraculeuse, et qui n'arrive donc jamais, de l'heureux propriétaire qui fait nettoyer et examiner un vieux tableau de famille passablement poussiéreux et se découvre possesseur d'un chef-d'œuvre. Cette fois, par exception, le miracle a eu lieu : il était une fois, dans la chapelle du château de Thoiry, quatre toiles sombres auxquelles nul n'avait prêté attention. Or ce n'était rien moins qu'une suite des quatre évangélistes peinte par Valentin de Boulogne, à Rome, autour de 1630, dans les dernières années de sa brève et singulière carrière. On imagine que les œuvres avaient été apportées d'Italie par de lointains ancêtres du châtelain.

L'attribution ne semble faire aucun doute. Les compositions en « gros plan », le clair-obscur caravagesque, la trivialité non moins caravagesque des attitudes et des costumes, et le style de la touche, à la fois puissante et « lâchée », rappellent de trop près Valentin de Boulogne pour qu'il demeure quelque incertitude. Dernière preuve : on sait d'autant plus sûrement que le thème des quatre évangélistes, accompagnés qui de son ange, qui de son lion, était familier au peintre, qu'il existe une seconde suite de sa main qui avait été acquise par Louis XIV en personne et se trouve encore aujourd'hui dans la chambre du roi à Versailles.

On peut juger par là et de l'importance de la découverte et de celle de la vente aux enchères à laquelle doit présider Me Tajan, à l'hôtel George-V. Les amateurs ne manquent pas. C'est que Valentin de Boulogne, natif de Coulommiers en 1591, établi très tôt à Rome et disciple du Caravage, réalise assez bien, presque aussi bien que le Caravage lui-même, l'idéal de l'artiste de grand talent et de mauvaises mœurs.

Pour le premier point, il suffit d'aller au Louvre revoir *la Diseuse de bonne aventure* ou le *Concert* pour s'en convaincre. Valentin apparaît l'égal des Baburen, Terbrugghen et autres caravagesques nordiques, et le cousin point très éloigné de l'illustre Ribera.

Pour le second point, on peut se borner à citer le récit de sa mort d'après les *Vite de pittori* de Baglione : « *Etant allé se divertir avec ses compagnons et ayant pris force tabac (comme il était dans son habitude) et bu avec eux du vin outre mesure, il lui vint une telle inflammation qu'il ne pouvait endurer la brûlure qu'il en ressentait. Retournant à la maison de nuit, il se retrouva, chemin faisant, à la fontaine du Babuino, et mis hors de lui par ce grand embarras qui allait croissant avec le mouvement, il se jeta dans cette eau froide, et pensant en obtenir soulagement, il y trouva la mort.* » C'était le 20 août 1632. Valentin de Boulogne avait tout juste quarante et un ans.

PHILIPPE DAGEN.

● **Vente record à Londres.** – *La Maison bleue* de Claude Monet a été adjugée, le lundi 27 juin, chez Christie's à Londres, 3,85 millions de livres (plus de 40 millions de francs) à un acheteur anonyme. C'est le prix le plus élevé jamais atteint par une œuvre de ce peintre. Au cours de la même vente, une toile de Van Gogh, *les Livres jaunes*, est partie à 7,15 millions de livres (plus de 75 millions de francs).

ROCK

Michael Jackson au Parc des Princes

Hollywood en tournée dans les lointaines provinces

64 000 personnes ont assisté, le 27 juin, au premier concert-événement donné par Michael Jackson au Parc des Princes.

Notre époque manque, paraît-il, de stars et n'ose même pas se l'avouer. Michael Jackson, en tout cas, est une vraie star. Qui célèbre son trentième anniversaire en publiant une autobiographie (éd. M. Lafon) et en multipliant les concerts gigantesques à travers le monde.

Michael Jackson a grandi devant un micro. Sa vie se confond depuis vingt-cinq ans avec la musique. C'est l'histoire d'un petit garçon de cinq ans qui croyait si fort avoir été créé pour distraire les gens qu'il est devenu le double de Peter Pan en même temps que le chanteur le plus fêté de sa génération.

Ce qu'il avait entrepris avec ses frères, réunis dans le Jackson Five, avait fait la fortune de ses parents et celle de Berry Gordy, le patron de la firme discographique Tamla Motown. Ce qu'il a réalisé en solo (les albums *Thriller* et *Bad*) l'a hissé à la fois au rang de champion toutes catégories du show-biz et à la hauteur d'un capitaine d'industrie s'octroyant au passage les droits d'édition des chansons des Beatles.

Michael Jackson lui-même est l'un des personnages les plus représentatifs d'un rêve : celui d'une Amérique au sommet de la démesure. En ce sens, il est le frère noir d'Elvis Presley. Comme le « King », Michael Jackson est bien plus qu'un chanteur : un symbole vivant. Comme lui, il donne sur scène le meilleur de lui-même.

Enfin, il est aussi acteur. Il s'empare du public et lui communique l'émotion de la manière la plus directe. Il saute, glisse, se retourne, tournoie, fixe l'assistance, danse à nouveau confondu au rythme, fondu dans la musique, les mains s'envolant, le corps se tordant, avant de s'arrêter immobile devant un pont musical.

Le show au Parc des Princes, réglé à la seconde près, dure cent vingt minutes. Pour les privilégiés qui ont eu le bonheur de voir le spectacle aux Etats-Unis (*le Monde* daté 24-25 avril), il y a de notables différences : pas de générique hollywoodien, pas de projection ni de laser, moins de gigantisme dans la mise en scène. Hollywood est en tournée dans les lointaines provinces d'Europe.

64 000 autres personnes sont attendues ce mardi 28 juin. La recette brute des deux jours devrait être de 23,5 millions de francs. Michael Jackson est assuré d'une garantie minimum de 10 millions de francs pour les deux concerts, plus 85 % de la recette.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le patineur lunaire

Deux écrans géants de chaque côté de la scène occupant la courbe sud du Parc des Princes permettent de distinguer dans un crépuscule brumeux des gros plans fugitifs de l'homme si petit qui surgit dans une gerbe de feux de bengale et de fumigènes. Kim Wilde vient d'assurer une première partie, assez brève et pas trop convaincante, malgré une seyante culotte de cycliste noire. Le temps d'installer dans les tribunes et sur la coûteuse pelouse bâchée environ soixante mille personnes de bonne humeur, venues adorer le fameux zombie du music-hall mondial, dont les absences et les silences sont fracassants, l'homme à la timidité légendaire, Michael Jackson. Est-ce bien lui ?

Passé quelques bourrasques de brouillard artificiel, pas de doute. On reconnaît la silhouette mince, bardée de ceintures métalliques, de bracelets et de jarretières cloutées, son déhanchement surtout, la voix suave et doucement épileptique comme un pantin furieux qui se rattrape toujours au bord du dérapage.

C'est sa voix claire, son allure fragile. On s'est tellement demandé dans les journaux écrits ou télévisés s'il était Peter Pan ou E.T. qu'on ne sait plus de quelle matière il est constitué. Va-t-il tenir le coup dans cet orage de décibels auquel l'architecture du Parc des Princes fait, d'échos en reverbérations, un assez mauvais sort ?

Décrit comme un clone végétarien, zoophile et trafiqué, un survivant de la chirurgie esthétique, un Martin Gray de l'acharnement prothétique californien, on s'interroge. Qu'est-ce qui va craquer en premier ? Les dents, les implants capillaires, les doigts entortillés de sparadrap ? Rien de tout cela. Le frêle Michael va très bien et n'a pas du tout l'air, comme E.T., de vouloir téléphoner à la maison. Et Peter Pan, que l'on sache, n'a jamais frétillé du train de cette façon ni protesté que « Dirty », Diana Ross, l'ait éclairé précocement vers l'âge de douze ou treize ans.

Lui paraît beaucoup plus solide que la publicité qu'on lui fait, et ponctue chaque chanson d'un final appuyé, très théâtral, la jambe droite tendue, le corps frissonnant sous les sursauts énormes, enthousiastes, de la foule.

Tourbillon magnétique

Il a la santé. Tourbillon magnétique, la fesse au vent. Il rentre dans une petite tente, en ressort en loup-garou (pour *Thriller*), allume des ampoules sur sa veste, disparaît dans une cabine de magicien, grimpe sur une plate-forme pour planer une minute au-dessus des mortels, se déguise en mac de Chicago, tandis qu'un monstre électrique, un dragon de lumière verte, danse dans une belle débauche d'effets spéciaux et de pétards propre à faire s'esbaudir les enfants et les parents.

Evidemment, les seuls qui le voient vraiment (en dehors des cameramen, des musiciens et des techniciens) sont les malheureux du premier demi-hectare devant la scène qui paient cher de leur personne pour ce supplément de réalité, et qu'on évacue régulièrement, suffoqués de chaleur, au-dessus de la mêlée, dans les bras des videurs. Dans les tribunes on n'aperçoit qu'une star pulvérisée sur les écrans, et au milieu un minuscule bonhomme assourdissant, qui gesticule. Avec un génie certain, il est vrai.

C'est dans la deuxième heure du show que Jackson déploie tout son talent de danseur, sans aucun doute le plus éblouissant depuis Fred Astaire, balaie tout ce que la démesure d'un tel spectacle entraîne d'équivoque, et emporte l'adhésion. Avec *Beat It* et *Billie Jean*, il offre la démonstration de ses dons de chorégraphie superbe. Ce chaloupé nerveux (*the Moon Walk*), ces pas glissés en arrière, ce trémoussement inimitable, ces effets de drapé, cette générosité sympathique, ne sont qu'à lui et méritent que l'on brave les rigueurs de la RATP, qui clôt perfidement ses tunnels juste à l'heure du retour.

MICHEL BRAUDEAU.

هكذا من الاصل

Culture

CINÉMA

Une intégrale, un livre

Autour d'André Téchiné

Le cinéma L'Entrepôt présente, en collaboration avec *les Cahiers du cinéma*, l'intégrale André Téchiné (dix films réalisés en vingt ans) et une Carte blanche à André Téchiné qui a choisi les dix films de sa vie. Le 30 juin, à la librairie de L'Entrepôt, *Atmosphère*, Alain Philippon signera son livre consacré à André Téchiné.

Alain Philippon, enseignant de cinéma, rédacteur aux *Cahiers* depuis 1981, se situe bien dans la ligne de la revue, aménagée, certes, depuis les années 50, mais pure et dure lorsqu'elle relie le passé au présent. Jean Eustache, célébré par Alain Philippon dans un ouvrage précédent, a fait le pont entre la nouvelle vague et André Téchiné qui, avec quelques réalisateurs de sa génération (Benoît Jacquot, Jacques Doillon, Chantal Akerman), luttait contre le *« naturalisme à la française »* des années 70. On sait pour qui bat le cœur des *Cahiers*.

Alain Philippon part d'un souvenir d'enfant (un cinéma en Bretagne, pendant les vacances d'été) pour dire que toute image est une image de peur, et que la peur, la terreur, est le noyau central, le *« lieu d'origine »* de tous les films d'André Téchiné. Ce n'est pas une démonstration. Le langage analytique du biographe est animé par la passion, le goût d'un cinéma de nuits blanches qui fait passer le spectateur de l'autre côté de l'écran.

Pour Téchiné, *Paulina s'en va*, *Souvenirs d'en France* et *Barocco* étaient des réflexions sur les structures cinématographiques, les codes et les genres. Déjà *Barocco* utilisait le thème du double fantasmatique, se référait à un imaginaire qui, à partir d'*Hôtel des Amériques*, ouvre une période romanesque et révèle, chez des êtres ordinaires, des *« caractères exceptionnels »*. Thématique, cheminement, hantises, univers constamment en mouvement, en réunissant tous les maillons, toutes les composantes de l'œuvre de Téchiné, Alain Philippon fait plus que l'éclairer. Il nous offre ces films tout chauds du grand élan de leur création.

Les entretiens avec Téchiné, Pascal Bonitzer, scénariste, Renato Berta, directeur de la photographie, Martine Giordano, monteuse, ne sont pas que documents objectifs à l'appui. L'itinéraire, proposé avant ces documents, des fictions et de la mise en scène du cinéaste-auteur a la fascination de l'évidence. Encore fallait-il ce talent d'un critique ayant bu, lui aussi, à la coupe du romanesque tel qu'il le décèle dans ces films-là.

JACQUES SICLIER.

★ *André Téchiné*, de Alain Philippon. Ed. Cahiers du cinéma, collection « Auteurs », 156 pages illustrées, 79 F.

★ *Jean Eustache*, de Alain Philippon. Ed. Cahiers du cinéma, collection « Auteurs », 128 pages illustrées, 69 F.

★ Intégrale André Téchiné, jusqu'au 5 juillet : Club L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Tél. : 45-40-78-38.

« Balance maman hors du train » de Danny DeVito

Larry Donner est un écrivain en panne d'inspiration. Son ex-femme est devenue célèbre et riche en publiant sous son nom un manuscrit qu'elle lui a volé. Il souhaite sa mort. Larry assure un cours de littérature. Un de ses élèves, Owen, garçon vivant sous la coupe d'une mère despotique, cherche à écrire des romans policiers. Il n'est pas doué. Lassé d'être poursuivi par Owen, Larry l'envoie prendre des leçons d'intrigue criminelle chez Hitchcock. Owen voit *l'Inconnu du Nord-Express* et cela fait tilt dans sa tête. Il va tuer l'ex-femme de Larry et Larry tuera sa mère qu'il n'a pas le courage de supprimer lui-même. Owen passe à l'exécution de son projet sans avoir averti Larry. Naturellement, tout va de travers.

L'acteur Danny DeVito, petit gros nerveux et drôle, la tête dans les épaules et ne perdant pas un pouce de sa taille, a toujours besoin d'un partenaire qui lui renvoie la balle. On l'a vu avec Bette Midler, increvable enquiquineuse. Ici, le fringant Billy Crystal tourne en bourrique dans les intrigues insensées que lui mitonne l'autre.

Ce n'est pas vraiment une parodie d'Hitchcock malgré la référence. Plutôt une comédie burlesque. Danny DeVito, réalisateur, se souvient de Laurel et Hardy et des gags de dessins animés. Sa mise en scène manque de folie, mais on s'amuse presque tout le temps, ce n'est pas désagréable. Anne Ramsey est la mère castratrice et indestructible, bâtie comme un gorille, plus laide que les sept péchés capitaux. Un phénomène à donner des cauchemars ; elle justifie la misogynie qui court à travers ce film où passe, un trop court moment, la nostalgie de l'enfance et de la figure effacée du père.

J.S.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Sept sur Sète

1 *L'épaulard des mers*

Grâce à Georges Conchon qui était notre président à nous, les « littéraires », et qui n'en est pas moins resté notre ami, je viens de passer une semaine fort agréable à Sète qui vient de prêter tout naturellement pour la cinquième année consécutive son cadre aux Journées internationales Georges-Brassens. C'est bien ma chance, le festival battrait de l'aile. J'espère que je n'y suis pour rien. Mais c'est vrai que le *Midi libre*, dans son édition dominicale, pour saluer notre départ, s'est fait l'écho d'une rumeur bien attristante : cette fête studieuse ne serait plus ce qu'elle a été, les organisateurs seraient découragés. Les Sétois ne se sentiraient plus concernés, et les « Parisiens » seraient absents quand ils sont de marque ou feraient bande à part quand ils sont là !

Etant nouveau, il m'est difficile de juger de la qualité du millésime. Et je suis forcé d'admettre que Jean-Marc Roberts, par exemple, membre du jury de littérature, nous avait fait faux bond. A mon sens, c'est la faute au XXe siècle de Lagarde et Michard. De lui avoir accordé cette année une page copieuse dans leur manuel lui a tourné la tête, à ce garçon, né en 1954. Depuis qu'il s'est vu qualifié de *« romancier précoce »*, comme la démence, il s'est cru tout permis. Nous devrions intervenir auprès de Bordas et des professeurs du XXe siècle pour que le fragment de *l'Ami de Vincent* (1982), présenté sous le titre *l'Imperméable vert*, page 837, soit retranché du manuel en cas de récidive. Ce ne sont certes pas les écrivains de talent disciplinés qui manquent. Et pour ne citer que les membres de notre jury de littérature, il me semble qu'une page, et même deux tant qu'à faire, de Geneviève Brisac, de Philippe Canal, de Louis Gardel, de Marie Nimier, d'Erik Orsenna, pour ne pas parler de Conchon, d'Isabelle Gallimard et de moi-même, ce qui serait placer la barre trop haut, deux pages de notre lauréat Marco Koskas (*l'Homme de paille* — Calmann-Lévy) feraient autrement l'affaire que *l'Imperméable* du petit Roberts !

Pour revenir à nos journées, où les muses de la chanson, du théâtre, du cinéma et de la littérature ont mêlé leurs voix dans une relative harmonie, ce serait une erreur de les interrompre. Il faut un quart de siècle pour faire un prix qui vaille, pour que cent mille personnes à dates fixes achètent de confiance un Goncourt, un Femina dont l'an d'après elles auront oublié et le titre et l'auteur, il en faudra autant pour que les journées deviennent vraiment internationales. Beaucoup d'entre nous seront morts. Ce n'est rien. Sète, avec sa nasse de canaux et de ponts, dans son enfermement insulaire et charmant, favorise d'une façon paradoxale promenades et rencontres. C'est parce que Sète, c'est le bout du monde que le monde trouvera plaisir à y venir. Ne hâtons pas trop le mouvement.

Un jour, on regrettera L'Orque bleue, mon hôtel, tel que je l'ai connu en juin 1988. Les dames de la réception, lointaines descendantes de l'épaulard des mers, qui déchire, dit-on, dans sa férocité native, les lèvres de la baleine vous remettaient une clef que je ne souhaite à personne d'égarer tant les conséquences en seraient redoutables. A 21 heures tapantes en effet L'Orque bleue fermait au monde sa lourde porte cochère d'ancienne maison bourgeoise. C'est en vain que vous auriez tambouriné, sonné, téléphoné, nos hôtesses s'étaient retirées jusqu'au matin dans leur appartement. Cette clé est une faveur due à notre coupable réputation de parisiens.

Dans les temps archaïques du festival, on m'a assuré que mes prédécesseurs n'avaient eu longtemps le choix qu'entre se coucher de bonne heure ou dormir à la belle étoile sur les collines du mont Saint-Clair, à côté du cimetière marin. Ce n'est pas pour rien que L'Orque bleue héberge le jury de la littérature dans sa totalité. C'est l'hôtel idéal pour l'écrivain. Tout l'y pousse à lire. De peur de perdre sa clef, il se couchera à l'heure des poules. Réveillé de bonne heure par la bétonnière et les mille bruits du port, il ne risque pas de s'assoupir devant son petit déjeuner, qui d'ailleurs n'est jamais servi en chambre et qu'il doit avaler impérativement entre 7 h 30 et 9 heures dans la salle commune. L'absence de bar et de restaurant évite toute tentation. Les chèques ne sont pas acceptés par la direction, lit-on. Et le contingent de cintres est fixé à quatre par personne. Tout concourt à la rusticité des mœurs.

2 *Conseils pratiques*

L'on emportera avec soi un ou deux « Masque » *faciles à lire dans l'avion, l'Homme en or*, par exemple, de John Dickson Carr, une enquête de Sir Henry Merrivale qui date de 1942 et que la librairie des Champ-Elysées vient de rééditer dans une traduction de Jean Loriot. Quoi de plus agréable que de débuter l'année 1939 à l'étage supérieur d'une maison de campagne, à moins de 30 kilomètres de Londres, avec la neige qui tombe sur les toits et le chauffage central qui gargouille dans les radiateurs. Dans la pièce qui sert de petit théâtre, on a même installé un bar moderne, minuscule mais bien pourvu. Pour plus de sécurité, vous prendrez le dernier P.D. James *Une folie meurtrière* (v.o. *A mind to murder* traduit de l'anglais par Françoise Brodsky, Fayard, 95 F).

Pour se déplacer dans la région, je fais confiance à Jacques-Louis Delpal et à son *Languedoc-Roussillon* (Nathan, 79 F). C'est Delpal qui m'a encouragé à aller au Musée Paul-Valéry à la recherche du *Chapeau épinglé*, de Renoir, qui représente Mlle Gobillard, la future femme du poète. Comme autres livres, je n'avais emporté, volontairement, que des guides, pour mieux goûter le contraste. Ainsi *Italie* d'Yves Hersant (« Bouquins », Robert Laffont, 120 F) que je vous avais déjà signalé il y a quelques semaines et dont je me propose de vous entretenir vraiment en juillet ou en août, quand vous serez en vacances. Par sadisme : pour vous gâcher les vôtres ! Et si vous ne partez pas, pour vous en offrir à ma façon. L'astuce d'Yves Hersant, je vous le dis, c'est d'avoir découpé ses Italies en trois parties afin d'en renouveler l'intérêt.

Son premier voyage est purement littéraire. Il va de style en style, de Charles de Brosses (*Lettres familières écrites d'Italie*) à Maurice Barrès (*Du sang, de la volupté et de la mort*). Sa deuxième Italie est géographique : du Nord au Sud ; du Simplon en compagnie de Chateaubriand à la Sicile de Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793), fondateur en 1790 du club des Jacobins lyonnais. A l'annonce de l'exécution de sa femme, il se suicida dans un champ.

La dernière Italie est alphabétique, de A à Z suivant une mode journalistique récente empruntée aux philosophes du dix-huitième siècle. On va ainsi d'*Amour* (Rousseau, Dupaty, Lamartine, Flaubert, Taine) à *Zoologie* (Misson, Labat, Lalande, Castellan, Lullin de Châteauvieux, Dumas). En si bonne compagnie, nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer, ce qui, l'été, est la grande affaire. Si Jacob Frédéric Lullin de Châteauvieux (1772-1841) ne vous disait rien, apprenez que ce citoyen helvétique, agronome réputé, était *« inspecteur principal des dépôts de mérinos »* !

Zoologie, l'idée était astucieuse. Michel Grivelet, Marie-Madeleine Martinet et Dominique Goy-Blanquet, auteur d'un récent et fort pratique *Shakespeare de A à Z... ou presque* (Aubier, 198 F) auraient dû y songer qui donnent leur langue au chat devant cette foutue lettre en la faisant joliment insulter par Shakespeare en guise d'avertissement ! *« Thou whoreson zed ! Thou, unnecessary letter ! » Lear II, 2, 64*, ainsi traduit : *« Va donc, fils de pute d'espèce de Z ! va donc lettre inutile ! »* Pour vous remémorer les pièces de Shakespeare, ses personnages, les auteurs contemporains, les traducteurs, la société de l'époque, le théâtre de ce temps, les éditions originales, la famille de Shakespeare, Shakespeare lui-même, ce livre est incomparable. *Shakespeare de A à Z* vous donnera une fringale de Shakespeare, envie de lire ou relire son théâtre.

Toujours dans un souci de dépaysement, d'oublier par la lecture l'endroit où je suis, j'avais emporté dans l'édition des œuvres complètes de Victor Hugo en quinze volumes, publiés chez « Bouquins » Laffont, qui est vraiment mon éditeur favori en ce moment, le tome consacré aux voyages. Le Rhin, la Belgique et les Pyrénées, c'est délicieux quand on se trouve dans l'Hérault ! Hugo en Espagne parlant de deux prêtres sales : *« Bouches de truites dans la friture. »* Et encore : *« Les portes sont ornées de clous comme les habits de boutons. Les maisons sentent le sacré. »* Sur la nourriture près de Cadix : *« On ne sait quelle viande on mange. C'est rouge, mince et dur. — Est-ce du bœuf, du cochon, du mouton, du chien, du chameau, de l'ours ? — c'est du veau. »*

3 *La grande muette*

La presse française va devenir neurasthénique, se ronger les ongles jusqu'au sang, si nos leaders ne se dévouent pas pour lui offrir du spectacle, des affaires, cet été. Jamais le paysage politique de notre pays n'a autant bougé que ces derniers mois, et rien n'est dit.

Dans le monde entier, c'est pareil. On va passer enfin aux choses sérieuses. Mais le vocabulaire nous manque pour décrire ce changement dans sa simplicité. Qui va commencer à ouvrir la bouche ? L'homme d'Etat ? Le commentateur ? Le citoyen ? Ah ! comme les diamants de Bokassa étaient pratiques, comme nous regrettons l'affaire du Carrefour du développement ! C'était le bon temps.

Communication

Les aventures de Péritel ou le génie français

Canal Plus se lance dans le câble avec la CGV

Canal Plus et la société strasbourgeoise Compagnie générale de vidéotechnique (CGV) se lancent sur le marché du câble. Ils y exploiteront une nouvelle technique transportant un signal vidéo sur une simple paire de fils téléphoniques jusqu'à la prise péritel du téléviseur. Cette technique permet d'obtenir des performances assez proches de celles de la fibre optique à des coûts ne dépassant pas ceux du câble coaxial. La société Visicom (51 % pour Canal Plus, 49 % pour CGV) assurera le développement de ses réseaux. Une société financière permettra d'associer à l'entreprise les grands groupes déjà présents sur le marché de la télévision par câble.

Lorsque, à la fin des années 70, la mystérieuse petite broche à vingt trous fait son apparition au dos des nouveaux téléviseurs français, rares sont les téléspectateurs qui savent à quoi elle peut bien servir. La prise péritel est — comme nombre d'innovations audiovisuelles nationales — une pure idée d'ingénieurs. Pas bête d'ailleurs : il s'agit de ménager un nouvel accès au récepteur pour tous les « périphériques » à venir, jeux vidéo, magnétoscopes, etc.

La prise péritel permet en outre d'utiliser pour ces nouveaux appareils un signal dit « vidéo composite » plus pur, moins sensible aux brouillages que le signal haute fréquence (HF) indispensable pour la transmission hertzienne de la télévision.

Cette solution raffinée mais un peu coûteuse serait restée lettre morte si les industriels de l'électronique nationale n'avaient songé à en tirer un parti fort différent. Pourquoi ne pas rendre obligatoire la petite prise pour freiner les importations japonaises qui commencent sérieusement à envahir le marché ? Après négociations avec les pouvoirs publics — subventions accordées pour réduire le surcoût de fabrication, — un décret de 1977 fait de péritel une norme protectionniste obligatoire à partir de 1981. Thomson peut respirer.

Contraints de revoir leur chaîne de fabrication, les Japonais réduisent donc momentanément leurs exportations de téléviseurs vers la France. Mais ils continuent de fabriquer magnétoscopes et jeux vidéo avec des prises HF sans se soucier le moins du monde de la norme péritel. La petite prise protège donc nos téléviseurs mais reste inemployée jusqu'en 1984. Cette année-là, la petite broche à vingt trous va accueillir son premier client sérieux : le décodeur de Canal Plus. *« L'existence de péritel nous a permis de concevoir un décodeur simple mariant la qualité des images et un coût de fabrication relativement bas. Sans elle, l'équilibre économique de Canal Plus aurait été beaucoup plus aléatoire »*, révèlent aujourd'hui les responsables de la chaîne payante.

Le lancement de Canal Plus ne va pourtant pas sans encombre. Dès novembre de nombreux abonnés se plaignent : leur décodeur ne fonctionne pas. Vérification faite, on s'aperçoit que certains constructeurs étrangers ont, pour forcer le blocus, équipé leurs téléviseurs de fausses prises péritel : derrière les vingt trous, on ne trouve aucun câblage ! Mais il y a aussi le problème posé par tous les téléviseurs antérieurs à 1981 et dépourvus de la petite prise. Canal Plus fait alors appel à une petite société strasbourgeoise, la Compagnie générale de vidéotechnique, pour fabriquer des adaptateurs péritel.

Moins cher que les réseaux de la DGT

C'est en travaillant sur ce problème que les techniciens de CGV vont lancer la prise péritel dans sa troisième aventure. *« Nous nous sommes aperçus que le signal vidéo composite utilisé par péritel fournissait une solution aux problèmes posés par la télévision par câble*, raconte M. Jacques Bisch, PDG de CGV. *La Direction générale des télécommunications (DGT) s'était lancée dans la fibre optique, une technique remarquable mais hors de prix. Elle s'est rabattu ensuite sur le câble coaxial moins cher. Mais le coaxial transporte des signaux HF de qualité inférieure et qui posent des problèmes d'interférences avec les ondes hertziennes. Ce qui limite, dans certaines villes, le nombre de canaux que le réseau peut transporter. Avec notre technologie Visiline, nous offrons des performances comparables à la fibre optique au même coût que le coaxial. »*

Des affirmations que CGV entend démontrer à Lingolsheim, un quartier de Strasbourg. Le réseau Visiline y reliera six mille cinq cents foyers à l'aide de minuscules fils de cuivre semblables à ceux du téléphone : une pose facile et rapide. A l'arrivée dans l'appartement, le raccordement se fait directement sur la prise péritel : pas de coûteux sélecteur de canaux ni de décodeur pour Canal Plus. Toute l'intelligence du réseau est contenue dans de petits centres de distribution informatisés. Ce sont eux qui expédient le programme réclamé par l'abonné, vérifient s'il est abonné aux canaux payants et comptabilisent éventuellement sa consommation. De plus, le réseau Visiline transporte — sans la détériorer comme les réseaux de la DGT — l'image D 2 Mac transmise par les satellites et premier pas vers la télévision à haute définition. Bref, toutes les performances attendues des réseaux interactifs en fibre optique, mais pour un coût nettement inférieur : moins de 2 700 F par prise installée contre 4 000, voire 8 000 F sur les réseaux installés par la DGT. Du coup, les abonnés de Lingolsheim ne paieront que 90 F par mois d'abonnement pour vingt-cinq programmes.

Une fois les performances de Visiline dûment vérifiées dans les laboratoires de la DGT, Canal Plus a mis tout son poids financier dans l'aventure. *« Soixante pour cent des abonnés seront un jour câblés*, explique Christian de Pennart, directeur commercial de la chaîne payante. *Resteront-ils nos clients s'ils doivent payer, en plus, 140 F pour avoir le câble ? Nous avons tout intérêt à promouvoir une technique qui réduise les coûts. Nous voulons y associer sans exclusive la DGT et tous les opérateurs de réseaux pour qu'ils ne s'enferment pas dans leurs premiers choix technologiques. »*

C'est bien là que réside le problème. Cinquante-deux villes françaises sont en passe d'être câblées par la DGT avec une technologie dont la rentabilité est pour le moins aléatoire tant le coût d'abonnement se révèle dissuasif (*le Monde* du 31 mars). Curieux génie français ! D'un côté, il impose la norme péritel par frilosité protectionniste et réussit — grâce à elle mais sans l'avoir prémédité — à faire de la première chaîne hertzienne payante au monde un succès commercial. De l'autre, il lance un plan câble de 50 milliards de francs qui tourne à la déroute industrielle et commerciale, faute d'avoir exploité les atouts de cette même norme péritel.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Etienne Pflimlin succède à M. Roger Fauroux à la tête du Monde-Entreprises

L'assemblée générale oridinaire de la société anonyme le Monde-Entreprises, groupement de personnes physiques et morales qui détient 8,3 % du capital de la SARL éditrice du *Monde*, s'est réunie le 23 juin au siège du journal, sous la présidence de M. Roger Fauroux. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui donnent lieu pour la première fois au versement d'un dividende. L'assemblée a nommé administrateurs M. Etienne Pflimlin ainsi que les sociétés Sofiag et Air Inter, représentées respectivement par MM. Jean-Louis Beffa et Pierre Eelsen.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée, a pris acte de la démission, du fait de son entrée dans le gouvernement, de M. Fauroux et lui a exprimé ses vifs remerciements pour le rôle essentiel qu'il a joué dans la fondation et le développement de la société. Le directeur du *Monde*, M. André Fontaine, qui était présent, a rappelé de son côté tout ce que M. Fauroux avait fait pour le journal comme porteur de parts de la SARL et membre du conseil de surveillance.

M. Pflimlin a été élu président en remplacement de M. Fauroux. Il a rendu un vif hommage, auquel M. André Fontaine s'est associé, à la mémoire de M. Pierre Guichard, président du conseil de surveillance de Casino et administrateur du Monde-Entreprises, récemment décédé (*le Monde* des 21 et 26 juin).

[Né en 1941, polytechnicien, énarque, M. Etienne Pflimlin est président du Crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté et du conseil de surveillance de la Banque fédérative du Crédit mutuel.]

M. Robert Maxwell rencontre les dirigeants de la CLT

A peine venait-il de prendre une importante participation dans le capital du quotidien israélien *Maariv* (30 % environ) que M. Robert Maxwell refaisait parler de lui, samedi 25 juin, en Belgique. Il déjeunait cette fois à Charleroi avec les chefs de gouvernement belge et luxembourgeois, MM. Wilfried Martens et Jacques Santer, l'ancien ministre des finances Marc Eyskens et les dirigeants du groupe Bruxelles-Lambert et de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) MM. Albert Frère, Jacques Rigaud et Gaston Thorn. Selon RTL-Télévision, les convives ont évoqué la mise sur pied d'un réseau européen de télévision et la création d'une centrale d'achat de droits de fictions.

Le magnat de la presse britannique prépare, en effet, le lancement d'une nouvelle chaîne par satellite, Home Video Company, ainsi que celui d'une société de distribution de produits audiovisuels. Celle-ci devrait, non seulement vendre les produits des nombreuses sociétés française de production, dont M. Maxwell est actionnaire, mais aussi, *« investir sur script »*. Elle serait également, selon ses responsables, déjà en négociation pour l'achat de catalogues de longs métrages.

Cette rencontre — prévue depuis deux mois — intervient après l'annonce de la création d'une société de joint-venture de M. Maxwell et la Société générale de Belgique, avec laquelle le groupe GBL entretient des liens traditionnels (*le Monde* du 25 juin). Elle intervient aussi après que le groupe Maxwell et les éditions Dupuis, dont GBL détient 50 % du capital, ont décidé d'investir à parité dans la construction d'une nouvelle imprimerie (*le Monde* du 26-27 juin).

Spectacles

Mardi 28 juin

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FARCE DU CUVIER, suivi de LA FARCE DE MAITRE. Mairie du VIe. Salle des Fêtes (43-29-12-78). 20 h 30.

BARTHELEMY. Tintamarre (48-87-33-82). 18 h 30.

LA COLONIE. Arlequin (Restaurant-Théâtre) (45-89-43-22) 20 h 30.

VOUS AVEZ DIT « BIGARD ». Point Virgule (42-78-67-03) 22 h 45.

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Colonie : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Pot pourri des thèmes d'un auteur inconnu : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et voie... la galère !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Ateliers du théâtre-Ecole Catherine Brieux : 20 h 45.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par Le legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé de le jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Concours de circonstances : 21 h.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Une bouteille à la mer : 18 h 30. Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU VIÈME (43-29-12-78). La Farce du cuvier, suivi de la Farce de Maître : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. ◇ Le Prince de la dynamite : 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Barthélémy : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Comédie musicale

THÉATRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle. 19 h. Opérette d'Offenbach. Mise en scène J.-M. Lecoq, dir. musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vittoz, B. Valdeneige, I. Grandet (piano).

Opéras

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Norma. 19 h 30. Opéra en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Mise en scène P.-L. Pizzi, dir. musicale M. Valdes. Avec G. Giacomini, D. Kavrakos, M. Lagrange, M. Dupuy, 3 h 15.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (42-78-19-54). L'Apothicaire. 21 h. Opéra de Joseph Haydn. Orchestre de la Camerata de Versailles, mise en scène E. Navratil, dir. musicale A. du Closel. Avec A. Aubin, S. Bertho, P. Catala, C. Jean.

Les concerts

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (48-74-76-99). Ensemble instrumental La Bruyère. 20 h 45. Œuvres de Mozart et Beethoven.

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Ad Artem de Paris. 20 h 30. Dir. D. Fanal. Chorale A Cœur joie de Montmorency, ensemble vocal des Hauts-de-Seine. A. Courty (soprano), Y Benzaquen (mezzo). Œuvres de Schubert, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-JACQUES DU HAUT PAS. 20 h 45. Ensemble Aria. Chœurs de Compostelle. Dir. D. Ogée. Œuvres de Schubert.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). Dominique Daigremont, 21 h. Guitare romantique.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. 21 h. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30. Dir. P. Herreweghe, F. Pollet (soprano), J. Van Nes (alto), N. Van der Meel (ténor), P. Lika (basse), chœur de la Chapelle royale, Collegium vocal de Gand. Œuvres de Haydn, Beethoven.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France. 20 h 30. Dir. Rudolf Barshaï, B.-L. Gelber (piano). Œuvres de Beethoven.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Cuirassé Potemkine (1925), de Serge; M. Eisenstein, 16 h ; Tempête sur l'Asie (1928), de Vsevolod Poudovkine, 19 h ; Samedi soir et dimanche matin (1960, v.o.), de Karel Reisz, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Les Années folles : la Fureur de vivre des années 20 (1963) de J. Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 14 h 30 ; Bunuel, Luis Bunuel (1964) de Robert Valey, le Charme discret de la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 16 h 30 ; Erich von Stroheim : Erich von Stroheim (1965) de Robert Valey, 18 h 30 ; Portraits : Georges (1984) de Raoul Sangla, Enée (1984) de Jean-Noël Delamarre, Alberto Giacometti (1963) de Jean-Marie Drot, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

JEUX D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Club, 9e ().

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES BARBARIANS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MES AMOURS DE 68 (Youg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Club, 9e ().

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA QUATRIÈME RENCONTRE (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Les festivals

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). L'Impossible M. Bébé, mer., ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Indiscrétions, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, jeu., mar. 17 h 40, sam. 15 h 40 ; les Vitelloni, sam., mar. 22 h ; Et vogue le navire, mer. 14 h ; la Cité des femmes, ven. 17 h 30 ; Ginger et Fred, mer., lun. 17 h 40.

FESTIVAL BRÉSILIEN (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). O Amuleto de Ogum, mer., sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gaijin, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Plage du désir, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES MARDIS DE L'ACMA, Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Soirée de la revue Lettre internationale, mar. 21 h 50 avec un film surprise.

VISCONTI (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Sandra, mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 13 h 20, sam. 16 h, dim. 13 h 25, lun. 16 h, mar. 19 h 20 ; les Damnés, mer. 15 h 20, jeu. 13 h 20, ven. 17 h 10, sam. 21 h 50, dim. 19 h 10, lun. 21 h 40 ; Violence et Passion, mer. 13 h 10, jeu. 16 h 25, ven. 15 h, sam. 19 h 40, dim. 21 h 40, lun. 13 h 50, mar. 17 h 10 ; l'Innocent, mer. 21 h 35, jeu. 18 h 30, ven. 19 h 50, sam. 13 h 50, dim. 17 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN. Film américain de Danny DeVito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANIAC COP. (*) Film américain de William Lustig, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MÈRE TERESA. Film britannique de Ann Petrie et Jeanette Petrie, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

POLICE ACADEMY 5. Film américain d'Alan Myerson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT. (*) Film français de Jess Franco : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES. Film franco-mexicain d'Arielle Dombasle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SANGUINES. Film français de Christian François : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SORCIÈRE. Film italo-français de Marco Bellocchio, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 JUIN

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, métro Ledru-Rollin, sortie rue de Charonne (Marie-Gabrielle Leblanc).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais sud », 15 heures, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« Le collège des Ecossais et la montagne Sainte-Geneviève », 18 h 30, métro Cardinal-Lemoine, angle de la rue des Boulangers (Marie-Gabrielle Leblanc).

JEUDI 30 JUIN

« Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul », 13 h 45, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Place des Vosges et hôtels du Marais », 14 h 30, 1, place des Vosges, angle de la rue Birague (E. Romann).

« La Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (Christine Merle).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain l'Auxerrois (Arts conférences).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« L'Institut », 14 h 45, 23, quai de Conti (Approche de l'art).

« Les salons de l'Arsenal et son quartier », 15 heures, 1, rue de Sully (Didier Bouchard).

« Jardins et urbanisme : le jardin des Plantes », 15 heures, grille d'entrée, place Valhubert (Arcus).

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« Le japonisme au dix-neuvième siècle » 16 h 30, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« Des Billettes aux enfants rouges », 18 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean Bertin), 18 h 30 : « Vieillir, un handicap ? ». Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Vers les états généraux d'Europe ? », par Jean-Pierre Gouzy (Maison de l'Europe).

27, rue Jean-Dolent, 19 h 30 : « Droits de l'homme et racisme », avec René Gallissot, Claude Julien, Madeleine Rebérioux, Pierre-André Taguieff (Ligue des droits de l'homme).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 juin

TF 1

20.40 Cinéma : Attention les dégâts ! □ Film italien de E.B. Clucher (Enzo Barboni) (1984). Avec Terence Hill, Bud Spencer, April Glougth. *Un cascadeur aérien et un musicien de jazz sont les sosies de deux cousins milliardaires. Ils les remplacent, une semaine, au Brésil, où doit être signé un contrat. Mais qu'est-ce que vous voulez que cela nous fasse puisque le film est nul ?* **22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !** Emission de Christophe Dechavanne. Invité : Jean-Claude Brialy. **23.40 Documentaire : Génération.** 12. Le torchon brûle, d'Irène Richard. **0.10 Journal. 0.20 La Bourse. 0.25 Magazine : Livres en tête.** Présenté par Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.35 Magazine : Minuit sport. 1.35 Documentaire : La maison de Nanterre.** De Bernard Martino. 2. Folie des hommes ou folie des institutions (rediff.).

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : Yakusa ■■ Film américain de Sydney Pollack (1975). Avec Robert Mitchum, Takakura Ken, Brian Keith, Kishi Keiko, Richard Jordan. *Un Américain venu à Tokyo pour aider un ancien copain de la guerre du Pacifique est pris dans une violente aventure qui l'amène à respecter et à adopter le code d'honneur des « mafiosi » nippons. Une spécialité japonaise, le film de Yakusa (gangsters contrôlant des trafics illégaux), revue et corrigée par un scénario complexe et une mise en scène de film noir hollywoodien. Forte présence de Mitchum.* ▶ **22.25 Débat : Que reste-t-il des samouraïs ?** Avec le professeur Masao Yamaguchi (ethnologue), Isamu Fujii (Yakusa), Jean-François Sabouret (sociologue chargé de recherche au CNRS), Jacques Gravereau (professeur à HEC), Dominique Turcq (sociologue), Takaghi Furugaichi (homme d'affaires). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Don Juan ■ Film franco-espagnol de John Berry (1965). Avec Fernandel, Carmen Sevilla, Erno Crisa, Roland Armontel, Fernando Rey. *Au dix-septième siècle, en Espagne, Don Juan Tenorio, le grand séducteur, change l'habit de son valet afin d'être aimé pour lui-même. Mais c'est le mythe qui fait l'homme, et le valet devient réellement Don Juan aux yeux des femmes. Il y a eu cinq adaptateurs du scénario original et John Berry semble avoir été gêné par Fernandel, si bien que le film part un peu dans tous les sens. C'est tout de même un pastiche, une farce burlesque, du cinéma de cape et d'épée.* **22.10 Journal. 22.35 Documentaire : Bien cerise.** Les cent ans des chasseurs alpins, de Jean-Roger Cadet. *Déjà diffusé en mai.* **23.20 Magazine : Décibels.** Spécial rock helvète. Avec Stephan Eicher, Yello, The Bill, Baby Jail, Be for nothing... **0.05 Espace francophone.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Attention bandits ■ Film français de Claude Lelouch (1987). Avec Jean Yanne, Marie-Sophie L., Patrick Bruel, Charles Gérard. *22.15 Flash d'informations.* **22.20 Cinéma : Roar** □ Film américain de Noël Marshall (1983). Avec Noël Marshall, Tippi Hedren, Melanie Griffith. **23.50 Cinéma : les Nuits de la violence** □ Film américain de John Bud Cardos (1979). Avec William Devane, Cathy Lee Crosby. **1.20 Cinéma : Les mois d'avril sont meurtriers** ■ Film français de Laurent Heynemann (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean-Pierre Bisson.

LA 5

20.30 Cinéma : New-York, 2 heures du matin □ Film américain d'Abel Ferrara (1984). Avec Tom Berenger, Billy Dee Williams, Jack Scalia. *Un ancien boxeur est devenu proxénète dans les quartiers chauds de Manhattan. Son empire se trouve menacé par un fou qui tue les danseuses nues et leurs protecteurs. Réalisme crasseux et déferlement de violence. Un polar sans intérêt.* **22.50 Série : Hitchcock présente.** C'est lui. **23.20 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (suite). **0.25 Mission impossible** (rediff.). **1.10 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.05 La grande vallée** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 3.00 Arsène Lupin** (rediff.). **3.55 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **4.20 Les globe-trotters** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Massacre au camp d'été. De Michele Tatosian et Jerry Silver, avec Mike Kellin, Katherine Kamhi, Paul de Angelo. *Meurtres inexplicables dans un centre de vacances.* **22.05 Série : L'homme de fer.** Rencontre désespérée. **22.55 Série : Cagney et Lacey.** La clinique. **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La science et le tiers-monde. **21.30 Débat : Strasbourg,** avec vues sur l'Europe des créateurs. **22.40 Nuits magnétiques.** Les voisins. 1. Les connaissez-vous ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs : Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 octobre 1985 à Budapest) : Concerto pour violon et orchestre nº 2 en ré majeur K 211 ; Divertissement pour cordes en ré majeur K 136 ; Concerto pour piano et orchestre nº 12 en la majeur K 414 et Sérénade nº 13 en sol majeur K 525, de Mozart par les Virtuoses de Moscou ; sol. : Vladimir Spivakov (violon) et Evgueni Kissine (piano). **22.20 Concert du GRM** (donné le 15 février Grand Auditorium) : Polyphonie polychrome (3e tableau : Lune noire) d'Ascione. **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitsky (Roméo et Juliette ouverture-fantaisie ; Symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Mercredi 29 juin

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. Spielvan ; Goldorak ; Silver Hawks ; Les chevaliers du zodiaque ; GI Joe ; Punky Brewster ; Jem et les hologrammes ; Maskman ; Le Jacky sean ; Le mot mystérieux. **18.05 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Francis Perrin, Michel Boujenah, Nana Mouskouri, Claude Nougaro, Gilbert Montagné, Denise Fabre, Jacques Dutronc, Scorpions, Marie Laforêt, Nathalie et René Simard, Herbert Léonard. **22.45 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. John Kennedy. **23.45 Documentaire : Génération.** 13. La tentation terroriste, de Jean Lassave. **0.15 Journal. 0.25 La Bourse. 0.30 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Rétrospective des meilleurs moments de l'année. **1.00 Magazine : Minuit sport. 2.00 Documentaire : La baie de tous les saints.** De Monique Toscello. 1. Bahia l'africaine (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct de Londres. Avec les commentaires de Daniel Cazal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. **17.55 Série : Les deux font la paire.** Tactique de jeu. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale à Antibes. **19.35 Variétés : Frenchie folies. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 La marche du siècle.** Magazine de Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème : les Français et leur justice. ▶ **22.15 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard, présenté par Grace de Capitani. *Le magazine branché des années 60 est de retour.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Documentaire : Chefs-d'œuvre en péril.** Les richesses du Morbihan.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. **14.00 Magazine : Décibels** (rediff.) **14.30 Série : Bizarre, bizarre.** L'heure est venue. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Déclaration du gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le cours du temps. **20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Opéra : les Troyens.** Opéra en cinq actes d'Hector Berlioz, d'après *l'Enéide* de Virgile, par l'Orchestre national de Lyon, le Chœur Pro Musica de Londres, les Chœurs régionaux Rhône-Alpes dirigés par Serge Baudo. Première partie : actes I et 2. (Retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.) **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Grands soirs et petits matins : Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 1. Grands soirs. **23.50 Musiques, musique.** Novelettes, de Schumann, par Catherine Collard, piano.

CANAL PLUS

14.00 Série : La malédiction du loup-garou. 14.20 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Documentaire : Les allumés du sport. Vols qualifiés : L'aventure de Paris-air folies. **15.35 Série : Sueurs froides.** Présentée par Claude Chabrol. **16.50 Documentaire : L'alcyon, oiseau de légende. 17.15 Série : Max Headroom. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Amanda Lear, Paul Préboist, Pierre Perret. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Guy Béart. **21.00 Cinéma : les Evadés du triangle d'or** □ Film américain de Hall Bartlett (1982). Avec Michael Landon, Jügen Prochnow, Edward Woodward. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Autour de minuit** ■■ Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Cluzet, S. Reaves-Phillips, Gabrielle Haker (v.o.) **0.45 Documentaire : L'argent de la drogue. 2.15 Série : Ray Bradbury présente.**

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.25 Série : Wonder Woman. 15.15 Série : Superminds. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur (rediff.) **16.55 Les Schtroumpfs. 17.20 La famille Koala. 17.45 Dans les Alpes avec Annette. 18.10 Charlotte. 18.30 Creamy adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Charlie Muffin.** *De Jack Gold, avec David Hemmings, Sam* Wanamaker, Jennie Linden. *Il n'a rien d'un aventurier, d'un séducteur et pourtant c'est un espion hors du commun !* **22.30 Série : Hitchcock présente. 23.00 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Mission impossible. 0.55 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **1.45 Wonder woman** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Superminds** (rediff.). **3.30 Star Trek** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : La malle de Hambourg. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Les bons sentiments. **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Un enfant en danger. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Le génie de Vanessa. *20.30 Téléfilm : La révolte des abeilles.* De Curtis Harrington, avec Gloria Swanson, Edward Albert, Roger Davis. *Une grande propriété, une curieuse famille et des abeilles meurtrières.* **21.50 Série : L'homme de fer.** Où est la limite ? **22.40 Série : Cagney et Lacey.** Mères et fils. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'Afrique parle. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Louis Scutenaire. **22.40 Nuits magnétiques.** Les voisins. 2. Les entendez-vous et vous entendez-vous ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs. Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en septembre 1987 à Lyon lors du Festival Berlioz) : Les Troyens, opéra en 5 actes et 9 tableaux, de Berlioz (actes I et II), par l'Orchestre national de Lyon, dir. Serge Baudo, le Pro Musica Chorus et les Chœurs régionaux ; sol. : Jo Ann Pickens, Gari Lakes, Michael Burt, Magali Schwartz, Yvan Matiakh, Alexandre Malta, Chris de Moor, Alison Mitchell, Xavier Tamalet, Paul Guigue, Viandine Crosti (concert retransmis en simultané sur FR 3). **23.07 Jazz-club.** Le quintette du guitariste Malo Valois (Le Sunset, 24 juin).

Audience TV du 27 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.1	Santa-Barbara 14.1	Actual. région. 4.7	Actual. région. 5.2	Nulle part 3.7	Porte magique 6.8	Hulk 2.1
19 h 45	42.9	Roue fortune 20.4	Frenchie folies 3.7	Actual. région. 4.7	Nulle part 4.2	Boulev. Bouvard 7.3	Hulk 2.1
20 h 16	56.0	Journal 18.8	Journal 18.3	La classe 9.9	Athlétisme 3.1	Journal 3.1	Cosby show 3.7
20 h 55	59.7	L'Indic 20.4	Cause toujours 17.8	Passe ton bac 5.8	Athlétisme 3.1	Invitation... 7.9	Tir à vue 4.7
22 h 8	55.0	L'Indic 25.1	1 juge 1 flic 8.9	Journal 5.2	Athlétisme 3.1	Invitation... 10.5	Six minutes 2.6
22 h 44	30.4	Médiations 5.8	1 juge 1 flic 8.4	Océaniques 1.6	Lavy et Goliath 3.7	Accords diable 8.9	Ondes de choc 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 juin à 0 heure et le dimanche 3 juillet à minuit.

Jusqu'à jeudi, la France restera dans une vaste zone faiblement dépressionnaire. Le temps sera médiocre, nuageux et faiblement pluvieux au Nord et orageux dans le Sud.

A partir de vendredi le champ de pression baissera plus franchement sur la France. Une perturbation traversera le pays et sera suivie d'un temps plus frais et variable.

Mercredi : nuages et ondées orageuses. – Le matin, à l'exception de la Bretagne Sud, les Pays de Loire, la Vendée où le soleil sera plus généreux, brumes et grisaille seront au programme. Il y aura quelques gouttes de pluie sur le Cotentin et le Nord-Pas-de-Calais, et quelques ondées orageuses sur les Pyrénées, les Alpes du Nord et le Jura.

L'après-midi, en toutes régions le ciel sera très nuageux ou couvert. Des orages pourront éclater des Pyrénées et de la Méditerranée à l'Aquitaine au Massif Central, aux Alpes jusqu'à l'Orléanais, l'Est du Bassin Parisien, la Bourgogne, la Champagne, la Franche-Comté, le Jura, l'Alsace, la Lorraine. Ces orages ou ces ondées orageuses garderont un caractère ponctuel. Au lever du jour, il fera 12 à 15 degrés sauf près de la Méditerranée ou le thermomètre indiquera 15 à 18 degrés. L'après-midi il fera 16 à 18 degrés près de la Manche, 21 à 25 degrés ailleurs localement 26 degrés en Corse.

Jeudi 30 juin : temps très médiocre au nord, orageux au sud. – Sur une moitié sud-est, les éclaircies matinales laisseront place à un ciel que se couvrira progressivement puis des pluies orageuses vont progresser sur la zone à partir des Pyrénées et du Languedoc-Roussillon. Sur une moitié nord-ouest, temps gris et nuageux avec quelques averses le matin sur la Bretagne et la Normandie. Les températures minimales iront de 11 à 13 degrés sur la moitié nord et de 13 à 15 degrés sur la moitié sud. Elles pourront monter à 18 sur le pourtour méditerranéen.

Vendredi 1er juillet : arrivée d'une perturbation sur l'Ouest. – *Sur le quart* nord-ouest du pays, la matinée assez nuageuse avec de petites pluies laissera place à des pluies plus continues en milieu de journée puis à un temps variable et plus frais avec des averses et des vents d'ouest se renforçant.

Sur les autres régions, le temps sera d'abord brumeux et nuageux puis des *éclaircies se développeront en cours de* journée. Les orages s'évacueront sur l'extrême sud-est et la Corse. Les températures minimales seront stationnaires. Les températures maximales seront en baisse de 1 à 2 degrés sur le nord-ouest.

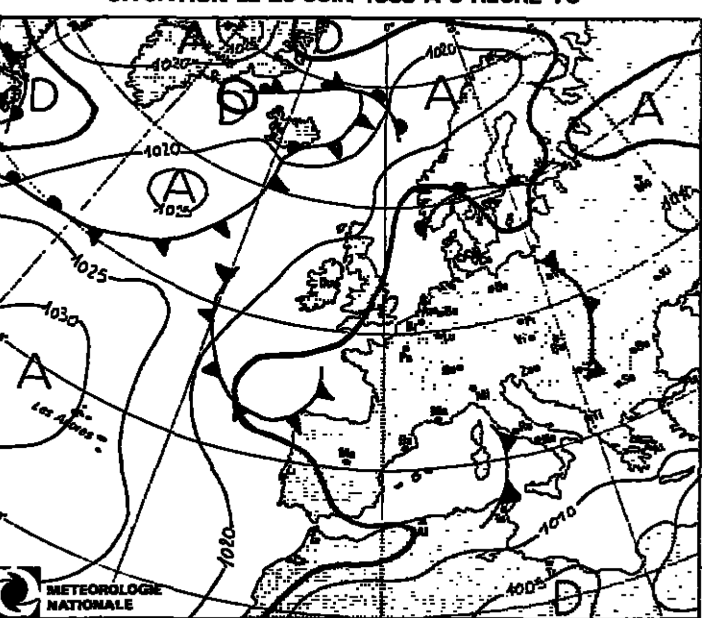
Samedi 2 juillet : extention du temps variable et plus frais sur la France. – La zone de temps pluvieux atteindra l'Aquitaine, le Centre, le Nord et la Nord-Est dans la matinée. Derrière cette zone, plus à l'Ouest, un temps variable avec des averses s'établira. En cours de journée, la zone perturbée atteindra les Pyrénées, les régions du pourtour méditerranéen, le sud-est et les Alpes, et pourra être accompagnée d'une évolution orageuse.

Les températures maximales iront de 14 à 18 degrés sur la moitié nord et de 16 à 22 degrés sur la moitié sud pouvant aller jusqu'à 25 degrés près de la Méditerranée.

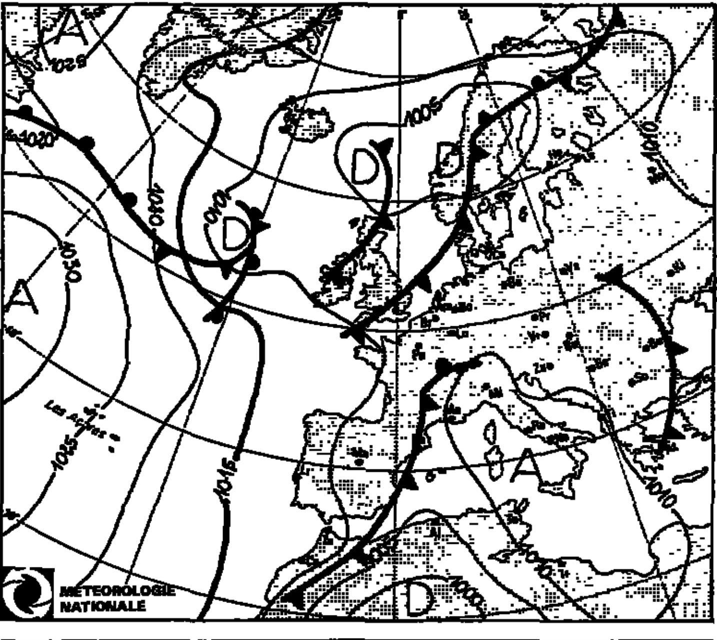
Les températures minimales iront de 9 à *14 degrés sur la moitié nord et de* 10 à 16 degrés sur la moitié sud, localement 17 à 18 degrés près de la Méditerranée.

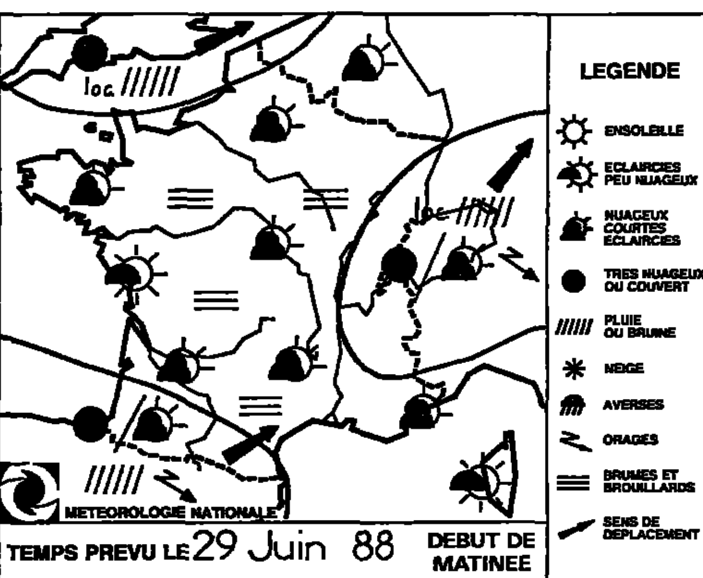
Dimanche 3 juillet. – Temps variable et frais sur la majeure partie du pays avec des averses plus nombreuses et plus fortes sur la moitié nord-ouest. Les températures maximales pourront chuter de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 28 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN A.0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-6-1988 à 6 heures TU et le 28-6-1988 à 6 heures TU — le 28-6-1988

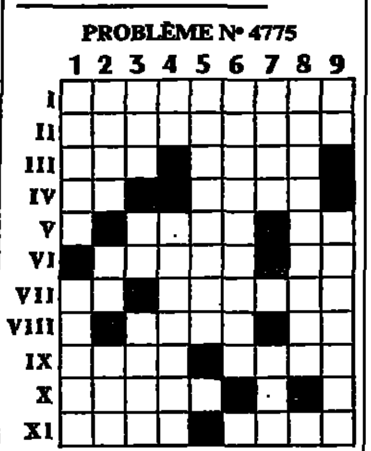
FRANCE			
AJACCIO	27	18	P
BIARRITZ	21	11	D
BORDEAUX	24	13	B
BOURGES	25	14	O
BREST	20	12	O
CAEN	17	14	O
CHERBOURG	15	13	B
CLERMONT-FERR.	23	11	N
DIJON	24	13	C
GRENOBLE St-M-H	26	15	P
LILLE	21	13	O
LIMOGES	22	13	B
LYON	26	16	C
MARSEILLE-MAR.	23	17	D
NANCY	25	12	B
NANTES	23	13	D
NICE	24	17	P
PARIS-MONTS.	22	13	B
PAU	20	11	N
PERPIGNAN	24	16	C
RENNES	24	14	O
ST-ETIENNE	22	13	C
STRASBOURG	26	18	N
TOURS	23	12	D
TOULOUSE	25	16	O
POINTE-A-PITRE	32	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	29	15	D
AMSTERDAM	21	13	C
ATHÈNES	30	22	D
BANGKOK	34	27	O
BARCELONE	24	13	O
BELGRADE	25	16	O
BERLIN	20	13	D
BRUXELLES	20	12	B
LE CAIRE	39	24	D
COPENHAGUE	21	15	D
DAKAR	28	25	D
DELHI	40	32	N
DJERBA	25	22	N
GENÈVE	24	13	P
HONGKONG	30	27	N
ISTANBUL	32	21	D
JÉRUSALEM	32	20	D
LISBONNE	22	16	C
LONDRES	17	12	P
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	23	14	C
MADRID	24	14	C
MARRAKECH	28	17	C
MEXICO	–	–	–
MILAN	25	13	C
MONTRÉAL	24	10	D
MOSCOU	27	16	D
NAIROBI	21	19	C
NEW-YORK	27	16	D
OSLO	35	20	C
PALMA-DE-MAL.	26	13	D
PÉKIN	30	22	D
RIO-DE-JANEIRO	23	17	D
ROME	25	18	O
SINGAPOUR	33	24	O
STOCKHOLM	28	16	N
SYDNEY	18	11	C
TOKYO	24	20	P
TUNIS	29	19	N
VARSOVIE	25	17	O
VENISE	26	17	D
VIENNE	26	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4775



HORIZONTALEMENT

I. Injure qu'on adresse au patron. – II. Des prières faites sur le champ. – III. Procure parfois un bénéfice. Une fine bordure. – IV. Utile pour la mesure d'une pièce cylindrique. Qui ont donc pu nous enrichir. – V. N'est pas un modèle pour le travailleur. En avril. – VI. Réalisa la première fission de l'uranium. Unité d'activité nucléaire. – VII. Possessif. Peut qualifier une douleur. – VIII. Pas libre. Un métal du groupe des terres rares. – IX. Quand on le voit c'est qu'on approche de la fin. Pour un accrochage. – X. Être très regardant. – XI. Au pied du mont Saint-Clair. Bon quand il n'y a rien de cassé.

VERTICALEMENT

1. Mot de remerciement de celui qui a été transporté. Pleins quand on fonce. – 2. Met en demeure. Le quatrième degré. Trou dans le mur. – 3. Qui a donc beaucoup vécu. Saint. Se fait bien voir. – 4. Donnaient l'assaut. Qui risque donc d'exploser. – 5. Imagina un bon système. – 6. La sangsue, par exemple. – 7. Un dieu qui ne manquait pas de souffle. Laisse un bon morceau. – 8. Construisit des propylées. – 9. D'un auxiliaire. Eurent une attitude très attachante.

Solution du problème nº 4774

Horizontalement

I. Vélociste. – II. Eloges. Ur. – III. Tour. Io. – IV. Eiders. Pi. – V. Out. – VI. Innocence. – VII. Né. Ilote. – VIII. Ac. Lena. – IX. Ite. Rai. – X. Rouf. Aile. – XI. Entonnoir.

Verticalement

1. Vétérinaire. – 2. Eloi. Necton. – 3. Loudun. Eut. – 4. Ogre. Oil. Fô. – 5. Ce. Raclée. – 6. Isis. Eon. An. – 7. Ontario. – 8. Tu. Puce. Ali. – 9. Ermite. Hier.

GUY BROUTY.

● **Etapes sportives sur les autoroutes.** – Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et la Société des autoroutes du sud de la France proposent, jusqu'au 28 août, des animations gratuites (initiations sportives, démonstrations et expositions) sur les aires situées sur les autoroutes du Sud : Saint-Rambert d'Albon, Montélimar, Lançon-de-Provence, Narbonne-Vinassan, Port-Lauragais, les Landes, Saint-Léger et les Ruralies. L'accueil des handicapés est assuré pour le canoë, l'escrime, le tir, le tir à l'arc et le tennis de table.

Sports

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Ivan le jardinier

Deux des huit joueuses qui doivent disputer les quarts de finale des championnats de Wimbledon ne sont pas têtes se série : l'Américaine Rosalyn Fairbank et la Française Pascale Paradis, qui ont battu respectivement, le lundi 27 juin, la Soviétique Natalia Zvereva et l'Australienne Anne Minter. Dans le tableau masculin, Pat Cash, Stefan Edberg et Mats Wilander se sont qualifiés en trois sets secs, tandis qu'Ivan Lendl est resté quatre heures quarante-six minutes sur le court et a disputé soixante-huit jeux pour l'emporter en cinq manches sur l'Australien Mark Woodforde.

LONDRES
de notre envoyé spécial

S'il avait fallu donner un pronostic sur les huitièmes de finale masculins on aurait écrit sans hésiter que Mats Wilander était le plus menacé de tous les candidats au titre anglais. Le champion des Internationaux d'Australie et de France avait, lundi, en travers de son chemin, pour la troisième levée du grand chelem, Zlobodan Zivojinovic. Ce Yougoslave est un poids lourd des courts comme Myke Tyson sur le ring. D'ailleurs, il avait déjà mis KO Wilander à Wimbledon en 1985, lors du premier tour.

Wilander paraissait d'autant plus menacé que Zivojinovic avait été à deux points de lui faire mordre la poussière au troisième tour de Roland-Garros, le mois dernier. Sur le gazon, le Yougoslave pouvait s'imposer. Le Suédois pensait néanmoins qu'il avait sa chance : « *Les premiers jeux seront très importants. Si Zivojinovic a du mal à gagner son service, il doutera, et ce sera plus facile pour moi.* »

Lendl monte au filet

Ce qui avait été dit fut fait. Un bon travail de sape d'autant plus efficace que Wilander servait lui-même assez fort pour s'approprier opportunément le filet. L'affaire fut entendue en trois manches. En revanche, Ivan Lendl a dû, pour la deuxième fois consécutive, batailler cinq sets pour rester dans la course au titre. Pis : il a dû sauver une balle de match.

Après la rencontre Connors-Rostagno, samedi dernier, ce match a été le deuxième sommet des championnats 1988. Pourtant rien ne laissait présager que l'énénement prendrait une telle tournure. Pas plus que son compagnon Wally Masur, tombeur de John McEnroe, Mark Woodforde, adversaire désigné de Lendl, n'est une terreur sur le circuit. La meilleure façon de qualifier ce gaucher rouquin est encore de dire tout simplement qu'il est australien. Sur un court de tennis, cela signifie qu'il a un jeu d'attaque solide mais sans génie particulier.

Comme Wilander, Lendl n'a pas ce fameux « pied jardinier » qui est l'apanage des grands joueurs d'herbe. Mais, comme le Suédois, il s'est soigné. Les ordonnances du bon docteur Tony Roche, dans son exercice légal de l'entraînement, n'ont pas été sans effet. Lundi, Lendl s'est rué au filet derrière non seulement ses premiers services mais encore les seconds. A force de se forcer, il volleye on ne peut plus correctement.

Le cas de Woodforde aurait ainsi dû être traité rapidement. Mais, pour qu'un point soit conclu par l'enchaînement service-volée, encore faut-il que la première partie de ce diptyque soit réalisée. Lendl, l'un des plus redoutables serveurs du circuit, a mis au point une procédure exaspérante. Mais, lundi, il avait beau gratouiller les cordes de sa raquette avec l'application d'un rempailleur aveugle, prendre sa respiration comme un héros du *Grand Bleu* avant de s'enfoncer dans les profondeurs océanes, il a eu 50 % de déchets sur sa première balle et la deuxième n'a pas atterri vingt et une fois dans le carré qui est sa destination normale.

« *Je devais prendre tous les risques,* a-t-il expliqué. *Le retour de Woodforde est son meilleur coup.* » Apparemment cette faculté de l'Australien n'avait pas inquiété Lendl lorsqu'il l'avait battu en trois sets à Melbourne. Woodforde a-t-il fait des progrès depuis ? La lecture de son palmarès ces derniers mois indique que c'est évident. Mais le trouble de Lendl ne l'était pas moins. Qu'il s'en soit sorti dans ces conditions démontrerait *a contrario* l'extraordinaire détermination qui est ici la sienne cette année.

Peut-être que ce match pèsera aussi lourd dans les jambes de Lendl que celui contre McEnroe à Paris. Peut-ête sera-t-il amoindri pour affronter le vainqueur de la rencontre Mayotte-Leconte, interrompue par la pluie à deux sets à rien en faveur de l'Américain. Mais si Lendl passe le cap des quarts de finale, il faudra en faire définitivement un favori.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU LUNDI 25 JUIN

SIMPLES MESSIEURS

Lendl (Tch., 1) b. Woodforde (Aus., 56), 7-5, 6-7 (6-8), 6-7 (4-7), 7-5, 10-8 ; Mayotte (E-U, 13) et Leconte (Fra., 10), 6-4, 7-6 (7-5), *match arrêté ;* Cash (Aus., 4) b. Olkovski (URSS, 148), 6-3, 6-3, 6-3 ; Connors (E-U, 5) et Knehnen (RFA, 89), 7-5, 6-7 (7-9), 6-6, *match arrêté ;* Edberg (Suè., 3) b. Youl (Aus., 150), 6-2, 6-4, 6-4 ; Mécir (Tch., 7) b. Masur (Aus., 64), 4-6, 6-2, 6-4, 6-2 ; Wilander (Suè., 2) b. Zivojinovic (You., 23), 6-4, 7-6 (7-1), 7-5.

SIMPLES DAMES

S. Graf (RFA, 1) b. M.-J Fernandez (E-U, 16), 6-2, 6-2 ; P. Paradis (Fra., 55) b. A. Minter (Aus., 29), 6-3, 5-7, 6-4 ; P. Shriver (E-U, 3) b. K. Maleeva (Bul., 14), 6-2, 6-2 ; Z. Garrison (E-U, 12) b. G. Sabatini (Arg., 5), 6-1, 3-6, 6-2 ; H. Sukova (Tch., 6) b. B. Potter (E-U, 18), 7-6 (7-4), 6-4 ; C. Evert (E-U, 4) b. K. Adams (E-U, 126), 5-7, 6-3, 6-0 ; R. Fairbank (Af S, 44) b. N. Zvereva (URSS, 8), 6-2, 6-4 ; L. Savchenko (URSS, 13) et M. Navratilova (E-U, 2), 3-2, *match arrêté.*

● **BOXE : Mike Tyson conserve son titre.** – Il n'aura fallu que quatre-vingt-onze secondes à Mike Tyson, vingt-deux ans, pour conserver, le lundi 27 juin à Atlantic-City, son titre de champion du monde des poids lourds. Son compatriote Michael Spinks, invaincu en trente et un combats, a été envoyé au tapis dès les premières secondes. Etourdi par cet assaut initial, il ne put jamais s'opposer à la puissance de son jeune adversaire qui, en moins de deux minutes, a raflé une bourse record de 20 millions de dollars (environ 120 millions de francs).

Echecs

La Coupe du monde à Belfort

Kasparov frappe trois fois

A quatre rondes de la fin du Tournoi de Belfort comptant pour la Coupe du monde d'échecs, Garry Kasparov a pris une option très ferme sur la victoire finale. Le champion du monde, dépassé par Ehlvest à la huitième ronde (*le Monde* du 25 juin), a réalisé un exploit dans les trois rondes suivantes en battant successivement Ljubojevic (avec les Noirs), Andersson puis, encore avec les Noirs, Beliavsky, lors de la onzième ronde, le lundi 27 juin.

Quant à Karpov, s'il a réussi à faire trébucher Ehlvest, il se retrouve avec deux ajournées sur les bras dont l'issue est incertaine. On notera l'excellent parcours de Spassky, alternant des « nulles de salons » et des victoires.

RÉSULTATS

Neuvième ronde : Huebner-Karpov aj. (61) ; Timman-Ribli 0, 5-0, 5 (14) ; Speelman-Nogueiras 0, 5-0, 5 (41) ; Spassky-Youssoupov 1-0 (39) ; Hjartarson-Sokolov 0, 5-0, 5 (25) ; Ljubojevic-Kasparov 0-1 (39) ; Andersson-Short 0, 5-0, 5 (54) ; Beliavski-Ehlvest 0-1 (41).

Dixième ronde : Karpov- Ehlvest 1-0 (48) : Short-Beliavski 0,5-0,5 (55) ; Kasparov-Andersson 1-0 (38) ; Sokolov-Ljubojevic 1-0 (32) ; Youssoupov-Hjartarson 0-5-0,5 (48) ; Nogueiras-Spassky 0,5-0,5 (12) ; *Ribli-Speelman* 1-0 (67) : Huebner-Timman 1-0 (38).

Onzième ronde : Timman-Karpov aj. (61) ; Speelman-Huebner 0-5-0,5 (15) ; Spassky-Ribli 0,5-0,5 (13) ; Hjartarson-Nogueiras 0-1 (30) ; Ljubojevic-Youssoupov 0,5-0,5 (73) ; Andersson-Sokolov aj. (61) ; Beliavski-Kasparov 0-1 (27) ; Ehlvest-Short 0,5-0,5 (12).

CLASSEMENT

1. Kasparov, 8,5 ; 2. Ehlvest, 7,5 ; 3. Spassky, 6,5 ; 4. Karpov, 6 (2 aj.) ; 5. Huebner et Sokolov, 6 (1 aj.) ; 7. Ribli, 6 ; 8. Short, 5,5 ; 9. Nogueiras, Speelman et Youssoupov, 4,5 ; 12. Andersson, 4 (1 aj.) ; 13. Beliavski, Hjartarson et Ljubojevic, 4 ; 16. Timman, 3,5 (1 aj.).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Thierry et Isabelle MALVOISIN, **Charlotte,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 22 juin 1988.

20, rue Yves-Toudic,
75010 Paris.

Décès

– Jeanne Devauchelle,
Paul Meunier et Marc Brun
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mlle BARGOIN,
que ses nombreux amis appelaient
Barbara.

Selon sa volonté, ses cendres, jointes à celles de son fidèle Saccho, ont été dispersées en ce lieu familier où ils ont enchanté tant d'amis.

Son dernier mot citait L.-F. Céline : « *Lorsqu'on n'a plus assez de musique en soi pour faire danser la vie...* »

Des dons peuvent être versés directement à la SPA.

6, rue Desgenettes,
75007 Paris.

– Chantal Aynes,
sa compagne,
Julien et Milan Aynes,
Antoine Boffety,
Béatrice Boffety et Patrick Ajchenbaum,
Pierre et Henriette Boffety,
ses enfants,
Les familles Aynes, Boffety et Soupizet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOFFETY,

survenu le 25 juin 1988.

La levée du corps aura lieu le jeudi 30 juin, à 9 h 15 à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, 75014 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue de la Maye,
78000 Versailles.

– Mme Antoine Debetz,
Mme André Gallais,
Le docteur Jacques Debetz,
M. et Mme Gérard Gallais,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Antoine DEBETZ,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,
étoile d'argent, étoile de bronze,

survenu le mercredi 15 juin 1988, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le lundi 20 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.

7, rue François-Bonvin,
75015 Paris.

– Les amis et la famille de

Philippe FRIBOULET

ont la douleur de faire part de sa disparition survenue le 23 juin 1988, à Paris.

Les obsèques auront lieu sans fleurs ni couronnes, le 30 juin, à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta).

Les amis de Philippe qui souhaitent lui manifester une ultime affection peuvent envoyer un don à l'Institut Pasteur, recherche sur le SIDA, service du professeur Montagnier, 25, rue du Docteur-Roux, 75724 Paris Cedex 15.

– Mme Bernard Mahieu
Et toute la famille,
La Société de l'Histoire de France,
La Société des Amis de Notre-Dame de Paris,
La Société française d'héraldique et de sigillographie,
La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,
La société des Amis des Archives de France,
ont l'honneur d'inviter à prendre part au service qui sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Paris le jeudi 30 juin, à 18 h 15, pour le repos de l'âme de

M. Bernard MAHIEU,
conservateur en chef honoraire
aux Archives nationales,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Arts et Lettres,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

décédé à Paris, le 17 juin 1988.

8, rue Dante,
75005 Paris.
60, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

(*Le Monde* du 28 juin.)

– Mina Markovitch,
sa mère,
Rosette Markovitch,
son épouse,
Serge Markovitch,
son fils,
Yan et Emmanuelle,
ses petits-enfants,
Natacha Lévy,
sa sœur,
Charles Lederman,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor MARKOVITCH,

survenu le 25 juin 1988, après sept ans d'un combat acharné contre le cancer.

Il a légué son corps à la médecine.

Des dons peuvent être adressés au GERC, service du professeur Israël, 125, route de Stalingrad, 93000 Bobigny.

Rosette Markovitch,
4, square Arago,
75013 Paris.
Serge Markovitch,
51, rue Pascal,
75013 Paris.

Anniversaires

– Le 29 juin 1986 décédait

le professeur Pierre DUBOIS,
docteur ès sciences.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Erratum

– Dans l'avis du décès de

M. Guy PANNETIER,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire :

Des dons pourront être adressés à l'Association pour le développement des soins palliatifs, 66, rue Boissière, 75116 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II : le mercredi 29 juin, à 17 heures, salle des Conseils, Mlle Dafni Voudouri : « L'action des pouvoirs publics dans le domaine du théâtre et du cinéma en Grèce ».

– Université Paris-I : le jeudi 30 juin, à 10 h 30, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Nabil Rochd : « Explosion urbaine et planification à Casablanca ».

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Hommes de l'art et de l'argent

Les médecins qui participent à la mise au point et au développement des nouveaux médicaments sont particulièrement « soignés » par l'industrie pharmaceutique.

QUELS rapports entretiennent le corps médical et l'industrie pharmaceutique ? Officiellement, à en croire les porte-parole de ces deux professions, il n'y a pas de problèmes majeurs. Les uns produisent et vendent les médicaments, les autres les prescrivent.

Un aspect pourtant des relations entre les médecins et les laboratoires pharmaceutiques n'est qu'exceptionnellement abordé : la participation par les médecins eux-mêmes – hospitalo-universitaires mais aussi spécialistes libéraux et généralistes – à la mise au point et au développement des nouveaux médicaments. Rien de plus normal que les firmes pharmaceutiques fassent appel aux praticiens pour qu'ils déterminent eux-mêmes la validité d'un nouveau produit. Mais beaucoup de discrétion entoure ces pratiques. Car toutes les expérimentations sont rétribuées, ce qui, parfois, ne va pas sans abus. Chacun le sait, mais on se tait. De ce système, chacun profite.

La revue *Prescrire*, qui dépend de l'UNAFORMEC (l'organisme qui, en France, est chargé de la formation médicale continue) vient de rompre la loi du silence qui entourait ces activités en publiant une lettre d'un médecin généraliste d'Albi, le docteur Jean Doubovetzky. Dans ce document, le jeune médecin décrit par le menu ce qu'il appelle « *sa dignité perdue* ».

L'histoire est classique. En juillet 1987, installé à Albi depuis quatre mois, le docteur Doubovetzky reçoit le visiteur médical des laboratoires X..., qui lui propose de participer à « *un essai clinique de phase IV* » avec son produit P 300 « *en prévention de l'aggravation des lésions cartilagineuses de l'arthrose* ». « *Le protocole est bien léger,* écrit le docteur Doubovetzky, *et tient sur une feuille recto.* » Il n'y a en particulier aucun critère d'inclusion ni d'exclusion, et pas d'évaluation clinique après essai. En récompense, le visiteur médical propose de faire parvenir pour Noël au docteur Doubovetzky soit une caisse de champagne, soit un chèque de 1 000 F. Va pour le chèque !

Trois mois plus tard, nouvelle visite du représentant des laboratoires X... Nouvelle proposition d'expérimentation, mais cette fois avec un « *tonique veineux* », le R 1000. Cette fois, il n'y a pratiquement plus de protocole d'expérimentation, « *il suffit de pointer les patients* ». Seule condition : qu'ils ne soient pas moins de cent. C'est que la concurrence est rude, explique le visiteur médical, ajoutant que si le docteur Doubovetzky ne parvient pas au chiffre de cent, ce n'est pas grave, il lui sera reversé une quote-part, 3 F par boîte prescrite. Nouvel accord du médecin, sidéré de se voir proposer une telle « *expérimentation* ». Il envoie immédiatement au laboratoire une lettre où il insiste sur les raisons « *personnelles et éthiques* » qui l'amènent à dénoncer les deux engagements qu'il avait signés. « *Mon cas est-il extrême ?* demande le docteur Doubovetzky dans la lettre adressée à *Prescrire*. *Est-il isolé ? J'en serais surpris : au cours de mes six premiers mois d'exercice, j'ai reçu plusieurs autres propositions d'essai tout aussi « bidon », avec pour récompenses : un stylo de valeur, un « EPU » (Enseignement post universitaire) de trois jours (tous frais payés pour deux) à Marrakech, un dictaphone...* »


EUGÈNE SMITH/MAGNUM

« Un médecin des pauvres », à Kremmling, aux Etats-Unis, en 1948.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 23.)

L'HYPNOSE CONTRE L'ULCÈRE

L'HYPNOSE n'est pas, comme on le croit trop souvent, une pratique marginale et, toujours, quelque peu sulfureuse. Elle devrait avoir droit de cité en médecine, en particulier dans la prise en charge des malades souffrant d'ulcères gastro-duodénaux. Telle est la principale conclusion d'une toute récente étude réalisée par une équipe de l'hôpital universitaire de Manchester et publiée dans le dernier numéro du *Lancet* en date du 11 juin.

Les médecins britanniques ont étudié l'efficacité d'un traitement par hypnose sur un groupe de trente malades souffrant d'ulcérations chroniques de la muqueuse digestive au niveau du duodénum.

Dans tous les cas, les malades ont, après un bilan médical et endoscopique complet, été traités pendant trois mois par l'un des médicaments anti-ulcéreux parmi les plus efficaces existant actuellement sur le marché. Quinze de ces trente malades ont en outre participé à une série de séances d'hypnose. On les incitait aussi à pratiquer une « auto-hypnose » quotidienne.

« *Ces séances d'hypnose,* expliquent les médecins britanniques, *étaient centrées sur l'abdomen des patients. On leur demandait notamment de se masser le ventre et d'imaginer la chaleur résultant de ce massage en reliant tout ça au contrôle de leurs sécrétions gastriques.* »

Un an après le début de cette étude, un bilan a été établi. Il est alors apparu que tous les malades traités par les seuls médicaments ont été victimes de rechutes, contre huit seulement (sur quinze) dans le groupe qui a en outre bénéficié des séances d'hypnose.

Sans faire de cette technique une quelconque panacée, les médecins britanniques soulignent que « *le recours à l'hypnose pourrait être fort utile comme traitement complémentaire pour les malades souffrant d'ulcères chroniques du duodénum* ».

La publication de ces résultats devrait, après d'autres, inciter de nombreux spécialistes médicaux français à ne plus considérer cette pratique comme un procédé quelque peu magique dénué de toute base rationnelle.

Une position d'autant plus difficile à comprendre sur le fond que l'hypnose a d'abord été développée en France et que, grâce notamment à de très nombreux travaux anglo-saxons, sa place est de mieux en mieux définie dans le champ du traitement psychosomatique et du traitement de la douleur.

J.-Y. N.

Paris, Texas

Le 15 juillet prochain commencera le forage d'exploration du permis de recherche pétrolière « Paris-Ile-de-France » à Ivry-sur-Seine.

LE site choisi du forage expérimental d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) est un terrain de quelque 3 500 mètres carrés où se dresse encore – jusqu'en octobre – une ancienne centrale thermique d'EDF. Sur ce terrain est déjà implanté le doublet de puits géothermiques qui, depuis 1983, participe à l'alimentation en eau chaude de communes situées au sud-est de Paris. Ce site est tout proche du confluent de la Seine et de la Marne, sur les rues des Péniches et Marcel-Sallnave. C'est-à-dire à environ 200 mètres... de l'endroit où se construit actuellement la future imprimerie du *Monde*.

D'après les responsables d'Elf-Aquitaine – « opérateur » sur la partie sud du permis et attributaire avec Total-Compagnie française des pétroles et BP France de l'ensemble du permis, – les usagers de la zone industrielle d'Ivry n'ont pas à trop s'inquiéter. Tout d'abord, le forage des puits géothermiques, en tous points semblables à celui des puits pétroliers, n'a guère soulevé de problèmes. Ensuite, le forage devrait être achevé vers le 10 août. De plus, si des indices prometteurs sont trouvés, les tests et les essais devraient durer quinze jours au grand maximum. Pour la suite, on ne peut rien dire actuellement, sinon rappeler, d'une part, qu'un seul forage sur six ou sept est « intéressant » *dans* le bassin de Paris, d'autre part que des puits *de production ne sont ni encombrants ni bruyants.*

Depuis 1983, on sait que le sous-sol du Bassin parisien est beaucoup plus prometteur qu'on le croyait jusqu'alors. Cette année-là, en effet, Esso-France a découvert le champ de Chaunoy (à 10 kilomètres au nord-est de *Meaux*). *D'une part*, les réserves récupérables (1) de Chaunoy sont *très importantes* (à l'échelle des champs français) puisqu'elles sont estimées à un peu moins de 10 millions de tonnes. Et surtout elles sont situées dans le keuper, la couche sédimentaire qui constitue le trias supérieur – le premier étage de l'ère secondaire (2). Alors que les petits gisements connus auparavant sont dans le *dogger (une des couches du jurassique, plus récent que le trias)*. La découverte de Chaunoy a donc ouvert aux pétroliers un nouveau domaine d'exploration, celui du trias supérieur.

Dans la zone du permis « Paris – Ile-de-France » où elle est « opérateur », Elf-Aquitaine a fait faire en 1986-1987, par la *Compagnie générale de géophysique* (CGC), 400 kilomètres de *profils sismiques. L'interprétation* de ceux-ci par les géophysiciens et géologues d'Elf-Aquitaine et de Total a révélé un axe structurel majeur est-ouest, courant au sud de Paris et passant, notamment, sous Beynes (Yvelines), Meudon (Hauts-de-Seine) et Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Il s'agit d'une flexure faillée, qui a joué *depuis le trias jusqu'à nos jours*, et qui affecte tous les sédiments empilés là depuis le trias.

La profondeur de cette flexure diminue vers l'ouest. En outre, la flexure est jalonnée de structures fermées par des failles, notamment sous Chennevières-sur-Marne et Ivry-sur-Seine - Alfortville (Val-de-Marne).

Le forage d'Ivry-sur-Seine « vise » cette deuxième structure fermée, qui est située à la profondeur de 1 980 mètres. Le puits sera fait en légère déviation (30°), la cible étant à 970 mètres au sud-est de la verticale du derrick. Il sera long de 2 247 mètres et passera entre les deux puits du doublet géothermique qui va chercher l'eau *chaude du dogger. Le coût* du forage d'Ivry-sur-Seine est *estimé* à environ 9 millions de francs.

Autre zone jugée éventuellement intéressante, mais qui doit être précisée à la fin de ce mois de juin par 30 kilomètres de profils sismiques complémentaires : un anticlinal repéré sous Orly.

Depuis la découverte de Chaunoy et la mise en évidence de *l'intérêt potentiel du keuper*, ont été trouvés en 1987, par Elf-Aquitaine, dans le permis d'Evry (Essonne), les petits champs d'Egrenay-Lieusaint (200 000 tonnes de réserves récupérables) et celui de Vert-le-Grand (1 200 000 tonnes de réserves récupérables), où les forages continuent. Il y a donc une progression des découvertes vers l'ouest.

Certes, il y a aussi des échecs. Mais dans l'ensemble le keuper du trias est assez prometteur pour justifier le forage d'Ivry-sur-Seine.

YVONNE REBEYROL.

Sismique 1986
IVRY 101 d
PARIS
MEAUX
Marne
Axe de Beynes - Meudon
Orly
Sismique complémentaire 1988
ELF AQUITAINE Opérateur
ÉGRENAY - LIEUSAINT
VERT-LE-GRAND
CHAUNOY
Arpajon
Melun
SEINE

Le permis d'exploitation du forage d'Ivry 101 d.

(1) Les hydrocarbures, pétrole et gaz naturel n'occupent pas de grandes cavernes souterraines comme on le croit encore trop souvent. Ils remplissent seulement les pores minuscules des roches-réservoirs. Les pores sont en communication les uns avec les autres, sinon la roche-réservoir n'est pas perméable et le pétrole n'est pas extractible. Mais même *bien perméable la roche-réservoir ne* laisse partir que 20 % à 25 % du pétrole qu'elle contient. Grâce à diverses techniques de « récupération assistée », on arrive à extraire quelques pour cent de plus du pétrole en place. Ce pétrole extractible constitue les « réserves récupérables ». Le gaz est beaucoup plus fluide que le pétrole : 80 % à 90 % du gaz en place est extrait. Pour le gaz, la « récupération assistée » n'est pas nécessaire.

(2) Trias : de – 230 à – 195 millions d'années : jurassique : de – 195 à – 140 millions d'années.

Fusions européennes

La route vers la fusion thermonucléaire contrôlée est encore longue. Mais grâce au JET, en fonction depuis cinq ans, l'Europe marche en tête.

CONÇU en 1970, construit à partir de 1978, le JET (Joint European Torus), appareil d'étude de la fusion thermonucléaire, a été mis en service en 1983 à Culham, au sud d'Oxford (Grande-Bretagne). Le programme alors minutieusement défini devait être réalisé au 1er juin 1990. Mais on peut toujours planifier la recherche, on ne sera jamais maître des découvertes à venir. Les acquis de ces dernières années, qu'ils viennent du JET ou d'ailleurs, ont été assez nombreux pour imposer des mesures supplémentaires ainsi que des modifications dans les équipements. Le programme assigné au JET s'en est trouvé alourdi et ne peut être mené à bien avant 1992. Bien que les instances européennes n'aient pas encore formellement pris leur décision, il est pratiquement acquis que la date d'arrêt sera repoussée de deux ans. Le JET est donc actuellement à mi-parcours; bon moment pour faire le point de son activité.

On peut considérer la fusion thermonucléaire sous deux angles. Le premier, c'est la promesse d'une énergie presque infinie. Un réacteur à fusion consommerait environ une tonne de lithium et une demi-tonne de deutérium par an – deux matériaux très abondants – pour fournir 5 000 mégawatts électriques, soit la puissance d'une centrale EDF à quatre réacteurs. Mais cette promesse est hypothétique. S'il est maintenant à peu près sûr qu'on saura, vers 2030-2040, produire cette énergie, personne ne peut dire si le monde en aura besoin ou si d'autres sources (surgénérateurs, photopiles, décomposition de l'eau par la lumière...) ne seront pas beaucoup plus économiques.

Le second angle, c'est que la fusion thermonucléaire permet la production de ce quatrième état de la matière que sont les plasmas hyper-chauds. On passe du solide au liquide, puis au gaz, en chauffant la matière, ce qui diminue ou supprime les liaisons entre atomes. Au-dessus de quelques milliers de degrés, ce sont les liaisons atomiques internes qui cèdent : la matière devient un plasma, mélange intime d'électrons et d'ions (atomes plus ou moins déshabillés de leur couverture d'électrons). Si l'on continue à chauffer, tous les électrons atomiques sont libérés, les ions se réduisent à des noyaux nus. Et entre dix et cent millions de degrés, l'énergie de ces noyaux devient telle qu'ils peuvent se heurter, fusionner et se former ainsi en de nouveaux noyaux. Il y a là toute une physique nouvelle pour l'homme, car c'est la physique qui déjà est à l'œuvre dans les étoiles, et le quatrième état de la matière se trouve être le premier dans l'univers. De cette physique, on ignore encore les applications potentielles, à part la production d'énergie. Mais il serait bien étonnant qu'on n'en trouve pas d'autres.

Bien qu'en théorie toutes sortes de réactions de fusion soient possibles, en pratique, seule la fusion deutérium-tritium (deux isotopes de l'hydrogène) est à même de produire une énergie abondante à des températures qui ne soient pas trop élevées – quelque cent millions de degrés. Le deutérium est abondant dans l'eau de mer; le tritium, radioactif, n'est pas présent dans la nature, mais on le crée facilement en bombardant du lithium par des neutrons. Or les fusions entre deutérium et tritium créent des neutrons – ainsi que des particules alpha, noyaux de l'atome d'hélium. La recette d'un réacteur est donc simple : enfermer dans une enceinte du deutérium et du tritium; déclencher la fusion en chauffant suffisamment; mettre autour de l'enceinte une couche de lithium, qui arrêtera les neutrons produits et fournira du tritium de remplacement; évacuer la chaleur dégagée et l'utiliser pour vaporiser de l'eau, laquelle actionnera des turbines.

Faire chauffer dans un tokamak

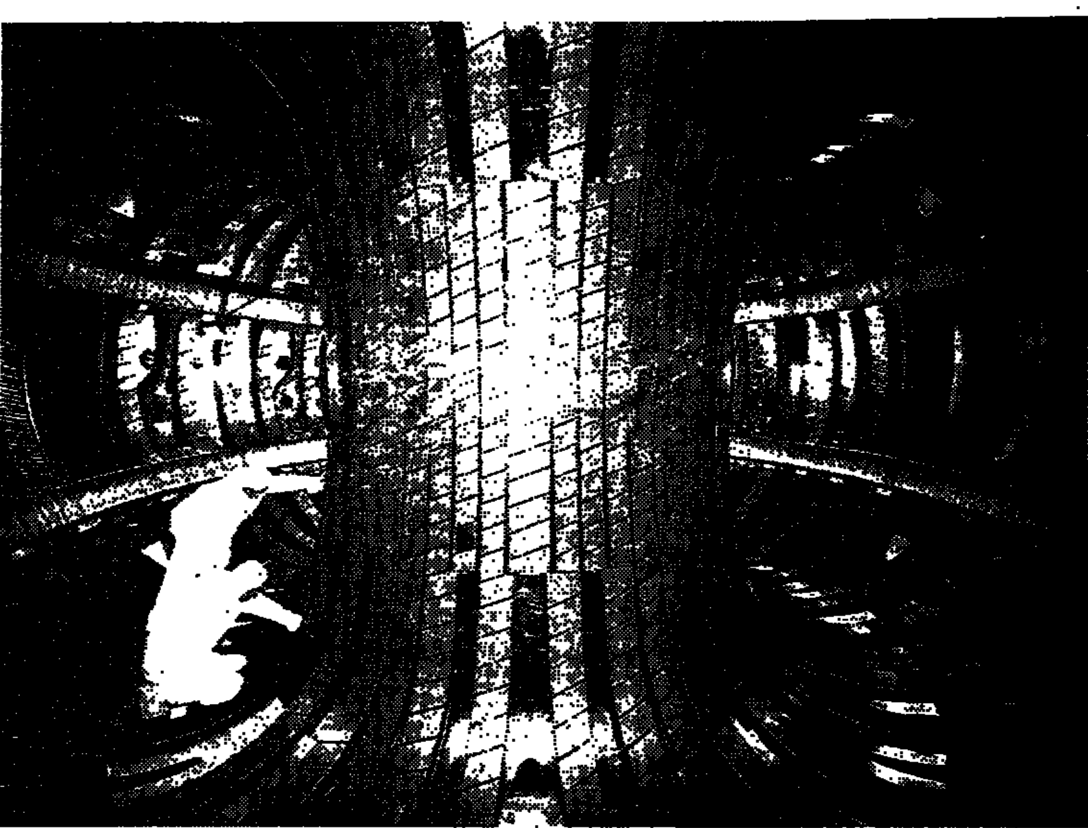
Tout cela serait élémentaire sans le « chauffer suffisamment ». On ne connaît pas de casserole qui supporte cent millions de degrés. Un plasma aussi chaud ne doit entrer en contact avec aucun matériau, faute de quoi il se refroidirait très vite. On utilise donc de très forts champs magnétiques pour constituer une enceinte immatérielle qui enfermera le plasma. On constitue un tokamak – acronyme d'une expression russe signifiant à peu près « chambre magnétique à courant électrique », – c'est-à-dire un anneau torique analogue à une chambre à air. Le plasma enfermé dans la chambre est parcouru par un très fort courant électrique, quelques millions d'ampères. Le champ magnétique créé par ce courant et par divers bobinages auxiliaires comprime le plasma et compense les forces de dilatation, maintenant le plasma éloigné des parois.

Le JET n'est pas un réacteur à fusion. Il n'a pas de couverture de lithium et on n'y atteindra pas les conditions qui permettent une production d'énergie. Celles-ci devraient être approchées, mais leur obtention servira le Next European Torus (NET), un appareil qu'une équipe internationale étudie actuellement à Garching, près de Munich (RFA). Sa construction pourrait débuter en 1994 pour une mise en service vers l'an 2000. Le rôle du NET serait de montrer la faisabilité technique d'un réacteur à fusion, sans trop s'occuper des coûts. Ensuite viendrait, vers 2020, un prototype de réacteur industriel, DEMO, d'où pourrait dériver une filière.

Ces étapes peuvent paraître longues, mais elles sont indispensables. Comme l'explique M. Paul-Henri Rebut, directeur du JET, la difficulté de la fusion thermonucléaire est celle qu'aurait connue l'aéronautique débutante si le seul avion capable de voler était le jumbo-jet. Il aurait fallu développer toute la technologie actuelle – profils d'aile, réacteurs, pilotes automatiques... – sur des avions qui ne quittaient pas le sol. C'est véritablement ce qu'on fait au JET.

Pour déclencher la fusion, il faut obtenir des valeurs suffisantes pour trois grandeurs : la densité du plasma, sa température, son « temps de confinement de l'énergie », qui est une mesure de la vitesse à laquelle il se refroidirait en l'absence de moyens de chauffage. Le critère, c'est que le produit des trois quantités dépasse une certaine valeur. On prend en général pour référence le point d'équilibre *(breakeven)*, qui est la valeur pour laquelle l'énergie libérée par les réactions de fusion est égale à celle qu'il faut fournir pour chauffer le plasma. Ce point d'équilibre s'atteint pour un « produit de fusion » obtenu, par exemple, en multipliant une température de cent millions de degrés, un temps de confinement d'une seconde et une densité des ions équivalente à celle d'un gaz très raréfié (un trois-cent millième de la pression atmosphérique). Toutes les recherches des trente dernières années se résument en une phrase : augmenter le produit de fusion.

Il est commode de prendre comme unité le produit de fusion correspondant à ce point d'équilibre. Quand furent commencées les études sur le JET, vers 1970, la meilleure valeur atteinte était, dans cette unité, de 0,00004. On a obtenu 0,2 pour le JET en 1986 et 0,3 l'an dernier. Cette valeur a aussi été atteinte pour le TFTR, le concurrent américain du JET, mais dans des conditions beaucoup moins extrapolables à un futur réacteur. Un objectif de 0,6 ou 0,7 est réaliste. On sera encore loin de la zone de fonctionnement d'un réacteur, laquelle ne commence en effet que bien plus loin, à ce qu'on appelle l'ignition – c'est l'équivalent de la divergence pour un réacteur nucléaire – pour un produit de fusion dépassant 5. Il reste donc beaucoup à gagner.



La chambre annulaire du JET.

Des trois facteurs du produit de fusion, il en est deux sur lesquels on peut directement agir : la densité et la température. La densité dépend essentiellement de la taille du tokamak et de la valeur des champs magnétiques, tous paramètres fixés à la construction. Si le JET fait mieux que le TFTR américain, c'est essentiellement parce qu'il est plus grand et que sa forme est mieux étudiée, ce qui compense largement un champ magnétique plus faible. Cependant, on peut augmenter la densité en cours de fonctionnement en envoyant dans le plasma de petites billes de deutérium solides. Cette technique, inventée aux Etats-Unis, a été appliquée au JET. On a constaté que la densité est effectivement accrue, mais avec un effet défavorable sur le temps de confinement.

Fours à micro-ondes géants

Quant à la température, c'est affaire de moyens de chauffage. Deux méthodes sont employées. L'une est d'envoyer dans le plasma des atomes de deutérium accélérés à de grandes vitesses. Leur énergie cinétique se répartit sur les ions du plasma, ce qui accroît la température. L'autre méthode est d'envoyer dans le plasma des ondes radioélectriques. C'est exactement le principe des fours à micro-ondes, mais il y faut des puissances gigantesques, supérieures à celles des plus puissants émetteurs de radio ou de télévision. Pour ce chauffage comme pour l'envoi de billes de deutérium, des ajouts ont été faits aux équipements initialement prévus, et d'autres doivent encore venir, qui feront monter la puissance de chauffage à 50 mégawatts. Mais l'action sur la température se heurte aux mêmes difficultés que l'action sur la densité : elle dégrade le temps de confinement, ce qui fait qu'on ne gagne pas grand-chose pour le produit de fusion.

Comment augmenter ce temps de confinement, et par là même le produit de fusion ? Il faut freiner le refroidissement du plasma, lequel est surtout dû à l'émission dun rayonnement par les impuretés qu'il contient. En ce qui concerne le JET, celles-ci sont principalement du nickel, du carbone et de l'oxygène. Leur origine est claire. Le nickel vient des antennes émettant les ondes radio de chauffage, antennes qui sont installées dans la chambre annulaire, au plus près du plasma. Le carbone vient des tuiles de ce matériau qui recouvrent les parois de la chambre. L'oxygène vient des traces d'eau qui peuvent rester dans la chambre. On recouvre actuellement certaines tuiles de carbone d'une fine couche de béryllium, parce que cet élément est moins gênant que le carbone et parce qu'il fixe efficacement l'oxygène. Il est envisagé, l'an prochain, de substituer le béryllium au nickel pour les antennes.

Le progrès principal vient d'une déformation des champs magnétiques, faite à la suite de travaux exécutés en RFA sur le tokomak ASDEX. Le confinement du plasma n'est jamais parfait, certains ions s'en échappent et viennent heurter les parois de la chambre, arrachant les atomes qui vont polluer le plasma. La nouvelle configuration des champs magnétiques améliore le confinement sur presque toute la surface du plasma, sauf une petite région où elle le dégrade. C'est donc là que s'échappe l'essentiel des ions, et il est possible de les y capturer par des dispositifs spéciaux qui réduiront la production d'impuretés. C'est ainsi qu'on a pu, en 1987, faire croître le produit de fusion de 0,2 à 0,3.

A quelques mesures mineures près, les modifications apportées aux équipements initiaux sont pratiquement terminées. A l'exception d'une seule, l'automatisation de tous les appareillages qui sera indispensable dans les deux dernières années, quand le JET contiendra effectivement du deutérium et du tritium. Actuellement, on ne met que du deutérium dans la chambre. On évite ainsi de manipuler du tritium radioactif ; surtout, il ne se produit presque aucune fusion entre noyaux de deutérium, et donc pas d'émission de neutrons.

Le jour, maintenant prévu pour la mi-1991, où l'on alimentera le JET en deutérium et en tritium, les fusions seront si nombreuses que les neutrons émis créeront dans la salle du JET une radioactivité suffisante pour qu'aucun homme n'y puisse plus pénétrer avant longtemps. Toute intervention ultérieure devra être faite par des robots. C'est à cette automatisation que se consacre la division technique du JET, et aussi à la construction d'une installation de purification du tritium, projet ambitieux puisqu'il faut éliminer chimiquement tout ce qui n'est pas isotope de l'hydrogène, puis faire une séparation isotopique pour distinguer l'hydrogène normal du deutérium et du tritium.

MAURICE ARVONNY.

Demain

Retour à la technologie

par PIERRE PAPON (*)

LA recherche est redevenue en 1988 une priorité nationale, et il faut s'en réjouir. Cependant, une progression de l'effort de l'Etat, que doit accompagner la recherche industrielle, ne saurait être qu'un simple prolongement des politiques passées. Le moment est venu de réévaluer les missions scientifiques et technologiques de l'Etat afin de procéder aux inflexions de politique nécessaires.

Dans cette perspective, rappelons d'abord que la logique de l'évolution des sciences et des techniques, tout comme celle de la politique et de l'économie, plaide pour une association étroite dans les stratégies et les décisions de la recherche et de la technologie : elles sont en interdépendance croissante.

Soulignons ensuite qu'il est essentiel de distinguer à l'avenir ce qui relève de chacune des deux grandes missions de la puissance publique. D'une part, celle d'intérêt général de production et de diffusion des connaissances technologiques de base, qui incombe en grande partie au secteur public en liaison étroite avec l'industrie, d'autre part, celle de lancer des programmes d'intérêt public qui sont partiellement ou totalement de la responsabilité de l'Etat (défense, transports, télécommunications, etc.).

De multiples analyses (rapport de l'OCDE sur l'innovation en France, étude sur la recherche académique de l'université du Sussex) et des comparaisons avec l'étranger conduisent à penser que la première mission a été fortement négligée et qu'un rééquilibrage s'impose en sa faveur. En effet, si la recherche dite académique (ou fondamentale), effectuée dans les laboratoires des établissements d'enseignement supérieur et d'organismes comme le CNRS est bien développée en France (elle reçoit 20 % des fonds pour la recherche-développement), il faut constater que la technologie de base (les sciences de l'ingénieur au sens large) ne représente en France que 8,4 % de la recherche académique, au lieu de 12 % en RFA et aux Etats-Unis, 16,5 % en Grande-Bretagne et 22,8 % au Japon. La technologie de base, qui correspond à toutes les connaissances en amont des systèmes industriels et des processus de production (de la robotique aux biotechnologies), a été négligée par les universités en France, sans doute parce qu'elle est considérée comme moins noble, alors que les grandes écoles tardaient à s'intéresser à la recherche. La « science pure » a son importance, mais elle a aussi ses intégristes qui confinent la recherche dans l'académisme.

A long terme, il est nécessaire d'accorder une plus grande importance à la technologie de base dans la formation et la recherche publique, car l'industrie en a un besoin vital. La création de nouvelles universités de technologie (Compiègne a montré la voie) serait opportune pour développer des approches nouvelles.

Beaucoup plus délicat est le dossier des grands programmes technologiques (nucléaire, aérospatial, etc.) ; liés à des objectifs propres de l'Etat, ils permettent une vision stratégique du développement scientifique et technologique du pays. Leur succès en France est indéniable, mais la priorité implicite dont ils bénéficient (ils représentaient en 1987 un effort financier d'environ 45 milliards de francs, soit 55 % de la dépense publique de recherche-développement) tend aujourd'hui à occulter les sérieux problèmes de développement technologique de l'industrie française.

A l'avenir, des choix plus draconiens sont nécessaires, avec une meilleure évaluation des objectifs, car la France ne peut pas tout faire. Une plus grande implication de l'industrie dans la planification et la mise en œuvre des grands programmes sont indispensables afin qu'ils jouent pleinement leur rôle stratégique pour le développement de l'industrie. C'est dire que l'ouverture vers l'industrie d'organismes publics comme le CEA et de la recherche militaire, à peine amorcée, est impérative. Enfin, une exploration systématique de la voie européenne pour ces programmes, y compris pour la défense, devrait être tentée.

Il nous semble qu'un dernier rééquilibrage devrait être réalisé en direction d'une technologie destinée aux « infrastructures d'intérêt public » dans des secteurs comme l'énergie, les transports, l'urbanisme, l'environnement. Ceux-ci requièrent des politiques publiques dont la composante technologique est souvent minorée en France (des approches du type « systèmes » y sont nécessaires).

Celle-ci devrait être un élément important de la politique de recherche de l'Etat, qui devrait y consacrer des moyens en croissance, en concertation avec l'industrie. Là encore, la voie européenne mériterait d'être largement explorée.

Le développement de la recherche technologique est incontestablement au cœur d'un débat sur l'avenir du pays, il ne doit plus être éludé.

(*) Ancien directeur général du CNRS.

Médicaments à priser

Le nez au service de la médecine : la voie nasale est peut-être une solution d'avenir pour l'administration de substances thérapeutiques

ON la croyait pour toujours réservée aux médicaments des voies aériennes supérieures, à la consommation des drogues plus ou moins « dures », ainsi qu'à celle du tabac à priser, une pratique qui connaît, depuis peu, une nouvelle vogue outre-Atlantique. On découvre aujourd'hui que la voie intranasale pourrait bien constituer une nouvelle solution pour obtenir des concentrations sanguines efficaces de médicaments qui étaient jusque-là administrés par voie orale ou injectable. Une *« communication préliminaire »*, publiée dans le dernier numéro du *Lancet* par un groupe de médecins et de pharmacologues français, vient ainsi, pour la première fois, de démontrer qu'une hormone d'origine humaine – le glucagon – pouvait être administrée de manière efficace par spray intra-nasal.

Le glucagon est utilisé comme auto-traitement d'urgence par les diabétiques en cas de menace de coma hypoglycémique. Cette hormone permet en effet d'augmenter très rapidement les concentrations sanguines en sucre. En pratique, les choses ne sont pas toujours simples, le malade ou son entourage devant, dès les premiers symptôme d'hypoglycémie (malaise, vertiges, sueurs, etc.) et avant de sombrer dans l'inconscience, faire une série de manœuvres. Le produit est sous forme lyophilisée et doit être dissous – pour préparer son injection intramusculaire ou sous-cutanée de glucagon.

C'est pour trouver une solution plus simple que les chercheurs du groupe pharmaceutique Organon ont, en liaison avec des diabétologues de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris, mis au point une forme d'administration intra-nasale de glucagon. Les premiers résultats expérimentaux, obtenus sur douze personnes (dont six volontaires diabétiques) et publiés dans le *Lancet*, sont tout à fait encourageants. Les auteurs de ce travail expliquent avoir réussi à multiplier par deux la concentration en glucose dans le sang vingt-six minutes seulement après l'utilisation de 7,5 milligrammes de glucagon administré en spray.

« Nous n'en sommes qu'au stade expérimental, nous a expliqué M. Phedon Zirinis, directeur de la recherche des laboratoires Organon de Sérifontaine (Oise). *Il reste encore plusieurs problèmes techniques à régler avant que nous puissions envisager de mettre ce procédé à la disposition de tous les diabétiques.* » L'un de ces problèmes concerne la substance adjuvante indispensable pour faciliter la pénétration du principe actif dans la circulation sanguine, *via* la muqueuse nasale. Un problème quelque peu similaire s'était déjà posé, il y a de nombreuses années, avec le tabac à priser, celui-ci devant, pour une bonne efficacité, comporter divers ingrédients comme du menthol ou du camphre.

Pour M. Zirinis, la voie intranasale, parce qu'elle est *« beaucoup moins contraignante que les autres voies d'administration de médicaments, est une voie d'avenir ». « On peut imaginer, si les quelques difficultés techniques que nous rencontrons aujourd'hui sont surmontées, prescrire de cette manière toute une série de médicaments qui sont détruits dans le tube digestif et qui doivent donc être administrés sous forme d'injection. »*

Différentes expériences sur ce thème sont en cours. Elles concernent notamment l'insuline, ce qui, en cas de succès, constituerait une véritable révolution thérapeutique puisque les diabétiques insulino-dépendants ne seraient plus soumis aux injections sous-cutanées qu'ils doivent s'administrer plusieurs fois par jour. Une équipe de Boston a déjà obtenu dans ce domaine des résultats encourageants. D'autres travaux concernent l'administration d'hormones thyroïdiennes ou encore, en Suède, une hormone aux effets contraceptifs chez la femme.

Il est clair que ce phénomène correspond au souci de nombreux groupes pharmaceutiques de diversifier le mode d'administration de leurs anciennes spécialités (comme avec la voie transdermique), à cause notamment de la réduction importante du nombre de molécules originales mises sur le marché international.

La voie intranasale connaît aussi, depuis quelques mois, un succès non négligeable en France, après la mise sur le marché sous forme de spray d'une molécule – la dihydroergotamine ou DHE – connue depuis longtemps pour son efficacité potentielle contre certaines crises de migraine. Présentée auparavant sous forme orale (gouttes) ou injectable, la DHE est, depuis quelques mois, proposée sous forme de spray. Ce spray anti-migraineux, s'il ne constitue pas une panacée, permet, selon son fabricant (les laboratoires Sandoz) d'obtenir des résultats supérieurs à ceux des produits placebo et de *« supprimer la crise une fois sur trois, dans les deux heures qui suivent son administration »*.

L'apparition de cette nouveauté sur le marché pharmaceutique français (ce produit n'est pas encore commercialisé à l'étranger) n'a pas été sans quiproquos, certains malades – ou certains pharmaciens – pensant que l'on pouvait recharger l'appareil avec de la DHE classique, solution tout à fait inefficace et non dénuée de risques.

La question aujourd'hui posée par cette nouvelle forme d'administration de médicament à visée générale est de savoir si les améliorations techniques à venir parviendront à faire des « spray médicamenteux » non plus la réponse unique à une situation d'urgence, mais bien une nouvelle forme de traitement de longue durée.

JEAN-YVES NAU.

Hommes de l'art

(Suite de la page 21.)

Il y aurait donc, ainsi que les nomme le docteur Gilles Bardelay, rédacteur en chef de *Prescrire*, dans son éditorial, des *« ripoux »* au sein de la profession médicale ? Etant donnée l'audience de *Prescrire* il n'est sans doute pas inutile de reproduire ici la conclusion de cet éditorial : *« On ne saura jamais qui, du commercial surmotivé dont l'œil est fixé sur le court terme, ou du médecin sans scrupule ou en difficulté financière, a tenté l'autre le premier. Toujours est-il que certains médecins se comportent actuellement comme de véritables racketteurs, de l'industrie et certains réseaux commerciaux de laboratoires comme d'actifs corrupteurs.*

» Les actions les plus nauséabondes et inadmissibles ne concernent assurément qu'une minorité des deux bords. Mais il faut les dénoncer avec énergie, car leur existence met en cause l'ensemble des deux professions. »

Et encore des anecdotes comme celles contées par le docteur Doubovetzky ne sont-elles que la partie émergée de l'iceberg. Ne dit-on pas, par exemple, que certaines firmes pharmaceutiques ont poussé la sophistication jusqu'à créer des services « profil », c'est-à-dire la mise sur fiches informatiques des « petites faiblesses » de chaque médecin démarché par le laboratoire. Au moins est-on sûr ainsi de ne pas se tromper de petits cadeaux...

Il reste à retrouver l'origine de cette dérive et à en démonter le mécanisme.

Schématiquement, la mise sur le marché d'un nouveau médicament se fait en deux étapes : une première phase, destinée à permettre l'obtention du visa ministériel d'autorisation de mise sur le marché, et une seconde visant – de fait – à assurer la promotion commerciale du médicament. Quatre types d'essais sont réalisés : les essais de phase I pour étudier la tolérance du médicament ; les essais de phase II, destinés à donner une première idée de l'efficacité, de la métabolisation dans l'organisme et des meilleures modalités d'administration. Les essais de phase III visent ensuite à évaluer rigoureusement le nouveau traitement et à le situer dans l'arsenal des thérapeutiques existantes. Ces essais portent en général sur plusieurs dizaines, voire, pour ceux de la phase III, plusieurs centaines de patients, et sont conduits selon une méthodologie très élaborée.

Toute cette partie strictement « recherche » de mise au point d'un nouveau médicament est réalisée en grande partie par les médecins hospitalo-universitaires les plus compétents ou les plus influents de la spécialité. *« Le lancement d'un nouveau produit ne peut se faire sans l'aval du « pape » de la spécialité et de ses cardinaux »*, commente un observateur avisé. Mieux vaut donc pour superviser l'expérimentation d'un nouveau médicament faire appel à un spécialiste influent qu'à un obscur médecin hospitalier de province. Et donc ne pas regarder à la dépense.

Rackett

Tout se complique dès que l'on aborde le problème des essais de phase IV. Il ne s'agit plus à proprement parler de recherche, mais plutôt de marketing, ou encore d'étude d'« acceptation » ou de « réputation », comme on voudra. Le but est ici, clairement, de faire prescrire des médicaments. On fait alors appel à des médecins, des « études bidon » et des « petits cadeaux ». Un système pervers du style « je te tiens, tu me tiens », dans lequel il n'est pas rare de voir des médecins « racketter » des fabricants de médicaments. *« Ce phénomène est nouveau*, observe un directeur de laboratoire. *Jusqu'à il y a peu, c'était l'industrie pharmaceutique qui payait les médecins, moyennant des études plus ou moins bidon. Aujourd'hui, les médecins s'organisent, parfois en de véritables associations, et nous rackettent : si nous n'acceptons pas leurs propositions sonnantes et trébuchantes, ils menacent alors de tout faire pour démolir notre produit. En général, nous cédons. »*

Dans le rapport qu'il avait rédigé en 1982 sur l'*« expérimentation clinique »*, le professeur Jacques Dangoumau avait déjà attiré l'attention sur ces essais qui, écrivait-il, devaient nécessiter un *« contrôle éthique »*. Et ce, d'autant plus, disait-il, que *« l'on voit se multiplier, parfois à travers des associations créées pour cela, des expérimentations n'obéissant à aucun de ces critères mais dont le but évident est promotionnel »*. Nombre de ces essais, écrivait le professeur Dangoumau, *« servent à la publicité des produits »*. En conséquence de quoi, il estimait qu'il fallait *« tendre vers la disparition des « essais promotionnels », de justification scientifique discutable, de méthodologie souvent insuffisante, qui n'ont pour but que de faire connaître le produit aux médecins et de le faire prescrire »*.

Selon le professeur Dangoumau, la solution des problèmes financiers posés par les essais thérapeutiques passe par l'instauration d'une *« transparence totale »*. A cette fin, il a élaboré une série de *« règles simples »* qui fussent l'objet d'*« un contrat entre le fabricant et l'expérimentateur »*.

Six ans après la rédaction de ce rapport, le problème des essais de phase IV fait actuellement l'objet d'une réflexion menée conjointement par le Conseil national de l'ordre des médecins et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). *« C'est un problème extrêmement important*, nous a déclaré le docteur Louis René, président du Conseil nationale de l'ordre des médecins. *Il faut avant tout préserver l'honnêteté et la rigueur scientifique. Cela suppose que ces essais ne soient conduits qu'avec une rigueur méthodologique indiscutable. J'ajoute qu'il est fondamental que tous les résultats de ces essais soient publiés. »* Le docteur René se demande si *« l'élaboration d'un guide de bonne conduite »* ne serait pas souhaitable, de même *« que l'obligation de déclarer tout essai de phase IV au ministère »*.

« Autant je suis d'accord pour affirmer que les essais de phase IV sont nécessaires, poursuit le docteur René – *ne permettent-ils pas de mettre à jour des incompatibilités ou des indications exceptionnelles qui n'étaient pas apparues lors de l'AMM ?, – autant il faudrait admettre une bonne fois pour toutes que ces essais ne sont pas un ersatz de marketing. Dans cette affaire, en définitive, une transparence totale me paraît souhaitable. Une transparence y compris financière... »*

FRANCK NOUCHI.

Composez votre code secret

Faudra-t-il bientôt être informaticien pour être banquier ?

POUR leurs besoins internes, les banques sont déjà de fortes consommatrices de services informatiques : selon plusieurs estimations, les banques ont sous-traité aux sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) entre 5,5 et 6 milliards de francs en 1987, soit une croissance de plus de 35 % par rapport à 1986. Ces chiffres n'intègrent pas les dépenses propres aux services informatiques internes des banques, puisqu'ils ont été recueillis directement auprès des sociétés de services. D'un autre côté, ils intègrent des prestations fournies par des SSII, elles-mêmes filiales de banques.

La tendance à filialisation des activités informatiques est en effet générale dans le secteur bancaire (1) : plusieurs raisons expliquent cette politique. D'une part, la possibilité de revendre des produits développés en interne ou pour des clients afin d'*amortir des investissements* parfois importants ; d'autre part, la volonté d'intégrer un service informatique de plus en plus pointu au service bancaire pour fidéliser la clientèle.

Dans le premier cas, c'est par exemple le développement de produits de transfert de fichiers pour le futur système interbancaire de télécompensation, dont le réseau reliera toutes les banques pour la compensation automatique des chèques. Un de ces produits est proposé par Credintrans, SSII spécialisée dans le domaine bancaire et filiale du CIC, l'autre par le GFI à la suite d'un accord de financement et de distribution avec le Crédit agricole et le troisième par la Segin, filiale du Crédit du Nord. Pour Claude Porcherot, secrétaire général de la BNP : *« L'informatique est maintenant un aspect fondamental du service bancaire. Les grandes entreprises accordent dans le choix de leur banque au moins autant d'importance au service informatique qu'aux services bancaires traditionnels. Nous avons toute une gamme qui va du compte sur minitel pour le particulier aux relations directes entre les ordinateurs centraux de la banque et de l'entreprise. »*

Au service du client

Pour les entreprises d'un niveau intermédiaire, la BNP a passé fin 1987 un accord de distribution et de support avec Concept SA pour la distribution d'un logiciel de trésorerie sur micro-ordinateur (type PC) : un module permet de récupérer le réseau commuté des mouvements sur l'ordinateur de la banque.

D'une façon générale, les banques résolvent les problèmes de développement des services financiers en mettant à disposition des clients des moyens informatiques. Ainsi, puisque les opportunités d'investissements se diversifient, et entraînent une demande croissante des particuliers, plusieurs banques offrent des systèmes experts d'aide à l'épargne, sur micro-ordinateurs dans les agences ou à domicile sur minitel.

Des trésoriers mieux branchés

Pour les entreprises c'est l'assouplissement du contrôle des changes et le décloisonnement des marchés financiers qui posent problème ; de nombreux trésoriers ou patrons de PME commerçant avec l'étranger se retrouvent confrontés aux nécessités de la couverture à terme et des options de change ou de taux d'intérêt. Or le calcul d'une option est une opération relativement complexe puisqu'il s'agit d'une sorte d'assurance sur la variation d'un cours ou d'un taux. Contrairement à la simple couverture à terme, l'option permet non seulement de se garantir un cours plancher sur une devise, mais aussi de se dégager de l'obligation de vendre ou d'acheter si le cours évolue dans un sens plus favorable. En d'autres termes, l'option permet de limiter les pertes tout en conservant des possibilités de gains illimitées. C'est le type même d'opérations complexes qui ne concernaient il y a quelques années que les professionnels de la finance, et qui intéressent aujourd'hui n'importe quelle PME réalisant une part significative de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Jean-Pierre Ravisé, directeur du département des marchés au CIC, a donc décidé de donner à quatre cents clients un logiciel de calcul des options sur micro-ordinateur développé pour des besoins internes : *« Nous avons constaté une demande croissante dans le domaine des options de la part de dirigeants ou de trésoriers qui souhaitaient se protéger de la volatilité des taux de changes, mais qui ne maîtrisaient pas du tout cette technique. Les appels pour avoir le prix d'une option étaient de plus en plus nombreux, mais une faible proportion débouchait sur un achat. »* Désormais les trésoriers et « cash managers » peuvent multiplier les simulations avant de prendre la décision de couvrir un contrat à l'exportation ou même d'évaluer un appel d'offres. Certains font d'ailleurs remarquer que la diffusion de ces techniques grâce au logiciel micro-informatique n'est pas sans risques, les options étant aussi un puissant instrument de spéculation.

La marche forcée vers le tout-informatique est-elle pour autant inéluctable ? Sans doute, car si elle est source de gain de productivité pour les banques, un banquier faisait remarquer qu'elle est aussi à l'origine de nouvelles exigences des clients. *« Dans la plupart des cas, l'informatique, nous a fait passer de l'envoi d'un relevé postal tous les huit jours avec vingt-quatre heures de battement au balance reporting tous les matins à 8 heures sur l'écran du trésorier d'entreprise. »*

OLIVIER LANGUEPIN.

(1) Parmi les dix premières SSII du secteur bancaire on trouve cinq filiales de banques : la Sligos (Crédit lyonnais, 720 MF), la SG2 (Société générale, 472 MF), Sema Metra (Paribas, 310 MF), la Segin (Crédit du Nord, 172 MF) et la Steria (filiale de la BNP à 29 %).

Demain

LA PLANÈTE « X »

Si le programme spatial américain a connu récemment bien des revers, il a eu à son actif, pendant longtemps, des prouesses étonnantes. La preuve en est les deux petites sondes spatiales Pioneer-10 et Pioneer-11, lancées respectivement en 1972 et 1973, qui détiennent toujours le record de longévité spatiale, et qui continuent de faire entendre leur petite voix depuis les confins de notre système solaire, à plusieurs milliards de kilomètres de la terre. Après avoir survolé des planètes lointaines, telles que Jupiter et Saturne, et traversé l'orbite de Pluton, ces deux sondes pourraient peut-être apporter des révélations inédites sur l'éventuelle existence d'une nouvelle planète du système solaire, la dixième, dénommée « planète X » par les astronomes de la NASA. Les orbites d'Uranus et de Neptune subissent en effet des perturbations, inexpliquées jusqu'à présent, mais qui pourraient être causées par l'existence d'une autre planète.

Planète qui aurait une masse égale ou quatre fois supérieure à celle de la Terre. Par ailleurs, les sondes Pioneer-10 et 11 devraient aussi permettre de préciser les limites de l'héliosphère, cette sphère d'influence du Soleil.

MOTS-CLÉS

Depuis un an, les chercheurs du LIMSI (Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur du CNRS) expérimentent avec succès une « clef » vocale dénommée SESAME pour accéder à leur parking. Cette clef d'un genre particulier est fondée sur la technique de la reconnaissance automatique de la parole. Chacun des chercheurs choisit un mot de passe qui lui est personnel et, dans un sas, le prononce plusieurs fois devant un micro relié à un système de reconnaissance de la voix. La machine mémorise à la fois le mot et ses références acoustiques. Le lien avec le système est ensuite réalisé au moyen d'une carte personnelle, type carte de crédit, dotée d'un microprocesseur. Le porteur de la carte se présente à la porte du parking à côté de laquelle se trouve le lecteur de carte et un combiné téléphonique. Il décroche le téléphone. Une voix artificielle lui demande de rentrer sa carte puis de prononcer le mot de passe. Il peut le prononcer trois fois. Si la ressemblance est jugée concluante, la porte s'ouvre. Ainsi qu'on le précise au LIMSI, le système offre deux niveaux de sécurité : le mot de passe et la prononciation correcte.

DEBOUT DANS UN FAUTEUIL

Un nouveau fauteuil roulant permet aux personnes paralysées des membres inférieurs ou victimes de troubles de l'équilibre et condamnées de ce fait à la station assise, de retrouver, à volonté et en quelques secondes, la position debout. Son fonctionnement est entièrement mécanique. Récupérée et emmagasinée dans des vérins à gaz, l'énergie générée par l'action de s'asseoir est restituée pour celle de se lever. Les changements de position se font par un volant intégré entre la roue et le châssis.

Outre ses effets psychologiques bénéfiques sur les personnes concernées, auxquelles le fauteuil appelé « Vivre debout » rend une certaine autonomie, d'importants avantages découlent, sur le plan médical, de son utilisation.

Prescrit obligatoirement par le médecin, compte tenu de contre-indications possibles, le V.D. n'est pris en charge qu'en partie par la Sécurité sociale.

★ IDC, BP 1 Chatuzange-le-Goubet, 26300 Bourg-de-Péage.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



La Banque de France

recrute ses

informaticiens
par concours les 17 et 18 septembre 1988

ouvert aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) agés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er janvier 1988 et titulaires :

- d'une **maîtrise d'informatique** (MIAGE, MST,...)
- d'un diplôme sanctionnant un **premier cycle d'études supérieures** (DUT, BTS,...)
- d'un diplôme d'une **école supérieure** d'un niveau équivalent.

Inscriptions reçues du 27 juin au 27 juillet 1988.

Les fonctions confiées à ces agents d'encadrement portent sur tous les secteurs de l'activité «organisation et informatique» de la Banque de France, principalement dans les services techniques mais aussi utilisateurs, à PARIS, pour l'essentiel, ou dans les principaux établissements en province.

Pour tout renseignement sur ce concours - inscription, programme - sur les conditions offertes et les perspectives de carrière, contacter :

Banque de France - Direction Générale du Personnel - Service du recrutement et des concours
31, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01 - Tél. 42.92.40.17

Organisation et Publicité

GROUPE **BOUYER** (400 personnes)

SYSTEMES DE SONORISATION/INTERPHONIE/TELECOMMUNICATIONS/RESEAU

recherche

- pour son laboratoire **Division Systèmes**

INGENIEUR D'ETUDES

(2/3 ans d'expérience)

- formation de base électronique (TELECOM si possible)
- pratique de l'informatique (Temps Réel/OS9/Langage C/Assembleur)
- connaissances appréciées : Réseaux de Transmission/Téléphonie/Architecture PC.

- pour son laboratoire d'**études produits**

INGENIEUR D'ETUDES ET DEVELOPPEMENT

- formation de base électronique et électroacoustique (2/3 ans d'expérience dans ces domaines)
- familiarisé avec les problèmes d'industrialisation.

Lieu de travail : **Montauban.**

Adresser lettre manuscrite + CV :
Etablissement BOUYER - 480, avenue de Paris
82002 MONTAUBAN Cedex.

cofap



DIVISION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES
Leader international en matière de systèmes ferroviaires

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS
X, CENTRALE, ENSIMAG, SUPELEC, ENSEEIHT,...

Débutants ou confirmés, ils participeront à des projets d'envergure nationale et internationale mettant en jeu les techniques les plus modernes de l'informatique.

Ils travailleront dans un environnement motivant situé en région parisienne et auront la possibilité d'exprimer pleinement leur potentiel en vue d'une évolution rapide.

Connaissances souhaitées :
Langages C, Pascal, Modula II, Ada....
Systèmes VMS, UNIX...
Outils de génie logiciel, stations de travail
Connaissance électronique appréciée.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V détaillé + photo
au Département Affaires Sociales DTRH - ALSTHOM
33, rue des Bâteliers 93400 SAINT-OUEN sous référence 6490.

ALSTHOM

CONTESSE

Société de Pointe en Télécommunications Françaises
(C.A. 2,7 Milliards - 5400 Pers.) - recherche

Ingénieurs débutants
ou ayant 1/2 ans d'expérience

pour participer à la conception de la réalisation de projets de traitement numérique de la parole et de logiciels électronique digitale.

Formation : Grandes Ecoles d'Ingénieurs
Lieu de travail 40 km Sud-Ouest de Paris, desservi par RER.

Adresser C.V. détaillé + photo, précisant votre salaire actuel en rappelant la référence DE 86 sur l'enveloppe, à

C.G.S. CARRIERES - GROUPE ALTRAN
55, boulevard Gouvion Saint-Cyr — 75017 Paris

1er groupe français en optique-lunetterie, nous sommes leader mondial dans ce domaine, et en progression constante. Nous devons ces résultats à notre volonté permanente d'optimiser la qualité de nos produits et à notre capacité à anticiper sur les nouvelles technologies. Mais nous savons que nous les devons aussi à nos 11300 collaborateurs pour qui information, communication et évolution sont les meilleurs moyens de progresser ensemble.

Ingénieur matériaux
INSA, ENI, A & M, Mines

L'évolution rapide de la technologie des **matériaux** conduit au développement de nouveaux procédés de fabrication dans l'optique ophtalmique. Nous souhaitons vous confier le développement d'un de ces procédés, jusqu'à sa mise en application au stade industriel. Dans un premier temps, vous intégrerez l'équipe de Développement pour le maîtriser parfaitement. Puis vous mettrez en place une unité pilote d'expérimentation pour le tester et le finaliser. Enfin, vous serez responsable de son implantation et de son exploitation industrielle. Ce poste, basé dans l'Est de la France, à proximité de Bar le Duc, constitue l'opportunité de concrétiser un projet dans un environnement de haute technologie, et vous permettra de valoriser vos qualités d'autonomie, d'initiatives et de communication.

Merci d'adresser dossier de candidature sous réf. 176 M à ESSILOR INTERNATIONAL Service Emploi Formation - 1, rue Thomas Edison - Echat 902 - 94028 Créteil Cedex

Développement d'un nouveau procédé de fabrication

ESSILOR

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



recherche pour son Centre d'Equipements

Jeunes Ingénieurs Electroniciens
Grandes Ecoles

Au sein d'une équipe, maîtrisant les techniques les plus avancées des métiers électroniques, vous conduirez l'étude et le développement de nouveaux équipements embarqués.

Ingénieur débutant, vous êtes attiré par l'électronique numérique rapide.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence EC/1437 à Emmanuelle CHEDAL, Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres S.A. MATRA, Centre de MONTIGNY, 3, avenue du Centre, 78182 SAINT QUENTIN EN YVELYNES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES

Raychem

Société internationale issue de la Silicon Valley - 10 000 personnes, nous produisons et commercialisons des produits originaux de connectique destinés à des secteurs de pointe : aéronautique, électronique, télécommunications.

Ingénieurs
ESE - ESIEE - Electroniciens...
Responsables développement

Après une première expérience réussie de développement, vous souhaitez valoriser cet acquis et encadrer une équipe de techniciens confirmés.
L'interconnexion, la transmission de données, la protection et le durcissement électromagnétiques, les fibres optiques feront partie de votre environnement.
Vos principales fonctions seront de définir, mettre au point et adapter les nouveaux produits à nos marchés privilégiés qui sont : la défense, les transports civils militaires.
Pour ces postes évolutifs, nous souhaitons rencontrer des candidats de valeur qui sauront faire preuve d'imagination, du sens des réalités et de goût pour le commercial et la communication.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, envoyez CV, photo et prétentions sous réf.646M à RAYCHEM, Direction du Personnel BP 8300, 95802 Cergy Saint Christophe.

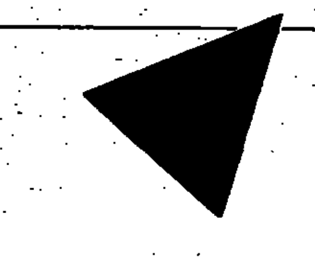
INTERDESCO

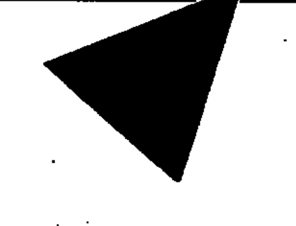
filiale important groupe en plein développement, leader sur son marché
RECHERCHE
pour son laboratoire près DIJON

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN

Spéc. : matériaux, polymères thermodurcissables.
Exp. : 2-5 ans formulation polyuréthannes, epoxies

Adresser C.V., photo, prétentions
à J.-P. ILLIEN INTERDESCO, 26, bd Paul-Vaillant-Couturier
94200 IVRY-SUR-SEINE





L'innovation en électronique et informatique

DIGILOG — GROUPE DIGITONE

Filiale du Groupe DIGITONE,
spécialisée dans les logiciels techniques, recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

débutants ou ayant quelques années d'expérience pour travailler sur des logiciels graphiques de traitement du signal et de télécommunications.
Formation en électronique appréciée.

Postes à pourvoir à : AIX EN PROVENCE et TOULON.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à : **DIGILOG**
21, rue Frédéric Joliot - Z.I. - 13763 LES MILLES Cedex.

ORC - Pierre Lichau



Vous êtes :
- passionné par la découverte des besoins des usines et la mise en œuvre des projets pour les satisfaire,
- attiré par le travail en équipe et la relation avec les utilisateurs,
- rigoureux dans la conduite des projets,
- INGENIEUR généraliste issu des GRANDES ECOLES,
- débutant (ou quelques années d'expérience).

HOMME PROJETS INFORMATIQUES

Nous sommes :
- un important groupe en mécanique de précision, leader en France dans son domaine,
- une référence nationale reconnue pour la démarche qualité totale et productivité,
- dans une phase de fort investissement pour renforcer notre compétitivité mondiale,
- à la recherche d'un potentiel pour exercer des responsabilités successives dans des secteurs divers.

Le poste implique que vous soyez prêt à :
- vous engager pour plusieurs années dans des actions d'organisation et d'informatisation,
- acquérir la formation informatique, méthodologique et technique de notre groupe,
- animer une équipe de réalisation de projets (environnement : MVS ; IBM 3083 ; 500 terminaux).

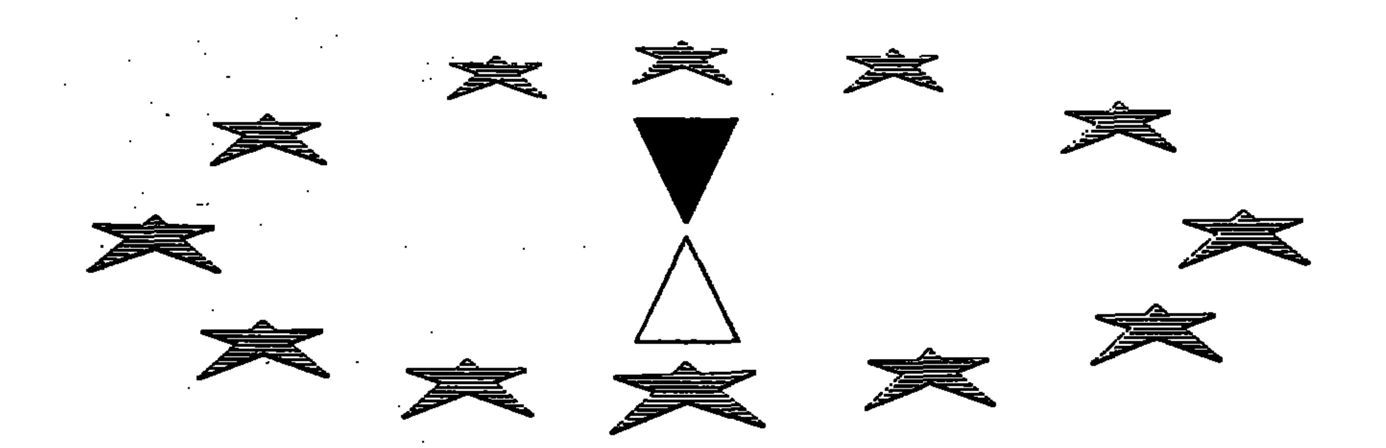
Poste à pourvoir en Haute-Savoie.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle à
ORC-Pierre Lichau - s/réf. 5586 - 12, rue Président Carnot - 69002 LYON
qui transmettra.

ORC - Pierre Lichau

LA RADIOTELEPHONIE EN EUROPE

IL Y A DES PERSPECTIVES DANS LESQUELLES IL FAUT SAVOIR S'INSCRIRE



PERSPECTIVE EUROPE : un dessein ambitieux pour des hommes passionnés engagés sur des marchés très concurrentiels et de haute technologie.
Aujourd'hui, ALCATEL RADIOTELEPHONE est leader en FRANCE pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés.
Afin de mettre en oeuvre ce projet "PERSPECTIVE EUROPE", ALCATEL RADIOTELEPHONE cherche à intégrer des

INGENIEURS

disposés à relever un des plus grands défis technologiques de cette fin de siècle : construire avec nous l'EUROPE des radiotéléphones.
Nous vous proposons de relever ce défi dans l'un des secteurs suivants :

- CIRCUITS ANALOGIQUES R. F.
- ARCHITECTURE VLSI NUMERIQUES
- TRAITEMENT NUMERIQUE DU SIGNAL
- DEVELOPPEMENT CIRCUITS LOGIQUES A MICROPROCESSEURS
- CONCEPTION ASIC ANALOGIQUES UHF
- ARCHITECTURE MULTIPROCESSEURS EN TNS
- CONCEPTION CIRCUITS NUMERIQUES
- CONCEPTION ET SPECIFICATION SYSTEMES RADIO
- INTEGRATION SYSTEMES RADIOMOBILES
- LOGICIEL TEMPS REEL

Ces postes s'adressent à des ingénieurs grandes écoles confirmés (type ENST, ESE...) ayant déjà eu des responsabilités d'encadrement, parlant l'anglais couramment, et disponibles pour des déplacements de courte durée en Europe, mais aussi à des jeunes ingénieurs diplômés d'études type ENST, ESE, INSA, ENSERG, ISEP...
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant le secteur, à Patrick CELAUDOUX
ALCATEL RADIOTELEPHONE - 56, avenue Jean Jaurès - 92707 COLOMBES CEDEX

HCA



RADIOTELEPHONE

L'EUROPE EN PERSPECTIVE

USINE 220 PERSONNES
(esprit P.M.I. performante)
au sein d'un Groupe industriel

DE 10.000 PERSONNES & 5 MILLIARDS F/an
FABRIQUANT DES PRODUITS TECHNIQUES DESTINÉS A L'AUTOMOBILE ET AUX INDUSTRIES
VILLE UNIVERSITAIRE VALLÉE DE LA LOIRE, recrute

Ingénieur CHEF DE PRODUCTION
(80 directs)

Rattaché directement au Directeur de la Division concernée, IL SERA RESPONSABLE DE LA PRODUCTIVITÉ OPTIMUM DE PLUSIEURS ATELIERS (petites séries).

POSTE ÉVOLUTIF
à terme, dans la Division et dans le Groupe

Un jeune Ingénieur «qui en veut»

- INGÉNIEUR DIPLÔMÉ Mécanicien
- EXPÉRIENCE INDISPENSABLE EN FABRICATION DE PETITES ET MOYENNES SÉRIES
- ATTIRÉ PAR LA VIE EN P.M.I. (avec ses avantages et ses contraintes)... au sein d'un Groupe important

S.C. vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscr., C.V. dét., photo et rémunér.) sous réf. 8862 à





Le Conseil régional de Bretagne

recherche son

Chef de projet

Adjoint du responsable informatique, il sera chargé :

- de participer à un projet stratégique pour l'organisation : mise en place du schéma directeur
- d'assurer avec une équipe :
  – la conception et le développement de nouvelles applications,
  – le conseil et l'assistance aux utilisateurs,
  – la coordination des différents intervenants externes,
- de développer les fonctions, organisation et méthodes au sein de la Région.

Cette recherche s'adresse :

- aux diplômés d'études supérieures (écoles d'ingénieurs ou de gestion, MIAGE) possédant une expérience professionnelle de 5 années ou + et la maîtrise de l'organisation et de la gestion de projets.
- et ayant une bonne connaissance de l'environnement BULL DPS 7000 et des outils DOAS ET MISTRAL.

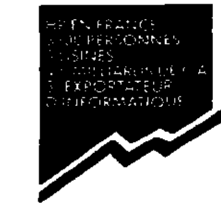
Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions) à M. le Président du Conseil régional, 3, Contour de la Motte, B.P. 66 A, 35031 RENNES CEDEX.

Composants HP : Devenez l'expert d'un marché européen.

Paris ou Stuttgart, HP n'a qu'une exigence : la qualité totale de ses services et de ses produits. La maîtrise de la qualité de ces derniers passe par celle des éléments les constituant. C'est ainsi qu'HP fabrique une grande partie de ses composants et les revend également à ses concurrents qui en apprécient la fiabilité et les performances...

Product marketing engineer in optoelectronics

Responsable du support à la vente, vous appréhendez pleinement le marché et ses évolutions. Cet enseignement vous permet de définir votre stratégie marketing et vente pour toute l'Europe en intégrant les contraintes externes et internes (structures de prix, stocks...). Ingénieur électronique, vous avez acquis une expérience en milieu industriel du marketing composants ou systèmes, de l'ingénierie ou du support, de l'optoélectronique. Votre anglais est courant. Vous rejoindrez notre Centre du Marketing Européen à Boblingen (proche Stuttgart) et vous déplacerez en Europe et aux USA.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SF8/01/M à Monique d'Hautefeuille, Hewlett-Packard France, ZA du Bois Briard, 91040 Evry Cedex.



HEWLETT PACKARD

AVIGNON

Stratégies et Technologies Nouvelles

Société de Conseil et d'Ingénierie en INFORMATIQUE
IBM 4381-OS/MVS-CICS; Serveur Télématique VIDEOTEX 250 Tx;
INTERTECHNIQUE 8 MINI, IN2 ss PICK;
DEC VAXSTATIONS—DECNET—ETHERNET.

Au service de clients **majeurs**, notre équipe est constituée d'ingénieurs de tout premier plan, spécialistes de haut niveau dans les domaines de la gestion, l'organisation et les nouvelles techniques de **communication** et de traitement de l'**information.**

Notre esprit de conquête, l'essor et le dynamisme de notre développement, l'exclusivité de notre **savoir-faire**, notamment dans le domaine des banques de **données localisées et pluridisciplinaires**, à partir du système **CARINE**, nous conduisent à recruter.

INGENIEURS / INFORMATICIENS

Diplômés GRANDES ECOLES, MIAGE, etc ..à Fort Potentiel bénéficiant d'une expérience de 3 à 8 ans dans l'**INFORMATIQUE** ou SPECIALISTES des **NOUVELLES TECHNOLOGIES.**

SPECIALISTE TELEMATIQUE
Réf. 303

Avec le **RESPONSABLE d'ETUDES**, vous participerez à la conception et prendrez en main le développement de l'ensemble des applications **VIDEOTEX** de la Société, vous maîtrisez les outils généralisés et spécifiques de diffusion et de statistiques, et serez l'interface technique pour les **CONNEXIONS** avec **d'autres organismes.**
La trentaine, INGENIEUR GRANDE ECOLE, MIAGE...vous justifiez d'une expérience d'environ quatre ans sur IBM, CICS, GTM, COBOL, HLPI, Protocoles de Communication et connaissez, nous le souhaitons, d'autres Environnements.

SPECIALISTE BUREAUTIQUE
Réf. 304

Au sein du groupe Bureautique, vous serez chargé dans un premier temps de participer à la mise en œuvre d'un **système bureautique de grande envergure** et vous gérerez la réalisation d'interfaces avec les systèmes de gestion, le développement d'applications de **gestion documentaire** puis l'**organisation** des utilisateurs. Ultérieurement : L'INTEGRATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES **IMAGE, SON** etc...et la PROMOTION DU SAVOIR FAIRE ACQUIS.
La trentaine, INGENIEUR GRANDE ECOLE, MIAGE...vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans et êtes **immédiatement** opérationnel, maîtrisant applications OS/MVS, CICS.

Une définition détaillée pour chaque poste sera adressée aux candidats présélectionnés qui auront adressé : lettre manuscrite, CV, photo sous réf.choisie à François DURAND

FLORIAN MANTIONE INSTITUT
Le Mercure "B", Z.I. d'AIX - EN - PROVENCE, 13763 LES MILLES Cedex.

Confidentialité garantie.

MEDIA-SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Venez participer à notre nouveau projet.

Hoechst High Chem

La **Société Française Hoechst** est filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie. Elle réalise en France un chiffre d'affaires de 5 milliards tant en produits importés qu'en produits fabriqués. Son activité industrielle s'exerce au sein d'un Centre de Recherches et d'Applications et de 4 usines.

Pour son usine de **LILLEBONNE** (proche du Havre), elle recherche un :

Ingénieur E.C.P - A.M. - I.N.S.A....

Dépendant directement du Directeur de l'Usine il sera intégré à une équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude et de la réalisation d'une nouvelle unité de production de Matières Plastiques (120 000 T/an).

Le poste sera plus particulièrement orienté vers les achats techniques et le suivi des approvisionnements pour l'engineering.

Au terme de ce chantier (1990), il accédera à d'autres responsabilités au sein des Services Techniques de la Société.

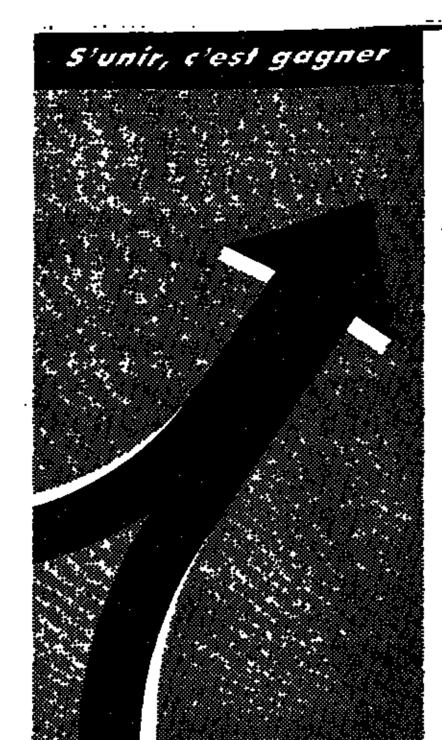
Nous recherchons un ingénieur, ayant une expérience confirmée de ce type de poste (Achats - Bureau d'Etudes) et connaissant l'**allemand**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 922 M à la Société Française HOECHST, Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst Cédex 3, 92082 Paris la Défense.



La voie de l'innovation

DESSEIN



REJOIGNEZ LE N° 1 MONDIAL EN INTENSIFICATEURS D'IMAGES POUR LE MARCHE MEDICAL

La **Division Tubes Electroniques** de THOMSON produit et développe des tubes et dispositifs solides pour les marchés de l'électronique professionnelle. Pour renforcer notre position sur le marché des tubes et capteurs de prises de vue en France et à l'exportation, nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Vous serez responsable de la définition des besoins du client jusqu'à la négociation finale. Vous participerez également à l'analyse du marché et à l'élaboration des prévisions de ventes.

Vous avez une **formation d'ingénieur électronicien** et maîtrisez l'anglais. Vous possédez une première expérience professionnelle, technique ou commerciale et vous êtes motivé par une fonction commerciale autonome.

Vos résultats seront votre meilleur atout pour évoluer rapidement vers une responsabilité plus large sur le marché médical.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à

THOMSON-DTE
Direction du Personnel - BP 305
92102 BOULOGNE BILLANCOURT Cx.

THOMSON

HCAP

Nous sommes un important groupe industriel (2,5 milliards de CA, 2000 personnes), filiale d'une entreprise de dimension internationale, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements.

Nous vous proposons de participer à notre expansion en rejoignant notre Direction Financière en tant que

RESPONSABLE DES ETUDES ECONOMIQUES PRODUITS FUTURS



Vous avez, si possible, une expérience de quelques années en mécanique générale.
Nous vous proposons de prendre en charge les études économiques et analyses de nos futurs produits (chiffrages comparatifs, études de rentabilité, études make or buy...)
Vous travaillerez en étroite collaboration avec les Directions Opérationnelles de l'entreprise (Bureau d'Etudes, Achats, Méthodes et Fabrication)
Votre sens de l'organisation, votre rigueur complétés par une bonne pratique de la micro-informatique sont des atouts importants pour réussir dans cette activité.

Lieu de travail : proche banlieue ouest de Paris.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature s/réf 39698 à CONTESSE PUBLICITE, 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE

recherche le

RESPONSABLE DE SON SERVICE ORGANISATION

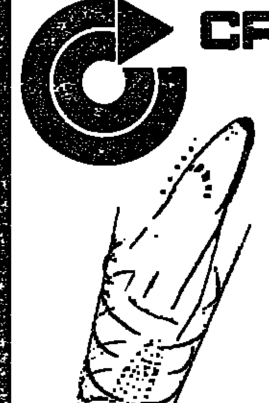
INGENIEUR GRANDE ECOLE

Vous avez acquis une première expérience de 5 ans dans l'organisation, soit au sein d'un cabinet réputé, soit dans le secteur des banques, assurances...

Votre mission sera de mettre en place de nouvelles formes d'organisation intégrant les nouvelles technologies informatiques et d'animer une petite équipe composée de jeunes ingénieurs et de gestionnaires.

Si vous êtes motivé par l'organisation et si vous possédez des aptitudes naturelles à l'encadrement, rejoignez notre société qui vous apportera d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 508505 à COFAP - 20, avenue de l'Opéra 75001 PARIS, qui transmettra.



CHEF DE PROJET

Ingénieur de haut niveau (Grandes Écoles).
Expérience : 4 à 5 ans.
Pluridisciplinaire : compétences informatiques et "Systémier".

Pour encadrer une équipe de 7 à 8 personnes :

- **Suivi de plusieurs ensembliers matériels et logiciels**
- **Conception logiciels et systèmes,**
- **Spécification,**
- **Gestion de projets (avancements, coûts, délais)**

Lieu de travail : Courbevoie

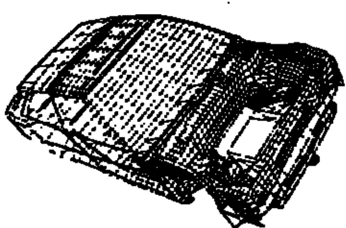
Faire acte de candidature avec C.V. + lettre manuscrite prétentions, date de disponibilité sous la Réf. 064 à

Mme CLAUDEL
CR2A - 19, avenue Dubonnet - 92411 COURBEVOIE CEDEX.

LA TECHNOLOGIE ET L'ACTION

ADCOM.





Société d'Etudes spécialisée dans la mécanique avancée et la simulation numérique recherche dans le cadre de sa forte expansion (Défense, Aérospatiale, Automobile)

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, Mines, Centrale, Ponts, Sup aéro)

RESPONSABLES DE GROUPES DEVELOPPEMENT
- Modèles rhéologiques, Matériaux nouveaux
- Mécanique avancée, Méthodes.

Expérience de 5 ans minimum. Réf. L809 B

INGENIEURS DEVELOPPEMENT/APPLICATIONS
- Mécanique des fluides
- Mécanique de la rupture
- Dynamique rapide.

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience. Réf. L 809 C

Ces postes conviennent à des ingénieurs motivés par des applications industrielles de pointe. La pratique de l'anglais et la connaissance des méthodes numériques sont indispensables. Postes basés proche banlieue sud.
Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie à notre Conseil
315, Bureaux de La Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX.

SYSECA SELECTION



Vous êtes de formation X. ENST. CENTRALE. SUPELEC.... et avez acquis une première expérience de 2 années dans le développement de projets en Informatique Technique.

Vous maîtrisez PASCAL, C ou un ASSEMBLEUR sous UNIX ou VMS.

Autonome, accrocheur, aujourd'hui votre motivation est de progresser encore, d'élargir le domaine de vos compétences.

Rejoignez-nous.

Nous vous offrons :
- l'**opportunité d'intégrer une SSII** dont les activités auprès des grandes entreprises de la région parisienne sont en plein développement sur des projets à très haute contrainte de fiabilité ;
- la prise en charge de projets en CAO, robotique, conduite de processus, traitement d'image, télécommunications (de la conception à la réalisation) ;
- un **plan de formation individualisé** qui permettra de valoriser votre expérience, de la faire évoluer.

Si ces offres vous intéressent, nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. s/réf. LM 2806 à :

EUROPE INFORMATIQUE
12, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS.

La compétence pas l'aventure

ORC - Pierre Lichau

GROUPE CHIMIQUE BRITANNIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE nous recherchons pour notre département Chimie & Polymères basé à Clamart (92) un





VOTRE MISSION :
Vous serez chargé de la promotion technique et commerciale d'une gamme de plastiques technologiques auprès des industries utilisatrices et prescripteurs, des études de marchés et recommandations en matière de stratégie à adopter pour ces produits et de l'appui technique à la force de vente locale en liaison constante avec les Services Techniques et Marketing de la Division en Angleterre.

VOTRE PROFIL :
- *Vous êtes de formation ingénieur, de préférence plasturgiste ;*
- *vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans la conception de moules et de pièces moulées en technopolymères et dans leurs techniques de transformation ;*
- *une bonne introduction dans les industries utilisatrices serait un atout supplémentaire ;*
- *votre anglais est opérationnel (oral et écrit).*

Si la perspective de rejoindre un groupe en pleine expansion vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la réf. 88/06/C&P à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART.



LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

MEDIA BA

Economie

SOMMAIRE

Le vingt-deuxième congrès du CNJA

Les Jeunes agriculteurs veulent rester fidèles à leur rôle d'agitateurs d'idées

Le vingt-deuxième congrès du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) se tiendra du 28 au 30 juin à Saint-Flour dans le Cantal. La place des agriculteurs dans l'Europe de demain est au centre des débats. L'actuel secrétaire général, M. Henri Jouve, devrait succéder à M. Michel Tesseydou, qui ne se représente pas, à la présidence du CNJA.

En se fixant comme thème d'orientation l'Europe de demain, le vingt-deuxième congrès du CNJA ne cède pas seulement à la mode ambiante qui veut que, des avocats aux pharmaciens, des chefs d'entreprise aux moniteurs de ski, l'ouverture du grand marché de 1993 soit la tarte à la crème des colloques et autres assemblées générales. Depuis ses origines, le CNJA aime déranger ses aînés et apostropher les hommes politiques sur le devenir du monde paysan. Dans les années 60, il éclaira Edgard Pisani, ministre de l'agriculture du général de Gaulle, sur les conditions plus justes d'accès à la terre en faveur des jeunes. Il s'est battu pour faire reconnaître la femme comme exploitante à part entière, titulaire d'un statut et de droits propres. Dès 1985, le CNJA a, le premier, averti les agriculteurs que le temps des « garanties illimitées » pour produire serait bientôt révolu. On ne parlait pas encore des « stabilisateurs budgétaires » et des « quantités maximales garanties » que Bruxelles a, depuis, imaginés pour barrer la route aux excédents communautaires.

Fidèle à sa jeune tradition, le CNJA, réuni en congrès à Saint-Flour, veut jouer son rôle d'agitateur d'idées. Pour marquer son indépendance d'esprit, il a repoussé les dates initialement prévues (les 7, 8 et 9 juin) pour ne pas mêler ses débats à ceux de l'entre-deux-tours des élections législatives. C'est donc sereinement que les Jeunes agriculteurs vont d'abord se choisir un nouveau président. Elu au congrès de Besançon en 1984, réélu deux ans plus tard au congrès de Montauban, Michel Tesseydou a en effet décidé de passer la main. L'élection sera une formalité : seul candidat à la succession du président, M. Henri Jouve, secrétaire général du CNJA depuis mai 1986, fait l'objet d'un soutien consensuel de l'organisation. Il n'y aura pas de bataille d'hommes. Place sera faite au débat d'idées.

Bilan critique

« Du point de vue macro-économique, il n'y a pas de spécificité agricole. Nos chances et nos risques sont ceux de tous les acteurs du monde économique », affirme le rapport d'orientation du CNJA. Pour Michel Tesseydou, comme pour Henri Jouve, l'Europe de 1993 et ses 320 millions de consommateurs doivent être *« une nouvelle frontière »* pour les entreprises agricoles. *« L'état d'esprit d'entrepreneur n'est pas proportionnel à la surface,* précise Henri Jouve. *Il peut toucher aussi bien des exploitants travaillant sur 70 hectares que sur 200. »*

Dans la perspective du marché unique, le CNJA fait le bilan critique, sinon le procès, des mécanismes de régulation de la politique agricole commune (PAC) en vigueur ou envisagés : la maîtrise physique de la production par les quotas ? L'expérience a montré les difficultés de gérer un tel système. S'il se généralise, *« il faudrait un fonctionnaire derrière chaque agriculteur »*, souligne Henri Jouve. Les prix différenciés (une partie de la production payée au prix européen, un autre pays au prix mondial moins élevé) ? L'idée *« n'est pas désagréable mais le mode d'emploi reste à trouver »*. La taxe de coresponsabilité prélevée sur les volumes produits, en particulier sur les céréales ? Le CNJA qui l'avait défendue en 1981 s'est ravisé. Elle n'a pas servi, comme c'était prévu, à financer la recherche de nouveaux débouchés. Le gel des terres ? Oui, répond le CNJA, si les terres arables productives sont elles aussi gelées et si les prix agricoles sont augmentés. *« La jachère doit en outre s'accompagner d'un plan ovin et bovin pour en mesurer les conséquences sur le marché de la viande »*, ajoute Henri Jouve.

En contrepartie de ces nombreuses réserves, le CNJA propose deux idées-forces : la réorganisation des filières d'abord. Avec 1 300 groupements de producteurs, 635 coopératives, 115 Unions de coopératives, 230 syndicats et 65 associations, l'agriculture est à la fois nombreuse et morcelée. *« Qui est prêt à dire que 192 groupements de producteurs de porcs, c'est 150 de trop ou à rappeler que les Pays-Bas se satisfont de deux schémas génétiques alors que la Bretagne en aligne 26 ?* demandait récemment Michel Tesseydou (1). *Pas les hommes politiques. Coincés entre la nécessité de faire et de plaire, ils choisissent souvent le laissez-faire. »* Dans le Cantal, on compte 47 coopératives laitières contre 34 dans les Pays-bas. *« Il faut améliorer la concentration de l'offre face à la concentration de la demande*, estime Henri Jouve. *Un impératif qui passe, selon le CNJA, par une dynamisation des coopératives et un abandon de leurs règles les plus sclérosantes à condition d'utiliser les responsabilités d'appel à des financements extérieurs. »*

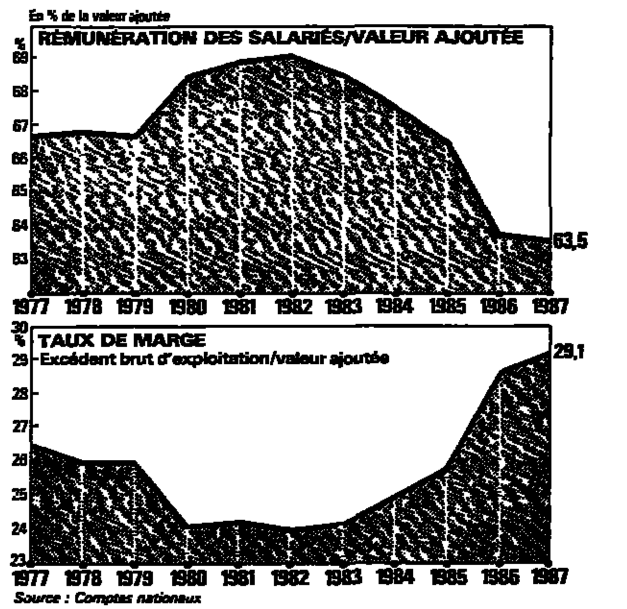
La contractualisation est l'autre orientation majeure prônée par le CNJA. Elle passe par un accord entre le producteur et la coopérative ou le groupement privé sur une quantité, une qualité et un calendrier donnés. C'est à travers une gestion de l'offre concertée et contractuelle que les Jeunes agriculteurs espèrent conjuguer l'impératif de maîtrise de production et la nécessité pour eux de préserver un revenu suffisant pour rester à la terre.

« L'agriculture est l'exploitation d'un cycle biologique, végétal ou animal, dont l'exploitant tire plus de 50 % de son revenu, conclut Henri Jouve. *Elle fournit des biens alimentaires, des matières premières pour l'industrie et offre des services. Il est temps de redéfinir l'activité agricole. L'agriculteur a les moyens de faire beaucoup d'autres choses, en particulier dans le domaine des services et pour la recherche de la qualité. »*

ÉRIC FOTTORINO.

(1) Interview à *Agra-France*. Numéro 2 155. 18 juin 1988.

Le redressement des comptes des entreprises



Le taux de marge des entreprises a dépassé celui de 1974 qui était de 27,1 %. La même année, au moment du premier choc pétrolier, la part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée était de 66 %.

Le rapport sur les comptes de la nation de 1987

Les marges des entreprises ont retrouvé leur niveau d'avant 1973

Rendu public, le mardi 28 juin, le rapport sur les comptes de la nation 1987 confirme que la croissance « modérée » réalisée l'an dernier a été accompagnée d'une nouvelle amélioration de la situation financière des entreprises. Leurs marges ont retrouvé les niveaux d'avant 1973.

Si la croissance de l'économie française en 1987 (le produit intérieur brut total aux prix de 1980 a progressé de 2,2 %) est comparable à celle de l'année précédente (+ 2,1 %), elle a cependant été *« de nature différente »*. L'année 1987 a en effet été marquée par un rééquilibrage entre les différentes sources de la croissance.

Malgré la progression modérée de leur pouvoir d'achat, les ménages ont à nouveau accru leur consommation, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1986 (respectivement + 2,4 % et + 3,4 %). Ils ont pour cela à nouveau puisé dans leur épargne. *« Le taux d'épargne subit une nouvelle chute*, note l'INSEE, *à 12 %, entièrement imputable au taux d'épargne financière qui tombe à 2,8 %. »* En revanche, l'investissement des entreprises (+ 4,3 %) a tiré l'activité. Les exportations ont progressé au même rythme que le PIB. Cette croissance s'est accompagnée d'une nouvelle détérioration des échanges extérieurs, les importations ayant augmenté de 7,5 %.

L'année écoulée a surtout été marquée par une *« modification du partage des revenus sans inflation »*. La part revenant aux ménages diminue, ce qui est la conséquence de la modération de la croissance des salaires nominaux et de la hausse du taux apparent de cotisations sociales salariées.

En revanche, la part des revenus des administrations augmente légèrement. Après deux années de baisse, le taux des prélèvements obligatoires a finalement augmenté en 1987 de 0,5 point, ces prélèvements représentant 44,7 % du produit intérieur brut. Cette hausse provient de l'augmentation des cotisations sociales (0,2 point de PIB), de l'accroissement des impôts perçus par la Sécurité sociale (0,1 point de PIB) et de la hausse des impôts locaux (0,2 point au BIB). Malgré les allégements fiscaux, la part des impôts de l'Etat dans le PIB reste constante (17,5 %).

Les entreprises ont, en fait, été les principales bénéficiaires du nouveau partage des revenus. Leur taux de marge (excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée) a augmenté, atteignant 29,1 % (contre 28,6 % en 1986), retrouvant leur niveau du début des années 70, avant le premier choc pétrolier de 1973. Cette nouvelle amélioration de la situation financière des entreprises résulte de la combinaison d'un ensemble de facteurs : la faible progression du coût des consommations intermédiaires (+ 1,1 %), la croissance modérée de la rémunération des salariés, les allégements d'impôts et la hausse des prix à la production (+ 2,2 %). Les entreprises non financières ont ainsi accéléré leur effort d'investissement, notamment dans l'industrie (+ 7,5 %, contre + 3.8 % en volume en 1986). Mais, comme le souligne le rapport, *« le taux d'investissement des sociétés hors grandes entreprises nationales (15,9 % de la valeur ajoutée) continue de se situer à un niveau inférieur à celui d'avant le premier choc pétrolier (20,6 % »*.

E. I.

Le bilan de la négociation collective

Les accords d'entreprise ont sensiblement augmenté en 1987

La Commission nationale de la négociation collective devait se réunir mardi 28 juin pour donner son avis sur la revalorisation du SMIC au 1er juillet. La CGT revendique un SMIC à 6 000 F bruts (alors qu'il est à 4 813,12 F), tandis que la CFDT demande que le salaire minimum bénéficie d'une revalorisation au moins identique au gain de pouvoir d'achat des salaires horaires en un an (+ 0,8 %), à laquelle s'ajouterait le glissement des prix de mai (0,2 % ou 0,3 %). Mais le gouvernement ne semble pas envisager, sauf surprise, de hausse du SMIC supérieure à 0,7 % au 1er juillet. En l'attente de la formation du deuxième gouvernement de M. Rocard, la réunion du 28 juin devait être présidée par le directeur des relations du travail, M. Olivier Dutheillet de Lamothe. Une seconde réunion aura lieu en juillet sur le bilan 1987 de la négociation collective.

Le bilan annuel de la négociation collective, présenté par le ministère des affaires sociales, est jugé *« positif »* sur le plan quantitatif, pour l'année 1987 : 5 textes conventionnels au niveau interprofessionnel ; 36 textes de base et 788 avenants (+ 15 % par rapport à 1986) dans les branches où, pour la première fois depuis 1983, la progression bénéficie à tous les thèmes d'accord ; 5 966 accords d'entreprise, en dehors de l'expression des salariés (1), contre 4 890 en 1986, soit une hausse de 22 %.

Dans les branches, le ministère observe que *« 74 % des salariés couverts par un texte conventionnel ont été concernés par la signature d'au moins un avenant »*. La généralisation de la couverture conventionnelle est quasiment achevée selon un objectif que s'étaient assigné les pouvoirs publics en 1981 et qui avait été relancé par M. Séguin en 1987. L'étude du ministère souligne toutefois qu'il reste *« à trouver des solutions pour le principal vide subsistant, à savoir la communication audiovisuelle qui nécessite une structuration patronale dans la branche qui fait encore défaut »*.

Si, en 1986, on avait constaté, dans les branches, un recul général du taux de signatures des cinq confédérations représentatives, la tendance est différente pour 1987. Avec un taux de signatures de 57 %, la CFTC reste stable, tandis que la CGT recule de nouveau (– 4 %), mais toutes les autres centrales progressent : + 2 % pour la CGC, + 3 % pour la CFDT et + 6 % pour FO.

Pour les entreprises, le ministère se livre, comme à l'accoutumée, à un examen de l'obligation annuelle de négocier qui s'impose depuis 1982 à celles qui ont au moins un délégué syndical. Pour 1987, la statistique porte sur 9922 entreprises (contre 9266 en 1986) concernant 4 169 000 salariés. Comme l'indique le bilan, *« la procédure de négociation est bien entrée dans les mœurs »*, puisque 72 % des entreprises assujetties ont négocié conformément à la loi, pourcentage qui se rapproche de celui des deux années précédentes.

La proportion d'entreprises ayant négocié exclusivement sur les salaires s'est encore accrue : 41,4 % en 1987 contre 38,4 % en 1986. De ce fait, le pourcentage de celles qui ont négocié à la fois sur les salaires, sur l'aménagement du temps de travail et sur la durée du travail est tombé de 38 % à 35,9 %. Les résultats de telles négociations se sont révélées souvent positifs : dans 69 % des cas (contre 68 % en 1986 et... 62 % en 1984), les négociations d'entreprise ont débouché sur un accord.

Les taux de signatures des syndicats sont assez proches de ceux de 1986, avec une diminution d'un point pour la CGT et F0 : 49 % pour la CFDT, 48 % pour la CGT, 41 % pour la CGC, 40 % pour FO et 18 % pour la CFTC.

Tassement de l'individualisation

Le bilan du ministère des affaires sociales analyse également le contenu des accords conclus en 1987, avec, là aussi, quelques évolutions significatives, notamment sur les salaires. Dans les branches, le nombre total d'avenants salariaux a augmenté de 12 % par rapport à 1986. La médiane des hausses de salaires s'est établie à 3 %, mais plus d'un tiers des branches avaient prévu des augmentations comprises entre 3 % et 4 %.

Dans les entreprises, l'étude porte sur un échantillon de six cent six accords de salaires. D'emblée, elle confirme *« un certain tassement dans le développement du processus d'individualisation »*. Ainsi, 61,5 % des accords (contre 67,2 % en 1986) ont prévu uniquement des augmentations générales uniformes, tandis que 3,8 % (contre 4,8 %) préconisaient une individualisation totale des hausses. Ce sont les accords prévoyant seulement des augmentations générales différenciées suivant les catégories qui ont le plus augmenté, passant de 6,6 % à 11,7 %. Les accords combinant une individualisation partielle et des hausses uniformes (16 %) ou encore une individualisation partielle et des hausses différenciées (7 %) ont légèrement augmenté.

Le bilan du ministère souligne que *« les hausses totales apparaissent plus fortes lorsque interviennent à la fois des hausses générales (différenciées ou non) et des hausses individualisées que lorsqu'il n'y a que des hausses individualisées ou seulement générales »*. Globalement, entre 1986 et 1987, *« le ralentissement de la hausse totale moyenne des salaires est très sensible »* (51,6 % des accords ayant prévu des hausses de 2 % à moins de 3 %). Autres caractéristiques : les clauses de sauvegarde ont fait leur réapparition en 1987 avec, dans certains cas, des conditions très précises de rattrapage de l'inflation. L'intéressement a sensiblement progressé, principalement au bénéfice des PME : 2630 accords couvrent 730 000 salariés au 31 décembre 1987 contre 1 303 accords et 401 000 salariés deux ans plus tôt.

Après les salaires, le thème principal de négociation reste le temps de travail qui a donné lieu, dans les entreprises, à 2272 accords pour le volet aménagement et à 251 accords pour la durée du travail. Si 25 accords – légaux pour la plupart – ont porté sur le travail de nuit des femmes, la modulation des horaires a connu un développement important depuis la loi du 19 juin 1987. Dans un cas sur deux, la référence pour le calcul de la durée hebdomadaire moyenne est la durée légale de trente-neuf heures. Enfin, 79 % des branches ont satisfait à l'obligation légale d'examen des classifications, les négociations se soldant par un accord dans un cas sur trois. Un thème qui risque de prendre de plus en plus d'importance.

M. N.

(1) L'expression des salariés a donné lieu à 518 accords d'entreprise en 1987.

Le déficit record de la balance des comptes courants britanniques plaide pour une remontée des taux d'intérêt

La détérioration de la balance des comptes courants britannique en mai a pris de telles proportions que chacun estimait imminent, à la City, un signal de la Banque d'Angleterre pour amener les instituts de crédit à relever leurs taux de base de 9 %, actuellement à 9,5 %, voire 10 %.

Le déficit record de 1,21 milliard de livres en mai, annoncé, le lundi 27 juin, recouvre en effet deux phénomènes préoccupants pour la Grande-Bretagne : la montée des importations et la baisse des exportations. La poussée persistante des importations, de 2 % en mai, donne la mesure de la surchauffe actuelle et de la boulimie d'achat de produits étrangers des consommateurs. Les revenus de ces derniers, gonflés par les allégements fiscaux accordés par le chancelier de l'Echiquier, mais aussi par une hausse des salaires supérieure à l'inflation, sont à l'origine de ce phénomène qui se traduit, pour le premier trimestre 1988, par une hausse de 5,5 % du pouvoir d'achat réel des Britanniques.

L'autre sujet d'inquiétude vient de la faiblesse des exportations, qui ont chuté de 4,5 % en avril, confirmant les difficultés rencontrées par les exportateurs du fait de l'appréciation de la livre durant plusieurs mois, notamment vis-à-vis du dollar. Il est significatif que les ventes de la Grande-Bretagne sur le marché américain aient enregistré un recul de 14 % en avril et de 13 % en moyenne durant la période mars-mai.

Ces revers se traduisent, pour la balance des comptes courants, par un gonflement persistant des déficits : 4,7 milliards de livres durant les cinq premiers mois de l'année, contre 1,7 milliard un an plus tôt. D'ores et déjà, l'objectif gouvernemental, un déficit de 4 milliards de livres pour l'ensemble de 1988, est dépassé, en dépit de l'apport des échanges « invisibles », en excédent de 2,2 milliards entre janvier et mai. Autant dire qu'à la City on table désormais sur des déficits mensuels moyens de 1 milliard de livres, deux fois plus que les analystes ne l'escomptaient au début de l'année.

Confrontées à une telle situation, la Banque d'Angleterre et la trésorerie ne voient qu'une solution : jouer sur le loyer de l'argent pour tenter de calmer les appétits de consommation des Britanniques. Laisser la livre filer favoriserait, certes, les exportateurs mais comporte trop de risques inflationnistes dans un pays figurant en tête de liste des grandes nations industrielles pour la hausse des prix. L'institut d'émission comme le chancelier de l'Echiquier veulent éviter ce piège, en reprenant la régulation du crédit qui leur a finalement assez bien réussi l'an dernier. L'affaiblissement du sterling, qui s'est poursuivi le mardi 28 juin au matin, faisant tomber la devise britannique à 3,10 deutschemarks (contre 3,13 deutschemarks la veille), plaide en faveur d'une telle remontée des taux. Il s'agirait de la quatrième en un mois.

F. Cr.

Compagnie Générale d'Électricité

Réunis en Assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Pierre SUARD le 15 juin 1988, les actionnaires de la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) ont approuvé toutes les résolutions qui leur étaient présentées, le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1987.

Suivant la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée a décidé de verser à chacune des 70.535.391 actions composant le capital social un dividende de 7,50 francs hors impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), conduisant à un revenu global par action de 11,25 francs avoir fiscal compris.

Le dividende de l'exercice 1987 sera mis en paiement à partir du 27 juin 1988.

CGE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 1988

L'Assemblée a en outre ratifié la nomination comme administrateur de M. Frank DRENDEL, précédemment coopté par le Conseil.

Elle a enfin nommé commissaires aux comptes titulaires les sociétés FRINAULT FIDUCIAIRE, représentée par M. Jean-Pierre VINCENT, et ACER-CABINET PAYER & ASSOCIÉS, représentée par M. Francis PAYER, ainsi que leurs commissaires aux comptes suppléants respectifs, MM. Michel ANGOT et Bertrand de FLORIVAL.

Résumé de l'allocution du Président

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de cette première Assemblée générale de la CGE réunie pour approuver les comptes depuis que notre Groupe est de retour à la Bourse, je suis très heureux de pouvoir dire aux nombreux actionnaires qui nous ont fait confiance, que les performances de la CGE en 1987 ont été meilleures que ce qui était envisagé il y a un an et meilleures aussi que ce que je prevoyais lors de notre Assemblée générale d'octobre dernier.

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe CGE (en Mds FF)

☐ Hors de France

	1985	1986	1987
Total	71,9	80.9	127.5
Hors de France	28,6	29,1	73,3

D'une manière générale, 1987 a été une année de grands succès commerciaux pour le Groupe CGE, dont le carnet de commandes représentait plus de 15 mois d'activité à la fin de l'année.

Certes l'année 1987 a été marquée par le krach boursier d'octobre qui n'a pas épargné le titre de la CGE. Mais les excellentes positions du Groupe sur ses marchés et sa solidité financière font que les perspectives d'évolution de son action sont aujourd'hui plus favorables. Le marché financier l'a compris et, alors que l'action CGE avait atteint son niveau le plus bas en janvier dernier, ses cours ont régulièrement progressé depuis. En outre, et nous l'avions clairement indiqué il y a un an, l'acquisition d'actions CGE devait être considérée comme un investissement à moyen terme dans un groupe qui dispose d'importantes perspectives d'avenir. Dans cet esprit, nous pensons que les performances de notre titre ne peuvent être appreciées sur ses fluctuations à court terme.

J'aimerais d'abord rappeler les principaux chiffres et événements de 1987 et du début de 1988.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 127,5 milliards de francs en 1987 contre 81 milliards de francs en 1986. Les ventes hors de France représentent 58 % du total, soit 73,3 milliards de francs. L'Europe constitue 77 % du marché global du Groupe, les États-Unis 6 % et l'ensemble des pays développés 90 %.

En 1987, le Groupe CGE a renforcé son potentiel technologique avec des efforts totaux de 15 milliards de francs, dont un tiers d'investissements corporels et deux tiers de dépenses de recherche et développement.

Le résultat consolidé global du Groupe approche 3,4 milliards de francs et a pratiquement doublé par rapport à 1986, alors que la marge brute d'autofinancement s'établit à 8,3 milliards de francs et s'est accrue de 86 %. La part du Groupe dans le résultat consolidé est de 1,8 milliard de francs et augmente de 58 %. Le bénéfice consolidé par action s'établit ainsi à 27,80 francs.

La structure du bilan a été renforcée en 1987, grâce aux augmentations de capital réalisées dans le cadre de la privatisation. Ainsi les capitaux propres s'établissent à plus de 27 milliards de francs contre 19 milliards de francs à fin 1986. Parallèlement, les dettes financières à long terme ont régressé de 19 milliards de francs à 14 milliards de francs.

Dépenses de recherche – développement et investissements industriels (en Mds FF)

☐ Investissements industriels
■ Recherche et développement

	1985	1986	1987
Total	8,3	9,4	15,0
Investissements industriels	3,4	3,9	5,0
Recherche et développement	4,9	5,5	10,0

L'année 1988 a bien commencé pour la CGE. Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre a atteint 28,4 milliards de francs, en augmentation de 9 % par rapport au premier trimestre 1987. Les commandes enregistrées au premier trimestre s'établissent à 28,1 milliards de francs et progressent de 4 %.

Plusieurs succès techniques et commerciaux importants ont de nouveau été obtenus dans les premiers mois de l'année.

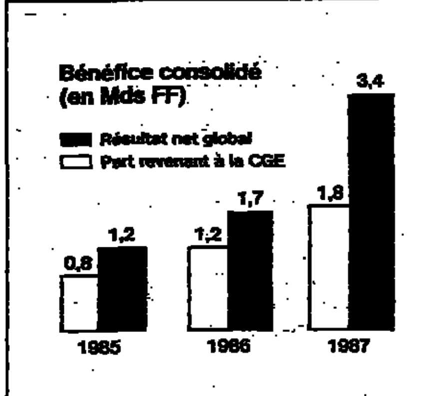
Ainsi, Alsthom a reçu la commande d'une centrale thermique en Chine et a sorti la première rame du TGV Atlantique en avril ; le programme du TGV Nord avait été lancé, quant à lui, fin 1987.

Framatome a obtenu une commande en Chine pour le montage de la centrale nucléaire de Daya Bay dont elle fournit déjà les équipements.

CGEE Alsthom, associée à d'autres sociétés du Groupe, a remporté des contrats d'entreprise électrique au Chili, au Venezuela et en Indonésie.

En télécommunications, les filiales d'Alcatel ont reçu des commandes de centraux téléphoniques numériques pour la Chine, la Corée du Sud, le Chili, le Mexique, le Yémen du Nord, l'Égypte, l'Equateur ; en Irlande. Alcatel CIT réalisera le projet pilote du réseau numérique à intégration de services (RNIS) de l'administration des PTT.

Alcatel Espace, qui a fourni la charge utile du satellite Télécom 1 mis en orbite en mars dernier, a reçu la commande des satellites Télécom 2.



Le début de 1988 a également été marqué par plusieurs opérations stratégiques majeures.

La Générale Occidentale a entrepris de céder ses actifs dans les secteurs non prioritaires. C'est ainsi qu'elle a déjà vendu la société de distribution alimentaire américaine Grand Union et une partie de son patrimoine forestier. Parallèlement, **la Générale Occidentale a renforcé ses positions dans l'édition et les média, en constituant, en association avec CEP Communication, le Groupe de la Cité qui est le deuxième groupe français d'édition.** Ce double mouvement, a permis de recentrer les activités de la Générale Occidentale sur les secteurs stratégiques du Groupe tout en dégageant un cash-flow substantiel pour des opérations futures.

Alcatel NV s'est également concentrée et renforcée dans ses grands métiers. Ainsi, l'activité d'électronique "grand public" de sa filiale allemande Standard Elektrik Lorenz, a été cédée à la société finlandaise Nokia. Parallèlement, Alcatel s'est renforcé dans le domaine des câbles où la filiale américaine Alcatel NA a acquis les activités de câbles de télécommunications d'Ericsson aux États-Unis et où Câbles de Lyon a pris le contrôle de la société italienne Manuli.

Le renforcement du Groupe implique, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, une motivation sans cesse accrue de ses salariés. 100.000 d'entre eux sont devenus actionnaires de la CGE et le fonds commun de placement auquel certains ont apporté leurs actions est aujourd'hui le deuxième actionnaire du Groupe.

Pour continuer à renforcer cet attachement, votre Conseil d'administration a décidé aujourd'hui d'offrir aux salariés la possibilité de souscrire à nouveau à une augmentation de capital de la Compagnie qui leur sera réservée. Cette augmentation de capital se fera selon une formule semblable à celle qui avait remporté un très grand succès lors de la privatisation, mais étendue aux salariés des filiales étrangères.

Le fonds commun de placement du personnel, ainsi renforcé, constitue un actionnaire particulièrement stable de votre Groupe. Avec ses représentants au Conseil d'administration il devient un acteur privilégié du consensus indispensable au succès de toute entreprise.

J'aimerais pour conclure vous donner quelques raisons supplémentaires d'avoir confiance dans l'avenir de votre Compagnie.

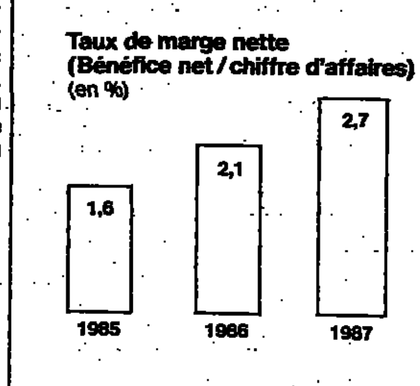
Marge brute d'autofinancement (en Mds FF)

1985	1986	1987
3,5	4,5	8,3

Les difficultés économiques de la fin de 1987 ont eu peu d'effet sur l'activité du Groupe dont la large implantation dans plusieurs grands pays développés est un atout important. Grâce aux bonnes performances commerciales récentes, le volume d'activité devrait connaître une légère progression en 1988, de l'ordre de 3 à 4 % à structures comparables.

En ce qui concerne les résultats, il est trop tôt pour annoncer des prévisions détaillées. Je rappelle qu'il y a un peu plus d'un an, au moment de la privatisation de la Compagnie, nous sortions d'un exercice 1986 où le bénéfice consolidé avait représenté 2,1 % du chiffre d'affaires, que nous espérions alors atteindre au moins ce même taux en 1987, et que nous nous orientions vers un objectif de 3 % en 1990.

En 1987, nous avons largement dépassé l'objectif de 2,1 % que nous avions il y a un an, puisque le bénéfice consolidé a représenté 2,7 % du chiffre d'affaires. Cette performance et les potentialités du Groupe nous autorisent aujourd'hui à penser que, sauf évènement conjoncturel imprévu particulièrement défavorable, **le bénéfice consolidé devrait atteindre 3 % du chiffre d'affaires avant 1990.**



Au vu des bons résultats de 1987 et de la qualité des perspectives financières et industrielles du Groupe, le Conseil d'administration vous propose aujourd'hui de fixer le dividende par action à 7,50 francs hors avoir fiscal en augmentation sensible par rapport aux 6,67 francs qui avaient été annoncés comme dividende prévisible lors de la privatisation.

Si vous approuvez cette proposition, **la distribution totale aux actionnaires s'élèvera à 529 millions de francs, représentant 29 % du bénéfice consolidé (part Groupe),** soit un taux de distribution qui se compare honorablement à celui d'autres grands groupes industriels. Pour l'avenir, la Compagnie s'efforcera de continuer à mettre en œuvre une politique de dividende traduisant l'amélioration attendue des performances et de la rentabilité.

L'exercice 1987, marqué par la privatisation et la restructuration du capital, a été particulièrement actif et fructueux pour votre Groupe. Grâce à votre fidélité et au dévouement du personnel, il poursuit son développement.

Ses résultats financiers progressent et continueront à le faire. Il se dote de moyens supplémentaires pour jouer avec succès son rôle dans la redoutable concurrence mondiale qui prévaut sur tous les marchés. A ces éléments favorables pour la CGE, j'ajoute les déclarations très précises des plus hautes autorités de l'État qui ont affirmé qu'il ne saurait y avoir de nouvelles nationalisations. C'est donc dans la stabilité que votre Groupe poursuivra sa stratégie de progrès en France et à l'étranger et qu'il répondra à la confiance que vous lui témoignez.

Pierre SUARD

LA CGE EN DIRECT :

- ***MINITEL :** 36.15 code CGE*
- *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*

GROUPE
CGE

Économie

TRANSPORTS

L'accident de l'Airbus A-320 à Mulhouse

Trop bas, trop lent, trop tard

La réputation de l'Airbus A-320, après l'accident qui a fait trois morts, le dimanche 26 juin, à proximité de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim, ne devrait pas être entamée. Les premières constatations de l'enquête font apparaître que l'appareil volait trop bas. La stupéfaction de son commandant de bord devant l'absence de réaction des moteurs, lorsqu'il les a sollicités pour reprendre de l'altitude, n'était donc pas justifiée, tout comme était trop hâtive la mise en cause du fonctionnement du « cerveau » informatique du dernier-né d'Airbus Industrie formulée ici même (*le Monde* du 28 juin). Les compagnies Air France, British Airways et Air Inter avaient suspendu le vol de leurs Airbus A-320 dans l'attente des résultats de l'enquête. Elles les ont remis en service le 28 juin.

Le procureur de la République chargé de l'affaire l'a dit. Le ministre des transports l'a confirmé. Le directeur de l'aviation civile l'a souligné : contrairement à ce que l'on pouvait croire sur la foi des premiers témoignages, l'Airbus volait trop bas, à 10 mètres au-dessus du sol environ. L'analyse des deux « boîtes noires » de l'appareil a permis au ministre, M. Louis Mermaz, de déclarer, après avoir rendu hommage au sang-froid avec lequel l'équipage avait organisé les premiers secours : « *L'avion s'est présenté à moteur réduit, à une altitude de 10 mètres et avec un angle d'incidence prononcé. A la remise des gaz, la remontée en puissance s'est effectuée normalement. Aucun élément disponible ne permet de mettre en doute le bon fonctionnement de l'appareil en exploitation normale. Aucun arrêt des vols ne s'impose.* » Interrogé sur une éventuelle faute de pilotage, le ministre s'est retranché derrière la commission d'enquête dont il vient de nommer les membres : « *Non, je ne peux pas faire une telle déclaration. Pour le moment, je dis seulement que cet accident n'est pas dû à la technologie et que le fonctionnement de l'Airbus A 320 n'est pas en cause.* »

Vingt-quatre heures après la chute du *Ville-d'Amsterdam*, les pouvoirs publics avaient donc arrêté leur ligne de conduite : d'abord, défendre cet avion européen dont le succès commercial représente la clé de voûte de l'industrie aéronautique civile du Vieux Continent ; ensuite, laisser à la justice le soin de déterminer les responsabilités, pour ne pas froisser la corporation des pilotes de ligne et ne pas alourdir les pénalités financières de la catastrophe pour Air France.

Les boîtes noires parlent

Cet intérêt national et européen bien compris pouvait jeter une suspicion sur les prémices ainsi dévoilées de l'enquête. N'y avait-il pas trop d'intérêts industriels en jeu pour faire porter le chapeau à d'autres qu'aux membres de l'équipage ? Airbus, le ministère, Air France, n'allaient pas succomber à la tentation de « charger » les hommes pour sauver la réputation de l'appareil et les milliers d'emplois qu'il représente ? La machine n'avait-elle pas induit son commandant de bord en erreur ?

Le contenu des « boîtes noires » semble balayer ces hypothèses. La boîte qui contient les paramètres du vol et celle qui enregistre les conversations dans le poste de pilotage permettent aux spécialistes de mettre en cause le comportement de l'équipage.

Avant le décollage de Mulhouse, le commandant et son copilote tombent d'accord pour faire un passage avec leurs cent trente passagers à 100 pieds d'altitude (30 mètres) au-dessus des spectateurs, l'avion étant cabré à son angle maximum de 17 degrés. Notons que les pilotes d'essai de l'appareil qui se livrent à une telle démonstration des capacités des ordinateurs et des réacteurs de l'aviation procèdent toujours à vide et à 300 pieds (100 mètres). Les deux hommes prévoient aussi de couper, juste avant l'exercice, le système automatique de remise de gaz, pour conserver la maîtrise de la manœuvre. La mise hors jeu de cette sécurité est strictement interdite par les règlements.

L'avion arrive de Mulhouse en vue du petit terrain de Habsheim où se tient le meeting aérien. Le commandant débranche la sécurité. Il sait parfaitement à quelle altitude il se trouve, car une voix synthétique lui indique régulièrement qu'il descend au-dessous des 30 mètres prévus par son plan de vol officiel. Tout est anormal dans le vol : il évolue à 10 mètres d'altitude au lieu des 30 mètres prévus ; la vitesse de l'Airbus est de 216 km/h alors qu'elle aurait dû se stabiliser à 255 km/h ; les deux réacteurs sont à 28 % de leur puissance, alors qu'ils ne devaient pas descendre au-dessous de 40 % ; le commandant se laisse surprendre par la faible longueur (1 000 mètres) de la piste qu'il survole et ne remet les gaz qu'à la moitié de celle-ci. On entend cette conversation : Le copilote : « *Fais attention au poteau !* » Le commandant : « *Pas de problème. T'en fais pas !* » Bruit des moteurs qui remontent en puissance et puis : « *Merde !* » Bruit du crash au milieu des hêtres hauts d'une douzaine de mètres bordant le terrain.

L'ordinateur discipliné

Il s'est passé cinq seconde — c'est-à-dire moins que ne le prévoit le manuel de vol de l'Airbus — entre le moment où les gaz ont été remis et celui où ils ont donné le maximum de poussée. Les moteurs ont donc parfaitement répondu, mais ils étaient hors d'état de tirer l'Airbus et ses cent trente-six passagers et membres d'équipage du véritable trou où les avaient placés un excès de confiance et une indiscipline incompréhensibles chez des pilotes, instructeurs à Air France.

Chacun tirera la leçon de la catastrophe à sa manière. Pour sa part, M. Mermaz a déclaré qu'il n'aurait aucune appréhension à monter dans un Airbus A-320, mais qu'il laisserait à son successeur le soin de décider s'il est normal qu'un avion de ligne rempli de passagers participe à un meeting aérien. Les Européens respirent : leur avion ne subira pas de dommages commerciaux du fait de la catastrophe d'Habsheim. Les compagnies clientes d'Airbus sont soulagées : leurs passagers seront rassurés par le contenu des « boîtes noires ». Il n'y a qu'à Air France et dans les syndicats de navigants que le moral restera en berne.

On a trop suspecté — et parfois à juste titre — les automatismes qui font de l'Airbus A-320 l'avion civil le plus moderne du monde pour ne pas souligner la façon dont ils se sont comportés à Habsheim. S'il n'y a eu « que » trois morts dans la chute, c'est notamment parce que les ordinateurs ont maintenu cabré l'appareil dans une position qui lui a évité le décrochage et un choc frontal avec le sol. Cette fois-ci, la machine s'est révélée plus disciplinée que l'homme.

ALAIN FAUJAS.

Les réactions syndicales

Les organisations syndicales continuent de privilégier l'hypothèse de la défaillance technique pour expliquer la chute de l'Airbus A-320 d'Air France. M. Alain Duclos, président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), craint que, « *pour des raisons de sauvegarde de notre industrie, on préfère rechercher la faute du côté du pilote* » et rappelle qu'il « *a fallu l'intervention des pilotes pour que les ingénieurs d'Airbus Industrie acceptent que la commande de vol puisse se faire manuellement sur les A-320. Malheureusement, rien de tel n'a été prévu pour la remise de gaz et tout doit passer par l'ordinateur !* »

M. Maurice Cherret, président du Synducat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC), évoque les automatismes « *ultraperfectionnés* » de l'appareil et souligne que « *cet appareil a été construit pour faire plaisir aux ingénieurs* ».

L'intersyndicale du personnel navigant d'Air Inter et le Syndicat des pilotes de l'aviation civile (SPAC) estiment que l'accident prouve qu'ils ont raison de réclamer la présence d'un troiième homme, le mécanicien, dans le poste de pilotage. Pour M. Robert Trilling (SNPL Air Inter), « *un officier mécanicien présent dans le cockpit aurait pu sauver l'appareil* ».

Les syndicats de pilotes (SPAC et SNPL) et de mécaniciens (SNOMAC) ont demandé à être associés aux travaux de la commission d'enquête chargée d'examiner les causes de l'accident. M. Daniel Tenenbaum, directeur de l'aviation civile, a refusé cette revendication, en estimant qu'il n'était pas dans la tradition d'inclure des syndicalistes dans une commission d'enquête.

A Toulouse

« On sait que l'avion est fiable »

TOULOUSE
de notre correspondant

L'Aérospatiale ressemble en ce temps de malheur qui vient de détruire l'un de ses derniers rejetons à ces maisonnées d'antan qui se ferment sur leur douleur, rentrent leurs angoisses derrières murs et grilles et attendent dans le désarroi que viennent des jours meilleurs. L'usine de Saint-Martin-du-Rouch à Toulouse, qui assemble les Airbus pour le compte du consortium européen, est demeurée toute la journée de lundi interdite aux journalistes.

Le vendredi 24 juin encore, Airbus-Industrie et L'Aérospatiale célébraient, en présence du ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, président du conseil de surveillance du consortium, la vente de trois Airbus A-310 à l'Allemagne de l'Est. Les premiers pas des constructeurs européens dans un pays de l'Est.

Lundi, les mêmes se muraient dans le silence, après la disparition en Alsace de leur dernier-né, ce petit A-320 si prometteur technologiquement, si contesté par certains pilotes. « *On ne vient pas filmer dans la maison d'un mourant* », a expliqué à une équipe de télévision un des responsables de la communication. Le propos est à mettre au compte de l'émotion, voire de l'agacement, à sentir monter le doute sur la fiabilité des produits de cette usine. La sortie des salariés, en fin d'après-midi, trahissait bien cet état d'esprit. « *Je pense que certaines informations diffusées hier étaient mensongères*, accuse un ingénieur. *Les journalistes ont été trop rapides à tirer des conclusions. Je défends absolument la société, et L'Aérospatiale doit veiller à ce qu'on ne dise pas n'importe quoi.* » D'autres cherchaient à prendre rapidement le large. « *Je ne suis pas compétent* », lance un conducteur derrière ses lunettes de soleil. « *Je ne sais rien. Je n'ai rien à dire. je ne sais pas comment ça c'est passé* », ajoutent quelques autres.

A la sortie de l'usine, certains consentaient à perdre quelques secondes, histoire de se raconter, d'évoquer l'unique sujet de conversation qui, toute la journée, avait mobilisé les esprits dans les bureaux et sur les chaînes de montage. « *C'est un accident qui me touche, d'autant que c'est le premier accident d'un Airbus qui entraîne la mort de passagers* », avoue un autre ingénieur. Mais quel que soit leur poste à la production, la grande majorité des employés affirment d'abord leur confiance dans les appareils qu'ils fabriquent.

« Nous sommes très forts »

Ces lointains cousins des pionniers de l'aéronautique ne s'abandonnent pas facilement au doute. « *Je pense que c'est une défaillance humaine, car la technologie d'Airbus-Industries est vraiment au point* », proclame un agent technico-commercial. « *On sait que l'avion est fiable, et on espère bien que l'enquête prouvera que cette catastrophe ne provient pas d'un problème technique* », ajoute un jeune homme. Un autre technicien traduit à sa manière le sentiment dominant : « *Ça a été dur. On a parlé de cet accident toute la journée. Après tout, c'est notre boulot, c'est notre vie, c'est notre fierté... Nous sommes très forts. Airbus est un bel outil.* »

Mais, sous ce sentiment d'appartenir à la caste des défricheurs du ciel dont l'exploit collectif se mesure aujourd'hui dans les parts de marché conquises, point parfois une inquiétude. « *Cet accident est regrettable, et j'espère que l'avion n'y est pour rien. Je veux croire qu'il n'aura pas trop de conséquence car, pour nous, ce serait dramatique* », conclut l'un d'eux.

GÉRARD VALLES.

ÉNERGIE

M. Fauroux et le contentieux sur le gaz algérien

« C'est aux compagnies de négocier »

M. Roger Fauroux, qui visitait dimanche 26 juin la Foire internationale d'Alger, a estimé que le contentieux gazier opposant les deux pays depuis un an et demi à propos de la révision des contrats d'approvisionnement en gaz naturel était « *d'abord un problème commercial classique* ». « *Ce n'est pas d'abord aux ministres de négocier*, a-t-il précisé, *il y a deux grandes entreprises : la Sonatrach et Gaz de France. Il faut qu'elles se mettent autour d'une table et qu'elles travaillent. (...) Il faut engager le plus vite possible une négociation pour aboutir à une solution qui donne satisfaction aux deux parties.* »

Le ministre français a rencontré au cours de cette brève visite le premier ministre algérien ainsi que le ministre algérien du commerce, mais pas le ministre de l'énergie. Il a indiqué qu'il avait fait avec le premier ministre algérien un « *tour d'horizon* » des relations économiques entre les deux pays. « *Nous sommes convenus*, a-t-il dit, *qu'il avait un intérêt commun à développer nos relations économiques et politiques sur tous les plans. Il n'y a pas de raison que cela ne se fasse pas, les deux chefs d'Etat étant soucieux de développer ces relations.* »

Marchés financiers

Accord entre le GAN et une compagnie italienne

Le GAN, quatrième groupe français d'assurances derrière l'UAP, AXA-Midi et les AGF, avec 21 milliards de francs de primes émises en 1987, a signé un accord de participations croisées avec la SAI (Societa assicuratrice industriale), troisième assureur italien derrière les Generali et la RAS. Le GAN acquerra 10 % de la SAI, qui recevra 5 % environ du GAN International, société qui regroupe les participations étrangères du groupe, soit environ 25 % de son chiffre d'affaires.

La SAI, dont le siège est à Turin, encaisse 7 milliards de francs de primes avec 460 millions de francs de bénéfices, et dispose du plus important réseau d'Italie (2 100 points de vente et 3 900 vendeurs). Fort peu présente à l'étranger, elle pourra disposer du réseau extérieur du GAN. Ce dernier est installé dans dix-sept pays, notamment en Grande-Bretagne (groupe Minster), en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal et aux Etats-Unis.

Pour son président, M. François Heilbronner, il s'agit de mener une politique non pas d'acquisitions massives et coûteuses mais d'accords et d'associations, comme ceux contractés avec le japonais Yasuda et l'américain Continental. On sait, par ailleurs, que l'ouverture sur l'étranger est la seule voie ouverte aux groupes nationalisés français pour leur croissance externe, toute acquisition métropolitaine étant exclue pour éviter le reproche d'une « nationalisation rampante ».

On a donc pu voir l'UAP prendre une participation importante dans la Royale belge, de même que les AGF dans Assubel, toujours en Belgique. En ce moment, l'UAP négocie avec le groupe britannique Sun Alliance. Toutes ces grandes manœuvres s'effectuent dans la perspective de l'Europe de 1992, chaque compagnie, dans tous les pays de la CEE, s'efforçant de prendre pied chez les voisins.

Une nouvelle affaire d'initiés à Wall Street

La Securities and Exchange Commission (SEC), l'équivalent américain de la Commission des opérations de Bourse, a décidé de poursuivre M. Stephan Wang, un analyste de la célèbre société d'investissement Morgan Stanley, pour avoir gagné d'importantes sommes d'argent en utilisant des renseignements confidentiels. Selon la SEC, M. Wang, qui travaille au service des fusions et acquisitions de Morgan Stanley, fournissait des informations à un homme d'affaires de Hongkong, M. Fred Lee, qui s'en servait pour réaliser des profits illicites. Les deux hommes auraient ainsi empoché 19 millions de dollars (116 millions de francs).

La SEC demande au tribunal de New-York d'ordonner la restitution de cet argent, le versement du triple de cette somme, soit 57 millions de dollars (348 millions de francs), comme dommages et intérêts, enfin le gel des comptes de M. Lee aux Etats-Unis pour l'empêcher de sortir les capitaux du pays. C'est le plus important délit d'initiés que la SEC ait eu à connaître depuis la fameuse affaire Boesky.

● **Quick prend le contrôle de Free-time.** – Quick, leader français de la restauration rapide (quatre-vingts établissements, filiale des groupes Casino et Inno), s'apprête à renforcer sa position dans le secteur de la restauration rapide en prenant une participation majoritaire dans Free-time (filiale du groupe Accor, de Socopa et d'Eurocom). Quick avait déjà racheté en 1986 la chaîne O'Kitch. Pour sa part, Accor accroîtrait sa participation au capital de Free-time (de 25 % à 31 %). Les deux chaînes s'associent afin de contrebalancer l'influence du géant américain McDonalds (592 millions de francs de chiffre d'affaires, contre 660 pour Quick et 402 millions pour Free-time).

NEW-YORK, 27 juin ⬇
Rechute

La semaine a mal commencé à New-York. Remonté à ses plus hauts depuis le krach, le marché a rechuté. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi pratiquement toute la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles avait reculé de 34,50 points, à 2 108,46.

Le bilan de la journée a été tout aussi mauvais. Sur 1 936 valeurs traitées, 1 087 se sont repliées, 410 seulement ont monté et 439 n'ont pas varié.

Certains professionnels rendaient les récents excès à la hausse responsables de cette brusque volte-face. Des ventes bénéficiaires ont, en effet, été enregistrées. Mais c'est surtout la sécheresse qui a été coupable. Elle a ravivé les craintes inflationnistes, et, pourtant, des taux d'intérêt élevés. Beaucoup, en outre, ne croient pas que le dollar sera capable de tenir la distance. Les ventes du Fed renforcent leur conviction. Des spécialistes n'excluent cependant pas une reprise estivale une fois la purge effectuée. L'activité s'est accrue, et 264,41 millions de titres ont changé de mains, contre 179,88 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 27 juin
Alcoa	52 3/4	52 3/4
A.T.T.	26 3/4	26 1/2
Boeing	57 7/8	57 3/4
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	91 3/8	89 5/8
Eastman Kodak	46 5/8	44 1/2
Exxon	48 3/8	44 3/4
Ford	52 1/8	51 3/4
General Electric	43 3/4	42 1/2
General Motors	79 1/4	78 3/8
Goodyear	65 5/8	63 1/2
I.B.M.	125 1/4	125 1/8
I.T.T.	52 1/4	50 7/8
Mobil Oil	44 3/4	43 3/8
Pfizer	51 3/8	50 3/4
Schlumberger	34 1/2	34 1/8
Texaco	48 1/2	47 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	93
Union Carbide	23 3/8	23
U.S.X.	32 5/8	31 5/8
Westinghouse	55 3/4	54 7/8
Xerox Corp.	55 1/4	54 1/2

PARIS, 28 juin ⬇
Repli et panne

La prudence était encore de mise mardi, après la forte baisse de Wall Street et du Kabuto Cho. L'indicateur instantané qui, avait ouvert la journée sur un repli de – 0,94 %, descendait durant la matinée jusqu'à – 1,10 %. Il se maintenait à ce niveau durant toute la durée de la séance officielle et il clôturait à – 1,12 %. Néanmoins, il ne reflétait pas la véritable tendance du marché, en raison de l'absence de cotation d'une dizaine de valeurs, les plus importantes, pour cause de... difficultés techniques. Cette fois-ci, ce ne sont plus les grèves qui sont invoquées pour expliquer les perturbations quasi quotidiennes de la Bourse, mais leurs conséquences. Conséquences sur les systèmes informatiques. Depuis le début de la semaine dernière, la Société des Bourses françaises n'est plus en mesure de fournir la moindre statistique sur le nombre de titres traités. Elle ne peut pas non plus calculer le CAC, cet indicateur qui est, en fait, le baromètre de la place parisienne. Il faudra vraisemblablement encore quelques séances pour que tout rentre dans l'ordre. Toutefois, aucune date n'a encore été avancée.

Mardi, c'était donc au tour de la dizaine de valeurs-support qui servent de base au marché des options sur actions (MONEP) d'être perturbées. La reprise des cotations était prévue pour 14 heures. Elle n'eut pas lieu, les opérateurs n'arrivant pas à mettre de l'ordre dans la saisie des transactions de la séance de la veille.

Parmi les plus fortes hausses de la séance figuraient Raffinage, le groupe Carnaud, qui prendra le contrôle d'AMS Packaging, et Eurotunnel. En baisse, on notait Fichet-Bauche, SCOA et Bis.

Après deux séances de grève, la cotation des valeurs étrangères reprenait, les commis ayant eu gain de cause en obtenant plus de place pour négocier les titres. Le secteur pétrolier s'inscrivait parmi les plus fortes progressions de la journée.

Sur le MATIF, le climat de remontée générale des taux, notamment britannique, et les fluctuations du dollar ont entraîné un repli des cours, qui allait cependant en s'atténuant au fil des heures. Le contrat de septembre demeurait stable à 103,35.

LONDRES, 27 juin ⬇
Vif repli

Le déficit de la balance des paiements courants de mai, plus mauvais que prévu, a entraîné un vif repli des valeurs à la Bourse de Londres. L'indice FT a perdu 26,8 points (– 1,8 %), pour clôturer à 1 468,1. Les investisseurs redoutent tous une remontée des taux d'intérêt britannique. Dans un marché modérément actif, 390 millions de titres ont été échangés. En net recul initial, les cours des actions se sont fortement dépréciés durant la journée à mesure que les opérateurs mesuraient les conséquences de cette aggravation du déficit. Tous les secteurs étaient touchés, aussi bien ceux des valeurs internationales, agro-alimentaires, bancaires et électroniques. L'accident de l'Airbus A-320, près de Mulhouse, a entraîné, dès l'ouverture de la séance, une baisse des cours de British Aerospace et de British Airways. D'autre part, les intervenants s'interrogent sur les rumeurs concernant une éventuelle OPA du groupe textile français DMC sur Dawson International : 3 % du capital ont changé de mains récemment.

Enfin, les fonds d'Etat tout comme les mines d'or s'inscrivaient également à la baisse.

TOKYO, 28 juin ⬇
Nouvelle baisse

Le mouvement de baisse s'est poursuivi, mardi, à la Bourse de Tokyo. Il s'est toutefois ralenti très sensiblement durant la séance. L'indice Nikkeï, qui, en fin de matinée, avait déjà perdu 121,21 points, devait reculer au maximum de 257,47 points avant de réduire l'écart à la clôture, pour s'établir à 27 398,09 (– 36,92 points).

Les investisseurs restent préoccupés par l'évolution haussière du dollar, un facteur d'inflation et d'argent cher pour le Japon. Comme pour répondre à la crainte générale, la Banque du Japon a décidé de relever le taux des effets commerciaux à trois mois pour le porter de 3,9375 % à 4 %.

Des achats de valeurs largement capitalisées, comme les sidérurgiques et les chantiers navals, ont permis au marché de regagner du terrain. L'activité s'est très fortement accrue, et 2,5 milliards de titres ont changé de mains, contre 850 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Akaï	702	689
Bridgestone	1 280	1 290
Canon	1 180	1 170
Fuji Bank	3 180	3 170
Honda Motors	1 650	1 650
Matsushita Electric	2 490	2 470
Mitsubishi Heavy	815	865
Sony Corp.	5 070	5 070
Toyota Motors	2 270	2 240

FAITS ET RÉSULTATS

● **Carnaud prend le contrôle d'AMS Packaging.** – Le groupe français d'emballage Carnaud va acquérir la majorité du capital d'un autre groupe français, AMS Packaging (conditionnement de luxe pour la parfumerie), pour constituer un groupe réalisant un chiffre d'affaires proche du milliard de francs, qui sera le premier mondial sur les marchés de l'emballage plastique pour la pharmacie et la cosmétologie. AMS Packaging, qui dispose de deux usines en France et d'une aux Etats-Unis, devrait réaliser, en 1988, un chiffre d'affaires dépassant 300 millions de francs. La branche santé-beauté de Carnaud, qui table sur un chiffre d'affaires de 600 millions de francs en 1988, est implantée aux Etats-Unis et dans cinq pays européens avec pour principales sociétés Kerplas (France), Reggiani (Italie) et Rexpack (Espagne). Le nouvel ensemble emploiera environ mille quatre cents personnes.

● **Défense anti-OPA : la direction de Payless Cashways propose d'acheter la société.** – Plusieurs membres de la direction du groupe de distribution américain Payless Cashways Inc. ont proposé de racheter leur société pour 875 millions de dollars (5,2 milliards de francs). Cette offre d'achat, d'un montant de 26 dollars au comptant par action, intervient alors que Payless, groupe spécialisé dans la vente au détail de matériaux de construction, fait l'objet, depuis plusieurs semaines, de rumeurs d'OPA de la part de l'investisseur new-yorkais Asher Edelman. M. Edelman, qui a acquis près de 10 % du capital de Payless, avait indiqué récemment que ce groupe « *devrait revenir au plus offrant* », en soulignant qu'il espérait être « *parmi les candidats* ». Cet investisseur n'a toutefois pas encore fait d'offre.

● **Le japonais ASICS-Corporation à la Bourse de Paris.** – Les titres de la société japonaise ASICS-Corporation (sports, loisirs) seront cotés sur le marché au comptant de la Bourse de Paris à compter du 1er juillet. ASICS-Corporation se situe au deuxième rang du marché japonais des articles de sport et au quatrième rang mondial, avec un chiffre d'affaires de 120,2 milliards de yens (5,5 milliards de francs) pour un résultat net consolidé de 3,02 milliards de yens (140 millions de francs). L'exercice en cours devrait bénéficier des retombées commerciales des Jeux olympiques de Séoul, pour lesquels ASICS-Corporation est l'un des fournisseurs officiels.

● **Penarroya devrait avoir un résultat positif en 1988.** – Le groupe minier Penarroya devrait dégager, en 1988, un résultat courant « sensiblement positif », au niveau tant de la société mère que des comptes consolidés, sur la base des cours et des taux de change qui prévalent aujourd'hui, a estimé M. Jean-Pierre Rodier devant l'assemblée générale des actionnaires. En 1987, la société Penarroya a dégagé un bénéfice net de 70 millions de francs, après une perte de 75 millions de francs en 1986, tandis que le groupe augmentait sa perte nette à 405 millions de francs, contre une perte de 190 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	273	284 d	IN2	145	145
Arnault & Associés	515	513	Int. Metal Service	298 50	298 50
Asystel	281 40	279	La Commande Electro.	302 80	314 70 d
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	284 90	284
B. Demachy & Assoc.	368	350	Loca Investissement	250	249
B.I.C.M.	525	525	Locamic	164 10	169 80
B.I.P.	460	459 90	Martin Immobilier	297	....
Boiron	352	353	Metallurg. Minière	149	149
Bolloré Technologies	899	910	Métrologie Internat.	410	395
Buitoni	1060	1050	Métroservice	140	139
Câbles de Lyon	1433	1475	M.M.B.M.	585	580
Calberson	710	722	Molex	240	230
Canal Plus	581	544	Navale-Delmas	553	617
Cardif	1063	1049	Olivetti-Logabax	184	185
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	280	280	Om. Gest.Fin.	320	307 o
C.A.T.C.	128	128	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	99
C.D.M.E.	845	840	Présence Assurance	502	527
C. Equip. Elect.	302 60	313	Publicat. Filipacchi	485	466
C.E.G.I.D.	676	649	Razel	960	950
C.E.G.E.P.	170	167	St-Gobain Emballage	1310	1280
C.E.P.-Communication	1440	1450	St-Honoré Matignon	174	176
C.G.I. Informatique	724	724	S.C.G.P.M.	346 10	315 o
Ciments d'Origny	499	499	Segin	369	362
C.N.I.M.	313	321	Seine-Meuse	491 60	560
Concept	285	....	S.E.P.	1350	1309
Conforama	780	780	S.E.P.R.	1435	....
Creeks	416 20	432 80	S.M.T.Goupil	285	285
Dafsa	157	163 30	Sodinforg	810	800
Dauphin	4200	4499 d	Supra	251	251
Devanlay	1200	1164	TF 1	245	240
Deville	630	640	Unilog	158	157
Dunénil-Leblé	970	950	Union Financ. de Fr.	403	400
Editions Belfond	132 60	127 30	Valeurs de France	342	345
Elysées Investiss.	21 50	21			
Financor	522	522			
Gaiacoll	515	495 80			
Guy Degrenne	920	....			
I.C.C.	238 50	238 50			
IDIA	228	235			
I.G.F.	128 90	128 90			

Marché des options négociables le 27 juin 1988

Nombre de contrats : 10 900

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor					
CGE					
Elf-Aquitaine					
Lafarge-Coppée					
Michelin					
Midi					
Paribas					
Peugeot					
Saint-Gobain					
Thomson-CSF					

En raison des perturbations causées par la grève générale de quarante-huit heures des personnels de Bourse, la Cote bleue, filiale de la Société des Bourses françaises (SBF), n'a pas été en mesure de nous fournir les tableaux de cours et les diverses statistiques compilées par le service informatique de la SBF. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce manquement, indépendant de notre volonté.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,35	102,25	101,30
Précédent	104	103	–

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	3,46	0	0,18	0,88

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F ⬇

Activité importante et fébrile, mardi 28 juin, sur toutes les places financières internationales, où, de conserve, les banques centrales sont intervenues pour faire reculer le dollar. De fait, la devise américaine a été contrainte de se replier pour coter 6,0645 F (6,12 F à l'ouverture), contre 6,16 F la veille, et 1,80 DM (après 1,8170 DM), contre 1,8235 DM.

FRANCFORT	27 juin	28 juin
Dollar (en DM)	1,8235	1,80
TOKYO	**27 juin**	**28 juin**
Dollar (en yens)	131,70	130,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juin) ..... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (27 juin) ...... 7 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	24 juin	27 juin
Valeurs françaises		124,4
Valeurs étrangères		n.c.

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 355,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 juin	27 juin
Industrielles	2 142,96	2 108,46

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 juin	27 juin
Industrielles	1 494,90	1 468,10
Mines d'or	213,30	211
Fonds d'Etat	88,45	87,98

TOKYO

	27 juin	28 juin
Nikkeï Dow Jones	27 435,01	27 398,09
Indice général	2 155,70	2 158,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0880	6,0890	– 40	– 25	– 80	– 55	– 185	– 105
$ can.	5,0834	5,0901	– 96	– 67	– 187	– 150	– 519	– 425
Yen (100)	4,6687	4,6731	+ 102	+ 128	+ 216	+ 250	+ 627	+ 721
DM	3,3747	3,3771	+ 70	+ 88	+ 149	+ 173	+ 466	+ 532
Florin	2,9931	2,9951	+ 73	+ 85	+ 143	+ 161	+ 394	+ 449
F.B. (100)	16,0888	16,0957	+ 107	+ 189	+ 246	+ 377	+ 782	+ 1 147
F.S.	4,0722	4,0784	+ 118	+ 137	+ 248	+ 279	+ 767	+ 853
L (1 000)	4,5453	4,5495	– 157	– 87	– 271	– 219	– 772	– 673
£	10,4622	10,4670	– 227	– 183	– 478	– 411	– 1 338	– 1 141

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16
DM	4	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8
Florin	2	3	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/2	4 5/8
F.B. (100)	5 1/2	6	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 3/16	6 1/2
F.S.	2 1/2	2 3/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
L (1 000)	9	9 3/4	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 7/8
£	7 5/8	7 7/8	9 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16
E. franç.	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 JUIN

Cours relevés à 15 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3815	3816	3816	+ 0 03
1075	B.N.P. T.P.	1075	1072	1072	− 0 28
1025	C.C.F. T.P.	1050	1050	1050	....
1064	Créd. Lyon. T.P.	1062	1062	1062	....
1314	Renault T.P.	1350	1355	1355	+ 0 37
1625	Rhone-Poul. T.P.	1625	1630	1635	+ 0 62
1277	St-Gobain T.P.	1285	1279	1279	− 0 47
1251	Thomson T.P.	1255	1255	1255	....
445	Accor	453	....	....	....
580	Air Liquide	588	....	....	....
2100	Alcatel ★	2150	2155	2135	− 0 70
1270	Als. Superm.	1310	....	....	....
280	A.L.S.P.I.	299	297	292	− 2 34
310	Alsthom ★	342 50	344 90	337 20	− 1 55
2160	Arjom. Prioux ★	2255	2250	2242	− 0 58
505	Ausedat-Rey ★	519	519	517	− 0 39
885	Aux. Entrepr. ★	940	921	921	− 2 02
760	Av. Dassault ★	761	750	746	− 1 97
320	BAFIP ★	340	337	332 10	− 2 32
290	Bail-Equipem. ★	305	305	300	− 1 64
870	Bail Investiss.	880	880	876	− 0 45
288	B.N.P. C.I. ★	286 10	288	288	+ 0 66
435	Cie Bancaire ★	462	450	448 50	− 2 92
390	Bazar H.-V.	419 90	414	410 10	− 2 33
440	Béghin-Say ★	480	479 90	475	− 1 04
820	Berger (Ma)	840	828	828	− 1 43
680	Bic ★	701	700	705	+ 0 57
1370	B.I.S.	1500	1475	1440	− 4
2320	Bongrain S.A. ★	2420	2445	2370	− 2 07
885	Bouygues ★	915	915	900	− 1 64
76	B.P. France ★	77 20	77	77	− 0 26
4670	B.S.N. ★	4770	4751	4749	− 0 44
2120	Cap Gem. S. ★	2225	2202	2195	− 1 35
386	Carnaud ★	416	410	420	+ 0 96
2430	Carrefour ★	2505	2498	2509	+ 0 16
153	Casino	160	155	153	− 4 38
113	Casino A.D.P.	117 30	118	119 50	+ 1 88
980	C.C.M.C.	980	980	980	....
730	Cetelem	768	750	745	− 2 99
485	Cerus ★	490	482	490	....
1440	C.F.A.O. ★	1443	1418	1422	− 1 46
280	C.G.E.	291	....	....	....
1110	C.G.I.P. ★	1200	1198	1185	− 1 25
1080	Chargeurs S.A. ★	1148	1140	1132	− 1 39
985	Ciments franç. ★	1030	1015	1013	− 1 65
445	Club Méditerr. ★	478 50	469 10	468 10	− 2 17
153	Codetel ★	156 80	154	156 90	+ 0 08
300	Cofimeg	293 50	290	294 50	+ 0 34
2100	Coles ★	2220	2210	2210	− 0 45
265	Compt. Entrepr.	254	250	249	− 1 97
680	Compt. Mod. ★	680	672	680	....
880	Créd. Foncier ★	916	912	900	− 1 75
415	Crédit F. Imm. ★	425	422	423	− 0 47
120	C.C.F.	121 90	118 60	119 20	− 2 21
517	Cr. Lyon. (CI) ★	518	518	518	....
950	Crédit Nat. ★	974	969	946	− 2 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (exSign.) ★	565	565	550	− 2 65
275	Crouzet ★	319	315	314	− 1 57
2330	Damart S.A. ★	2330	2380	2350	+ 0 86
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	286	290	298	+ 4 20
1610	De Dietrich	1645	1620	1630	− 0 91
192	Dév. P.d.C. (Li)	192	192 50	192 50	+ 0 26
450	D.M.C.	482	480	476 50	− 1 14
330	Drouot Assur. ★	371 90	360	367	− 1 32
1710	Docks France ★	1819	1799	1751	− 3 74
630	Dumez ★	667	665	655	− 1 80
1210	Eaux (Gén.)	1295	1282	1259	− 2 78
1340	Ecco ★	1425	1428	1415	− 0 70
830	Electrofinanc. ★	850	841	840	− 1 18
465	El. S. Dassault	469	461	459	− 2 13
325	Elf-Aquitaine	338 50	....	....	....
282	— (certific.) ★	287	285	286	− 0 35
691	Epeda-B-Faure ★	730	730	717	− 1 78
2500	Essilor	2610	2600	2580	− 1 15
1650	Essilor Int. (DP)	1745	1740	1740	− 0 29
320	Esso S.A.F. ★	326	322	315	− 3 37
1500	Euralfrance	1706	1691	1676	− 1 70
1100	Eurocom ★	1195	1194	1184	− 0 92
2340	Euromarché	2430	2418	2381	− 2 02
560	Europe n° 1 ★	591	588	580	− 1 86
33	Eurotunnel ★	32 85	32 90	33 35	+ 1 52
910	Exor ★	969	950	961	− 0 83
845	Facom	870	861	870	....
965	Fichet-bauche	980	959	920	− 4 17
182	Finextel ★	193	192 10	192 10	− 0 47
122	Fives-Lille ★	130 90	129 90	127 20	− 2 83
1170	Fromageries Bel	1280	1245	1236	− 3 52
860	Gal. Lafayette ★	870	860	852	− 2 07
300	Gascogne	307	....	....	....
1390	Gaz et Eaux	1520	1508	1527	+ 0 46
620	Géophysique ★	530	525	525	− 0 94
550	Gerland	568	568	568	....
520	GTM-Entrepose	551	560	550	− 0 18
575	Guyenne-Gas. ★	606	605	592	− 2 31
2250	Hachette ★	2469	2452	2452	− 0 69
620	Havas ★	676	670	666	− 1 48
525	Hénin (La)	530	530	519	− 2 08
1070	Hutchinson ★	1148	1137	1135	− 1 13
211	Imétal ★	228	227	224	− 1 75
315	Imm. Plaine-M.	338	335	326	− 3 55
1120	Ingénico ★	1135	1127	1115	− 1 76
3300	Inst. Mérieux	3495	3490	3490	− 0 14
550	Interbail ★	553	559	552	− 0 18
1060	Intertechnique	1130	1145	1124	− 0 53
865	J. Lefebvre	945	940	923	− 2 33
1440	Lab. Bellon	1471	1471	1470	− 0 07
1290	Lafarge-Coppée	1355	....	....	....
1290	Lebon ★	1300	1300	1300	....
2750	Legrand ★	2816	2840	2831	+ 0 53
2200	Legrand (DP) ★	2220	2200	2200	− 0 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Leroy-Somer ★	819	815	802	− 2 08
1830	Lesieur	1900	1900	1900	....
660	Locabail Immob.	680	679	675	− 0 74
395	Locafrance ★	401	396	393	− 2
905	Locindus	915	923	915	....
265	Luchaire	306	305	304	− 0 65
2500	L.V.M.H. ★	2467	2434	2407	− 2 43
1320	Lyonn. Eaux ★	1361	1349	1355	− 0 44
63	Mais. Phénix	71	69 55	68 80	− 3 10
240	Majorette (Ly)	250	250	250	....
340	Mar. Wendel ★	406	391	390	− 3 94
181	Matra ★	191	190	186	− 2 62
2280	Merlin-Gerin ★	2521	2500	2483	− 1 51
215	Michelin	224	....	....	....
1370	Midi (Cie)	1370	....	....	....
183	Midland Bk SA ★	196	196 50	193	− 1 53
515	Min. Salsig. (Ma)	515	507	508	− 1 36
63	M.M. Penarroya	69 10	68 25	69 80	+ 1 01
79	Moulinex	87 30	87 10	86 50	− 0 92
1040	Navig. Mixtes ★	1060	1048	1040	− 1 89
110	Nord-Est ★	114	114	113 90	− 0 09
410	Nordon (Ny)	400	....	....	....
440	Nouvelles Gal.	454	445	440	− 3 08
765	Occid. (Gén.) ★	786	775	775	− 1 27
1160	Omn.F.Paris	1220	1209	1220	....
350 50	Olida-Caby ★	350	346	349 50	− 0 14
3250	Oréal (L')	3430	3363	3389	− 1 20
375	Paribas	378 10	....	....	....
380	Paris-Réesc. ★	402	401	390	− 2 99
1120	Pechelbronn ★	1183	1162	1177	− 0 51
320	Penhoet	342 20	342 50	342 50	+ 0 09
940	Pernod-Ricard ★	950	950	940	− 1 05
1150	Peugeot S.A.	1222	....	....	....
510	Poliet ★	528	520	508	− 3 79
705	P.M. Labinal ★	725	725	705	− 2 76
2800	Presses Cité ★	2875	2870	2820	− 1 91
1140	Prétabail Sic.	1145	1150	1139	− 0 52
606	Primagaz	668	665	659	− 1 35
500	Printemps ★	533	529	520	− 2 44
1550	Promodès	1655	1660	1651	− 0 24
705	Radiotechn. ★	790	790	789	− 0 13
68 10	Raff. D. Total ★	70	71 50	74	+ 5 71
2330	Redoute (La) ★	2400	2400	2399	− 0 04
355	Robur financière	374	367	367	− 1 87
950	Roussel-Uclaf ★	1230	1295	1270	+ 3 25
650	R.-Uclaf-CNI ★	820	800	805	− 1 83
3380	R. Impériale (Ly)	3600	3650	3650	+ 1 39
172	Sade	177	....	....	....
1560	Sagem ★	1530	1541	1525	− 0 33
490	Saint-Gobain	508	....	....	....
1010	St-Louis ★	1055	1030	1028	− 2 56
1500	Salomon	1560	1540	1540	− 1 28
610	Salvepar	670	....	....	....
725	Sanofi ★	721	701	713	− 1 11
730	S.A.T. ★	721	715	710	− 1 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saul.-Chât. (Fi) ★	212	209	207	− 2 36
1200	Saupiquet (Na)	1198	....	....	....
320	Schneider ★	378 50	378 80	374 90	− 0 95
55	S.C.O.A.	56 90	55	54 60	− 4 04
552	S.C.R.E.G. ★	587	589	595	+ 1 36
775	Seb ★	809	785	784	− 3 09
410	Sefimeg ★	421	421	428	+ 1 66
1740	S.F.I.M.	1730	1700	1701	− 1 68
36	S.G.E.	41 10	40 25	40 15	− 2 31
715	Silic	735	747	735	....
505	Simco-U.P.H. ★	525	521	522	− 0 57
305	Simnor (Li)	308	307 50	307 50	− 0 16
800	Skis Rossignol	849	835	843	− 0 71
870	Sligos ★	875	870	865	− 1 14
330	Société Générale	341	....	....	....
161	Sodecco	162	....	....	....
166	Sodero (Na)	168	....	....	....
2460	Sodexho ★	2575	2550	2545	− 1 17
98	Sogenal (Ny)	104 50	....	....	....
270	Sogerap	279	279	280	+ 0 36
2190	Somm-Allib. ★	2267	2250	2235	− 1 41
880	Source Perrier ★	900	881	888	− 1 33
735	Sovac ★	800	800	793	− 0 88
415	Spie-Batignol. ★	445 90	433	439	− 1 55
510	Strafor ★	549	540	534	− 2 73
256	Suez	268	....	....	....
395	Synthelabo ★	415	415	412	− 0 72
900	Talcs Luzenac ★	880	880	869	− 1 25
4910	Tél. Elect.	4875	4500	4500	− 7 69
205	Thomson-C.S.F.	207	....	....	....
350	Total (CFP) ★	342	340	340	− 0 58
74	— (certific.)	75 60	74 80	74 80	− 1 06
1070	T.R.T. ★	1120	1140	1114	− 0 54
370	U.F.B.-Locab. ★	398	386	388	− 2 51
925	U.I.C. ★	966	950	940	− 2 69
500	U.I.F. ★	518	515	515	− 0 58
820	U.I.S.	829	829	829	....
180	U.C.B. ★	187	182	186	− 0 53
605	Unibail	625	625	624	− 0 16
500	Valéo ★	490	495	493	+ 0 61
118 20	Vallourec ★	126	123	123	− 2 38
320	Via Banque	349	349	341	− 2 29
799	Elf-Gabon ★	830	833	835	+ 0 60
137 90	Amax Inc.	137 90	139 10	138	+ 0 07
156 30	Amer. Express	156 30	159 80	159 80	+ 2 24
157 30	Amer. Teleph.	157 30	160 50	160 50	+ 2 03
97 55	Anglo Amer. C.	97 55	97 95	97 90	+ 0 36
480	Amgold	480	466 70	466 70	− 2 77
872	BASF (Akt)	872	853	853	− 2 18
989	Bayer	989	953	951	− 3 84
102 80	Buffelsfont.	102 80	101	101 10	− 1 65
162 50	Chase Manh.	162 60	179 50	178	+ 9 54
....	Echo Bay Mines	131 10	128 20	128 20	....
69 90	De Beers	69 90	68 05	68 80	− 1 57
1438	Deutsche Bank	1438	1465	1460	+ 1 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
819	Dresdner Bank	819	821	828	+ 1 10
64	Driefontein Cst	64	63 40	63 20	− 1 25
519	Du Pont-Nem.	519	548	548	+ 5 59
267	Eastman Kodak	267	270	270	+ 1 12
33 50	East Rand	33 50	32 50	32 50	− 2 99
226 50	Electrolux	226 50	231	231 50	+ 2 21
237 50	Ericsson	237 50	230 50	230 50	− 2 95
275	Exxon Corp.	275	273 50	273	− 0 73
306 20	Ford Motors	306 20	310 80	310 80	+ 1 50
54 70	Freegold	54 70	54	54	− 1 28
97 80	Gencor	97 80	93 20	94	− 3 89
257	Gén. Electr.	257	262	262 50	+ 2 14
740	Gén. Belgique	740	735	735	− 0 68
465	Gen. Motors	465	471 50	471 50	+ 1 40
118 50	Goldfields	118 50	110 50	111 50	− 5 91
54 90	GdMetropolitain	54 90	54	54	− 1 64
42	Harmony	42	41 20	41 20	− 1 90
64 40	Hitachi	64 40	65 40	65 30	+ 1 40
905	Hoechst Akt.	905	897	899	− 0 66
108 50	Imp. Chemical	108 50	111	111	+ 2 30
698	IBM	698	756	745	+ 6 73
306	ITT	308	306 50	308 50	+ 0 16
215 50	Ito-Yokado	215 50	199	201	− 6 73
....	Mac Donald's	266 90	275	275	....
116	Matsushita	116	114	114	− 1 72
327	Merck	327	333	331	+ 1 22
368	Minnesota M.	368	386	386	+ 4 89
270	Mobil Corp.	270	261	261	− 3 33
213	Morgan J.P.	213	235	235	+ 10 33
35200	Nestlé	35200	34780	34780	− 1 19
....	Nixdorf	1665	1568	1550	....
190	Norsk Hydro	190	197 20	198	+ 4 21
126	Olsi	126	124	124	− 1 59
2046	Petrofina	2046	2076	2076	+ 1 47
493 50	Philip Morris	493 50	511	511	+ 3 55
89 20	Philips	89 20	94 70	94 70	+ 6 17
82 50	Placer Dome	82 50	82 30	82 20	− 0 36
340	Quilmès	340	345	345	+ 1 47
498	Randfontein	498	480	478	− 4 02
681	Royal Dutch	681	685	685	+ 0 59
46 85	Rio Tinto Zinc	46 85	46 30	46 30	− 1 17
....	Saat. & Saatchi	40	39 90	40	....
54 95	St Helena Co	54 95	54 05	53 50	− 2 64
213 80	Schlumberger	213 80	210	210	− 1 78
111 30	Shell transp.	111 30	109 50	109 50	− 1 62
1316	Siemens A.G.	1316	1365	1360	+ 3 34
236	Sony	236	234	234 50	− 0 64
....	Telefonica	49 80	50 75	50 75	....
200	T.D.K.	200	199 70	199 70	− 0 15
42 65	Toshiba Corp.	42 65	43 05	43	+ 0 82
320	Unilever	320	321	321	+ 0 31
227 50	Unit. Techn.	227 50	230 30	230 30	+ 1 23
500	Vaal Reefs	500	485	487	− 2 60
330 50	Volvo	330 50	333	333	+ 0 76
205	West Deep	205	194	194	− 5 37
319 50	Xerox Corp.	319 50	338	338	+ 5 79
....	Yama Nouchi	189	180 70	182	....
1 75	Zambia Corp.	1 75	2 17	2 30	+ 31 43

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	0 892
9,80 % 78/93	102 95	9 452
10,80 % 79/94	106 35	8 823
13,25 % 80/90	106 50	0 944
13,80 % 81/89	103 20	6 259
16,20 % 82/90	111 65	7 436
16 % juin 82	114 35	0 877
14,60 % fév. 83	114 90	5 146
13,40 % déc. 83	119 25	6 983
12,20 % oct. 84	112 90	8 833
11 % fév. 85	112 80	3 877
10,26 % mars 86	106 25	3 064
ORT 12,75 % 83	1913 50	..
OAT 10 % 2000	106	0 904
OAT 9,90 % 1997	107 90	5 383
OAT 9,80 % 1996	104 60	4 043
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	102 96	4 980
CNB Paribas	102 95	4 980
CNB Suez	102 95	4 980
CNI janv. 82	102 95	4 980
PTT 11,20% 85	109 70	5 976
CFF 10,30% 86	103 80	4 078
CNE 11,50% 85	108 55	0 737
CNT 9% 86	99 30	1 842
CRH 10,90% déc. 85	106 80	4 878
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2415	232
Métrologie I. 6% 6/7	79	8

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1890	1890
A.G.F. (St Cent.)	600	601
Applic. Hydraul.	668	680
Arbel	357	370
Astorg	201	205
Avenir Publicité	691	691
Bain C. Monaco	205	221
Banque Hypoth. Eur.	292	270
Béghin-Say (C.I.)	378	371 50
B.G.L.	780	....
Blanzy-Ouest	599	599
B.N.P. Intercontin.	217	221
Bénédictine	6430	6170
Bon-Marché	867	868
B.T.P.	119 50	119
Calf	591	600
Cambodge	787	766
C.A.M.E.	125 90	120 90 o
Campenon Bern.	233	421 d
Carbone-Lorraine	550	555
Case-Poclain	25	25
C.E.G.Frig.	520	520
Centen. Blanzy	1525	1481
Centrest (Ny)	232	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	130	124 80
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	164	....
C.I.C. (Financ. de)	195	190
C.I. Maritime	697	718
Citram (B)	1000	1236 d
Clause	661	661
Cofradel (Ly)	1195	1195
Cogifi	339	339
Comiphos	350	360
Cie Industrielle	2650	2611
Comp. Lyon-Alem.	479	499
Concorde (La)	750	766
C.M.P.	14 90	14 30
Créd. Gén. Ind.	557	589
Cr. Universel (Cie)	540	540
Créditel	142	142
Darblay S.A.	530	....
Degremont	142	140
Delalande S.A.	1385	1370
Delmas-Vielj. (Fin.)	2000	2000
Didot-Bottin	800	800
Eaux Bass. Vichy	1009	1009
Eaux Vittel	2270	2290
E.C.I.A.	900	895
Economats Centre	348 60	350
Electro-Banque	290	290
Elf-Antargaz	685	680
E.L.M. Leblanc	710	715
Exafi-Bretagne	264 50	262
Entrepôts Paris	440	431
Epargne (B)	2695	....
Europ. Accumul.	53	51 50
Europe Soudure Indust.	140	137
Eternit	2170	2084 o
Finalens	202 80	203
FIPP	450	....
Fnac	728	700
Foncière (Cie)	425 10	430
Fonc. Lyonnaise	445	449
Foncina	418 50	401 80
Forinter	1085	1082
Fougerolle	305	306
France I.A.R.D.	280	291 20
France (La)	5600	6060 d
From. Paul Renard	871	836
GAN	825	810
Gaumont	430	430
Gévelot	700	700
Gr. Fin. Constr.	359	369
Gds Moul. Paris	365	374
Groupe Victoire	580	580
G. Transp. Ind.	450	460
Immindo S.A.	400 40	408 20
Imminvest	261	265
Immobail	360	368
Immobanque	651	650
Immob. Marseille	6280	6510
Immofice	444	395 c
Invest. (Sté Cent.)	810	810
Jaeger	167 50	161
Lafitte-Bail	440	447
Lambert Frères	284 80	283
Lille-Bonnières	856	891
Loca-Expansion	262 20	266
Locafinancière	325	325 10
Locatel	730	730
Louis Vuitton	3640	3800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1360	1341
Lucia	1205	1190
Lyonnaise Immob. (Cie)	317 40	319
Machines Bull	99 50	99 20
Magasins Uniprix	140	140
Magnant S.A.	128 50	131
Maritimes Part.	322 50	....
Métal Déployé	442	450
Mors	77	80 10
Navig. (Nat. de)	90	93
OPB Paribas	241	....
Optorg	282 50	294
Oréal (L') C.I.	2250	2199
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	460	465
Paluel Marmont	543	545
Parfinance	183	184
Paribas-CIP	375	....
Paris France	172 80	179 50
Paris-Orléans	225	225
[illegible]	282	290
Patern. Risq. Div.	1102	1058
Pathé-Cinéma	590	613
Pechiney (cert. inv.)	265	254 60
Piles Wonder	1000	....
Piper-Heidsieck	1460	1450
P.L.M.	122	122
Porcher	444	441
Promodès	1200	1240
Providence S.A.	....	....
Publicis	2890	2800
Rhône-Poul. (c. inv.)	398	388
Ricqlès-Zan	265 20	....
Rochefortaise S.A.	575	540
Rochette-Cenpa	53 10	55 20
Rosario (Fin.)	622	....
Roudière	186	180
Rougier et Fils	109 90	112
Sacer	624	617
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	780	813 d
SAFT	1590	1545
Saga	228 80	247 90
St-Gobain C.I.	465	....
Salins du Midi	485	481
Santa-Fé	103	105 c
Sasam	92	....
Savoisienne (M)	202	....
SCAC	499	519
Senelle Maubeuge	400	395
S.E.P. (M)	162	....
Sicf	257	287 50 d
Sicotel	302	300
Sinvim	249	242 10
Siph (Plant. Hévéas)	351 10	345 50
Sté Générale-CIP	295	240
Sofal financière	1850	1855
Sofical	930	988
Sofio	590	570
Soficomi	671	675
S.O.F.I.P. (M)	108	....
Sofragi	940	940
Soudure Autog.	540	520
Sovabail	594	593
Suez (Fin. de)-CIP	178	176
Stemi	785	785
Taittinger	2460	2500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	202	193 90
Tour Eiffel	370	380
Ufiner S.M.D.	501	505
U.A.P.	302	300
U.T.A.	1743	1770
Vicat	1560	1687
Viniprix	1290	....
Virax	105 60	99 60
Waterman S.A.	651	651
Brass. du Maroc	130	132
Étrangères		
A.E.G.	700	....
Akzo	358	369
Alcan Alum	187	179
Algemeine Bank	121	125
American Brands	280	270
Am. Petrofina	410	....
Arbed	321	....
Asturienne Mines	140	130
Banco de Santander	365 10	361 90
Bco Pop Espanol	465	465
Banque Ottomane	2260	....
B. Régl. Internat.	40100	40200
Br. Lambert	509	520
Canadian-Pacific	107	105
Chrysler corporation	151 10	146 50
CIR	25 10	24 20
Commerzbank	725	....
Dart. and Kraft	319 60	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	538	530
Gén. Belgique	740	735
Gevaert	1110	1090
Glaxo	104	....
Goodyear	391	....
Grace and Co	161	158 10
GTE corporation	240 50	235
Honeywell Inc.	425	....
I. C. Industries	195	203
Johannesburg	801	....
Kubota	33 50	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 50	44 50
Mineral-Ressourc.	83	80
Noranda	121	120
Olivetti	28 50	....
Pakhoed Holding	280	270
Pfizer Inc.	311 90	310
Procter Gamble	475	477
Ricoh Cy Ltd	55 10	....
Rolinco	262 20	260
Robeco	279 90	278
Rodamco	473	473 90
Saipem	8 95	8 95
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	275	302
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	390	382
Tenneco	268	281 30
Thorn EMI	65 50	66 50
Toray indust. inc	42 50	....
Vieille Montagne	1160	1200
Wagons-Lits	830	830
West Rand	10 20	10 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	168	164
Cochery	155 10	....
Cogephor	129	129 90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	378	380
Dubois Inv. (Casto.)	816	816
Gachot	79 90	79 90
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15	....
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173 40	173
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	376	387
Sté Lecteurs du Monde	619	605
Uliner	380	....
Union Brasseries	115	120

SICAV (sélection) 27/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	822 71	802 64
Actilion	209 26	203 66
Actions France	432 68	417 04
Actions sélectionnées	536 84	517 44
Aedificandi	571 52	550 86
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1032 73	1007 54
A.G.F. 5000	533 47	520 46
A.G.F. ECU	1057 80	1047 33
A.G.F. Interfonds	418 29	408 09
A.G.F. Invest	105 59	103 01
A.G.F. OBLIG.	1050 02	1044 60
A.G.F. Sécurité	10392 40	10392 40
Agfimo	567 35	553 51
Altefi	209 06	201 50
A.L.T.O.	179 82	173 32
Amen-Gan	5284 71	5046 07
America-Valor	663 35	647 17
Amplitude	529 56	514 14
Arbitrages court terme	5442 35	5436 91
Associc	1157 89	1157 89 ◆
Atout Futur	288 13	278 68 ◆
Aurecic	1501 80	1468 08 ◆
Axa Europe	122 61	117 05
Axa Investissements	113 88	108 72
Bred Associations	2594 79	2587 03
Bred International	83 44	81 80
Capital Plus	1698 49	1698 49
Casden-Pierre	27 24	26 07
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteraite	108 38	105 22
Convertimmo	347 11	333 76 ◆
Cortal court terme	1279 92	1279 92
Cortal Intérêt trim.	1071 86	1051 36
Credinter	489 20	474 95 ◆
Drouot-France	657 95	628 11
Drouot-Investiss.	980 19	935 74
Drouot-Sécurité	248 90	237 61
Drouot-Sélection	146 29	139 66
Ecucic	1162 31	1145 13 ◆
Ecureuil Monétaire	30135 93	30135 93
Ecureuil Privatisations	344 92	334 87
Energie	232 75	222 20
Eparcic	2730 27	2730 27 ◆
Eparcourt Sicav	4152 28	4141 93
Epargne Associations	24519 61	24482 89
Epargne-Capital	8057 77	7977 99
Epargne-Industr.	72 09	68 82 ◆
Epargne J	53330 08	53330 08
Epargne Long-Terme	171 58	166 99
Epargne Monde	1095 99	1066 66
Epargne Première	12744	12649 13
Epargne-Oblig.	191 51	186 38
Epargne-Quatre	1098 53	1089 13
Epargne-Unie	1191 32	1148 26
Epargne-Valeur	411 32	400 31
Eparoblig	1281 25	1278 69 ◆
Epsilon	1093 35	1082 52
Eurinvest Croissance	1151 08	1098 88
Eurinvest Rendement	1127 12	1076 01
Eurocic	9118 62	8983 86 ◆
Eurodyn	1035 68	1001 62
Euro-Gan	4962 45	4737 42
Euro-Maif	25 74	25 36
Finord Placement	59611 33	59611 33
Finord Valorisation	13521 04	13255 92
Fonsicav (div. par 10)	10819 41	10819 41
Foncival	245 47	237 74
France-Gan	6105 90	5828 02
France-Garantie	272 08	271 54
France-Investiss.	387 66	370 08
France-Obligations	443 76	439 37
Francic	377 32	366 33 ◆
Francic Pierre	96 28	93 48 ◆
Francic Régions	967 75	939 56 ◆
Fruco-Associations	28 27	28 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 99	26 33
Fructicapi	31 71	31 24
Fructicourt	111729 08	111729 08
Fructidor	246 44	241 81
Fructifrance	738 87	720 85
Fructimmo	25 83	25 20
Fructivar	4217 53	4207 01
Fructi ECU	561 63	553 33
Fructi-Première	11846 29	11671 22
Futuroblig	1127 99	1090 90
Gestilion	61782 02	61627 95
Gestion Sécuricourt	11233 29	11122 07
Gestion Associations	148 02	144 76
Gestion Mobilière	632 07	603 41
Horizon	1065 54	1034 50
Interoblig.	12547 01	12084 43
Intersélect France	428	415 53
Invest. net	14829 99	14800 39 ◆
Invest. Obligataire	18268 91	18232 45 ◆
Japacic	182 86	177 52 ◆
Jeune épargne	246 65	243 ◆
Laffitte-Amérique	243 97	232 91
Laffitte Europe	247 05	235 85
Laffitte-Expansion	272 23	259 89
Laffitte-France	300 73	287 09
Laffitte-Immobilière	231 42	220 93
Laffitte-Japon	383 47	366 08
Laffitte-Oblig.	148 45	139 81
Laffitte-Rend.	206 09	196 74
Laffitte-Tokyo	360 87	344 51
Latitude	5037 15	5029 61
Lion-Associations	11477 78	11477 78
Lion court terme	116232 03	116232 03
Lion-Institutionnels	23212 11	23154 22
Lionplus	741 85	734 50
Lion Trésor	2061 43	2031 12
Livret Bourse Investis.	431 25	418 69
Livret portefeuille	632 67	614 24
Méditerranée	180 63	153 35
Minimax	26327 35	26327 35
Mondiale Investissem.	411 10	392 46
Monecic	5920 68	5920 68 ◆
Monedem	54235 28	54235 28 ◆
Moné J.	54884	54884 ◆
Morgan court terme	14084 29	14084 29 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 88	140 22
Natio.-Assoc.	6689 96	6676 61
Natio.-Epargne	13685 74	13650 24
Natio.-Court terme	211961	211961
Natio.-Inter.	1186 05	1154 31
Natio.-Obligations	547 99	533 32
Natio.-Patrimoine	1366 81	1330 23
Natio.-Placements	65030 78	65030 78
Natio.-Revenus	1060 52	1050 02
Natio.-Sécurité	11424 80	11424 80
Natio.-Valeurs	668 21	650 33
Nippon-Gan	5430 49	5184 24
Nord-Sud Développ.	1185 34	1182 97
Normat IF	13120 49	12863 23
Obli Association	122 88	121 67
Oblicic Régions	1122 04	1105 46 ◆
Obligations Convert.	408 76	391 18
Oblig. toutes catég.	156 12	151 21
Oblition	1094 14	1083 31
Optimavalor	195 61	190 84
Oraction	1251 41	1210 26
Orvalor	5886 12	5672 40
Paribas Croissance	580 94	557 26
Paribas Epargne	15745 55	15714 12
Paribas France	91 21	88 65
Paribas Obliconde	1003 11	988 29
Paribas Opportunités	109 71	106 51
Paribas Patrimoine	515 01	494 01
Paribas Revenu	95 87	94 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1082 45	1081 37
Patrimoine Retraite	1705 41	1671 97
Parvalor	576 39	559 60
Phenix Placements	246 98	245 75
Pierre Investiss.	687 90	637 61
Placement A	901 35	901 35
Placement crt-terme	71330 64	71330 64
Placement J	54606 09	54606 09
Placement Premier	53410 25	53410 25
Plénitude	108 83	105 92
Première Obligations	10585 63	10564 50
Prévoyance Ecureuil	108 28	105 38
Priv'Association	22214 15	22214 15
Quartz	115 28	112 44
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	184 90	182 46 ◆
Revenus Trimestriels	5584 63	5529 34
Revenu Vert	1175 11	1173 93
St-Honoré Assoc.	14165 56	14095 08
St-Honoré Bio-aliment.	741 93	708 29
St-Honoré Pacifique	527 59	503 67
St-Honoré P.M.E.	460 68	439 79
St-Honoré Real	11985 13	11937 38
St-Honoré Rendement	11544 45	11487 01
St-Honoré Services	497 29	478 16
St-Honoré Technol.	728 04	695 03
St-Honoré Valor	11591 62	11591 62
Sécuricic	11595 38	11583 80 ◆
Sécuri Taux	10577 63	10577 63
Sélection Croissance	499 70	485 15
Sicasden (Casden BP)	730 24	719 45
Sicav-Associations	1404 41	1402 31
S.F.I. fr. et étr.	619 97	601 91
Sicav 5000	338 36	329 30
S.I. Est	1297 86	1239 01
S.I.G.	791 04	754 82
Sivafrance	542 86	528 33
Sivam	402 89	392 11
Siverente	205 70	203 66
Sivinter	417 19	406 02
S.N.I.	1140 51	1107 29 ◆
Sogepargne	365 99	352 76
Sogevar	1022 54	976 17
Soginter	1307 07	1247 80
Soleil Investissement	481 93	460 08
Stratégie Actions	1051 37	1010 93
Stratégie Rendement	1121 10	1085 81
Technocic	1142 15	1108 88 ◆
Techno-Gan	5804 02	5540 83
Trilion	5304 41	5251 89
U.A.P. Investiss.	402 47	387 92
Uni-Associations	113	113 ◆
Unifrance	459 51	442 90
Unifoncier	1152 65	1110 99
Uni-Garantie	1337 22	1310 97
Uni-Régions	2644 64	2549 05
Unirente	2254 07	2179 95
Univer	184 11	184 11 ◆
Univers-Actions	1070 39	1035 19
Univers-Obligations	1630 62	1577
Valorem	500 66	488 45
Valorg	1574 95	1573 39
Valreal	80687 42	80647 10 ◆
Vauban	23104 51	23081 41

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 160	6 084	5 800	6 300
ECU	6 989	6 993	....	....
Allemagne (100 DM)	336 890	337 150	326 500	346 500
Belgique (100 F)	16 095	16 099	15 500	16 500
Pays Bas (100 fl.)	298 950	299 050	289	309
Danemark (100 krd)	88 740	88 800	86	93
Norvège (100 k)	93 060	93 130	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 439	10 464	10 200	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 218	4 220	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 548	4 543	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 820	407 060	395	419
Suède (100 krs)	97 970	97 750	95	101
Autriche (100 sch)	47 880	47 900	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 097	5 096	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 134	4 127	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	5 070	5 037	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 682	4 651	4 520	4 740

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (kilo en barre)	86600	86600
Or fin (en lingot)	86450	86700
Pièce française (20 fr)	503	506
Pièce française (10 fr)	353	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	536
Pièce latine (20 fr)	499	498
Souverain	629	625
Pièce de 20 dollars	3055	3055
Pièce de 10 dollars	1547 50	1547 50
Pièce de 5 dollars	980	.....
Pièce de 50 pesos	3230	3225
Pièce de 10 florins	521	518
Or Londres	442	.....
Or Zurich	443 50	444 50
Or Hongkong	443 45	444 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Les banques centrales interviennent pour faire baisser le dollar

Après quelques timides essais dans l'après-midi de lundi, les banques centrales sont intervenues vigoureusement, le mardi 28 juin, pour faire baisser le dollar, avec, en tête, la Bundesbank, qui s'était alarmée de voir le cours de la devise américaine dépasser 1,80 deutschemark, contre 1,70 deutschemark il y a une quinzaine de jours. En conséquence, le dollar qui, lundi matin, s'était élevé à 1,83 deutschemark, 131,70 yens et 6,16 francs, est retombé brutalement à 1,80 deutschemark, 130 yens et 6,09 francs.

Dans le cas de l'Allemagne, on sait que la Bundesbank juge inflationniste une baisse sensible du deutschemark, dont l'effet est de renchérir les importations et, du même coup, les prix intérieurs. Tout se passe comme si les grandes puissances industrielles étaient convenues, *en dernier lieu,* au sommet de Toronto, de fixer des limites implicites aux variations du dollar. Dans le cas de l'Allemagne, on parlait d'une fourchette de 1,60 deutschemark-1,80 deutschemark. A Paris, l'effet des interventions a fait remonter le cours du deutschemark, de 3,366 F à 3,38 F.

Par ailleurs, des rumeurs de hausse des taux d'intérêt continuent à courir, contribuant à déprimer les marchés financiers et les Bourses de valeurs. A Londres, où la livre a perdu près de 1 % après l'annonce d'une aggravation du déficit commercial *(lire page 43),* on estime que la Banque d'Angleterre pourrait relever à nouveau son taux directeur, porté de 8 1/2 % à 9 % la semaine dernière : on parle d'un demi-point ou même d'un point tout entier. Les taux à court terme allemands continuent de monter doucement, tandis qu'au Japon les autorités *persistent à démentir* un relèvement, mesure que tout rendrait nécessaire. Aux Etats-Unis, enfin, la baisse du dollar et la crainte de la sécheresse ont fait monter les rendements des bons du Trésor, celui de l'emprunt à trente ans passant de 8,85 % à près de 9 %.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 juin

Repli

Tout comme lundi, la prudence restait de mise à Paris où les investisseurs ont réagi à la forte baisse de Wall Street tout en demeurant perplexes sur l'évolution du dollar. L'indicateur instantané qui affichait dès l'ouverture une perte de 0,94 % *reculait jusqu'à 1,1 %* durant la matinée. En hausse, on notait Damart (+ 2,92 %), Silic (+ 1,74 %), Darty ADP (+ 1,4 %), et Interbail (+ 1,27 %). En baisse, figuraient Cételem (– 4,3 %), Fichet Bauche (– 4,17 %) et Casino (– 3,75 %).

La conférence du Parti communiste soviétique

« Nous avons sous-estimé la gravité de la stagnation »

déclare M. Gorbatchev

La première partie du rapport présenté, le mardi 28 juin, par M. Gorbatchev devant la conférence nationale du PC soviétique a été consacrée à la situation économique. Notant que *« la réforme du système de gestion (...) est en cours »,* que *« le revenu réel par habitant a recommencé à s'accroître »* et que *« nous avons réussi à stopper le glissement du pays vers une crise économique, sociale et intellectuelle »,* le chef du Kremlin a cependant constaté : *« Il faut dire franchement que nous avons sous-estimé toute la profondeur et toute la gravité des déformations et de la stagnation qui ont marqué le passé (...). En trois ans, nous aurions pu faire beaucoup plus que nous n'avons fait dans les principaux domaines de la restructuration. »*

Parlant de l'agriculture et de l'approvisionnement en produits alimentaires, M. Gorbatchev a estimé que les résultats obtenus n'étaient pas satisfaisants. Incriminant à ce sujet *« l'incompréhension, les retards bureaucratiques, quand il ne s'agit pas d'un refus pur et simple de mettre en œuvre les réformes »,* il a insisté sur le nécessaire développement du système des contrats de travail, qu'il a défini comme *« l'élément-clé de la politique agraire ».* Nous devons, a-t-il dit, faire *« en sorte que les paysans soient maîtres chez eux ».*

Parlant d'autres secteurs de l'économie, M. Gorbatchev a encore dénoncé *« des velléités non dissimulées de dénaturer le sens de la réforme ». « Sous forme de commandes d'Etat,* a-t-il dit par exemple, *on a pratiquement maintenu la vieille pratique des plans de production obligatoire. »* Le secrétaire général a mis l'accent sur le problème de la réforme des prix, élément essentiel de la réforme économique et qui n'est pas actuellement résolu. Assurant que les propositions à ce sujet seront soumises à la concertation populaire, il a ajouté : *« Le changement des prix de détail ne doit en aucune circonstance entraîner une baisse du niveau de vie (...). Les ressources que l'Etat paie aujourd'hui sous forme de subventions seront entièrement rendues à la population sous forme de compensations. »*

M. Gorbatchev aborde alors les perspectives de *« la rénovation du socialisme »* et se félicite de l'apparition d'*« une nouvelle atmosphère sociopolitique, une atmosphère d'ouverture, de liberté, de création et de discussions ».* Il regrette cependant les lenteurs des transformations enregistrées dans les secteurs de la science et de l'éducation, rappelant les freins hérités de *« la période de prédominance des méthodes autoritaires et administratives de gestion ».*

A propos de la culture, le secrétaire général note que se sont ouverts *« des débats sans précédent par leur ampleur, leur franchise (...) sur les moyens de rénover le socialisme, sur l'histoire et les temps modernes ». « C'est merveilleux »,* dit-il, avant d'ajouter : *« En gros, les processus dans le domaine de la culture se développent sur une base saine. Mais nous ne serions pas objectifs (...) si nous disions qu'ils vont sans contradictions ni perte, qui dépassent parfois le cadre des valeurs socialistes... Mais on est loin de vouloir dramatiser la situation. D'ailleurs, il n'y a pas de raisons particulières pour cela. »*

Au chapitre de la politique extérieure, M. Gorbatchev critique, là aussi, les méthodes du passé. *« Il arrivait,* dit-il, *que des décisions très importantes étaient prises par un nombre restreint de personnes sans une analyse collective détaillée (...). Cela entraînait une réaction inadéquate aux événements internationaux (...), voire aboutissait à des décisions erronées. »* Le rapporteur rappelle *« la nouvelle pensée politique »* qui inspire désormais la politique extérieure de l'URSS et évoque, à cet égard, les résultats déjà obtenus en matière, notamment, de désarmement. Il note que le départ du contingent soviétique d'Afghanistan constitue *« un jalon important dans le règlement politique des conflits régionaux menaçant la paix mondiale ».*

« Si le système politique reste figé »...

Traitant ensuite de la réforme du système politique en URSS, M. Gorbatchev évoque *« les déformations graves »* qui ont suivi la révolution d'octobre et *« qui ont rendu possibles l'omnipotence de Staline et de son entourage, les actes de répression et l'arbitraire ».* Il regrette que *« les processus de démocratisation se développent lentement ». « Il faut avoir aujourd'hui,* dit-il, *le courage de reconnaître que, si le système politique reste figé, sans changements, nous n'arriverons pas à mener à bien la « perestroïka. »*

Le chef du Kremlin reprend à son compte la plupart des propositions figurant dans les « Thèses » déjà approuvées par le comité central et soumises à la conférence, en particulier en ce qui concerne l'accroissement du pouvoir des soviets (assemblées élues) et *« une juste répartition des fonctions entre le Parti et l'Etat ».* Il suggère, dans ce cadre, que *« les premiers secrétaires du Parti communiste deviennent les présidents des présidiums des soviets ».* Cette proposition signifie implicitement que le secrétaire général du parti pourrait devenir également le chef de l'État soviétique, en tant que président du présidium du soviet suprême. Au cas où les députés refuseraient d'approuver la nomination du premier secrétaire, *« le parti devrait en tirer les conséquences ».*

Un renforcement de la légalité socialiste, a poursuivi M. Gorbatchev, doit *« exclure toute possibilité d'usurpation du pouvoir et d'abus du pouvoir, permettre de contrecarrer le bureaucratisme et le formalisme, de garantir la protection des droits et libertés des citoyens ».*

M. Gorbatchev s'est longuement étendu sur le chapitre des libertés politiques et des droits de l'homme, évoquant notamment la question des relations entre l'Eglise et l'Etat. Citant les principes de Lénine, il a assuré : *« Quelle que soit la religion qu'ils professent, tous les croyants sont des citoyens de l'URSS à part entière. »*

Le secrétaire général du PC soviétique refuse cependant que les principes de la démocratisation et de la « glasnot » puissent servir à des *« fins antidémocratiques ». « Certains,* dit-il, *croient que de cette manière on peut résoudre tous les problèmes, allant de la révision du tracé des frontières à la création de partis d'opposition (...). Le comité central du parti considère que de tels abus de la démocratisation sont en contradiction profonde avec les tâches de la « perestroïka », et vont à l'encontre des intérêts du peuple. »*

Sur le vif

Surmenage

Vous avez circulé en ville ces jours-ci ? Dingue, non ? Des embouteillages, des bouchons à n'en plus finir, les rues noires de monde, les magasins pris d'assaut. Impossible de se faire servir. Les vendeuses, on sait pas où elles sont, en tout cas pas derrière leurs rayons. Remarquez, les clientes, pareil. Elles sont pas derrière leurs bureaux. Elles se baladent. Elles ont bien raison. Pas question d'arriver à l'heure au fameux rendez-vous européen de 1993, alors autant pas se bousculer.

On se pointe tard, on se tire tôt. On traîne sa flemme entre les toilettes, la cantine, la photocopieuse et la machine à café. On enchaîne les congés-vacances aux congés-maladie. On fait le pont entre les jours fériés, les jours récupérés et les jours de migraine. On appelle son chef un jeudi matin : Ecoutez voir, je me sens pas bien, je suis patraque, ou mon gosse est patraque, ou la nourrice de mon gosse est patraque. J'essayerai de venir demain, mais je promets rien. Qu'est-ce qu'il peut dire ? Il va pas exiger un certificat médical pour une absence de vingt-quatre heures. Il va bougonner dans le bigophone : Ben, soignez-vous. Et bon week-end !

Une fois qu'on est dans la boîte, on peut se permettre n'importe quoi. C'est pour y entrer que c'est coton. Le fils d'une de mes copines, un môme de seize ans, apprenti boucher dans la région parisienne, vous savez combien il bosse ? Soixante-cinq heures par semaine ! C'était à prendre ou à laisser. Il a pris, bien obligé. Il va se lever aux aurores, et se coucher, épuisé, après le journal télévisé. Il va trimer, il va marner. Pour apprendre un métier, qu'il pourra pas exercer. Quand il aura fini son stage, son patron va l'envoyer péter. Pourquoi voulez-vous qu'il engage un garçon boucher alors qu'il peut s'offrir quatre apprentis pour le même prix.

Remarquez, faut pas se plaindre. En France, dès qu'on a fini ses classes et ses stages, dès qu'on est sorti de l'adolescence, terminé, on fout plus rien. On a la vie pour récupérer.

CLAUDE SARRAUTE.

A l'Assemblée nationale

M. Giscard d'Estaing réélu président de la commission des affaires étrangères

M. Valéry Giscard d'Estaing a été réélu, le mardi 28 juin, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. A la commission des finances, M. Dominique Strauss-Khan (PS) devient président et M. Alain Richard (PS) rapporteur général du budget. Les autres présidents de commissions sont M. Michel Sapin (PS), lois ; M. Jean-Michel Boucheron (PS), défense ; M. Jean-Marie Bockel (PS), production et échanges.

L'élection de M. Giscard d'Estaing aux affaires étrangères a été acquise par 26 voix contre une à Mme Catherine Lalumière (PS) et une à M. Alain Peyrefitte (RPR). Les socialistes ont voté blanc.

● **Grève sur la ligne A du RER.** – La ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Saint-Léger-Marne-la-Vallée) était perturbée mardi 28 juin au matin par un mot d'ordre de grève des syndicats CGT et CFDT. Vers 8 h 30, le trafic n'était assuré qu'à 45 %, mais il était assuré à 90 % à 10 heures. Les syndicats CGT et CFDT veulent faire pression sur la direction qui doit discuter ce 28 juin, avec l'ensemble des organisations des contreparties (prime ou aménagement du temps de travail) à la mise en place du système d'aide à la conduite, à l'exploitation et à la maintenance (SACEM). Ce contrôle automatique de la vitesse devrait permettre, aux heures de pointe, de faire circuler trente trains par heure au lieu de vingt-quatre actuellement. Il sera appliqué à horaires inchangés à partir de la fin septembre et avec les nouveaux horaires fin novembre début décembre. Un mouvement de grève contre des punitions affecte également les lignes 2 (Dauphine-Nation), 4 (Clignancourt-Orléans), 10 (Boulogne-Austerlitz) et 11 (Châtelet-Mairie-des-Lilas) du métro parisien où le trafic n'est assuré qu'entre 80 % et 90 %.

M. Gilles Ménage nouveau directeur de cabinet du président de la République

M. Gilles Ménage, préfet, directeur adjoint du cabinet du président de la République, a été nommé, le mardi 28 juin, directeur de cabinet.

[Né le 5 juillet 1943 à Bourg-la-Reine, M. Gilles Ménage, marié et père de quatre enfants, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien *élève de l'ENA dont il est sorti en mai* 1969 (promotion « Jean-Jaurès »). Nommé sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, puis, en juillet 1970, directeur du cabinet du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, il est, en juillet 1974, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Lelong, avant d'en devenir successivement chef et directeur du cabinet. Le 1er mai 1975, il est chargé de mission au cabinet du préfet de Paris ; deux ans plus tard, il est nommé directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris. Il y restera jusqu'en juin 1981, date à laquelle il est appelé comme conseiller technique auprès de M. Mitterrand. Le 3 août 1982, il devient directeur adjoint de son cabinet.

Titularisé préfet le 13 mai 1983, M. Ménage est chevalier de l'ordre national du Mérite.]

Assassinat de l'attaché naval américain à Athènes

Un attaché naval américain, le capitaine William Norbin, a été tué dans un attentat à la voiture piégée, le mardi 28 juin, à Athènes. L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué. Il s'est produit peu après 8 heures, dans le quartier de Kéfalari, près de Kifissia, une banlieue *résidentielle du nord de la* capitale grecque.

L'attaché naval américain, âgé d'une cinquantaine d'années, venait de quitter son domicile. Sa voiture a explosé peu après qu'il eut démarré.

Le numéro du « Monde » daté 28 juin 1988 a été tiré à 541 170 exemplaires